Gal 9 D 6.

LETTRES
HISTORIQUES,
POLITIQUES
ET
CRITIQUES,
SUR LES EVENEMENTS,
QUI SE SONT PASSES DEPUIS 1778 JUSQU'A PRESENT.

RECUEILLIES ET PUBLIEES.

PAR UN HOMME DE LETTRES QUI N'EST D'AUCUNE ACADEMIE, NI PENSIONNE PAR AUCUN ROI, REPUBLIQUE, VISIR OU MINISTRE QUELCONQUES.

Veritas amicos, potius quàm odium parere deberet.

TOM. IV.

A LONDRES
DE L'IMPRIMERIE D'UN MINISTRE DISGRACIE.
1789.

MVSEVM
BRITAN
NICVM

TABLE

DES MATIERES CONTENUES DANS CE QUATRIEME VOLUME.

Lettre I. *Ligne 1.*

Réflexions ſur la campagne de 1778. Détreſſe de la France. Inſuffiſance des reſſources de M. Necker. Influence des femmes à la cour de France. Opinion d'un miniſtre britannique ſur les effets de la guerre entre la France & l'Angleterre. Rigueur exercée par le Roi de Pruſſe dans l'affaire d'un meunier. Disgrace du grand chancelier de Pruſſe. Il eſt remplacé par M. de Carmer. Conduite du Roi envers M. de Furſt.

Lettre II. *Page 15.*

Suite des opérations du Comte d'Eſtaing. Flottes battues & diſperſées par la tempête. Siege de Savannah. Faute commiſe par le Comte d'Eſtaing. Attaque des retranchemens; les aſſiégeans ſont repouſſés & forcés de lever le ſiege. Cauſes du peu de ſuccès de cette expédition. Les américains s'emparent de New-Port & prennent pluſieurs navires aux anglois. Effets de la guerre d'amérique. Rodomontade des miniſtres anglois. Nouvelles opérations & politique de M. Necker. Motion du Lord Richmond. Ré-

ception faite au comte d'Eſtaing. Conduite de M. de Sartine envers ce général.

Lettre III. *Page 33.*

Arrêt du conſeil au ſujet de l'écrit de M. de Beaumarchais. Lettre du Stadhouder aux états-généraux rélative à Paul-Jones. Réflexions. Départ de Paul-Jones du Texel. Vaiſſeaux eſpagnols endommagés par la tempête. Le commodore Fielding s'empare d'un convoi hollandois. Conduite de l'amiral Byland dans cette occaſion. Réflexions à ce ſujet. Écrit tendant à la juſtification de M. Fielding. Convoi françois pris par les anglois.

Lettre IV. *Page 52.*

Protocole tenu par le Roi de Pruſſe dans l'affaire du meunier. Réflexions ſur cette affaire. Opinion du Roi de Pruſſe ſur le rappel des parlemens & l'adminiſtration françoiſe en 1774. Réflexions ſur le gouvernement de la France & l'état de ſes finances. Conduite des américains envers cette puiſſance. Suites probables de la guerre d'Amérique. État phyſique & moral du Roi de Pruſſe. Arrivée du Duc de Brunſwic à Berlin.

Lettre V. *Page 68.*

Maladie de la princeſſe douairiere de Pruſſe. Chagrins qu'éprouve cette princeſſe. Cauſe de la diſgrace du chancelier de Furſt. Détails ſur M. de Carmer. Inſuffiſance des loix en Pruſſe. Réflexions ſur la juriſprudence criminelle, ſur la peine de mort & les maiſons-de force. Suites de l'affaire du meunier. Éloge de M. de Carmer. Conduite politique du cabinet de Pétersbourg. Exemple donné par le prince Orlow. Efforts de différentes cours pour ſe rendre celle de Ruſſie favorable. Conduite adroite du Roi de Pruſſe envers la ſouveraine de cet empire.

Let-

Lettre VI. *Page 82.*

L'Amiral Rodney eſt envoyé pour ravitailler Gibraltar. Il s'empare dans ſa route de pluſieurs navires eſpagnols. Combat entre l'eſcadre angloiſe & la flotte eſpagnole commandée par Don Langara; faute commiſe par ce dernier; iſſue de ce combat. Cabales à la cour de France. Couplet ſur le comte de Maurepas. Répartie de ce miniſtre. Diviſions entre les deux marines. Manéges de M. de Sartine contre le comte d'Eſtaing. Nouvelles diſpoſitions ſur les côtes. Satisfaction donnée au comte d'Eſtaing. Flotille priſe par les anglois. Démarche des fermiers generaux.

Lettre VII. *Page 96.*

Efforts du cabinet de Verſailles pour faire ſoulever l'Irlande. Conduite de la cour de Londres. Politique du comte de Vergennes. Le comte de Guichen ſuccéde au comte d'Eſtaing. Ravitaillement de Gibraltar. Fauſſes imputations à la charge du général Lincoln. Trait de déſintéreſſement du comte d'Eſtaing. Lettre flatteuſe du Roi à ce général. Maneges de M. Necker contre le miniſtre de la marine. Juſtification du comte d'Eſtaing: correſpondance de ce vice-amiral avec le général Prévôt. Réflexions ſur le ſiege de Savannah.

Lettre VIII. *Page 118.*

Mort de la princeſſe douairiere de Pruſſe. Lettre du Roi de Pruſſe à M. D.... Réflexions ſur l'adminiſtration de ce monarque. Émiſſaire américain envoyé à Berlin; il échoue dans ſa miſſion. Propos du Roi ſur les anglois. Diſpoſitions du cabinet de Pétersbourg envers la Pruſſe. La cour de Vienne intrigue pour faire nommer l'Archiduc Max Coadjuteur de Cologne. Propos du prince Potemkin à ce ſujet. Réflexions.

Lettre IX. *Page 131.*

Nouvel ordre établi dans les finances de la France. Réflexions ſur les traitans, ſur les mésalliances, ſur le luxe de certains particuliers & différens autres abus. Opinion d'un membre des aſſemblées provinciales ſur ces établiſſemens. Nouvelles réformes de M. Necker. Diſpoſitions des états-généraux. Propos de M. de Vergennes... Sentiment du Duc de Choiſeul ſur le Duc de la Vauguyon. Motif de la haine de ce dernier contre le Stadhouder. Propos plaiſant de M. de Sartine. Nouveaux détails ſur l'affaire de Savannah.

Lettre X. *Page 151.*

Réflexions. Paroles du Roi de Pruſſe au ſujet de la mort de la princeſſe Douairiere. Détails ſur l'adminiſtration intérieure de ce monarque. Negociations des cours de Berlin & de Londres près du cabinet de Pétersbourg. Correſpondance de Frédéric avec le Comte de Panin. Ce monarque réuſſit à empêcher l'alliance entre la Ruſſie & l'Angleterre. Réflexions ſur le commerce maritime de différentes nations. Conduite des miniſtres de France dans les cours étrangères. Propos du Roi de Pruſſe ſur le comte de Vergennes.

Lettre XI. *Page 169.*

Accident arrivé à la Dlle. Guimard; joye que cauſe ſon rétabliſſement. Évolutions militaires à l'opéra. Habileté du Sr. Noverre. Projet d'une nouvelle école de tactique. Portrait des officiers françois. Changemens projetés dans le miniſtère. Ineptie d'un homme en place. Innovations de M. Necker. Tableau de la décadence progreſſive des finances de la France. Syſtême de Sulli non adopté. Fautes commiſes par le directeur des finances.

Let-

Lettre XII. *Page 184.*

Copie d'un rapport envoyé au Roi de Pruſſe ſur les affaires de Hollande : Conduite du duc de Brunswick & du Stadhouder ; progrès du parti républicain cauſés par les fautes du Duc. Portraits du Greffier Fagel, du penſionnaire de Bleswick, du chevalier Yorck & du bourg-meſtre de Temmink. .. Influence de ces perſonnages dans les affaires de la république.

Lettre XIII. *Page 201.*

Réflexions ſur l'état politique de la Hollande. Suite des négociations de la France près de cette république. Notices ſur différens perſonnages. Déclaration faite par la cour de Londres au comte de Welderen. Conduite de la France & de l'Eſpagne envers la Hollande. Nouvelles agréables reçues de l'Inde. Réformes en France. Mariage du duc de Richelieu ; politique de ce ſeigneur. Priſe faite par les anglois.

Lettre XIV. *Page 215.*

Propoſitions faites aux Irlandois par le comte de Vergennes. Manœuvres du parti de l'oppoſition à Londres. Parallele entre l'adminiſtration Françoiſe & celle de l'Angleterre. L'eſcadre aux ordres du comte de Guichen arrive à ſa deſtination. Convoi françois attaqué & pris en partie par les anglois. Réflexions. Lettre du Lord.... à M. de... ſur différens objets politiques.

Lettre XV. *Page 228.*

État phyſique du Roi de Pruſſe. Réflexions de ce monarque ſur ſes travaux guerriers, ſur l'adminiſtration & les finances de la France. Réflexions ſur la guerre de 1740. Lettre de Frédéric ſur différens objets d'adminiſtration & de politique. Bruits rélatifs au projet de coadjutorerie.

Let-

Lettre XVI. *Page 246.*

Lettre de l'amiral Rodney au Lord Sandwick. Dommages que les tempêtes cauſent aux eſpagnols. Fautes commiſes par Don Gaſton & Don Langara. Dépêche du contre-amiral Digby à l'amirauté de Londres. Sentence prononcée au ſujet des bâtimens hollandois pris par le commodore Fielding. Succès des négociations de la France en Hollande. Diſpoſitions des états-généraux. Nouvelles impoſitions en France. Propos du comte de Vergennes.

Lettre XVII. *Page 260.*

Négociations de la France avec la Ruſſie. Portrait d'un premier-commis des affaires étrangères. Lettre du comte de Vergennes au marquis de .... ſur les affaires de Hollande. Réflexions ſur les diſſenſions inteſtines de la Hollande. Sentiment d'un Hollandois ſur les deux partis qui diviſent la république.

Lettre XVIII. *Page 273.*

Conteſtation entre les prétendans à la ſucceſſion de Baviere. Sciſſion entre les proteſtans & les catholiques au ſujet du ſuffrage de Weſtphalie. Détails ſur le projet de coadjutorerie. Conduite de la cour de Vienne envers le Roi de Pruſſe à ce ſujet. Réflexions ſur les chapitres d'Allemagne. Conduite adroite du miniſtre de la cour de Bonn. Paroles de Frédéric.

Lettre XIX. *Page 286.*

Diſpoſitions du cabinet de Verſailles rélativement au projet de coadjutorerie. Influence des premiers-commis en France. Réflexions ſur les ſuites de la nomination de l'Archiduc Max à l'Électorat de Cologne. Apologue ſur l'envie. Dépêche envoyée de Dublin au comte de Vergennes ſur les affaires de l'Irlande. Projet de M. Necker pour le rappel des proteſtans. Réflexions.

Let-

Lettre XX. *Page 299.*

Duel entre plusieurs membres du parlement britannique. Lutte entre le parti de l'oppoſition & celui de la cour. Réponſe du Roi de Pruſſe à une inſinuation du cabinet de St. James. Lettre du comte de Panin à ce monarque. L'Impératrice de Ruſſie ſe détermine pour une neutralité armée. Paroles de Frédéric ſur cette ſouveraine. Diſcuſſion ſur différens abus. Réflexions philoſophiques du Roi de Pruſſe.

Lettre XXI *Page 314.*

Officiers de la marine impunis. Moyen de parvenir en France. Plaiſanterie du comte de Vergennes. Grands projets de M. Necker. Réflexions ſur les querelles réligieuſes, ſur le clergé, & la manière de le faire contribuer aux charges de l'état. Opinion d'un évêque à ce ſujet. Plaiſanterie ſur le Roi de Pruſſe, M. Necker & d'Alembert. Prévention de Frédéric.

Lettre XXII. *Page 329.*

Prétendu motif du voyage de l'Empereur à Pétersbourg. Réflexions politiques. Attachement de l'Impératrice de Ruſſie au Roi de Pruſſe. Plaiſanterie de ce monarque envers le général Ramin. Navires pruſſiens pris par les anglois. Détails ſur le voyage projeté par l'Empereur. Inquiétudes du Roi de Pruſſe à ce ſujet. Propos de ce prince au miniſtre de Hollande. Réſolution priſe par les états-généraux. Réflexions. Sentiment d'un officier hanovrien ſur le ſiége de Gibraltar.

Lettre XXII. *Page 342.*

Détails ſur le comte de Paradès. Trait d'énergie du marquis de Chatelard. Sévérité du Roi envers le Baron du Bourg. Disgrace ſingulière d'un colonel. Réflexions ſur les chambres des comptes. Diatribe contre M. Necker, comparé avec Law. Réflexions ſur

ſur ce directeur des finances. Moyens que le Roi pourroit employer pour rétablir ſes finances. Déſagrémens qu'éprouve M. de Sartine.

Lettre XXIV. *Page 359.*

Projet du comte de Maurepas pour ſe donner un ſucceſſeur. Miniſtère renouvelé par les nouvelliſtes. M. de Sartine chancele. Démarche des états-généraux près de la France. La Hollande ſe déclare pour une neutralité armée. Bruits ſur les opérations de la campagne. Le Roi d'Espagne eſt ſollicité de faire la paix. Lettre de M. le comte de Vergennes à M. de.... ſur les affaires de Hollande. Nouvelles reçues de l'Amérique.

Lettre XXV, *Page 373.*

Retraite de M. Bertin. Conduite de ce perſonnage pendant ſon miniſtère. Partage de ſes dépouilles. Effet funeſte des loteries & des emprunts. Combat entre l'eſcadre aux ordres de M. de la Motte-Piquet & pluſieurs vaiſſeaux anglois. L'arrivée du comte de Guichen aux Antilles déconcerte les projets des ennemis. Projets ſur Ste Lucie, dont l'exécution eſt reconnue impoſſible. Beau trait de M. de la Motte-Piquet. Nouveaux préparatifs des espagnols contre Gibraltar. Lettre du général Elliot à un de ſes amis.

FIN de la TABLE.

LETTRE I.

De Berlin, *le 9 Décembre, 1779.*

Du Comte de.... à M. de...

Voila donc votre campagne finie, Monſieur! ſans qu'il en ſoit réſulté, à mon avis, de grands avantages pour votre nation, ni même de gloire pour vos armes. Votre vice-amiral comte d'Eſtaing eſt le ſeul qui ait fait quelque choſe; mais, entre nous ſoit dit, les îles dont il a fait la conquête valent-elles les fraix qu'elles vous ont coûtés. Je vous dirai, comme notre monarque : *Quand le vin eſt tiré, il faut le boire;* mais je trouve que vos miniſtres ont eu grand tort de vouloir faire boire du thé à bon marché aux américains ; ils auroient mieux fait de ne point ſe mêler de cette diſpute; il falloit les laiſſer vuider leur querelle avec la Grande-Brétagne & profiter de la circonſtance pour augmen-

ter votre commerce ; c'étoit ce que vous aviez de mieux à faire. Votre cabinet s'eſt lourdement trompé en imaginant que, par cette guerre, il diminueroit la puiſſance de l'Angleterre & qu'il s'attacheroit ces colonies qui ont fait divorce avec leur métropole. Vous voyez, malgré tout ce que vous faites pour les états-unis, combien peu ils ſont reconnoiſſans, & combien même ils font naître d'incidens pour empêcher la réuſſite des projets de vos généraux. Il faut bien peu connoître les hommes, pour croire à leur reconnoiſſance : D'ailleurs, ſoyez bien aſſuré que les américains ne ſont pas la dupe de cette conduite que vous tenez envers eux, & qu'ils ſont bien convaincus que votre intérêt ſeul vous a déterminés à embraſſer leur défenſe. Vous me parlez, dans pluſieurs de vos lettres, de l'aveuglement des anglois & de toutes les ſottiſes que font les miniſtres britanniques. En cela, permettez-moi de vous le dire, vous reſſemblez un peu au *boſſu* qui ſe moque du *boiteux*. Vos miniſtres ne ſont

 pas

pas plus ſages que ceux du cabinet de St. James, & peut-être moins encore. En voici la raiſon : leur conduite pourroit être excuſable, s'ils avoient trouvé dans le tréſor de l'état des fonds ſuffiſans pour ſubvenir aux fraix de la guerre qu'ils ont fait entreprendre à votre monarque malgré lui ; mais ſans moyens quelconques, avec une dette paſſive de quatre milliards environ, un peuple accablé ſous le poids des impoſitions qu'on n'a pu alléger après une paix de quinze ans ; c'eſt dans un pareil état de détreſſe que vous vous engagez dans une guerre ruineuſe & injuſte, qui prépare à votre ſouverain & à la nation des maux que je regarde comme irréparables.

Votre directeur des finances employe tous les moyens poſſibles pour fournir de l'argent, qu'il emprunte à neuf & dix pour cent. Comme il fait le ſervice ſans mettre d'impôt ſur le peuple, il s'en eſt rendu l'idole. Cette multitude imbécille ne ſait pas que ces emprunts augmentent la dette paſſive de l'état, &

qu'à la paix toutes les impoſitions exiſtantes, loin d'être diminuées, devront être perpétuées & même augmentées ; car s'il exiſte dans ce moment un déficit entre la recette & la dépenſe, il ne peut que s'accroître par les intérêts qu'il faut payer pour tous les emprunts ſucceſſifs qu'on a faits. J'ai la plus haute opinion des talens & de l'honnêteté de votre miniſtre des finances ; mais je ne le crois pas un Dieu, & il faudroit qu'il le fût pour pouvoir fournir à toutes les dépenſes que la guerre actuelle néceſſite, & parvenir encore, ainſi qu'il le promet, à égaliſer la recette avec la dépenſe & même augmenter cette premiere, ſans mettre d'impoſitions. D'après l'idée que j'ai de l'état de vos finances, cela me paroit impoſſible.

De deux maux, il faut toujours choiſir le moins grand ; la voie de l'impoſition eſt, à mon avis, préférable à celle des emprunts ; & quoiqu'en diſe votre directeur, il faudra qu'il en vienne là, ou cette dette paſſive de l'état augmentera

tera graduellement, & il ne ſera plus tems de recourir à la voie de l'impôt qu'on aura trop différée. Comment M. Necker peut-il eſpérer & même croire que les réformes qu'il fait & qu'il ſe propoſe de faire, puiſſent parer à une dette auſſi énorme que celle de quatre milliards, ſans y comprendre la totalité des emprunts qu'il a déja faits & qui, d'après les papiers-publics, ſe montent à près de trois cens millions? Je ne peux me perſuader que votre monarque ſoit inſtruit de la véritable ſituation de ſes finances; ſon honnêteté & la droiture de ſon cœur ſe refuſeroient certainement aux opérations qui ſe font, & il ne s'y prêteroit pas.

Comparez la conduite des anglois avec la vôtre: leurs finances ne ſont pas dans un meilleur état que celles de la France; cette nation jouit, malgré cela, d'un très grand crédit. Ses miniſtres pourroient, à l'exemple des vôtres, recourir aux emprunts; ils ne le font pas, ils préfèrent de mettre des taxes ſur le

peuple. A la paix, une partie de ces nouvelles impoſitions ceſſeront, & le commerce fournira des moyens pour liquider la dette de la nation, comme cela eſt d'uſage en tems de paix. Rien ne m'amuſe plus que ces débats parlementaires de la Grande-Brétagne; il eſt heureux pour les anglois qu'il ſe trouve parmi leurs repréſentans des hommes aſſez ſages pour ne s'occuper que de la choſe publique, ſans avoir égard à toutes ces motions, qui auroient été fondées avant la guerre, mais qui ne le ſont plus dans un moment où il s'agit de déployer toutes ſes forces contre deux ennemis puiſſans qui voudroient anéantir l'empire britannique.

Il me paroit au reſte que l'exemple du paſſé ne vous a pas corrigés. Lors de la guerre de ſept ans, il régna dans vos armées une déprédation horrible. D'après ce que vous m'écrivez, la même choſe exiſte encore aujourd'hui; le bois de conſtruction que vous vend notre monraque vous revient fort cher

avant

avant qu'il ſoit arrivé dans vos ports. Voila ce qu'il en coûte, lorsqu'on veut avoir une marine royale, être en même tems puiſſance de terre & de mer, & qu'on choiſit pour miniſtre de la marine un homme qui a exercé la police pendant nombre d'années & qui n'a pas les premières notions du département qu'on lui confie. L'exemple de ce protégé de la marquiſe de Pompadour (je veux parler de Berrier) auroit cependant dû vous tenir en garde contre un pareil choix.

Le projet remis à votre Mr. de Sartine pour attaquer les anglois aux Antilles, m'a paru aſſez bien vu; mais il falloit un autre miniſtre que celui que vous avez, pour le mettre à exécution... Il ſeroit auſſi néceſſaire que votre monarque fût maître abſolu chez lui, comme le nôtre, & que les femmes n'euſſent pas autant d'influence qu'elles en ont dans les affaires; ce ſont elles qui nomment les miniſtres, les généraux d'armée, les évêques &c. &c. Je me

ſouviens, lorsque j'étois à Paris, d'avoir été ſouvent chez une jolie femme de la cour, qui avoit tous les matins une liſte des places vacantes dans tous les départemens, des déplacemens d'ambaſſadeurs ou miniſtres du ſecond rang. L'évêque D*** lui confioit la feuille des bénéfices; elle nommoit éventuellement à toutes ces places; elle s'amuſoit quelquefois à faire des choix biſarres...., Vous faites parade, Meſſieurs les françois! de cette loi ſalique qui exclut le beau-ſexe de la ſucceſſion au trône; cette loi, tirée de je ne ſais où, me paroit en contrariété avec votre conduite; car ſi les femmes ne regnent pas chez vous de droit, elles y regnent de fait. Cette dévote & adroite Maintenon s'aſſit ſur le trône à côté de votre Louis XIV dit le Grand... Une Poiſſon & une l'Ange en firent autant ſous Louis XV. C'eſt actuellement, m'aſſure-t-on, la comteſſe de Maurepas, aidée de l'abbé de... qui dirige tout. A mon avis, vous devriez renoncer à votre loi ſalique & eſſayer de vous laiſſer gouverner par une femme.

me. Rappelez-vous ces ſouveraines qui ont illuſtré leur regne, en Portugal, en Angleterre & en Ruſſie. Marie-Thérése, votre belle-mere, a montré qu'elle étoit digne du trône que vous lui avez disputé. Comme votre pays eſt celui des révolutions les plus ſingulières & les plus inattendues, j'espere encore voir s'opérer celle dont je vous parle, ſi votre Reine ne donne point d'héritier au trône & qu'elle ne faſſe que des filles.

J'ai occaſion de voir ſouvent le miniſtre d'Angleterre en ſociété; nous parlons toujours guerre enſemble. Je m'amuſe à le tracaſſer ſur celle qui ſe fait entre ſa nation & la vôtre. Il m'aſſure que, dans la campagne prochaine, la Grande-Brétagne va déployer toutes ſes forces maritimes contre vous & l'Eſpagne, & qu'il compte ſur les plus grands ſuccès. Je lui ai demandé s'il croyoit qu'on réuſſiroit à ramener les américains au ſein de la mere-patrie. Il m'a répondu que non. *Nous ſerons obligés*, a-t-il continué, *de reconnoître leur indépen-*

dance ; nous ne voulons actuellement que faire repentir la France de s'être mêlée de notre querelle avec les colonies, & nous ne continuons la guerre que pour l'épuiſer ainſi que ſon alliée l'Eſpagne qui va engloutir des tréſors devant la fortereſſe de Gibraltar, ſans réuſſir pour cela à la prendre. Nous ſavons que nos ennemis ont preſque épuiſé toutes leurs reſſources, & que la nation commence à ſe laſſer des emprunts ; on ſera obligé à la fin d'en venir aux impoſitions. Ce ſera alors le moment de criſe, & celui où l'on nous fera des propoſitions de paix, que nous accepterons telles quelles puiſſent être ; elles ne ſeront jamais honteuſes pour nous ; on ſe rendra de part & d'autre ce qu'on s'eſt pris, & ce ſera après à nous à prendre dans le ſecret toutes nos meſures pour pouvoir tirer une vengeance complette de notre rivale. Nos miniſtres ont fait une grande faute de ne pas s'aſſurer de quelques alliés ſur le continent, qui dès le moment de notre rupture avec la France, l'auroient obligée de tenir des armées de terre ſur pied, comme cela eſt arrivé à la guerre de ſept ans ; c'eſt à cette diverſion que nous dumes nos ſuccès. Mais la faute eſt faite,

nous

nous ne devons nous occuper que des moyens de la réparer. Dans le moment, la poſſibilite nous manque; il faut attendre une occaſion favorable, & elle ne tardera pas de ſe préſenter. La politique actuelle du cabinet de Verſailles ne poſe point ſur une baſe ſolide; elle varie à chaque inſtant; le comte de Vergennes ne veut pas ſe départir de ſes principes aſiatiques qui ne ſont point admiſſibles dans notre europe, malgré tout ce qu'en diſent ſes admirateurs. Les petits ſuccès qu'il a eus juſqu'à préſent, il ne les doit qu'aux lourdes fautes que nous avons faites. Les foibles avantages que nous avons remportés dans cette campagne ne peuvent entrer en compenſation avec les différens revers que nous avons éprouvés: en outre des isles de St. Vincent & de la Grénade que nous avons perdues, la priſe du Senégal & des forts St. James & Benſe ſur les rivieres de Gambie & de Sierra-Leona, a eu les conſéquences les plus fâcheuſes pour notre commerce d'Afrique. Je ſuis impatient d'aprendre ce qui ſe ſera paſſe dans l'Amérique ſeptentrionale entre le comte d'Eſtaing & l'amiral Byron. J'eſpere, ſi nos armes n'ont pas été victorieuſes, que les vents

de

de l'équinoxe nous auront été favorables & qu'ils auront cauſé quelques dommages à nos ennemis, qui ne ſont pas auſſi familiers que nous avec les Dieux Eole & Neptune.

Vous voyez, Monſieur! que vos ennemis comptent un peu ſur la protection des Dieux; mais ces anglois ſont des impies de préférer Eole & Neptune à *St. Nicolas* & *St. Jean Népomucene*, qui ſont aujourd'hui des ſaints fort en vogue & invoqués par tous les marins.

Notre monarque, comme vous ſavez, voit tout par ſes yeux, lit tout & donne audience à tous ſes ſujets indifféremment. Un meunier & une meuniere ſont venus réclamer ſa juſtice & ſe plaindre à lui d'un jugement rendu par la régence de Cruſtrin contre eux, dans lequel ils avoient été les victimes de ceux contre lesquels ils plaidoient, par la ſeule raiſon que ces derniers étoient de grands ſeigneurs &c. S. M. accueillit leurs plaintes; Elle envoya quelqu'un ſur les lieux pour vérifier le fait; ce qui ſe fit, dit-on, un peu militairement; & ſur

le

le rapport fait à S. M. trois conſeillers de la régence de Cruſtrin ont été mis aux arrêts, le préſident a eu ordre de donner ſa démiſſion & le chancelier de Furſt ſe trouve enveloppé dans cette disgrace. Le Roi lui a donné pour ſucceſſeur, M. de Carmer, miniſtre d'état & préſident en chef des trois régences en Silézie. Ce dernier eſt un homme de mérite & fait pour le poſte important qu'il occupe; mais on aſſure que l'ex-grand-chancelier de Furſt ne mérite pas la disgrace qu'il éprouve, qui n'a été occaſionnée que par une intrigue de cour ſur laquelle je ne peux encore vous inſtruire. Toute la cour plaint ce chef de juſtice; la princeſſe douairière de Pruſſe ſur-tout, qui en faiſoit un cas particulier, ainſi que le Prince-Royal ſon auguſte fils. Perſonne n'a oſé parler en ſa faveur, notre monarque a trop d'humeur dans ce moment; il s'occupe ſérieuſement de cette affaire, qui n'eſt pas encore finie. J'en ai parlé à notre Baron de Zedlitz, miniſtre d'état & de juſtice, qui eſt un homme integre; il

m'a

m'a assuré que le Roi avoit été trompé par le rapport du meunier, & que si ce procès venoit à sa connoissance, il se proposoit de dire au Roi la vérité. Toute la ville est occupée de cet événement; c'est la premiere fois, depuis que le monarque est sur le trône, qu'il a renvoyé un ministre avec autant d'éclat.

On s'attendoit depuis quelque tems à cet événement. Le Roi, à son retour de l'armée, sut que le grand-chancelier de Furst s'étoit mêlé de quelques affaires étrangères à son département; il le manda à Potsdam, & lui dit: *Il m'est revenu, Monsieur de Furst, quelques plaintes sur différentes cours de justice. Je crois qu'il y a un peu de négligence de votre part. J'imagine qu'il seroit à propos que vous fissiez une tournée pour voir ce qui se passe & m'en rendre compte; cela vaudroit mieux que de vous mêler de choses qui sont étrangères à la place que je vous ai confiée.*

Le grand-chancelier partit pour obéir aux ordres du Roi, & c'est pendant son absence que sa perte fut résolue. On

assure

assure que S. M. veut tenir elle-même le protocole dans l'affaire de ce meunier. Adieu; Monsieur! Que d'occupation auroit votre monarque s'il vouloit voir tout par ses yeux, comme le nôtre!

LETTRE II.

De Versailles, *le 30 Décembre 1779.*

De Mr. de.... au Comte de....

Enfin, mon cher Comte! nous venons de recevoir un petit échec de la part des anglois. Je vous ai dit dans ma dernière que je vous manderois des nouvelles de l'Amérique; je vais m'aquiter de ma promesse. Nous n'étions pas sans inquiétude sur le sort de notre comte d'Estaing; des lettres de Bilbao & des Antilles nous avoient rassurés à son égard, lorsqu'un courier depêché de Brest à M. de Sartine, apporta la nouvelle de l'arrivée de cet amiral dans ce port, avec le seul vaisseau *le Languedoc*. En quittant l'Amérique, il avoit renvoyé

aux

aux Antilles treize vaiſſeaux de ſon escadre, ſous les ordres du comte de Graſſe ; il revenoit avec ſa diviſion, lorsqu'il fut ſéparé d'elle par un coup de vent des plus violens. Voici en raccourci ce que ce Vice-amiral a fait depuis la priſe de la Grénade & le combat naval qui eut lieu contre l'amiral Byron.

Le comte d'Eſtaing ne reſta au mouillage dans la baye de St. George qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour ſe réparer. Dès qu'il put remettre en mer, il fut préſenter de nouveau le combat à l'amiral Byron devant l'île de St. Chriſtophe; ce dernier ne jugea pas à propos de l'accepter; il n'étoit pas poſſible de l'y forcer à cauſe de la poſition qu'il avoit priſe dans la rade de Baſſe-Terre. Notre amiral ne voulant pas reſter oiſif, partit pour St. Domingue avec les bâtimens marchands des îles ſous-le vent qu'il réunit à ceux de cette colonie pour n'en former qu'un ſeul convoi qu'il envoya en France ſous escorte. (Voyez

ma

ma lettre du 20 Octobre dernier). Les papiers-publics vous auront inſtruit du malheur qui arriva à ce convoi, qui fut diſperſé par une tempête affreuſe le 17 de Septembre; pluſieurs bâtimens périrent, corps & biens; les autres furent pris aux attérages d'europe ou à leur retour aux Antilles. Ce fut une perte conſidérable pour le commerce, & on peut en attribuer la faute à notre miniſtre-marin & à ſes ſous-ordres; leur ignorance eſt la cauſe de ce déſaſtre; s'ils avoient les premieres notions de la marine, ils ſauroient que la ſaiſon des équinoxes eſt toujours fatale dans ces parages. Le comte d'Eſtaing qui, comme je vous l'ai écrit dans le tems, avoit quitté la flotte marchande à une certaine hauteur, fit voile pour la Georgie, où il arriva le 2 Septembre. Il reçut, à ſon mouillage, un coup de vent horrible, qui cauſa beaucoup de dommage à ſes vaiſſeaux dont la plûpart furent déſemparés; cinq eurent leur gouvernail emporté ou briſé. Cet accident fut une des principales cauſes

du peu de ſuccès de l'expédition de notre Vice-amiral, qui ne put débarquer les troupes qu'il avoit à bord qu'après avoir réparé ſes dommages, ce qui retarda de quelques jours les opérations qu'il méditoit.

Vous vous rappelerez qu'au mois de Décembre dernier le général Prévôt s'étoit emparé de Savannah, tandis qu'un autre corps de troupes angloiſes en avoit fait autant de la Georgie & que le Lord Camphell avoit occupé Charles-Town. Le général ſusdit, aſſuré que les américains ne pourroient rien entreprendre de ces côtés, s'étoit retiré à l'île St. Jean, poſte qui lui aſſuroit les moyens de conſerver la communication avec la Georgie, que Lincoln avoit eſſayé de lui couper. Il étoit dans la plus grande ſécurité, lorsqu'il eut avis de l'apparition de nos troupes & de notre escadre. Des forces auſſi conſidérables lui en impoſèrent; voyant qu'il ne pourroit réſiſter à l'attaque qu'il alloit eſſuyer, il fit replier ſur le champ tous ſes poſtes extérieurs, il détruiſit les batteries qu'il

avoit

avoit établies ſur l'île de Tibée, fit enclouer les canons qu'il ne put pas emporter, & transporter toutes les munitions de guerre & autres à Savannah. Pluſieurs vaiſſeaux de guerre qui étoient venus ſe réfugier dans la rivière, furent démontés de leur artillerie, & les équipages furent occupés à conſtruire de nouveaux retranchemens pour mettre cette ville en état de défenſe. Ces travaux étoient à peine achevés que le comte d'Eſtaing parut devant la place, qu'il ſomma de ſe rendre. Le général Prévôt demanda vingt-quatre heures pour donner ſa réponſe; le comte d'Estaing, qui ſe croyoit aſſuré du ſuccès, les lui accorda: C'eſt une faute qu'on peut lui reprocher & qui ſauva la place. Dans cet intervalle de tems, le général Prévôt trouva le moyen d'introduire dans la ville un renfort de mille hommes de troupes angloiſes aguéries. Sa réponſe alors fut qu'il étoit réſolu de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité. Il fallut ainſi faire le ſiege dans les regles. Nos troupes réunies à celles qu'a-

voit amené le général Lincoln, formoient cinq mille ſix cens hommes. Le général Prévôt avoit pour défendre la place trois mille hommes de troupes angloiſes, quatre mille negres & environ cent ſauvages chéroquois. On voit que les aſſiégés étoient bien ſupérieurs en nombre aux aſſiégeans. Malgré cela, le ſiege fut réſolu par le comte d'Eſtaing de concert avec le général américain ; quoiqu'on manquât de chariots & autres choſes néceſſaires pour cette entrepriſe, on y pourvut comme on put. Après qu'on eut fait toutes les diſpoſitions, placé les batteries & mortiers, le feu s'ouvrit le 4 Septembre ; on le continua pluſieurs jours ſans effet. La ſaiſon étant déja un peu avancée, notre armée navale qui étoit devant Savannah à l'embouchure de la rivière, eſſuya des coups de vent violens. Quelques officiers firent à ce ſujet des repréſentations au Vice-amiral, qui en ſentit toute la ſolidité ; il ne pouvoit cependant ſe réſoudre à s'en retourner comme il étoit venu en levant honteuſement le ſiege de

la capitale de la Georgie; il ne lui restoit d'autre moyen que celui de tenter un assaut. Après s'être assuré de la bonne volonté de ses troupes, il se décida pour ce dernier parti. Un habitant du pays lui enseigna un chemin creux & marécageux qui conduisoit à couvert jusqu'à la distance d'environ deux cens pieds des principaux retranchemens & même plus près encore à certains endroits. Le général Prévôt, qui ne croyoit pas qu'il fût possible d'approcher de la place par ce chemin qu'il jugeoit impraticable, avoit négligé de le faire garder, & il faillit à en être la dupe; ce fut de ce côté que notre général résolut de former l'attaque principale, qu'il conduisit lui-même, marchant à la tête de sa troupe; elle fut des plus vigoureuses; ceux qui occupoient les retranchemens se défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Les américains qui combattoient avec nous firent des prodiges de valeur, ils plantèrent deux drapeaux sur les retranchemens de l'ennemi; mais le feu de l'artillerie des anglois étoit si

vif & ſi bien dirigé qu'il prenoit les aſſaillans en flanc, de front & à revers & ne leur permit point de pouvoir s'établir ſur aucun point. Environ 700 hommes des nôtres & 400 américains furent tués ou mis hors de combat. Cet échec qui diminuoit notre petite armée combinée d'un cinquieme, força le Vice-amiral de faire retraite. Le général Prévôt, content de ſon ſuccès, ne quitta point ſes retranchemens pour nous pourſuivre & nous laiſſa nous retirer tranquillement. Les américains retournèrent dans la Caroline du Sud, & les françois à leurs vaiſſeaux. Dans cette malheureuſe expédition, nous eumes quarante-cinq officiers bleſſés & quinze tués. Le comte d'Eſtaing, Mrs. de Fontange, de Bethiſy & le colonel Steding furent du nombre des premiers.

On reproche à notre général d'avoir agi un peu légèrement dans cette affaire; il auroit dû, dit-on, prévenir d'avance les américains des projets qu'il avoit; alors ces derniers auroient eu le

tems de faire toutes les diſpoſitions propres à aſſurer le ſuccès de cette expédition, qui n'a manqué que par le défaut de meſures & l'impoſſibilité de mettre dans l'exécution toute la célérité néceſſaire. Le comte d'Eſtaing répond que s'il avoit donné avis d'avance de ſes projets, on n'auroit pas manqué d'en inſtruire le général Prévôt, & que c'eſt la raiſon pour laquelle il a gardé le ſilence. Il fut au reſte trompé dans ſon attente, & ce fut un peu de ſa faute; s'il eut bruſqué l'expédition en arrivant, & qu'il n'eut pas accordé les vingt-quatre heures que lui demanda le général Prévôt, ce qui lui donna le tems de recevoir un renfort conſidérable, c'en étoit fait de Savannah. Notre Vice-amiral, abuſé par les rapports qu'on lui fit, ne s'attendoit pas à la réſiſtance qu'il éprouva de la part des troupes angloiſes. Cependant, malgré le peu de ſuccès de cette expédition, l'arrivée inattendue des françois ſur les côtes de la Georgie en impoſa à nos ennemis & ſuſpendit leurs projets hoſtiles contre les

provinces méridonales. Le plus grand ennemi des américains, le général Clinton, ſurpris & allarmé de l'arrivée du comte d'Eſtaing, donna ſur le champ les ordres pour faire replier les poſtes qu'il avoit établis dans le New-Jerſey. Rhode-Island fut évacué avec tant de précipitation, que la garniſon oublia de détruire les fortifications de New-Port & d'emmener la groſſe artillerie qui s'y trouvoit ; elle laiſſa auſſi une grande quantité de munitions de guerre de toute eſpèce, dont nos alliés les américains s'emparèrent. Dès qu'ils eurent pris poſſeſſion de New-Port, ils y arborèrent le pavillon britannique. Cette ruſe attira dans le port pluſieurs bâtimens anglois qui croyoient que cette place appartenoit toujours aux Royaliſtes. Un de ces navires, nommés *le Polly*, avoit à ſon bord trois caiſſes de papier-monnoye du congrès, qui étoit contre-fait, pour la ſomme de cinq cens ſoixante-mille Dallards, qui font environ trois millions de nos livres. Ce fut une découverte très importante pour les américains ;

ricains ; elle les avertiſſoit de ſe tenir ſur leurs gardes pour empêcher la circulation du faux papier que leurs ennemis vouloient introduire dans le pays.

Si nos ſuccès dans cette campagne n'ont pas été fort brillans, ceux de nos ennemis, mon cher Comte! ne l'ont pas été davantage. Vous conviendrez que nous avons fort à faire de défendre en même tems nos poſſeſſions d'outre-mer & celles des américains. La marine naiſſante de ces derniers a été détruite par le commodore Collier; nos alliés ne ſont pas en état de réparer cet échec; les dépenſes que cette guerre leur coûte déja, excédent de beaucoup les contributions que les treize états-unis doivent payer; nous devons y ſuppléer par des avances conſidérables que nous leur faiſons; nous empruntons nous-mêmes, nous épuiſons nos reſſources pour ſoutenir cette guerre, & je crains bien que nous ne finiſſions par devenir inſolvables. Voila les avantages que nous retirerons de cette indépendance de l'Amé-

rique & de l'honneur frivole d'avoir tenté d'abaiſſer la Grande-Bretagne, à quoi nous ne réuſſirons pas, quoiqu'en diſe M. le comte de Vergennes & ſes partiſans. Souvenez-vous, mon cher Comte! de ce que je vous dis.

Les miniſtres anglois, pour diſpoſer la nation à payer les ſubſides que la campagne prochaine néceſſitera, n'ont pas manqué de faire annoncer la levée du ſiége de Savannah par une décharge générale des canons de la Tour de Londres & du Parc de St. James. On fit publier en même tems dans la gazette de la cour la priſe de St. Fernando-d'Omoa dans la baye d'Honduras. Mais ce qu'il y a de plus plaiſant, c'eſt qu'au moment où le miniſtère britannique reçut la nouvelle de cette conquête, elle étoit déja rentrée ſous la domination eſpagnole. Voila comme on trompe les peuples; les miniſtres anglois, ſans ces petits ſuccès, qui dans le fait n'en ſont point, n'auroient pas eu beau jeu contre le parti de l'oppoſition, qui depuis peu s'étoit renforcé par celui

lui de Schelburne & de Rockingham. Mais l'adreſſe du Lord North à faire valoir les avantages remportés dans la baye d'Honduras & la levée du ſiége de Savannah, a ranimé le courage de la nation, qui paroit réſolue de faire les plus grands efforts pour la campagne prochaine, d'après les promeſſes que lui ont fait ſes miniſtres que les armes britanniques auroient le plus grand ſuccès.

Ce qui m'amuſe le plus, c'eſt la perſuaſion où ſont les anglois que nos finances ſont dans le meilleur état & que nous regorgeons d'argent. Je vais vous dire ce qui a donné lieu à cette bonne opinion que nos rivaux ont de nous : Lors du dernier emprunt qu'a fait notre directeur des finances, on s'eſt preſque battu pour faire recevoir ſon argent. Les banquiers afiliés aux opérations de M. Necker & qui y trouvent leurs intérêts, n'ont pas manqué d'informer leurs correſpondans à Londres & ailleurs, mais ils n'ont pas ajouté que ces emprunts viagers & ſi multi-

pliés

pliés augmentent d'une manière énorme la dette paſſive de l'état, & qu'il ſeroit plus ſage d'impoſer le peuple pour ſubvenir aux fraix de la guerre, puisqu'à la paix il ſeroit poſſible de le ſoulager en ſuprimant les nouvelles impoſitions & préparant par une ſage économie les moyens d'alléger les anciennes.

Le peuple, qui ne juge que d'après ſon intérêt particulier, regarde le directeur des finances comme un être ſurnaturel, par la raiſon qu'il ne lui demande rien. Tous ces beaux préambules d'édits ſont de la poudre qu'on jette aux yeux du vulgaire, mais qui ne fait qu'éclaircir ceux des ſages obſervateurs, qui ſuivent toutes les opérations & ne ſe laiſſent pas éblouir par les apparences. Je vous obſerverai en outre que l'adminiſtration de nos finances eſt ſi compliquée, qu'il n'eſt pas aiſé d'avoir une balance exacte de la recette & de la dépenſe. Un adminiſtrateur adroit peut enfler à ſon gré l'avoir, & prouver qu'il a diminué la dette de l'état,

lors-

lorsqu'il l'aura au contraire augmentée de pluſieurs millions. Je ſuis lié d'amitié avec quelqu'un qui ſuit de près la conduite miniſtérielle du directeur, & qui note toutes les fauſſes opérations qu'il fait; il ſe propoſe de les mettre au jour lorsque les eſprits ſeront un peu revenus de leur enthouſiasme; mais dans ce moment on courroit risque d'être lapid, ſi on oſoit critiquer l'homme tout-puiſſant qui eſt au timon des affaires.

Lord Richmond, dans une motion qu'il a faite à la chambre des communes, la fit précéder d'un discours dans lequel il comparoit l'épuiſement des finances de la Grande-Brétagne à l'état floriſſant dans lequel ſe trouvoient les nôtres. *Que nos rivaux ſont heureux*, s'écria-t-il avec enthouſiasme, *d'avoir un miniſtre qui par ſon eſprit d'ordre & d'économie, a trouvé le moyen de ſoutenir le crédit de l'état & de fournir aux fraix de la guerre ſans mettre d'impoſitions, tandis que nous ſommes accablés ſous le poids des charges & des dettes!* Je vous avoue qu'on ne peut que rire ſur ces doléances des

anglois,

anglois, dont la ſituation n'eſt pas auſſi allarmante qu'ils ſe plaiſent à la repréſenter. Nos ſuccès ſur eux n'ont pas été jusqu'àpréſent aſſez importans pour qu'on puiſſe croire au déſeſpoir du Lord Richmond. Les efforts que fait la Grande-Bretagne pour la campagne prochaine n'annoncent rien moins qu'un épuiſement total, & je crains bien que nous ou nos alliés ne recevions quelqu'échec ſur mer qui ſoit auſſi funeſte à notre puiſſance qu'à notre gloire. En attendant l'événement, je vais vous dire ſuccinctement la réception qu'on a faite à notre comte d'Eſtaing, à ſon arrivée en France. A ſon départ de Breſt, ſa voiture fut couverte de fleurs & de lauriers; ſur l'impériale on attacha une couronne; partout où il a paſſé, il a reçu les honneurs dus à ſa bravoure; s'il n'a pas été plus heureux, il méritoit de l'être Il eſt arrivé ici le 22 au matin; il eſt descendu de voiture chez le miniſtre de la marine, où il a dîné. Il s'eſt rendu enſuite près du comte de Maurepas, où le Roi l'eſt venu voir. D'après

le

ſe compte que notre Vice-amiral a rendu de ſon expédition contre Savannah, il paroit qu'il auroit réuſſi, s'il n'avoit pas été trahi par un officier américain, qui donna avis, quelques heures avant l'attaque, au général Prévôt du projet du comte d'Eſtaing. Suivant le rapport même des officiers qui étoient ſous ſes ordres, le ſuccès en étoit infallible, ſans cette trahiſon. Notre général s'eſt conduit avec la plus grande bravoure; malgré les deux bleſſures qu'il reçut, il reſta toujours expoſé au feu de l'ennemi. Si le général Lincoln avoit empêché, comme il le pouvoit, les mille hommes qui étoient dans l'île de Beaufort de ſe jetter dans la place aſſiégée, elle eut été emportée. Le Roi a dit les choſes les plus flatteuſes au Vice-amiral & lui a recommandé d'avoir le plus grand ſoin de ſa ſanté. La bleſſure que notre général a reçue à la jambe étoit aſſez grave, mais celle qu'il a au bras eſt peu dangereuſe.

M. de Sartine fait tout ce qu'il peut pour diminuer la gloire que s'eſt acquis le

le comte d'Eſtaing dans cette campagne; tout en faiſant l'éloge de ſon courage, il y ajoute toujours un *Si...* ou un *Mais...*; On ſait ce que veulent dire ces réticences; on appele cela nuire à quelqu'un avec adreſſe. On aſſure ici que le comte d'Eſtaing ne ſera plus employé. *Les intéreſſés dans les affaires du Roi & dans les fournitures de la marine* ſont fâchés qu'aucun de nos vaiſſeaux n'ait été pris ou coulé bas. Ils diſent qu'il n'y a rien à gagner pour eux dans cette guerre..... Le directeur des finances n'eſt pas de cet avis; il trouve au contraire qu'elle coûte beaucoup plus qu'elle ne devroit. Il continue d'être mal avec le miniſtre de la marine; ce dernier commence à perdre de ſon crédit. Les médecins de la cour (je veux dire les courtiſans) lui donnent encore une année de vie au plus, & je crois qu'ils ont raiſon.

Nous recevons l'avis de Londres que l'amiral Rodney doit escorter un convoi conſidérable, deſtiné à ravitailler Gibraltar, & qu'il a promis de s'aquiter de ſa miſſion en dépit de ceux qui gardent le

paſſage

paſſage du détroit. Voila déja quatre mois que les eſpagnols tirent leur poudre aux moineaux devant la fortereſſe qu'ils aſſiégent. Le général Elliot ſe plaint, dit-on, que les caſtillans gâtent ſa chaſſe & que depuis qu'ils ſont dans les environs, il n'eſt plus poſſible d'avoir du gibier....

Adieu, mon cher Comte! Recevez mes ſouhaits du nouvel-an & croyez-moi pour toujours votre très dévoué &c.

LETTRE III.

VERSAILLES, *le 15 Janvier* 1780.

Du même, au même.

Je vous ai parlé dans mon avant-dernière, mon cher Comte! du mémoire de M. de Beaumarchais qui fait tant de bruit, & vous ai envoyé copie des lettres écrites par les ducs de Choiſeul & de Praslin à M. de Vergennes, dans leſquelles ils demandoient la ſupreſſion de cet écrit. Il paroitra toujours éton-

nant à l'étranger que des gens en place ſe permettent de pareils écarts & qu'ils obligent le Roi de déſaprouver leur conduite. On ne peut ſe diſſimuler que M. de Vergennes n'ait autoriſé cet écrit ; & ſi les deux ex-miniſtres euſſent gardé le ſilence, toute l'europe auroit été perſuadée qu'ils avoient acquiescé à la condition honteuſe de laiſſer ſtipuler le nombre de vaiſſeaux que la France auroit pu avoir dans ſes ports. On vouloit en outre faire croire à la nation que la marine n'avoit été régénerée que ſous les miniſtres actuels, tandis que la plus grande partie des vaiſſeaux exiſtans dans ce moment, datent encore de l'ancienne adminiſtration des Choiſeul. Ces derniers ont obtenu, comme je vous l'ai dit, la ſatisfaction qu'ils demandoient. Le 19 du mois paſſé, eſt intervenu un arrêt du conſeil, conçu en ces termes :

„ Le Roi étant informé qu'il s'eſt „ répandu dans le public un imprimé „ ayant pour titre : *Obſervations ſur le mé-*

„ *moire*

„ *moire juſtificatif de la cour de Londres*, „ *par Pierre Auguſtin Caron de Beaumar-* „ *chais*; S. M. y auroit remarqué avec „ ſurpriſe, outre différentes aſſertions „ hazardées, & qualifications trop peu „ menagées, que l'auteur auroit établi „ en fait, *qu'il exiſtoit dans le traité de Pa-* „ *ris de 1763 une ſtipulation, ſoit publique,* „ *ſoit ſecrete qui limitoit le nombre des vaiſ-* „ *ſeaux que la France pourroit entretenir.* „ Cette aſſertion étant entièrement con- „ traire à la vérité & démentie tant „ par le traité, qui ne renferme aucun „ article ſecret, que par les actes qui „ l'ont précédé & ſuivi; S. M. auroit „ eſtimé que cet écrit a été publié & „ répandu en contravention aux regle- „ mens de la librairie. S. M. étant en „ ſon conſeil, de l'avis du garde-des „ ſceaux, a ordonné & ordonne que le „ dit imprimé ayant pour titre: *Obſer-* „ *vations &c. par Pierre-Auguſtin de Beau-* „ *marchais*, ſera & demeurera ſupprimé; „ a fait & fait défenſe Sa dite Majeſté „ à tous libraires, imprimeurs, colpor- „ teurs & autres, d'imprimer, vendre,

 „ diſtri-

„ distribuer & colporter le dit écrit. „ Enjoint à tous ceux qui en auront „ des exemplaires, de les rapporter „ dans quinzaine pour tout delai, au „ greffe du conseil pour y être suppri- „ més. Ordonne en outre Sa Majesté „ que le présent arrêt sera imprimé, „ publié & affiché partout où besoin se- „ ra. Enjoint au Sr. Lieutenant-de po- „ lice de tenir la main à l'exécution du „ présent arrêt. Fait au conseil d'état „ du Roi, Sa Majesté y étant; tenu à „ Versailles le 19 Décembre 1779".

(*Signé*) AMELOT.

Notre lieutenant - de police marin n'est pas content de cet arrêt, & il l'est encore moins des lettres écrites par les deux ex-ministres, qui prouvent qu'il n'est pas le restaurateur de notre marine, comme il voudroit le faire croire. On m'assure que les Choiseul auroient eu de la peine à obtenir une satisfaction, si la Reine ne s'en étoit pas mêlée; on craint si fort ici que le Duc ne rentre au timon des affaires, qu'on em-

 ploye

ploye tous les moyens pour le mettre mal dans l'eſprit du Roi.

Attendons, mon cher Comte! les ſuites du beau ſyſtême politique qu'on a adopté & de cette marche oblique qu'on prend dans toutes les affaires. En voila encore une qui ſe paſſe en Hollande, que je crains bien qui ne nous compromette ſingulièrement; elle eſt rélative à Paul Jones, dont je vous ai déja parlé. M. le comte de Berkenroode a reçu de la Haye la copie d'une lettre écrite par le Stadhouder, dans laquelle S. A. informe les états-généraux de ce qui s'eſt paſſé à cet égard.

S. A. S. ſe réfere dans cette lettre aux informations qu'elle a données précédemment à Leurs Hautes Puiſſances rélativement au changement ſurvenu à l'égard des deux priſes angloiſes avec leſquelles Paul Jones eſt entré au Texel; & pareillement aux ordres qu'elle avoit fait paſſer au Vice-amiral Reynſt pour l'inſtruire de cette affaire. Sur le compte que ce dernier lui a rendu, le

Stadhouder fait ſon rapport comme ſuit:

Dans une converſation que le Sr. Cottineau, capitaine françois, commandant actuellement le Séraphis, *eut avec le Vice-amiral Reynſt le 26 de Novembre dernier; il tâcha de le perſuader que lui & Paul Jones devoient toujours être conſidérés comme officiers françois, quoique ce dernier eut préféré de déployer le pavillon américain; qu'en preuve de ce qu'il avançoit, S. M. Très-Chrétienne leur avoit donné un lieutenant-colonel avec 150 hommes. C'étoit lui, ajoutoit-il, qui s'étoit rendu maître d'une des priſes angloiſes,* la Comteſſe de Scarborough, *& il avoit déclaré aux gens de l'équipage, lorſqu'ils ſe rendirent priſonniers de guerre, qu'ils l'étoient des françois. Le Vice-amiral aiant temoigné ſa ſurpriſe de ce qu'ils arboroient deux pavillons différens & qu'ils faiſoient uſage tantôt de l'un, tantôt de l'autre; le Sr. Cottineau répondit qu'il avoit reçu de M. Francklin à Paris la permiſſion de hiſſer auſſi le pavillon de l'Amérique ſeptentrionale; mais il ſe trouva embarraſſé pour juſtifier la variation dans l'uſage qu'il faiſoit du pavillon, ainſi que la con-*

duite

duite qu'il avoit tenue relativement à ces deux vaisseaux. Il soutint ne pas être sous les ordres de Paul Jones, quoique ce dernier prétende être commandant de tous les vaisseaux. Il en a coûté beaucoup de peines à l'amiral avant qu'il ait pu obtenir que les navires dont le commandement a été confié à des officiers de S. M. Très-Chrétienne, à la date déja du 8 Novembre, mais qui n'a été produit que le 23 du même mois, arborassent le pavillon françois; ce qui n'a eu lieu que le 7 du courant, & depuis ce tems le capitaine Cottineau s'est déclaré commandant des quatre vaisseaux françois, ne déployant aujourd'hui que pavillon & flamme françoise & donnant les coups de canon de Diane & de retraite. Une fois précédemment on avoit fait flotter sur les deux prises la flamme angloise & le pavillon de la même nation renversé, sans y en ajouter aucun autre, & l'on assura que cela s'étoit fait par ordre de M. l'ambassadeur de France. En attendant, le Vice-amiral Reinst n'a cessé de presser, autant qu'il lui a été possible, le départ des dits vaisseaux, particulièrement de celui commandé par Paul Jones; chaque fois on a fait de belles promesses; mais le départ

a toujours été éludé ſous différens prétextes, au point même qu'après un ſéjour de deux mois au Texel, on a ſeulement ſongé à réparer la frégate la Comteſſe de Scarborough, *dont le beaupré & un autre mat avoient été aſſez endommagés. Le ſeul vaiſſeau* l'Alliance, *préſentement ſous les ordres de Paul Jones, a tenté encore deux fois de mettre au large avec un vent favorable; mais à chaque fois il eſt rentré; le vent, diſoit-il, ſe trouvant contraire à la route qu'il devoit prendre. Juſqu'ici les circonſtances n'ont pas permis de l'obliger à partir.*

Dans cet état des choſes, informé qu'il étoit arrivé ici une commiſſion de la part de S. M. Très-Chrétienne pour le dit Paul Jones, nous avons cru devoir en prévenir le Vice-amiral Reynſt, en le chargeant de nous en procurer copie, ſi cela lui étoit poſſible, ſans employer cependant les voies de fait contre les vaiſſeaux dont les commandans exhiberoient une commiſſion du Roi de France. Mais ſuivant le dernier rapport du Vice-amiral, cette exhibition n'a pas encore eu lieu, & le dit Paul Jones continue de prétexter qu'il n'a point

d'ordre

d'ordre d'arborer ſon pavillon, & refuſe d'avouer en aucune manière qu'il ait une commiſſion de la part de la France, alléguant qu'il ne peut rien prendre ſur lui avant d'avoir reçu des ordres de M. Francklin. D'après ce qui ſe paſſe & pour éviter tout mal-entendu qui pourroit donner lieu à des réclamations ou à des plaintes, nous avons cru devoir donner les ordres néceſſaires, pour qu'au cas qu'il entrât au Texel quelques vaiſſeaux de guerre anglois, avant le départ de la ſuſdite eſcadre, actuellement françoiſe, l'on prévienne ou empêche efficacement toutes hoſtilités quelconques ſur le territoire de Vos Hautes Puiſſances, & que d'autre part il ne ſoit point accordé de protection aux vaiſſeaux appartenant à cette eſcadre, s'il arrivoit qu'elle fut attaquée en mer par les vaiſſeaux anglois ſtationés en croiſiere & qu'elle voulût ſe réfugier ſous le convoi ordonné par Vos Hautes Puiſſances pour le commerce de ce pays.

Le Stadhouder termine ſa lettre, en diſant que „ pour ne point anticiper ſur „ les délibérations des états-généraux „ au ſujet de tout ce qui s'eſt paſſé

„ dans cette affaire, il a cru devoir s'ab-
„ ſtenir de toutes réflexions quelcon-
„ ques, ſe bornant ſimplement à don-
„ ner à Leurs Hautes Puiſſances un dé-
„ tail exact, qui les mît en état de pren-
„ dre à cet égard les réſolutions que
„ l'intérêt & la dignité de la républi-
„ que rendront néceſſaires; S. A. S. ſe
„ flattant que la conduite qu'elle a te-
„ nue méritera l'approbation de L. H. P.

La république ſe trouve dans ce moment, comme on dit, entre deux feux: d'un côté l'Angleterre exige qu'on faſſe ſortir Paul Jones de la rade du Texel; de l'autre la France demande qu'il y reſte. Il eſt aiſé de voir que nous avons pour nous l'amirauté d'Amſterdam, & que notre ambaſſadeur, le duc de la Vauguyon, a plus de voix au chapitre que Sir Yorck. Ce dernier employe tous les moyens à la Haye pour diminuer notre influence, mais il n'y réuſſira pas; il fait tant de ſottiſes que nous avons l'aſſurance qu'avant la fin de l'année il y aura une rupture entre l'Angleterre

gleterre & la Hollande, & que cette dernière ſe déclarera en notre faveur.

Nous avons des avis de Londres dans leſquels on nous rend compte des rapports que fait l'ambaſſadeur britannique à la Haye; il dit que le ſeul moyen de s'aſſurer l'alliance de la Hollande, c'eſt de s'emparer de ſes navires marchands & de détruire ſa marine juſqu'à ce qu'elle ait renoncé à ſes liaiſons avec les françois. Je puis vous aſſurer que cette voie ne lui réuſſira pas, & qu'elle opérera même l'effet contraire. Dans les conjonctures actuelles, l'Angleterre n'eſt pas dans le cas de faire la loi; elle doit au contraire menager la Hollande, & le parti le plus ſage qu'elle ait à prendre, c'eſt de l'engager à garder la neutralité; mais il paroit que les miniſtres anglois ne veulent pas ſe départir du ſyſtême qu'ils ont adopté de s'attirer l'animadverſion de toutes les nations, & ils y réuſſiront parfaitement.

Le duc de la Vauguyon nous écrit que Paul Jones, après avoir envoyé quel-

quelques bateaux pêcheurs à la découverte pour voir s'il n'y avoit pas des anglois qui l'attendiſſent, a mis à la voile par un vent frais, montant la frégate américaine *l'Alliance;* que le même jour le contre-amiral de Byland avoit auſſi mis à la voile avec cinq vaiſſeaux de guerre, dont trois ſont deſtinés à croiſer dans la Méditerranée, & les deux autres doivent ſe rendre aux Indes occidentales pour y prendre des navires ſous leur escorte, & en protéger d'autres, partis avec eux & qui ont différentes deſtinations.

J'oubliois de vous dire que les eſpagnols ont été on ne peut pas plus maltraités par un coup de vent furieux, durant leur croiſière ſur les caps de Tréſalgar & Spartel; leurs vaiſſeaux ont été déſemparés au point de devoir tous rentrer dans le port de Cadix pour s'y réparer. Cela donne beau jeu à l'amiral Rodney pour ravitailler Gibraltar. Ce malheur arrivé à nos alliés eſt d'un mauvais augure pour le ſuccès de leur entrepriſe.

Voila

Voila enfin les anglois qui ſe ſont fait un ennemi de plus en attaquant un un convoi hollandois & les vaiſſeaux qui lui ſervoient d'escorte. Voici ce qu'on nous écrit à ce ſujet:

Le comte de Byland aiant reçu l'ordre de mettre à la voile pour escorter un convoi de navires marchands, partit du Texel vers la fin du mois dernier. Sur l'avis que reçut le chef d'eſcadre anglois Fielding, qu'une flotte hollandoiſe cotoyoit l'île de Wight, il mit d'abord à la voile de Spithead avec ſix vaiſſeaux de ligne, quelques frégates & chaloupes, & fit toute la diligence poſſible pour joindre cette flotte. Le chef d'escadre anglois envoya un officier au commandant hollandois pour lui faire une espèce de compliment & le prier en même tems de lui dire quelle étoit la deſtination de la flotte qu'il avoit ſous ſes ordres & de vouloir bien lui permettre de la viſiter. Le comte de Byland répondit à ce meſſage avec beaucoup d'honnêteté. *Vous direz*, répondit-il à l'officier, *à M. Fielding que les vaiſ-*

ſeaux

ſeaux de guerre que j'ai ſous mes ordres, ſont deſtinés pour les Indes occidentales; quant aux vaiſſeaux marchands, ils ſont pour différens ports de France — „ Peut-on ſavoir leur „ chargement, demanda l'officier? " — *Oui*, dit M. de Byland; *pluſieurs ont à bord du fer, du chanvre, mais point de bois de conſtruction ni de cordages. Je vous préviens au reſte, que d'après les ordres que j'ai, je n'en permettrai point la viſite.* L'officier fut rendre compte à M. Fielding de la réponſe qu'on lui avoit faite. Ce dernier fit dire à l'amiral hollandois qu'il le prioit de faire ſes réflexions & qu'il eſperoit qu'il penſeroit différemment le lendemain. Le 1er de ce mois, un officier fut envoyé de nouveau avec ordre de dire que, d'après les inſtructions qu'il avoit, il viſiteroit les bâtimens à tout hazard. Le comte de Byland répondit qu'à l'approche d'un bateau il tireroit deſſus. Vers les 10 heures du matin, le chef d'eſcadre Fielding détacha un bateau de chacun de ſes vaiſſeaux; auſſitôt l'amiral hollandois tira un coup de canon de ſon vaiſſeau; M. Fielding

en

en fit autant de ſon côté du vaiſſeau le *Namur* qu'il montoit; le comte de Byland y répondit de toute ſa bordée, à laquelle il fut ripoſté par toute celle du *Namur* & du *Vaillant*, autre vaiſſeau de guerre anglois. Comme la partie n'étoit pas égale, l'amiral hollandois baiſſa alors ſon pavillon, ainſi que le reſte de ſa flotte. Mr. Fielding fit prier le comte de Byland de le hiſſer de nouveau & de continuer ſa route, ajoûtant qu'il avoit rempli ſa miſſion en s'emparant de tous les navires marchands. — *Je ſuivrai le ſort de mon convoi*, répondit Mr. de Byland, *& l'accompagnerai partout où il ſera conduit. Quant à mon pavillon, je le hiſſerai de nouveau, ſi M. Fielding le requiert de moi par écrit.* Cette demande fut accordée: Alors la flotte hollandoiſe ſalua l'angloiſe de treize coups de canon, & elle reçut à ſon tour le ſalut de cette dernière. Les deux eſcadres firent enſuite route enſemble jusqu'à Spithead, où elles arrivèrent le 2 au ſoir. La flotte hollandoiſe étoit compoſée de quatre vaiſſeaux de guerre & dix-ſept bâtimens

mar-

marchands ; dix de ces derniers avoient trouvé le moyen de s'échapper pendant la nuit. Le cabinet de St. James a remis ſur le champ un détail de cette affaire à M. de Welderen, envoyé extraordinaire de Leurs Hautes Puiſſances pour qu'il en rende compte à ſes commettans. On ne ſait pas trop comment les anglois ſe tireront du pas dans lequel ils viennent de s'engager ; on aſſure que les vaiſſeaux-marchands dont ils ſe ſont emparé, ne contiennent aucuns des objets prohibés par les traités ; ceux qui avoient à leur bord des bois de conſtruction ſe ſont ſauvés. Le cabinet de St. James ne parviendra jamais à juſtifier la démarche hoſtile qu'il s'eſt permiſe contre une flotte marchande eſcortée par les vaiſſeaux de guerre d'une puiſſance neutre, qui n'a de compte à rendre à perſonne de ſa conduite. On dit que la bordée lâchée du vaiſſeau anglois *le Vaillant*, a tué quelques hommes de l'équipage des frégates ſous les ordres de l'amiral de Byland. Cette circonſtance eſt d'autant plus déſagréable que l'eſcadre an-

angloiſe a manqué ſon coup en laiſſant échapper les vaiſſeaux qui étoient réellement chargés de bois de conſtruction pour nous.

Le parti anglois miniſtériel fait le plus grand éloge de la conduite qui a été tenue envers les hollandois. Un écrit du jour contient le paragraphe ſuivant:

On ne peut ſe laſſer d'admirer le courage, la bonne-conduite, la modération, la prudence & la profonde politique de notre Commodore Fielding, qui a ſu concilier les intérêts de la nation avec le droit des gens, ſans mettre les hollandois dans le cas d'avoir à ſe plaindre de la Grande-Brétagne. Les égards dûs à leur pavillon ont été obſervés; on n'a fait que s'emparer des navires qu'on ſavoit appartenir à nos ennemis; ſi les marchandiſes qu'ils contiennent ne ſont pas du nombre des objets prohibés, on les rendra, ainſi que les vaiſſeaux, qui ſeront reconduits au méme endroit où ils ont été pris.

Mais rendra-t-on la vie à ceux qui ont été tués? .... Si le comte de Byland eut fait réſiſtance, ne l'auroit-on

pas coulé bas ? La ſeule choſe que les anglois puiſſent alléguer pour leur juſtification, c'eſt que l'amiral hollandois a tiré le premier ; c'eſt une eſpèce d'hoſtilité qu'il a commiſe ; mais nos rivaux n'y avoient-ils pas donné lieu en voulant viſiter les vaiſſeaux qui étoient ſous ſon escorte. Vous concevez que nous allons profiter de la circonſtance pour déterminer les hollandois à ſe déclarer en nôtre faveur ; & après ce qui vient de ſe paſſer, nous n'aurons pas de peine à y réuſſir.

Nous avons appris par la voie de Londres, que le contre-amiral Hyde-Parcker s'eſt emparé d'un convoi françois compoſé de quinze voiles, qu'il a envoyé à la Barbade & à Antigoa. Notre miniſtre de la marine a reçu l'avis que la Manche eſt remplie de corſaires qui déſolent les côtes & le commerce. On a mandé à Verſailles les lieutenans-généraux des armées navales pour les conſulter ſur le plan à former pour la campagne prochaine. Suivant toutes les

les apparences, c'eſt M. le comte de Guichen qui aura le commandement de la flotte des Indes-Occidentales; M. le comte d'Orvilliers ne commandera plus.

Il paroit une correſpondance entre le comte d'Eſtaing & le général Prévôt, dont les ennemis de ce Vice-amiral tirent parti pour trouver des torts dans la conduite qu'il a tenue lors de ſon expédition contre Savannah. Cependant le comte d'Eſtaing continue de jouir de la conſidération qu'il s'eſt acquiſe, & le Roi le traite toujours avec bonté; mais ce général a dans M. de Sartine un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il ne ſe montre pas à découvert, & qu'à l'extérieur il a l'air d'être ſon meilleur ami.

Adieu, Monſieur! Dieu vous préſerve des careſſes perfides des gens de cour....

LETTRE IV.

De Berlin, *le 29 Décembre. 1779.*

Du Comte de.... à M. de...

Je vous ai parlé, Monſieur! dans ma dernière de l'affaire d'un meunier; je vous ai dit combien le Roi s'occupoit de ce prétendu déni de juſtice. Malgré toutes les preuves qu'on a pu donner à S. M. que les formes d'uſage avoient été remplies dans l'inſtruction de cette affaire, Elle n'a jamais voulu revenir de ſa prévention. Vous verrez par l'expoſé ci-joint comment les choſes ſe ſont paſſées.

Protocole tenu par S. M. Pruſſienne en perſonne, le 11 Novembre 1779, pour la réviſion d'un jugement mal rendu par les conſeillers de la juſtice camérale, Friedel, Graun & Ransleben *contre le meunier* Arnold.

„ Le Roi demande: *Lorſqu'on veut prononcer une ſentence contre un payſan à qui on a ôté ſa charette & ſa charrue; a-t-on le droit de le faire?*

„ Répondu: *Non.*

„ De-

„Demande: *Peut-on ôter à un meunier l'eau néceſſaire pour faire aller ſon moulin, & exiger de lui le prix de ſon bail, lorſqu'on l'empêche de moudre. Cela eſt-il juſte?*

„Répondu par les trois accuſés: *Non.*

„Cependant, ajoute le Roi, il y a „ ici un gentilhomme qui deſirant d'a- „ voir une plus grande quantité d'eau „ dans ſon vivier, fait creuſer un canal „ pour y conduire l'eau d'une petite ri- „ vière qui fait aller un moulin. Le „ meunier perd par là ſon eau & ne „ peut plus moudre; tout au plus cela „ lui eſt-il poſſible une quinzaine de „ jours au printems & à peu-près le „ même tems à la fin de l'automne. „ Malgré cela, l'on prétend que le meu- „ nier paye ſa rente comme ci-devant, „ & ſur le même pied que lorsqu'il avoit „ encore toute l'eau néceſſaire pour fai- „ re aller ſon moulin; mais il n'y peut „ ſuffire parcequ'il n'a plus les mêmes „ grains. Que fait la régence de Crus- „ trin; elle ordonne que le moulin ſoit „ vendu, afin que le gentilhomme per-

„ çoive ſa rente, & le tribunal de la juſ-
„ tice camérale approuve cette déciſion.
„ Voila qui eſt ſouverainement injuſte
„ & entièrement contraire à nos inten-
„ tions & à nos ſentimens paternels en-
„ vers nos fideles ſujets. Notre volon-
„ té a toujours été qu'il ſoit rendu une
„ prompte juſtice à un chacun, grand
„ ou petit, pauvre ou riche, ſans diſtinc-
„ tion de rang, de qualité & de per-
„ ſonne, & que la plus grande impar-
„ tialité regne dans tous les jugemens.
„ En conſéquence nous caſſons & an-
„ nulons comme injuſte, la ſentence pro-
„ noncée contre le meunier Arnold du
„ moulin *l'Écréviſſe*, ſitué près de Po-
„ merſing dans la Nouvelle-Marche ;
„ nous reſervant de punir ceux qui ſe
„ ſont permis ce déni de juſtice, afin
„ que cet exemple en impoſe à toutes
„ nos cours de judicature, & les em-
„ pêche à l'avenir d'oublier leurs de-
„ voirs & de commettre des injuſtices
„ auſſi criantes ; car elles ne doivent
„ pas ignorer que le payſan le plus pau-
„ vre, & qui plus eſt un mendiant, ſont

des

„ des hommes comme le Roi ; que le
„ pâtre & le monarque doivent être é-
„ gaux aux yeux de la juſtice ; & qu'a-
„ lors que l'un & l'autre ont recours à
„ elle pour prononcer ſur les différens
„ qui peuvent être ſurvenus entre eux,
„ celui qui a le bon droit de ſon côté
„ doit toujours l'emporter. Peu d'an-
„ nées après notre avénement au trô-
„ ne, nous avons notifié ces intentions
„ à toutes nos cours de juſtice, après
„ avoir réformé les abus qui exiſtoient
„ dans la forme des procédures. Tous
„ les colleges de juſtice de nos différen-
„ tes provinces ont promis de ſe con-
„ former au nouveau code de loix que
„ nous avons fait ; il doivent donc, d'a-
„ près cela, adminiſtrer la juſtice ſans
„ s'écarter de la route qui leur eſt preſ-
„ crite & ſans avoir égard au rang &
„ à la qualité des perſonnes citées de-
„ vant leurs tribunaux ; mais s'il leur
„ arrive de fouler aux pieds toute équi-
„ té pour favoriſer le puiſſant contre le
„ foible ; alors ils auront à faire à nous-
„ mêmes ; car un tribunal qui commet

„ des injuſtices eſt plus dangereux qu'u-
„ ne bande de voleurs de grand-che-
„ min ; l'on peut ſe mettre en défenſe
„ contre ces derniers, mais perſonne ne
„ peut ſe garder des coquins qui ſe cou-
„ vrent du manteau de la juſtice pour
„ lâcher la bride à leurs paſſions & à
„ leur perverſité; ils ſont plus à crain-
„ dre que les brigands les plus infâmes
„ qui ſoient au monde, & ils méritent
„ une double punition.„

S. M. notifie en même tems à tous
„ les colleges de juſtice, qu'elle a nom-
„ mé un nouveau grand-chancelier &
„ leur réitère qu'elle fera ſurveiller très
„ ſtrictement la conduite des tribunaux
„ de toutes ſes provinces; leur ordon-
„ nant de la manière la plus expreſſe:
„ 1°. Que l'inſtruction des procès ſe faſ-
„ ſe avec la plus grande diligence. 2°.
„ Que le ſanctuaire de la juſtice ne ſoit
„ jamais profané par l'iniquité. 3°.
„ Qu'on agiſſe avec impartialité à l'é-
„ gard de tous ceux qui ſe préſenteront
„ devant les tribunaux, & que le prin-

„ ce

„ ce & le payſan ſoient traités avec une
„ parfaite égalité. S. M. aſſurant au
„ reſte ſes colleges de juſtice, qu'à comp-
„ ter de ce moment elle punira avec ri-
„ gueur, tant le préſident que les con-
„ ſeillers qui auront prononcé une ſen-
„ tence injuſte & contraire aux loix.
„ C'eſt ſurquoi toutes les cours de ju-
„ dicature des provinces reſpectives de
„ S. M. pourront ſe regler.

Donné à Berlin, le 11 Décembre 1779.
(Signé) Frédéric.

Cette piece originale fut donnée hier au ſoir pour être inſérée dans notre gazette d'aujourd'hui. L'affluence a été ſi grande pour s'en procurer des exemplaires, qu'on a été obligé de réimprimer cette feuille périodique deux fois. Ce procès ſingulier regarde la maiſon de Schmettau; beaucoup de nobles y ſont intéreſſés; c'eſt pour cette raiſon que le Roi a fait les choſes avec tant d'éclat. Il y a de ſa part un peu de politique; il veut convaincre la claſſe du peuple qu'il s'occupe d'elle & qu'il

ſera toujours prêt à la protéger contre les vexations des grands. On eſt toujours d'opinion ici que cet acte de ſévérité de notre monarque a eu lieu injuſtement, & que les victimes qu'il a choiſies ſont innocentes.

Je me ſouviens qu'à la révolution qui eut lieu chez vous en 1774, lorſque votre nouveau Roi rappela les parlemens, j'étois à Potzdam. S. M. m'entretint ſur cet objet & me dit:

Le Comte de Maurepas vient d'engager ſon pupile dans une fauſſe démarche; il le remet ſous la tutele de gens dont on devroit s'eſtimer heureux d'être débaraſſé. Le vieux Mentor a voulu faire ſa cour à la nation & il a rendu un mauvais ſervice à ſon maitre. C'étoit au contraire le moment de s'occcuper d'un nouveau code de loix, de ſuprimer ces coûtumes barbares du barreau, & d'ordonner qu'on y parlât françois. Cette nation, ſi légère dans tout le reſte, eſt d'une conſtance merveilleuſe pour ſes antiques & ridicules uſages; elle court voir pendre, rouer ou brûler un citoyen ſouvent innocent, & ne ſouffle pas

le mot, tandis qu'elle ſe révolte contre un impot néceſſaire, s'il plaît à ſon parlement de refuſer de l'enrégiſtrer. Elle idolâtre ſon Roi, & elle eſt toujours en querelle avec lui; que de fadeurs ne lui a-t-on pas prodiguées à ſon avénement au trône: c'étoit Henri IV reſſuſcité, l'âge d'or alloit renaître. Cependant les coffres de l'état ſont vuides; le Comte de Maurepas, trop âgé pour oſer entreprendre de grandes choſes, ſe contente de pallier le mal qui exiſte; comme il tient plus à ſa tranquillité qu'au bien de l'état, il n'oſe propoſer les réformes néceſſaires pour rétablir l'ordre dans les finances, de peur de ſe brouiller avec les grands, penſionnés largement par le Roi. Il n'y avoit d'autre moyen de tirer l'état de la détreſſe où il eſt, que de renoncer à la ſucceſſion de Louis XIV & de Louis XV, & de ne point payer les dettes que ces deux monarques avoient contractées; mais le Mentor ne voulut point que ſon adminiſtration fût entachée par une banqueroute générale; il a calculé le tems qu'il pouvoit vivre encore, & les reſſources qu'on pourroit ſe procurer pendant ce tems. Il laiſſe à ceux qui lui ſuccéderont le ſoin de s'en tirer comme ils pourront; ſa politique ſe

borne

borne à maintenir les choſes dans l'état où il les a trouvées; ſon âge avancé ne lui permet point d'eſpérer de pouvoir ſuivre un ſyſtême permanent, qui puiſſe rendre à la nation la conſidération dont elle a joui, qu'elle perd inſenſiblement & qu'elle perdra encore davantage. Depuis l'avénement de Louis XVI au trône, le gouvernement a été flottant, incertain, & les opérations trop multipliées, trop diſparates & trop partielles. Juſqu'àpréſent, je ne vois nul enſemble dans ce qui s'eſt fait; on rappele un ſénat, qui ſous le précédent regne a été exilé pluſieurs fois pour avoir voulu s'emparer de l'autorité, & on le rétablit ſans faire de conditions avec lui pour mettre des bornes à ſon pouvoir & régler une fois pour toutes ſes droits & prérogatives. On choiſit pour miniſtres des hommes ſans aucune expérience dans les départemens qui leur ſont confiés. Un ſeul s'eſt fait une réputation comme intendant de province; mais les prêtres le regardent comme un philoſophe, les grands ſeigneurs comme un homme intègre, les financiers comme leur fléau; cela ſuffit pour qu'il ne reſte pas en place. Louis XVI. paroit vouloir opérer le bien, mais il eſt obligé de

s'en

s'en rapporter à ceux qu'il a choisis pour y coopérer avec lui, & je vous avoue que je n'ai pas grande opinion des ministres que le Comte de Maurepas a mis à la tête des départemens. J'ai à cet égard un pyrrhonisme politique que je ne peux vaincre. Ma sœur de Suède m'a fait part de l'étonnement où elle a été de la nomination du Comte de Vergennes aux affaires étrangères; elle m'a dit les choses les plus plaisantes sur ce ministre & sur la conduite qu'il a tenue pendant le séjour qu'il a fait à Stockholm. Cette France, il faut en convenir, offre un spectacle intéressant à l'Europe; à chaque lustre, la scene change. J'espere de voir encore de grands événemens se passer sur ce théâtre vacillant; son administration ressemble à celle du feu Roi Auguste de Pologne qui, de concert avec son ministre Bruhl, ruina la Saxe & la Pologne en donnant des fêtes. De même la cour de Versailles dissipe des trésors à distribuer son orviétan politique dans les cours étrangeres & à payer largement ceux qu'elle employe pour le débiter, Nous verrons au reste quel sera le résultat de toutes ces promesses qu'on a faites à ce bon peuple, qui pourroit être bien grand,

ſi ceux qui le conduiſent n'étoient pas auſſi petits.....

Ne trouvez-vous pas, Monſieur! que notre monarque raiſonne aſſez juſte ſur votre pays. Si votre Roi oſoit parler à ſes parlemens comme le nôtre le fait à ſes régences, s'il renvoyoit ſon chancelier comme Frédéric renvoye le ſien, toute la nation françoiſe ſe révolteroit contre de pareils actes d'autorité; il ſe formeroit dans le moment un parti contre le Roi & ſes miniſtres. Les rémontrances, le déni de juſtice, la désobéiſſance, tout cela s'enſuivroit & peutrêtre encore quelque choſe de plus. Chez nous il n'en eſt pas de même, le peuple approuve tout ce que le Roi a fait; les colléges de juſtice obéiſſent ſans murmurer, & l'acte de ſévérité que le Roi vient d'exercer, quoiqu'injuſte à certains égards, étoit un mal néceſſaire pour opérer un plus grand bien. Le grand art de regner d'un ſouverain eſt, à mon avis, de ne jamais revenir ſur ſes pas dans tout ce qu'il fait. Il ne doit point accoûtumer ſes ſujets à cette incertitude & à ces changemens continuels

nuels dans le ſyſtême adopté pour toutes les parties de l'adminiſtration. Il y a des abus qu'il faut laiſſer ſubſiſter, d'autres qu'il faut détruire; mais lorsqu'ils le ſont une fois, on ne doit jamais les rétablir. Chez vous, qu'elle inſtabilité, que de changemens ne ſe ſont pas déja faits depuis le nouveau regne! Le Roi eſt abſolument ſous la dépendance de ſes miniſtres & des gens de ſa cour; il n'a d'autre volonté que celle des autres; il a beau vouloir opérer le bien, on ne lui en laiſſe pas la faculté. Dans l'impuiſſance où il eſt de voir les choſes par ſes yeux, il doit s'en rapporter à tout ce qu'on lui dit; on a tant d'intérêt à lui cacher la vérité, qu'on ne lui préſente que de faux expoſés. La nation & l'étranger rendent juſtice à ſes intentions droites, mais on le plaint de ne pouvoir gouverner ſeul ſon royaume.

Notre monarque dit *que les ſouverains doivent être comparés à la lance d'Achille, qui faiſoit le mal & qui le guériſſoit.* La

France

France offre des reſſources telles qu'aucun pays de l'europe n'en a pas de pareilles: un peuple induſtrieux, une population nombreuſe, un commerce conſidérable ſur les deux mers, le plus beau ſol poſſible, une revenu immenſe. Avec tous ces avantages, cet empire eſt accablé ſous le poids d'une dette énorme qui le ronge & le mine; la baſſe-claſſe du peuple & les habitans de la campagne peuvent à peine trouver dans un travail continuel de quoi fournir aux beſoins de premiere néceſſité. Entrainée dans une nouvelle guerre par la maladreſſe de ſes miniſtres, la nation ne voit dans l'avenir qu'une perſpective affligeante; bien loin que les impoſitions ſous lesqu'elles elle eſt accablée ſoient allégées, elles ſeront perpétuées à un terme indéfini. Ces reſſources précaires du directeur des finances ne peuvent qu'empirer le mal & le rendront à la fin incurable. Il faudra alors en venir à ce qu'on a voulu toujours éviter. Souvenez-vous, Monſieur! de ce que je vous dis.

Le

Le miniſtre d'Angleterre vient de recevoir des lettres de ſa cour, dans lesquelles on lui mande que M. le Comte d'Eſtaing a échoué devant Savannah, dont il a voulu s'emparer par un coup de main. J'ai vu par les détails qu'on lui envoye, que la pluralité chez les anglo-américains n'eſt pas en votre faveur, & que vous avez à combattre dans ce pays vos ennemis & vos alliés. Ces derniers ne paroiſſent pas fort empreſſés à favoriſer vos entrepriſes; ils veulent avoir ſeuls l'honneur de ſe rendre indépendans. D'après cela, je ſuis d'opinion que c'eſt en pure perte que vous prodiguez des tréſors & que vous ſacrifiez des milliers de ſoldats. Il paroit que votre cabinet a mal calculé les reſſources de l'Angleterre; cette derniere, ſans le ſecours d'un ſeul allié, vous tiendra tête ainſi qu'à l'Eſpagne, & vous forcera à faire la paix, ſans qu'il réſulte de cette guerre d'autre avantage pour vous que celui d'avoir détaché d'elle ſes colonies; encore cet avantage eſt-il bien foible en comparaiſon de tout ce qu'il

vous en coûte & vous en coûtera encore par la ſuite.

Si notre monarque n'étoit pas auſſi vieux, je vous aſſure qu'il joueroit encore un role ſur le théâtre de l'europe; mais il dit que l'âge détruit tout, que les facultés de l'ame ſe perdent avec les forces du corps, que notre foible individu eſt compoſé d'une ſi grande quantité de petits reſſorts qui le font mouvoir, qu'au moindre dérangement qu'il ſurvient dans cette machine ſi compliquée, elle n'eſt plus qu'un automate qui n'a d'autres mouvemens que ceux qu'on lui donne. Il prétend qu'il eſt dans ce cas. Je ne ſuis pas de ſon avis, car il a encore toute la vivacité d'eſprit qu'il avoit à quarante ans; il continue de ne s'en rapporter qu'à lui ſeul pour les affaires. Il a toujours la tête très ſaine, mais il eſt à craindre que ſes attaques de goute réitérées n'altérent ſérieuſement ſon phyſique. Dans ce moment il eſt fort malade à Potsdam; on ne croit pas qu'il puiſſe venir paſſer ici le carnaval, comme il eſt d'uſage; les di-

divertiſſemens ont cependant commencé; notre Prince-Royal en fait les honneurs.

Le Prince héréditaire de Brunſwic eſt arrivé ici; on dit qu'il y reſtera juſqu'à la fin de Janvier. C'eſt toujours le favori du Roi, & le ſeul auquel S. M. ſoit reſtée conſtamment attachée. Tous ceux que notre monarque a aimés n'ont joui que d'une faveur paſſagère; aucune n'a été d'auſſi longue durée que celle du Prince héréditaire, &, ſuivant toutes les apparences, elle ſe conſervera juſqu'à la fin.

Adieu, Monſieur! Nous touchons à la fin de l'année; recevez mes ſouhaits pour la nouvelle. Je deſire ſincèrement que votre nation ait des ſuccès & faſſe une paix glorieuſe.

Je ſuis &c.

LETTRE V.

De Berlin, *le 10 Janvier.*

Du même, au même.

Nous avions imaginé que l'accès de goute qu'a eu notre monarque l'empêcheroit de profiter des plaiſirs du carnaval; mais à notre grande ſatisfaction nous l'avons vu arriver ici, & S. M. n'en partira que le 24 de ce mois, ſuivant l'uſage ordinaire, pour retourner à Potsdam. Nous craignons que nos amuſemens ne ſoient troublés; notre Princeſſe-royale, douairière de Pruſſe, eſt fort incommodée; on paroit craindre que ſon mal n'empire; ſon auguſte fils n'eſt pas ſans inquiétudes à cet égard, & ne la quitte presque point. On attribue ſa maladie à quelques chagrins qu'elle a éprouvés par des tracaſſeries de cour. On ſait qu'elle a été on ne peut pas plus ſenſible à la disgrace du grand-chancelier, qu'elle honoroit de ſes bontés, & dont elle croit avoir cauſé la

chute

chute, ſans le vouloir. Ce n'eſt pas ici comme chez vous, Monſieur! les femmes n'ont aucune influence; elles ne peuvent protéger qui que ce ſoit, ni diſpoſer du plus petit emploi. Le Roi ſeul s'eſt réſervé ce droit ; quelquefois on y porte atteinte, mais cela eſt rare & il faut s'y prendre avec beaucoup d'adreſſe.

L'affaire du meunier, dont je vous ai parlé, n'étoit qu'un prétexte. Le Roi avoit été inſtruit par ces officieux de cour, comme il y en a partout, que le grand-chancelier de Furſt avoit été conſulté par la Princeſſe douairière de Pruſſe ſur le choix des miniſtres pour le regne futur, & qu'il avoit déſigné les perſonnages qu'il croyoit les plus capables d'occuper les places dans les différens départemens. Le monarque ne parut pas content de ce choix ; il témoigna beaucoup d'humeur à la princeſſe douairière de Pruſſe, ainſi qu'à celui qui s'étoit ingéré de donner des avis. La perte de ce dernier fut réſolue dès ce mo-

ment. Son ſucceſſeur, M. de Carmer, eſt arrivé ici à la fin du mois dernier. Je l'ai vu, j'ai cauſé avec lui; c'eſt un homme de mérite & de beaucoup d'eſprit, grand travailleur, & qui, je crois, remplira dignement le poſte auquel il vient d'être élevé. On m'a dit que dans la premiere audience qu'il a eue du Roi, S. M. après lui avoir fait connoître ſes volontés ſur les différentes réformes qu'elle vouloit faire dans la juſtice, lui parla de l'affaire du meunier, & lui dit: „Je me ſuis mêlé de faire le juge; vous verrez par le protocole que j'ai tenu, que je n'entens pas trop bien ce métier, ni les termes techniques de la chicane. J'ai fait parler Dame Juſtice un peu militairement. Maintenant je remets la balance de Thémis entre vos mains, & vous laiſſe le ſoin d'examiner cette affaire & de m'en rendre compte. "

M. de Carmer s'étoit fait connoître avantageuſement au Roi par un ouvrage qu'il lui avoit envoyé ſur les changemens

mens qu'il y auroit à faire dans l'administration de la juſtice. Ce travail, ſuivant ce qu'on m'en a dit, eſt lumineux; le code *Frédéric*, dont on a tant parlé, étoit un peu tombé en déſuétude; il étoit d'ailleurs encore très imparfait. Le Roi tout grand & tout puiſſant qu'il eſt, ayant une volonté à lui, n'avoit pu réuſſir à détruire cet hydre à cent têtes de la chicane; à meſure qu'il les coupoit, elles renaiſſoient. Malgré ſes ſoins pour ſimplifier les procédures, il y avoit certaines affaires de droit, qui, ſuivant l'ordonnance, ne pouvoient être jugées dans le cours d'une année; & les avocats trouvoient toujours le moyen d'éterniſer les procès. La chicane, à mon avis, a pris naiſſance à l'époque même de la civiliſation des peuples & de l'établiſſement du droit de propriété. Je vous avoue que j'ai été toujours révolté de voir infliger la peine de mort pour un léger vol. Il n'y a point, ſelon moi, de comparaiſon à faire entre la vie d'un homme & la choſe qu'il a

dérobée. Votre jurisprudence criminelle, ainſi que celle de l'Angleterre, eſt à cet égard atroce & digne des ſiecles les plus barbares. Vous puniſſez dans des êtres iſolés des crimes que la nation en corps commet tous les jours ; car, vous & les anglois, n'étes-vous pas des aſſaſſins & des voleurs, lorsque vous allez vous emparer dans l'Amérique & ailleurs, de territoires qui ne vous appartiennent pas, que vous en chaſſez les habitans & que vous tuez ceux qui oſent vous réſiſter. Pour juſtifier ces atrocités, vous direz que vous uſez du droit de la guerre. Mais le brigand qui vole & aſſaſſine ſur les grands-chemins, ne peut-il pas vous faire la même réponſe? L'homme de la nature ne connoit point ces diſtinctions de rang, ce partage inégal des propriétés, effets des inſtitutions ſociales; ſes beſoins ſont ſa loi, & rien ne lui coûte pour les ſatisfaire, Les législateurs grecs & romains n'ont jamais imaginé de prononcer la peine de mort pour le vol; il étoit même toléré à Lacédémone. Moyſe, qui a

parlé

parlé au nom de l'Eternel, dit dans ſes loix politiques, chapitre XXIII, verſet I: *Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau, & qu'il le tue ou qu'il le vende; il reſtituera cinq bœufs pour le bœuf, & cinq agneaux pour l'agneau.* Si cette loi vient de Dieu, comme nous devons le croire, de quel droit les législateurs ont-ils décidé que le vol ſeroit puni de mort? Comment les ſouverains ont-ils oſé enfreindre cette loi divine d'une réligion qui a ſervi de baſe à celle qu'ils profeſſent! Rien ne peut les juſtifier à cet égard; une pareille législation eſt atroce & inexcuſable. Cette loi horrible n'exiſte point chez nous; on ne prononce la peine de mort que pour les grands crimes, & le regne de notre monarque n'a point été ſouillé par des aſſaſſinats juridiques, comme cela a lieu chez vous & en Angleterre. Ce qui prouve en faveur de notre jurisprudence criminelle, c'eſt qu'il ne ſe commet point dans notre pays de ces forfaits atroces, dont les autres états où l'on ſuit le ſyſtême contraire offrent de fréquens exemples, malgré la rigueur

des loix. En France & en Angleterre, la mort d'un ou de plusieurs citoyens sert de spectacle à la nation. Je me souviens, lorsque j'étois à Paris, qu'on louoit des places pour voir pendre ou brûler un homme, comme on loue une loge à la comédie; j'ai vu de ces femmes à sentimens qui s'évanouissent à la représentation d'une tragédie ou d'un drame, contempler d'un œil sec un homme mourant sur l'échafaud. Un souverain ne devroit jamais permettre une semblable exécution, avant d'avoir vu la sentence qui condamne un de ses sujets à mourir, & s'être fait rendre compte des chefs d'accusation. Un Roi de France, un Roi d'Angleterre, me direz vous, ne peuvent entrer dans tous ces détails. Je vous répondrai qu'ils doivent remplir toutes les obligations qu'ils ont contractées en montant sur le trône, & que le premier & le plus sacré de leurs devoirs est de veiller à la conservation de leurs sujets. Le vôtre y est d'autant plus obligé, que chez vous la procédure criminelle, aussi barbare que défectueuse

tueuſe, expoſe un plus grand nombre d'innocens à devenir les victimes de l'ignorance ou de la mauvaiſe-foi des juges. Ceux qui ont condamné le vertueux Calas, auroient mérité de ſubir le même ſort, lorsque l'innocence du juſticié fut reconnue. La loi du Talion feroit beaucoup plus d'effet que toutes ces belles ordonnances, que les tuteurs de vos Rois éludent quand ils veulent. Je n'ai jamais rien pu comprendre à cet attachement fanatique de votre nation pour ſes parlemens, qui lui ont toujours fait plus de mal que de bien. Ces aëropages vous ont familiariſés avec les loix barbares qui ſont leur ouvrage, & vous êtes ſi accoûtumés aux exécutions publiques, que ces ſcenes de ſang ne font plus aucune impreſſion ſur vous. Vos loix ſur la police ſont presqu'auſſi atroces que vos loix criminelles. J'ai vu avec horreur vos maiſons-de force; je frémis en me rappelant combien d'innocens ſont renfermés dans ces endroits affreux, qui n'ont commis que des étourderies de jeuneſſe, pour lesquelles ils

mé-

méritoient à peine une légère correction. Pour un coupable que la juſtice y a ſéqueſtré, il y en a cent qui ne le ſont point. Je ne ſais pourquoi l'auteur du *Tableau de Paris* n'a point parlé de ces maiſons-de force, qui ſont plutôt le monument de la vengeance que celui de la juſtice. Je doute que votre monarque ſoit inſtruit de ce qui s'y paſſe; s'il le ſavoit, il ne ſoufriroit pas que ſon regne fût terni par l'exiſtence de ces deux horribles priſons, connues ſous le nom de *Bicêtre* & la *Salpétriere*. Par conſidération pour votre nation & pour ceux qui la gouvernent, je me tairai ſur les horreurs que j'ai vues, ainſi que ſur les injuſtices de votre police envers les pauvres étrangers & les gens ſans aveu. Il n'en eſt pas de même chez nous, graces aux ſoins du maître qui nous gouverne, aux yeux de qui tous les hommes ſont égaux.....

S. M. vient encore de ſuprimer toutes ces formalités inutiles, conſervées jusqu'ici dans la manière de procéder devant

devant les différens tribunaux, afin d'abréger autant qu'il eſt poſſible les voies de droit & auſſi de ſimplifier les procédures en détruiſant le dédale de la chicane. Il a cru devoir commencer par terminer d'une manière définitive l'affaire du meunier Arnold, qui lui avoit paru mériter toute ſon attention. Voici quel en a été le réſultat:

Le conſeiller du tribunal de la chambre, Ransleben, a été relâché de ſa détention; & le Sr. Scheibler, conſeiller de régence à Cruſtrin, a non ſeulement obtenu ſa liberté, mais il a encore été rétabli dans les fonctions de ſa charge; trois autres conſeillers de la même régence, les Srs. Neuman, Burch & Bandel ont été caſſés & condamnés à un an de priſon dans la fortereſſe de Spandau, où ils ſont déja. L'avocat fiscal Schlecker, qui avoit ſervi M. de Gersdorff, ſeigneur de la terre où ſe trouve le moulin, fut conduit à pied de la priſon de Cruſtrin ici, accompagné de huſſards qui l'ont dépoſé à Spandau. Le comte de Gersdorff a perdu ſa place de con-

conſeiller provincial; la place de préſident de Cruſtrin a été donnée à un conſeiller de la régence de Brieg, & celle qu'avoit le nouveau chancelier a été conférée à un parent du comte de Finckenſtein, miniſtre des affaires étrangères. Le Roi a fait inſérer dans la gazette de notre ville „ Que la nomina„ tion de M. de Carmer au poſte im„ portant qu'il occupe, étoit due au „ grands & ſignalés ſervices qu'il avoit „ rendus jusqu'ici au Roi & à la famil„ le royale, ainſi qu'au zele louable qu'il „ avoit montré pour améliorer l'admi„ niſtration de la juſtice, à ſon atten„ tion infatigable, à ſa capacité, à ſes „ vertus & ſon amour pour la juſtice, „ qui lui avoient mérité la confiance „ particulière de ſon ſouverain.

Comme le Roi n'eſt pas louangeur, ſurtout vis-à-vis de ſes ſujets, cet éloge ne peut vous être ſuspect; il faut que M. de Carmer ait réellement bien mérité de lui, & qu'il lui ait reconnu de vrais talens pour lui avoir confié une place auſſi importante. D'après l'exa-

men

men qui a été fait de l'affaire du meunier, il eſt évident que ce dernier a des torts ; mais comme ſa partie adverſe en a eu auſſi envers lui, S. M. a prononcé en faveur du plus foible ; elle a voulu auſſi faire un exemple pour en impoſer à tous ſes colleges de juſtice qui commençoient à vouloir faire les petits parlemens & à prendre cet eſprit de corps toujours dangereux dans un état monarchique, où toute la puiſſance doit réſider dans un ſeul & ne pas être partagée, comme chez vous, entre une foule d'individus qui ſe croyent d'importans perſonnages lorsqu'ils ont acheté une charge de conſeiller au parlement. Ce conflit d'autorité ne peut qu'être funeſte dans un état ; vous en avez la preuve dans le dernier regne, & je crains bien, à vous dire vrai, qu'il n'en ſoit de même ſous celui-ci. Que le ciel vous en garde !

En attendant, notre monarque s'occupe des moyens de vous aſſurer la tranquillité du côté du Nord, pour vous témoi-

moigner ſa reconnoiſſance des bons offices que vous lui avez rendus au congrès de Teſchen. Les anglois ont fait ce qu'ils ont pu pour déterminer le cabinet de Pétersbourg en leur faveur; mais le miniſtère de l'Impératrice eſt aſſez ſage pour ne pas vouloir entrer dans vos démêlés avec la Grande-Bretagne. Le favori Orlow eſt pour la paix; s'il n'avoit tenu qu'à lui, ſa ſouveraine, depuis celle qu'elle a faite avec les Turcs, ne ſe ſeroit occupée que des moyens de donner plus d'étendue à ſon commerce. Ce prince en a voulu lui même donner l'exemple à ſa nation, en faiſant conſtruire des vaiſſeaux-marchands en bois de ſapin pour eſſayer ſi ces conſtructions pouvoient réuſſir, le bois de chêne étant aſſez rare en Ruſſie où il n'y en a que ce qu'il faut pour l'entretien d'une marine-royale, encore ne peut-elle être fort conſidérable. Le cabinet de Pétersbourg joue dans ce moment un grand rôle; chacun le careſſe & veut l'avoir pour ami; celui de Vienne lui fait la cour; on aſſure même que

le

le chef de l'empire ſe propoſe d'aller rendre viſite à la grande Cathérine. Le cabinet de Verſailles fait, à ſon ordinaire, force promeſſes, bien réſolu de n'en tenir aucune; on n'eſt pas ſa dupe, mais l'influence qu'il a dans le ſyſtême politique de l'europe oblige de le menager. La cour de Londres cherche à conſerver ſes liaiſons de commerce avec la Ruſſie; elle enchaine les ſuffrages des grands par les guinées qu'elle répand & les avances qu'elle fait aux propriétaires des terres, qui ont toujours beſoin d'argent pour étaler dans la capitale de l'empire un luxe qui les ruine. Quant à nous, les Ruſſes ne nous aiment point; ils conſervent encore cette inimitié qui leur fut inſpirée par Bestuchef; mais les liaiſons ſecrètes de notre monarque avec l'Impératrice, nous aſſurent que la paix ne ſera point troublée pendant le regne de ces deux ſouverains. L'empire Ruſſe, quoique d'une étendue immenſe, n'a point aſſez de population ni de moyens pour ſe rendre redoutable; réduit à un commerce paſ-

ſif, il voudroit chercher à l'augmenter en y joignant celui de la mer-noire; mais les autres puiſſances de l'europe ſont trop intéreſſées à le conſerver aux Turcs pour ſouffrir qu'il paſſe dans les mains des Ruſſes. Le Roi flatte l'Impératrice en l'aſſurant qu'elle peut jouer un role dans votre guerre avec les anglois, & former une confédération maritime qui lui donne de la prépondérance. Les femmes ſont ſenſibles aux louanges, & la grande Catherine tout comme une autre.

Adieu, Monſieur! je ſuis &c.

LETTRE VI.

De VERSAILLES, *le 28 Janvier 1780.*

Du même, au même.

Nous avons contenu, mon cher Comte! les forces navales de l'Angleterre pendant les deux dernieres campagnes; elles ont été obligées de ſe tenir ſur la défenſive en Europe & même en Amérique,

rique; mais notre rivale vient de reprendre le trident de Neptune qui ſembloit s'être échappé de ſes mains. Un courier arrivé à l'ambaſſadeur d'Eſpagne lui a apporté de fâcheuſes nouvelles; l'amiral Rodney vient d'avoir de grands ſuccès contre les Eſpagnols. Je crains bien que ce début n'influe ſur la ſuite des opérations de cette guerre.

Je vous ai dit dans mes précédentes lettres, que, dès le mois de Septembre dernier, les eſpagnols avoient commencé les travaux pour le ſiége de Gibraltar & qu'ils en avoient formé le blocus par terre & par mer; je vous ai auſſi mandé que, malgré la vigilance de Don Barcelo, pluſieurs navires anglois & autres s'étoient introduits furtivement dans cette fortereſſe avec des munitions de bouche. Le Général Elliot, qui commande à Gibraltar, avoit fait ſavoir au miniſtère britannique qu'il répondoit de cette place juſqu'au commencement de cette année, mais qu'alors il auroit beſoin de ſecours & de munitions pour la dé-

défendre. On délibera à Londres ſur les moyens d'approviſionner la forteresſe de tout ce dont elle auroit beſoin; l'entrepriſe étoit périlleuſe; on ſavoit que quinze vaiſſeaux de ligne avoient fait voile du port de Breſt, le 9 de Novembre dernier, pour retourner à Cadix & ſe joindre à ceux qui étoient reſté dans cette rade, ainſi qu'aux autres qui ſe trouvoient à Carthagene. Tous ces vaiſſeaux eſpagnols réunis formoient une flotte bien ſupérieure aux forces des anglois, & capable de leur diſputer avec avantage le paſſage du détroit. Le ſort en décida autrement: l'amiral Rodney fut choiſi pour cette expédition; il promit de remplir ſa miſſion, malgré toutes les difficultés qu'elle préſentoit. Les eſpagnols, qui avoient eu avis de ſon départ des ports de la Grande-Brétagne, avoient établi leur croiſiere ſur les caps Treſalgar & Spartel; ils furent aſſaillis, le 3 de ce mois, par un coup de vent ſi violent que leurs vaiſſeaux furent preſque tous déſemparés & obligés de rentrer dans le port de Cadix pour s'y

réparer,

réparer, ainſi que je vous l'ai marqué dans ma précédente.

L'amiral Rodney, qui avoit fait voile des ports d'Angleterre avec vingt-un vaiſſeaux de ligne bien équipés & ayant à bord une grande quantité de munitions de toute eſpece, commença ſes exploits guerriers par s'emparer, le 8 Janvier à la hauteur du cap Finiſtère, de vingt-un navires-marchands eſpagnols & du vaiſſeau de ligne, le *Guipuſcoa*, qui leur ſervoit d'eſcorte. Cette priſe cauſa la plus grande joye à toute l'eſcadre angloiſe, & lui parut du meilleur augure pour le ſuccès de ſon expédition. Sir Rodney continua de faire route pour ſa deſtination; une eſcadre eſpagnole, compoſée de neuf vaiſſeaux de ligne ſous les ordres de Don Juan de Langara, croiſoit à la hauteur du cap Ste. Marie, & ne s'attendoit nullement à la viſite qu'elle alloit avoir. Le 16 de ce mois, ſur les deux heures de l'après-midi, après qu'un brouillard épais fut tombé, quelques pilotes eſpagnols ſignalèrent du haut des mats vingt-quatre voiles. Comme on

ne pouvoit distinguer, à cause de l'éloignement, si c'étoit des vaisseaux de guerre ou marchands, le général espagnol, au lieu d'envoyer quelques frégates en avant pour les reconnoître, fit à toute son escadre le signal de se former en ordre de bataille & de se préparer au combat. Il placa sous le vent de la ligne de bataille les deux frégates qu'il avoit, avec quatre prises faites sur les anglois quelques jours auparavant. Vers les trois heures, les voiles qu'on avoit apperçues n'étant plus qu'à la distance de trois lieues, la consternation se répandit parmi les espagnols, qui virent, mais trop tard, leur infériorité contre l'ennemi qu'ils alloient avoir à combattre. Il ne restoit d'autre parti à prendre que celui d'ordonner une chasse générale, toutes voiles dehors, pour s'éloigner de l'ennemi. Don Juan de Langara ne s'y détermina qu'après avoir consulté par un signal les commandans des autres vaisseaux; il perdit par son indécision des momens précieux, dont les anglois surent profiter. Enfin il fit le

signal

ſignal d'arriver au premier port en forçant de voiles; mais il n'étoit plus tems, l'eſcadre angloiſe, qui étoit bien meilleure voiliere que celle des eſpagnols, ne mit que deux heures pour la joindre & lui couper la retraite au port de Cadix. L'amiral Rodney, en ſe mettant ſous le vent de l'ennemi, s'empara, après un combat de courte durée, des vaiſſeaux *le Phénix* de 80 canons, *le Diligent*, *la Princeſſa*, *la Monarca*, *le St. Eugene* & *le St. Julien*, de 70 canons. Le *St. Dominique* ſauta au commencement de l'action, & tout l'équipage fut englouti dans les flots ſans qu'il en échappât un ſeul homme. Sur onze vaiſſeaux & frégates dont l'eſcadre eſpagnole étoit compoſée, il n'y en eut que quatre qui purent ſe ſauver; mais par un hazard ſingulier, deux des vaiſſeaux pris par les anglois, le *St. Julien* & le *St. Eugene*, retournerent aux Eſpagnols, & voici comment: La nuit qui ſuivit ce combat fut ſi orageuſe & la mer ſi agitée, que les anglois qui avoient amariné, comme ils avoient pu, les vaiſſeaux dont ils s'étoient emparé, n'aiant point avec eux

de pilotes qui connuſſent la route ni les côtes, & ſe trouvant à chaque inſtant en danger de périr, furent obligés de remettre le ſort de ces vaiſſeaux à leurs priſonniers; ceux-ci abuſerent, comme de raiſon, de la confiance qu'on avoit en eux; ils prirent tout uniment la route de Cadix, où l'on fut très étonné & en même tems charmé de les voir arriver.

Suivant les premiers détails qu'on a reçus ſur cette malheureuſe affaire, qui n'auroit jamais dû avoir lieu, Don Juan de Langara, après s'être battu en déſeſperé, a été bleſſé & fait priſonnier; les anglois ne ſe ſont emparé que de quatre vaiſſeaux-de ligne, & Sir Rodney doit àpréſent avoir ravitaillé Gibraltar, de maniere que le général Elliot eſt en état de réſiſter à toutes les attaques que pourront tenter les aſſiégeans. J'ai toujours peu compté ſur le ſuccès de cette entrepriſe des eſpagnols; les officiers de ce pays qui connoiſſent le métier de la guerre, ainſi que ceux du génie, ſont tous d'opinion que la cour

cour d'Eſpagne échouera dans ſon projet de s'emparer de Gibraltar ; ſelon eux, cette fortereſſe eſt imprenable, par terre comme par mer ; car il eſt preſque impoſſible d'empêcher qu'elle ne ſoit ſecourue.

Voici le tems où les intrigues de cour ſe multiplient ici pour culbuter les miniſtres, faire nommer les généraux d'armée &c. &c. Dans ce moment il y a une grande cabale en faveur du duc de Choiſeul, mais je ne crois pas qu'elle réuſſiſſe. Le Roi eſt trop prévenu contre cet ex-miniſtre, & malgré les bonnes intentions que la Reine témoigne pour lui, je doute fort qu'elle parvienne à le faire rappeler. Ce qui a donné lieu de croire au retour du duc, c'eſt la maladie du Comte de Maurepas, qui vient d'avoir un accès de goute aſſez violent ; à ſon âge, cela peut d'un moment à l'autre devenir ſérieux. On prétendoit que le Mentor avoit demandé au Roi d'être enterré à St. Denis dans le tombeau des Rois, &

que S. M le lui avoit promis par un bon de ſa main. Auſſitôt un mauvais plaiſant de la cour fit ce couplet.

Au Mentor de Louis XVI.

A Maurepas, le Neſtor de la France,
Louis accorde un bon pour St. Denis.
Nul n'eſt jaloux de cette récompenſe;
tous ſont des vœux, même ſes ennemis,
pour que demain il entre en jouiſſance.

Le Neſtor a ri de ces vers, & ſur le champ il y a répondu de cette manière ſur les mêmes rimes.

Vous plaiſantez! moi j'aime trop la France
pour la quitter pour votre Saint Denis.
Tenez, Meſſieurs! prenez la récompenſe;
& partagez avec mes ennemis;
Dès aujourd'hui entrez en jouiſſance,
un ſaint ſans tête & vous ſerez amis.

Il regne entre notre marine-royale & la marine auxiliaire une inimitié allarmante. Un officier de la dernière aiant été inſulté griévement par pluſieurs de la premiere, s'eſt battu & en a tué quelques-uns. Le lendemain de

ce

ce combat on l'a trouvé mort, percé de ſept coups d'épée ; on fait des recherches pour ſavoir de quelle manière les choſes ſe ſont paſſées.

M. le comte d'Eſtaing, qui protege particulièrement les officiers de la marine bleue, s'eſt fait par cette raiſon beaucoup d'ennemis dans le corps de la marine-royale. Mr. de Sartine, qui eſt l'humble ſerviteur de cette dernière, cherche par tous les moyens poſſibles à ravaler les ſervices du Vice-amiral, & l'on intrigue dans ce moment contre ce général pour l'empêcher de recueillir le fruit de ſes travaux guerriers. On doute même qu'il ſoit employé pendant cette campagne.

Chez vous, mon cher Comte! Mr. d'Eſtaing ſeroit regardé comme un excellent officier, par la ſeule raiſon qu'il eſt de la plus grande ſévérité pour le ſervice & la diſcipline. Il n'en eſt pas de même ici ; l'officier général a les mains liées par toutes les conſidérations qu'il doit avoir pour ceux qui ſe trouvent ſous ſes ordres, qui pour la plû-

part

part ſont protégés par les miniſtres, leurs premiers-commis, les femmes &c. &c.

On a donné l'ordre à tous les colonels des troupes réparties en Brétagne & en Normandie, d'être prêts à joindre leurs corps reſpectifs au mois de Mars prochain. Le comte de Vaux conſerve le commandement de cette armée. Il n'y a encore rien de décidé ſur la campagne prochaine; le plan qu'on ſuivra ne ſera arrêté que le mois prochain. D'après le rapport qu'a fait le comte d'Eſtaing de la ſituation de nos affaires en Amérique, il paroit que nous devons augmenter nos forces navales de ce côté pour faire face aux anglois, qui, dans ce moment, ſont ſupérieurs à nous dans ces contrées. Les ennemis du comte d'Eſtaing ſe réjouiſſent en ſecret de ce que la bleſſure qu'il a reçue l'empêchera peut-être de ſervir la campagne prochaine; ſa ſanté en eſt très altérée, & d'après l'avis des médecins, il ſera obligé de faire uſage des eaux pour hâter ſa guériſon. Le Vice-amiral s'étant

plaint

plaint à Mr. le comte de Maurepas du manque d'égards qu'avoit eu pour lui M. de la Prévalaye, commandant par *interim* de la marine à Breſt; S. M. pour donner une ſatisfaction éclatante au comte d'Eſtaing, a fait expédier une lettre de cachet à M. de la Prévalaye, qui l'exile dans ſes terres, avec ordre de remettre ſon commandement à M. de Guichen. On eſpère que cet exemple de ſévérité en impoſera à ceux qui, dans ce moment encore, font ce qu'ils peuvent pour dénigrer le Vice-amiral. Ce dernier pourroit leur répondre: *Qu'avez-vous fait vous-mêmes.* Juſqu'à préſent le comte d'Eſtaing eſt le ſeul qui ait fait quelques conquêtes ſur nos ennemis & qui ſe ſoit meſuré avec eux ſur mer; il eut même réuſſi dans ſon expédition contre Savannah, s'il n'avoit pas été trahi. On lui attribue auſſi la perte des navires qui ont été pris par l'amiral Hyde-Parcker. Cette flotille n'étoit partie d'ici que dans l'eſpérance d'être protégée, à ſon arrivée aux Antilles, par le comte d'Eſtaing; mais elle ne l'y trouva plus, & étant

tom-

tombée au milieu de l'escadre ennemie, de onze vaisseaux dont cette flottille étoit composée, dix furent pris; quatre grosses flutes frégatées, armées en guerre, sont de ce nombre; elles étoient en état de se battre contre les plus forts corsaires & même contre des frégates, mais elles ne pouvoient résister à des vaisseaux de ligne; cependant ce ne fut qu'après avoir fait une vigoureuse résistance, qu'elles amenèrent pavillon. Cette perte est fort considérable; on dit que notre ministre de la marine s'y trouve pour une somme très forte; il n'y a pas de mal à cela.

Nos fermiers généraux sont toujours dans l'incertitude au sujet du bail des fermes, le directeur général ne leur ayant pas encore fait connoître ses intentions sur le renouvellement de ce bail. Ils insistent sur une décision peremptoire de sa part; dans une lettre qu'ils lui ont écrite, ils disent que leurs prêteurs veulent retirer leurs fonds, s'ils ne sont pas assurés de leur emploi

ulté-

ultérieur. Cet objet mérite attention, puisque la finance de chaque fermier-général eſt d'un million cinq cens ſoixante mille livres, ce qui fait pour ſoixante un objet de quatre-vingt-dix-huit millions.

Malgré que nous ayons perdu presque toutes nos poſſeſſions dans les Indes orientales, nous allons cependant y envoyer un escadre. Nous ſommes charmés de ce qui vient de ſe paſſer entre les anglois & les hollandois ; cela forcera ces derniers à prendre part à notre guerre contre l'Angleterre. Le duc de la Vauguyon vient d'envoyer des dépêches dont on eſt fort content ; elles annoncent, dit-on, une réſolution de la part la province de Hollande, de ſe déclarer pour nous en dépit du Stadhouder & de ſon parti.

Adieu, Monſieur ! Je ſuis &c.

MVSEVM BRITAN NICVM

LET-

LETTRE VII.

VERSAILLES, *le 5 Février.*

Du même, au même.

Tous nos projets pour la campagne prochaine ſont un peu déroutés par le double ſuccès que vient d'avoir l'amiral Rodney contre les espagnols, en battant leur escadre & ravitaillant Gibraltar. Pour ſurcroit de déſagremens, une de nos flottes-marchandes a été priſe. L'amour-propre de nos miniſtres a été un peu humilié de ces différens revers, auxquels ils ne s'attendoient pas. Ils commencent à avouer que cette Grande-Brétagne n'eſt pas auſſi aiſée à vaincre qu'ils ſe l'étoient imaginé. Comme la fermentation que nous avions excitée en Amérique a eu des ſuites très heureuſes pour nous, nous avons eſſayé d'en faire autant en Irlande; des émiſſaires envoyés par nous dans ce pays étoient chargés de ſonder le terrein; mais jusqu'à préſent ils n'ont pu réuſſir;

ceux

ceux qui ſeroient portés à entrer dans nos vues n'oſent le faire; dans la crainte qu'après s'être déclaré, nous ne puiſſions les ſecourir efficacement & qu'ils ne ſoient les victimes de leur zele, comme cela eſt déja arrivé pluſieurs fois. On aſſure que M. le comte de Vergennes s'eſt engagé de faire reconnoître par la France l'indépendance de l'Irlande, comme elle a fait avec l'Amérique; mais qu'il a été répondu que ce royaume n'étoit pas dans le même cas que les colonies angloiſes, qu'il étoit trop voiſin de l'Angleterre & n'avoit pas aſſez de reſſources pour ſe ſoutenir par ſes propres forces; que cette indépendance qu'on lui propoſoit ne pourroit être que précaire & attireroit ſur l'Irlande des maux ſans nombre. Suivant toutes les apparences, le cabinet de St. James a été prévenu de ce que nous faiſions; pour nous empêcher de réuſſir dans nos malins - vouloirs, il a accordé aux Irlandois tout ce qu'ils deſiroient, ce qui a reſſéré plus que jamais les liens qui l'uniſſent à la Grande-Brétagne.

Nous avons auſſi à Londres, comme à la Haye & Amſterdam, des agens ſecrets, qui cherchent à gagner les membres de l'oppoſition. Quelques-uns de ces derniers ſe ſont laiſſés aller à nos inſinuations, mais le parti miniſtériel a toujours pour lui la majorité dans la chambre des communes, malgré tout ce que nous faiſons pour l'empêcher. M. de Vergennes eſt à cet égard comme le cardinal de Fleuri; il aime mieux remporter des victoires par les intrigues de cabinet que par la voie des armes; mais il n'a pas, comme ce cardinal, un miniſtre Walpole pour le ſeconder à Londres. Nos ennemis paroiſſent réſolus de faire les plus grands efforts pendant cette campagne pour tâcher de reprendre ſur nous la ſupériorité qu'ils ont perdue; les premiers ſuccès qu'ils viennent d'avoir leur ſerviront d'encouragement, mais nous eſpérons qu'ils n'auront pas ſi bon marché de nous que des eſpagnols. Comme il n'eſt pas poſſible que M. le comte d'Eſtaing retourne de ſitôt en mer, à cauſe de ſes

bleſſu-

bleſſures, M. le comte de Guichen lui a ſuccédé dans le commandement de nos forces navales aux Indes orientales. On espère qu'il arrivera aſſez à tems dans ces parages pour y recevoir l'amiral Rodney & lui faire les politeſſes d'uſage en tems de guerre. C'eſt un brave marin, qui ne ſoufrira pas que le pavillon françois ſoit humilié par celui de la Grande-Brétagne. On attend de ſes nouvelles; on espère qu'il aura pu tenter quelqu'expédition, de concert avec Mr. de Bouillé, contre les poſſeſſions angloiſes aux Antilles; peut-être même eſſayera-t-on de reprendre l'île de Ste Lucie ſur nos ennemis.

Des lettres particulières de Marſeilles donnent avis au commerce, que l'amiral Rodney a rempli complettement ſa miſſion à Gibraltar, qu'il a pourvu cette forteresſe de toutes les munitions de guerre & de bouche néceſſaires pour une année, & qu'il ſe propoſe de remettre à la voile, dès que le tems le permettra, pour ſe rendre à ſa deſtina-

tion ultérieure. On craint que dans ſa route il n'intercepte un convoi que nous avons expédié pour l'Ile de France, ſous l'eſcorte des vaiſſeaux *le Protée* & *l'Ajax* de 64 canons, & de la frégate *la Charmante*, commandés par M. le comte de Chileau. Si ce malheur arrivoit, ce ſeroit bien la faute de notre M. de Sartine, qui auroit dû retarder de quelques ſemaines le départ de cette flottille & attendre que Sir Rodney fût arrivé aux Antilles; mais peut-on croire qu'un miniſtre ſans expérience comme celui de la marine puiſſe prévoir des incidens ſur leſquels il n'a pas la moindre notion. Avec de l'eau & du ſel, on fait un chrétien; mais toute la puiſſance d'un Roi de France ne peut faire un bon miniſtre de la marine, de la guerre ou des finances, s'il n'a pas les connoiſſances néceſſaires pour le département qui lui eſt confié.

Les papiers anglois avoient annoncé que le général Lincoln avoit trahi le comte d'Eſtaing dans l'expédition de Savannah

vannah, & qu'un de nos officiers supérieurs s'en étoit expliqué d'une manière assez vive & avoit tenu un propos très fort contre le général américain. Comme ce fait est de toute fausseté, notre ministère s'est hâté de le faire dédire dans nos feuilles publiques. Bien loin que nous ayons à nous plaindre de nos alliés au sujet de l'expédition manquée, nous ne pouvons que nous louer de la bravoure qu'ils ont montrée à l'attaque des retranchemens; sans la trahison de quelques transfuges, nous eussions emporté ce poste de concert avec les américains.

M. le comte d'Estaing, malgré les efforts de ses ennemis pour ternir la gloire qu'il s'est acquise dans cette journée, n'en jouit par moins de toute la faveur du Roi & de l'estime de la nation. Ce général vient de donner une nouvelle preuve de son honnêteté & de son désintéressement. Vous savez qu'il n'est pas fort riche; il auroit pu le devenir, comme bien d'autres, s'il l'eut

voulu ; mais il a préféré d'abandonner ſa part des priſes qu'il a faites à ſes équipages, ſans vouloir jamais rien prendre pour lui. Il s'eſt trouvé avoir beſoin d'une ſomme de vingt-cinq mille livres, qu'il ne pouvoit ſe procurer facilement. Le Roi en ayant été inſtruit, lui écrivit la lettre ſuivante :

Comme j'ai appris, Monſieur le Comte d'Eſtaing ! que vous cherchiez à emprunter de l'argent, je vous demande la préférence ſur votre notaire pour vous fournir la ſomme dont vous avez beſoin. Vous pouvez être ſans inquiétude pour le rembourſement. Je ſuis charmé d'avoir trouvé cette occaſion de devenir votre créancier, étant moi-même votre débiteur pour des ſervices rendus au prix de votre ſang & que je n'oublierai jamais. Sur ce je prie Dieu &c.

(*Signé*) LOUIS.

Si cette lettre eſt vraie, comme je le crois, elle fait l'éloge du cœur de notre monarque; elle doit auſſi flatter celui qui l'a reçue, mais elle contrarie furieuſement les ennemis du Vice-amiral,

qui

qui craignent de le voir parvenir un jour au miniſtère. Leurs craintes ſont mal fondées, cela n'arrivera jamais: le comte d'Eſtaing n'a pas le caractère aſſez ſouple, il n'eſt pas aſſez courtiſan pour jouer jamais un role dans le conſeil d'état; on l'en éloignera toujours autant que l'on pourra, en le repréſentant comme un homme trop ſévere, qui tient trop à ſes opinions & qui voudroit dominer ſeul, s'il étoit miniſtre. On s'occupe déja de celui qu'on veut faire ſuccéder à M. de Sartine; c'eſt un perſonnage qui depuis longtems s'eſt mis ſur les rangs. Il réuſſira, car il eſt protégé par le directeur des finances, & dans ce moment c'eſt le meilleur appui qu'on puiſſe avoir.

Notre lieutenant de police - marin perd de plus en plus de ſon crédit; M. Necker éclaire de près ſes opérations. On m'aſſure qu'il a remis au Roi un nouveau mémoire ſur les deprédations qui ſe commettent dans la marine &, la néceſſité abſolue d'y mettre ordre. Le

miniſtre de la marine, adroit courtiſan & maître conſommé dans l'art des intrigues, a mis ſes anciens eſpions de cour en campagne, pour être inſtruit de tout ce qui ſe machine contre lui. Il cherche auſſi à mettre le comte de Maurepas dans ſes intérêts; mais le Mentor, qui aime ſes aiſes & ſa tranquillité, ſacrifiera le magiſtrat-marin, comme il a fait des Turgot, des St. Germain & autres, dès le moment qu'il a vu qu'ils déplaiſoient au Roi, à la cour ou à la nation.

Notre comte d'Eſtaing commence à ſe montrer plus ſouvent ici, ſa ſanté ſe remet peu à peu; cependant il ſera hors d'état d'accepter aucun commandement jusqu'à ce qu'il ait pris les eaux pour ſe rétablir entièrement de la bleſſure qu'il a reçue à la jambe. Il a été invité à un grand comité qui s'eſt tenu chez M. de Sartine pour prendre une réſolution ſur les opérations de la campagne prochaine. On ignore encore ce qui a été décidé; c'eſt un ſecret, dit-on, qui ne ſera connu que dans quelques mois.

Le

Le comte d'Eſtaing, pour impoſer ſilence à ceux qui ſe permettoient des propos contre lui au ſujet de l'affaire de Savannah, a cru devoir ſe juſtifier en mettant ſous les yeux du Roi & du conſeil ſa correspondance avec le général Prévôt. Je crois vous faire plaiſir en vous communiquant cette correspondance; elle prouve d'une manière évidente que la conduite du Vice-amiral n'a rien de repréhenſible, & qu'il n'avoit pour objet que d'empêcher l'effuſion du ſang.

Copie de la premiere lettre écrite au général Prévôt par le Vice-amiral; du camp devant Savannah le 16 Septembre 1779.

Le comte d'Eſtaing ſomme Son Excellence le général Prévôt de ſe rendre aux armes du Roi de France. Il le prévient que s'il s'y refuſe, il ſe rendra reſponſable perſonnellement de tous les événemens & de tous les malheurs qui pourront réſuter d'une défenſe rendue manifeſtement vaine par la ſupériorité des forces

qui l'attaqueront par terre & par mer. Il lui donne l'avis en conſéquence, que toutes tentatives qui pourroient être faites, ſoit avant l'attaque, ſoit pendant ſa durée ou au moment de l'aſſaut, pour mettre le feu aux navires & petits bâtimens appartenant à l'armée ou aux marchands dans la riviere de Savannah, ainſi qu'aux magaſins dans la ville, ne ſeront imputées qu'à lui ſeul.

L'humanité fait un devoir au comte d'Eſtaing de rappeler à la mémoire du général Prévôt la priſe de l'île de la Grénade; qu'il lui plaiſe de comparer la ſituation du môle de l'hôpital, la force de ſes trois retranchemens & des redoutes de pierre avec les faibles fortifications de la place qu'il défend, ainſi que le nombre des troupes qui inveſtiſſent Savannah avec le ſimple détachement qui prit d'aſſaut l'île ſuſdite. Cet événement doit ſervir de leçon aux anglois pour l'avenir; ce ne fut que par le plus heureux des hazards, que le Lord Macartney échappa au premier transport des troupes qui entrèrent l'épée à la main dans la ville, & quoique les effets les plus précieux euſſent été dépoſés dans un endroit que les officiers & ingénieurs avoient cru im-

pre-

prenable, les troupes françoiſes s'en emparèrent ſans que le comte d'Eſtaing pût l'empêcher.

Réponſe du général Prévôt au comte d'Eſtaing; du camp de Savannah le 16 Septembre 1779.

Monſieur! Je viens d'être honoré de la lettre de votre Excellence en date de ce jour, contenant une ſommation de rendre cette ville aux armes de S. M. le Roi de France. Je n'ai différé d'y répondre que juſqu'à ce que je l'euſſe communiquée au gouverneur civil du Roi. J'eſpère que V. E. aura de moi & des troupes britanniques une meilleure opinion, que de penſer que, moi ou elles, ſoyons capables de nous rendre ſur une ſommation générale, ſans aucunes conditions ſpécifiées. Si vous avez quelque choſe, Monſieur! à propoſer, que je puiſſe accepter avec honneur, vous pouvez le faire, tant pour ce qui concerne le civil que le militaire, & j'y ferai alors une réponſe. En attendant, je veux bien, ſur ma parole-d'honneur, vous promettre que rien ne ſera détruit dans la ville ou ſur la rivière, de ma connoiſſance ni de mon avis.

(*Signé*) PREVOT.

Ré-

Réponſe du comte d'Eſtaing au général anglois.

Je viens de recevoir, Monſieur! la réponſe de votre Excellence à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire ce matin. Vous concevez que c'eſt aux aſſiégés à propoſer telles conditions qu'ils deſirent, & vous ne pouvez douter de la ſatisfaction que j'aurai de conſentir à celles que je pourrai accepter ſans bleſſer mon devoir. Je ſuis informé que vous continuez à vous retrancher; c'eſt pour moi un objet de peu de conſéquence; cependant, ne fût-ce que pour la forme, je dois vous prier de ceſſer vos travaux pendant que nous négocierons enſemble. Les différentes colonnes, auxquelles j'avois donné ordre de s'arrêter, continueront de marcher, mais ſans s'approcher de vos travaux ni reconnoître votre poſition. J'ai l'honneur d'être &c.

Du camp devant Savannah le 16 Septembre.

(*Signé*) Le comte d'Estaing.

P. S. *J'apprens à Votre Excellence que je n'ai pu refuſer à l'armée des états-unis de ſe joindre à celle du Roi, & que cette jonction s'effectuera peut-être aujourd'hui. Si je n'ai donc point immédiatement réponſe, vous devez conférer déſormais avec le général Lincoln & moi.*

Seconde réponſe du général Prévôt au comte d'Eſtaing, du 16 Septembre 1779.

Monſieur! Je me trouve honoré de la lettre de Votre Excellence en réponſe à la mienne de ce jour. L'affaire dont il s'agit entre nous eſt d'une ſi grande importance, qu'une ſuſpenſion d'hoſtilités ſeroit néceſſaire pour pouvoir diſcuter à loiſir les differens intérêts. Je demande donc vingt-quatre heures, à compter de la date de la préſente, & je prie en même tems votre Excellence d'ordonner à ſes colonnes de ſe retirer à une plus grande diſtance & hors de vue de nos ouvrages, ou je me croirai obligé d'ordonner qu'on faſſe feu ſur elles. Si elles ne ſont pas venues reconnoître cet après-midi, elles ſe trouvoient du moins trop avantées.

(*Signé*) PREVOT.

Troiſième réponſe du comte d'Eſtaing, du 17 Septembre 1779.

Je conſens, Monſieur! à la tréve que vous me demandez; elle durera juſqu'au ſignal de retraite qui ſera donné demain au ſoir, lequel

ſervira

ſervira en même tems pour vous annoncer la repriſe des hoſtilités. Il eſt inutile, je crois, d'obſerver à votre Excellence que cette ſuſpenſion d'armes eſt abſolument en votre faveur, par la raiſon que je ne ſaurois être certain que vous ne profiterez pas de ce tems pour vous fortifier & que vous ne faſſiez alors des propoſitions qui ſeront inadmiſſibles. Je ne peux m'empêcher de vous obſerver qu'il eſt important pour vous de ſonger au parti que vous voulez prendre, tant pour votre ſituation que pour celle des troupes qui ſont ſous vos ordres. Je vous préviens que je ſuis parfaitement inſtruit de votre poſition & de vos moyens de défenſe. La connoiſſance que vous avez du métier de la guerre doit vous convaincre que je n'ai fait avancer mes colonnes qu'après avoir pris mes meſures pour la réuſſite. Je leur ai donné ordre de ſe retirer avant la nuit tombante, pour prévenir tout ſujet de plaintes de votre part. Je m'apperçois que ma civilité à cet égard a été cauſe que le chevalier de Cambis, lieutenant de marine, a été fait priſonnier de guerre. Je me propoſe de détacher demain matin quelques petits poſtes avancés; ils ſe placeront de façon à avoir

envue

en vue les quatre entrées dans le bois, afin de prévenir à l'avenir une pareille mépriſe J'ignore ſi les deux colonnes commandées par le vicomte de Noailles & le comte de Dillon ont montré trop d'ardeur, ou ſi vos canoniers n'ont pas eu les égards convenables pour la tréve qui ſubſiſtoit entre nous. Mais ce que je ſais, c'eſt que ce qui eſt arrivé cette nuit eſt une nouvelle preuve que les choſes en viendront bientôt à une déciſion d'une façon ou de l'autre.

Je ſuis &c.

(Signé) Le comte d'Estaing.

Troiſième réponſe du général Prévôt, du 17 Septembre 1779.

En réponſe à la lettre de Votre Excellence, que j'eus l'honneur de recevoir hier un peu avant minuit, je dois vous informer, qu'ayant mis toute notre correſpondance ſous les yeux du gouverneur civil & des officiers de l'armée du Roi, la réſolution unanime a été que, malgré que nous ne puſſions regarder notre poſte comme imprenable, il étoit cependant de nature à être défendu. En conſéquence, le coup de retraite qui ſera tiré ce ſoir une heure avant

le coucher du ſoleil, ſera le ſignal pour recommencer les hoſtilités, conformément à la propoſition de votre Excellence. J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) PREVOT.

Le ſiege commença, comme vous l'aurez vu, auſſitôt après l'envoi de cette lettre. Le général Prévôt, qui avoit reçu un renfort de mille hommes de troupes réglées, fit une vigoureuſe défenſe. Comme le feu des aſſiégeans étoit vif, le général Prévôt écrivit au comte d'Eſtaing la lettre qui ſuit pour le prier de permettre que les femmes & les enfans qui ſe trouvoient à Savannah puſſent en ſortir.

Copie de la lettre du général Prévôt au comte d'Eſtaing, datée du camp de Savannah, le 6 Octobre 1779.

Monſieur! J'eſpère que Votre Excellence me rendra la juſtice de croire qu'en défendant la place qui m'eſt confiée ainſi qu'à l'armée ſous mes ordres, je remplis ce que je dois à mon honneur & à ma fidélité envers mon prince. Des ſentimens d'une eſpèce différente me font

prendre

prendre la liberté de m'adreſſer aujourd'hui à Votre Excellence : ce ſont ceux de l'humanité. Les maiſons de Savannah ne ſont occupées que par des femmes & des enfans ; pluſieurs d'entre eux ont fait des inſtances près de moi pour que je vous demande la faveur de leur permettre de s'embarquer ſur un ou pluſieurs bâtimens & de deſcendre la rivière ſous la protection de vos vaiſſeaux, pour ſe mettre en ſureté juſqu'à ce que l'affaire ſera terminée. Si vous avez la bonté d'accorder cette faveur, ma femme & mes enfans en profiteront ainſi qu'un petit nombre de domeſtiques. Je ſerai charmé de vous devoir cette marque d'indulgence. J'ai l'honneur d'être &c.

(*Signé*) PREVOT.

Réponſe du comte d'Eſtaing & du général Lincoln à cette lettre ; du camp devant Savannah, le 6 Octobre 1779.

Nous ſommes perſuadés, Monſieur ! que Votre Excellence connoit tout ce que ſon devoir lui preſcrit... Peut être votre zele a-t-il déja prévalu ſur votre jugement. Le comte

d'Eſtaing vous a notifié, en ſon propre nom, que vous étiez reſponſable des ſuites de votre opiniâtreté. Il eſt à préſent évident qu'en demandant, au commencement du ſiege, une ſuſpenſion d'hoſtilités, qui vous étoit néceſſaire, diſiez-vous, pour l'arrangement des articles de la capitulation d'une manière convenable à la poſition où vous vous trouviez, vous n'avez eu d'autre but que de profiter de ce delai pour faire entrer des renforts dans la place. Une pareille conduite, Monſieur! ſuffit pour faire ceſſer toute communication entre nous, qui pourroit cauſer la moindre perte de tems. D'ailleurs, la demande que vous faites peut encore avoir quelques raiſons cachées que nous ignorons. Il en eſt d'autres, rélatives à la guerre, qui ont, dans bien des cas, empêché qu'on n'accordât ce que vous demandez. C'eſt donc avec regret que nous cédons à l'auſtérité de nos fonctions, & nous déplorons ſincèrement le ſort de ceux qui ſeront les victimes de votre opiniâtreté & de l'aveuglement qui ſemble s'être emparé de votre eſprit.

(Signé) B. Lincoln.
Le comte d'Estaing.

De

De toute cette correspondance, la dernière lettre eſt la ſeule qui ſoit peut-être répréhenſible. On ne doit jamais trop compter ſur le ſuccès, ni menacer avec hauteur l'adverſaire avec lequel on a affaire: c'eſt une rodomontade, à laquelle on ne reconnoit point le comte d'Eſtaing. Au reſte le Vice-amiral n'a payé que trop cher ce moment de préſomption; le général Prévôt a été bien vengé de la réponſe inſultante qui lui avoit été faite, & qui, à en juger par le ſtyle, avoit été écrite par Lincoln. Le général anglois auroit pu lui répondre, après le combat du 9 Octobre: *Je ſuis fâché de la perte de tous les braves gens qui viennent d'être les victimes de votre amour-propre & de l'aveuglement où vous étiez lorſque vous écrivites la lettre du 6 courant.*

Un général qui perd une bataille, trouve toujours dans les cauſes ſecondes de quoi juſtifier ſa défaite. Un ſeul grand homme a été de bonne foi à cet égard; c'eſt le maréchal de Turennes, qui convenoit qu'un officier-général qui

ſe laiſſoit battre, l'étoit toujours par ſa ſaute; il avouoit que telle bataille qu'il avoit perdue, ne l'auroit pas été s'il avoit mieux manœuvré. Depuis lui, on cherche à s'excuſer; on ſuppoſe toujours de part & d'autre de la trahiſon, & aucun général ne veut convenir de ſes fautes ou de ſes mauvaiſes diſpoſitions. Il paroit que celles du général Prévôt étoient meilleures que celles des aſſiégeans; avant de risquer l'aſſaut du 9, il falloit s'aſſurer de la poſſibilité de réuſſir; on ne tente de ces ſortes d'attaque que quand les choſes ſont déſeſperées, & ce n'étoit pas le cas de M. le comte d'Estaing, qui, depuis le 18 Septembre qu'il faiſoit le ſiége de Savannah, devoit ſavoir à quoi s'en tenir ſur les moyens de défenſe de l'ennemi. La conduite du général Prévôt ne peut qu'être approuvée; c'eſt celle d'un brave général qui ne ſe laiſſe point intimider par les menaces; il a fait ce qu'il devoit en profitant des 24 heures qui lui furent accordées, pour ſe renforcer & ſe mettre en état de défendre le poſte qui lui étoit con-

confié. Je ſuis fâché au reſte, mon cher Comte! que toutes ces belles actions de la part des royaliſtes anglois ſoient en pure perte, car l'indépendance de l'Amérique n'en ſera pas moins reconnue. Les miniſtres du cabinet de St. James & Georges III devroient s'exécuter de bonne grace & faire la paix avec leurs colonies & avec nous; mais il doit encore y avoir quelques têtes caſſées, quelques bras & jambes emportés auparavant. Plaignons ces malheureux qui ſacrifient leur vie pour cinq ſols par jour; conſervons la nôtre pour gémir ſur les folies des grands, les ſottiſes des miniſtres & la bonté des peuples, qui payent & ſe font tuer pour des querelles qui ne les regardent pas.

Je ſuis &c.

LETTRE VIII.

BERLIN, *le 20 Janvier 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

Au moment où les plaiſirs du carnaval étoient le plus brillans, un événement auquel on ne s'attendoit pas a changé notre joye en triſteſſe. Je vous ai parlé dans ma derniere de l'indiſpoſition de la Princeſſe-Royale, douairière de Pruſſe: S. A. ſe trouvoit un peu mieux depuis quelques jours, mais le 12 le mal empira; le 13, elle eut une criſe violente, ſous laquelle elle a ſuccombé, après une courte maladie qu'on n'avoit jamais cru auſſi dangereuſe. Cette mort a plongé toute la cour dans le plus grand deuil; le Prince - Royal de Pruſſe eſt vivement affecté de la perte qu'il vient de faire; il avoit la plus vive tendreſſe pour ſon auguſte mere. S. A. R. n'a pas encore paru en public; quelqu'un qui le voit m'a dit qu'il étoit accablé d'une profonde douleur.

Ce

Ce Prince eſt d'autant plus ſenſible à cette mort, qu'il ſait que ce ſont des chagrins domeſtiques qui l'ont cauſée.

Le Roi eſt comme les gens de ſon âge ; il s'eſt fait une habitude de voir mourir ſes proches, ſes amis, ſes favoris & les généraux auxquels il étoit le plus attaché. Il a cependant donné quelques marques de regret pour la défunte, & il a conſolé la Reine de la perte d'une ſœur qu'elle aimoit tendrement. S. M. a écrit à ce ſujet une lettre à quelqu'un, dont je me ſuis procuré copie. Vous y verrez quelle eſt la façon de penſer de ce monarque & avec quelle fermeté philoſophique il voit approcher ſa fin.

Copie d'une lettre du Roi à M. D... le 16 Janvier 1780.

La Princeſſe douairière de Pruſſe vient de payer le tribut à la nature ; c'eſt un nouvel avertiſſement pour moi de me préparer à faire le grand voyage. Nous autres Rois, princes & grands de la terre nous avons bien

tort d'être ſi fiers de notre exiſtence, car la nature n'a rien fait de plus pour nous que pour le reſte des humains; nous ſommes ſujets, comme tous les autres animaux raiſonnables, aux maladies & aux infirmités attachées à notre eſpece. Si le ſang circule avec trop de véhémence dans notre cerveau, nous eſſuyons des maladies dangereuſes, & cette machine de boue & de crachat, faite, dit-on, à l'image de Dieu, ſe trouve détruite en peu de tems. Si la plus légère obſtruction ſe forme dans un de ces petits vaiſſeaux qui portent le ſang au cerveau, on devient fou. Si une goute d'eau ſe dilate dans le crâne, on perd la mémoire. Si la peſanteur d'un grain de ſang extravaſé preſſe le cerveau & le nerf de l'entendement, l'apoplexie s'enſuit. Un mal pire que tout cela, dont on ignore la cauſe & qui ſe transmet de pere en fils, c'eſt la goute. Je peux parler de ce dernier par expérience; je pourrois dire avec le Roi David: Et la goute, grand Dieu! m'a rongé jusqu'aux os. *Tout Roi que je ſuis, cette traitreſſe ne m'a pas épargné. Je ſuis perclus des jambes & des cuiſſes, & l'on peut dire avec vérité que le royaume de Pruſſe poſe dans ce moment ſur*

une

une baſe bien chancelante.... Il n'exiſte plus de Frédéric que le buſte ; quelques nouveaux accès un peu violens acheveront de mutiler ce qui reſte de la ſtatue royale.... C'eſt bien le cas de dire avec Shakeſpeare :

Qui ſuis-je ? qui m'arrête ? & qu'eſt-ce que la mort ?
C'eſt la fin de nos maux, c'eſt notre unique aſyle ;
Après de longs transports, c'eſt un ſommeil tranquile.

Je me prépare gaiment à faire ce voyage & je me réjouis de revoir dans les champs éliſées, Algarotti, Voltaire, d'Argens, Lock, Newton & cette marquiſe du Châtelet dont les ouvrages charmans m'ont fait tant de plaiſir. Voila mes eſpérances futures, elles me conſolent de la perte de cette vie. Je crois avoir rempli mes devoirs de Roi ; j'eſpere deſcendre dans le tombeau ſans montrer cette foibleſſe & cette puſillanimité qui accompagnent ordinairement les derniers momens de notre exiſtence.

Adieu, mon bon M.... Voila mon nouveau chancelier qui ſe fait annoncer, je dois

ceſſer de cauſer avec vous pour m'entretenir avec lui.

Vous trouverez ſans doute, Monſieur! beaucoup de philoſophie dans ces réflexions de notre monarque; vous voyez qu'il attend la mort avec une tranquillité ſtoïque. Il eſt étonnant que, dans l'état de ſoufrance où il eſt, ſa tête ſoit encore auſſi ſaine & ſes idées auſſi nettes. Il n'eſt occupé dans ce moment que de l'adminiſtration intérieure de ſon royaume & de la félicité de ſes ſujets. Il ſacrifie des ſommes conſidérables à l'encouragement de l'agriculture & des manufactures; il dit que ces ſoins ſont les hochets de ſa vieilleſſe. Depuis quelques années, on a défriché dans ſes états plus de cinq cens mille arpens de prairies qui ſervoient de pacages à un petit nombre de beſtiaux, & qui pourront actuellement nourrir au moins vingt-cinq à trente mille vaches ou bœufs & fournir du fumier à nos terres ſabloneuſes qui ont beſoin d'être enfumées pour devenir productives.

Nous

Nous avons ici un commodore américain, nommé Gillon; il eſt venu, dit-on, pour nous propoſer de grandes affaires de commerce avec les états-unis de l'Amérique, & obtenir la permiſſion de faire conſtruire des frégates & des corſaires dans notre port de Stettin. Il fut d'abord très bien accueilli par le miniſtre Baron de Göern, aiant le département du commerce maritime. Le commodore américain viſita toutes nos manufactures; il fut fort content de celle de Splitzgerb & Daun où l'on fait les armes, il vouloit acheter tout ce qu'il y avoit de fait; il témoigna auſſi l'envie d'avoir des canons; on lui dit qu'on pourroit lui en vendre autant qu'il voudroit; il s'engageoit à payer tout comptant & à fournir du tabac de Virginie à un certain prix. Mais lorsqu'il a été queſtion de conclure le marché, les lettres de crédit du commodore n'ont pas inſpiré toute la confiance poſſible, & toutes les belles propoſitions qu'il avoit faites ſe ſont réduites à rien. Nous ſommes ici comme les peuples helvétiens,

& nous disons, comme eux: *point d'argent, point de Suisse.* Nous préferons de vous laisser exclusivement le commerce avec vos alliés les américains; nous nous contentons de vous vendre des bois de construction, & toutes nos forêts sont à votre service au prix que vous nous donnez pour le pied cube. Le commodore Gillon prétend que c'est le ministre d'Angleterre qui l'a desservi & qui l'a empêché de réussir. Je peux vous assurer le contraire: si cet émissaire avoit eu de l'argent, nous lui aurions vendu tout ce qu'il auroit voulu, sans avoir égard à aucune réquisition du ministre de la Grande-Brétagne, qui connoit trop bien la façon de penser du Roi à cet égard.

Il y a dans ce moment une grande correspondance d'établie entre le Roi & l'Impératrice de Russie. S. M. disoit il y a quelques jours: *Les anglois sont comme feu les Jésuites; ces bons peres vouloient régner dans les quatre parties du monde; leur grandeur a causé leur chute.* La Grande-

Brétagne

Brétagne a voulu dominer ſeule ſur toutes les mers; la France s'oppoſe avec ſuccès à l'exécution de ſes projets, & ſon ambition pourroit bien lui être fatale. Les compagnons de Jéſus furent abandonnés par leurs meilleurs amis, ſans en accepter les capucins indignes. Les anglois ſont dans le même cas, tous leurs alliés les abandonnent; il n'eſt pas juſqu'au Danois, que je regarde comme le peuple capucin de l'europe, qui ne veulent plus faire cauſe commune avec eux & qui mandient la protection du cabinet de Pétersbourg & la faveur d'être reçus au nombre de ſes alliés. Cette nation qui donna jadis des ſouverains à la Normandie, à l'Angleterre & à la Suede, eſt bien déchue de ce qu'elle étoit (*) *Le Danemarck*

eſt

*) On ſait que les peuples du Nord firent autrefois de grandes excurſions dans le midi de l'Europe. La Normandie eſt, à ce quon prétend, une colonie danoiſe, & cela paroit même prouvé par le nom de cette province, dont l'étymologie eſt *Nord-mann*, qui ſignifie homme du Nord. Des princes de ces contrées ſubjuguèrent pareillement l'Angleterre: les anciens bretons, qui réſiſterent à Céſar, qui vouloit les aſſervir, furent vaincus par les

Saxons

eſt aujourd'hui entièrement ſubordonné aux autres puiſſances, & abſolument ſous la ferule de la Ruſſie, qui lui fait la loi comme les Romains la faiſoient autrefois aux Rois qu'ils avoient vaincus. Telles ſont les viciſſitudes humaines.

Malgré

Saxons, les Juttes & enſuite par les Anglois, qui après avoir ravagé leurs côtes, les chaſſerent juſques dans leurs montagnes & leurs cavernes, & donnerent à une partie de la Grande-Brétagne le nom qu'elle porte aujourd'hui. Offa, Roi de Murcie, qui fut un des plus puiſſans princes de cette eptarchie, paroit être celui qui ait oſé le premier prétendre à l'empire des mers. On aſſure qu'il le diſputa à Charlemagne, & que ce dernier, qui le craignoit, rechercha ſon alliance dans l'eſpérance qu'Offa pourroit le ſecourir de ſes forces navales & le garantir des entrepriſes des Normands qui étoient des voiſins redoutables pour lui.

Les anglois doivent leur puiſſance maritime à Alfred le grand. C'eſt lui qui les mit dans le cas de ſe défendre contre les danois & autres nations ſeptentrionales qui venoient ravager leurs côtes & s'en retournoient enſuite chargés d'un riche butin. Alfred, après avoir perfectionné la marine des anglois, arma un flotte conſidérable & gagna ſur les *Etangles* & les *Northumbres* une bataille naval qui les força de quitter l'Angleterre.

Malgré la bonne intelligence qui regne entre l'Impératrice de Ruſſie & notre monarque, S. M. paroit craindre que le prince Potemkin, qui n'eſt pas de nos amis & qui reprend beaucoup d'ascendant ſur ſa ſouveraine, ne faſſe adopter quelque ſyſtême contraire à nos intérêts. Le comte de Panin eſt toujours dans notre parti, mais Potemkin eſt voué à la maiſon d'Autriche. Le prince Orlow, ſans être notre ennemi, ne nous veut pas de bien. On a expédié de nouvelles inſtructions à notre miniſtre à Pétersbourg ſur la conduite qu'il doit tenir dans les circonſtances actuelles, & nous comptons beaucoup ſur les bons offices de Panin.

La cour de Vienne eſt occupée dans ce moment de grands projets; elle veut faire de l'archiduc Max un électeur de Cologne; cette affaire ſe traite avec le plus grand ſecret entre la cour de Bonn & le prince de Kaunitz. Nous ſommes inſtruits de ce qui ſe paſſe; comme on ne fera ſurement rien ſans demander notre avis, nous le dirons alors, & nous

avons

avons lieu de croire qu'on y déférera. Nous ſavons que le cabinet de Vienne cherche à s'aſſurer du ſuffrage des cours qui ont quelqu'intérêt à s'oppoſer à ſes vues. On fait agir en France, & Vergennes, pour complaire à la Reine, conſentira à tout ce qu'elle exigera de lui. On a fait quelques inſinuations aux états-généraux, qui ont pris la choſe *ad referendum*. On a mis dans la confidence l'Impératrice de Ruſſie & l'ami Potemkin ; ce dernier doit avoir répondu : „ qu'il n'y avoit rien de plus juſte que „ de chercher à former un établiſſement „ au frere de l'Empereur ; que l'archevêché de Cologne & l'évêché de Munſter étoient deux jolis appanages, qui „ poſſédés par un archiduc d'Autriche „ pouvoient, dans certains cas, avoir leur „ influence ; qu'il répondoit que ſa ſouveraine ne ſeroit point contraire à cet „ arrangement.... — *Mais*, lui a-t-on répondu, *on craint quelque oppoſition de la part du Roi de Pruſſe*. — „ Il n'en fera „ que pour la forme, a-t-il repliqué ; „ lorsqu'il ſaura que Catherine eſt d'accord avec la cour de Vienne, il en „ paſſera par tout ce qu'on voudra ".

Je crois, à vous parler vrai, que ce Potemkin a raiſon; nous ne ferons ſurement pas la guerre pour empêcher cette élection; le ſeul moyen que nous pourrions mettre en uſage avec ſuccès, ce ſeroit de ſemer la diviſion parmi les deux chapitres, qui ont ſeul le droit de choiſir un coadjuteur; ſi le Roi veut ſacrifier à cet effet quelques cens mille écus, il pourra y réuſſir; mais c'eſt ce qu'il ne fera ſurement pas. Nous avons dans ce moment pour miniſtre réſident à Cologne, un perſonnage qui n'eſt guères propre à négocier une pareille affaire; c'eſt choſe aſſez difficile que de ſavoir manier les eſprits de tout un chapitre. Il a affaire au miniſtre de l'électeur de Cologne, que l'on dit être un homme très adroit, & qui s'eſt déja aſſuré de la majorité des ſuffrages, ſans qu'on s'en doute. Comme pluſieurs de ces comtes d'empire forment eux-mêmes des prétentions à l'électorat, s'ils ne peuvent réuſſir, ils donneront leurs voix de préférence à l'archiduc plutôt qu'à un de leurs confrères. Il n'en eſt

pas de ces chapitres d'Allemagne comme du ſacré-college, où l'on doit élire le Pape parmi les cardinaux. Je ſuis étonné qu'où vous êtes, on n'ait pas ſongé à mettre ſur les rangs un des fils de M. le comte d'Artois; il auroit pu, avec une dispenſe du St. Siege, devenir archevêque de Cologne & évêque de Munſter, comme le ſecond fils du Roi d'Angleterre eſt devenu évêque d'Osnabruck, lorsqu'il n'étoit encore qu'au maillot:

Il eſt avec les Dieux certains arrangemens.

Et vous, Meſſieurs les françois! vous êtes ſi amis du vicaire de Jéſus-Chriſt qu'il ne vous auroit pas refuſé votre demande. Je ſuis bien étonné que votre comte de Vergennes n'ait pas penſé à cela; vous auriez eu dans le corps germanique un prince de la maiſon de Bourbon; c'eut été un voiſin qui, dans le beſoin, vous auroit rendu des ſervices eſſentiels; & qui ſait les ſuites que cela auroit pu avoir. La maiſon d'Autriche, dans ces ſortes de cas, eſt plus adroite que vous; elle ne laiſſe échapper aucune occaſion d'augmenter ſa puiſſance.

Adieu, Monſieur! Je ſuis toujours vôtre tout dévoué &c.

LETTRE IX.

De Versailles, *le 15 Février.*

Du Comte de.... à M. de....

J'ai oublié, mon cher Comte! dans mes précédentes, de vous dire que notre directeur des finances a terminé enfin ce travail si longtems attendu pour la partie des fermes générales & des autres revenus royaux. Il fait gagner au Roi par cet arrangement quatorze millions. Je vous avoue que je n'aime point ces sortes de bénéfices, qui se font toujours aux dépens de la malheureuse classe du peuple; car plus les fermiers ou autres prépoſés à la perception des droits ont à payer, plus ils étendent le monopole pour couvrir le prix qu'ils donnent pour les baux ou celui qu'ils doivent donner pour les régies. Dans le préambule de l'édit, il eſt annoncé que S. M. s'eſt déterminée à répartir la perception des droits entre trois compagnies (je dis que c'eſt tampis, atten-

du que plus le nombre des loups eſt grand, plus ils ſont affamés) qui auront une manutention abſolument diſtincte, & dont les recouvremens s'éleveront à environ deux cens cinquante millions par année, ſomme ſuffiſante, dit-on, pour donner à ces compagnies beaucoup de conſidération, un grand crédit & les mettre à portée de s'aider réciproquement. Telles ſont les motifs qui ont porté le gouvernement à faire cet arrangement. Neanmoins par l'effet de cette diſpoſition, S. M. prévient à l'avance les inconvéniens qui pourroient en réſulter, ſuivant les tems & les circonſtances, par rapport à ces corps de financiers trop puiſſans & ſur lesquels une circulation auſſi conſidérable rouleroit entièrement.... Dans le préambule de l'édit, il y a une période remarquable; la voici: ... *& pour faire ſortir du milieu de la guerre la conſtitution qu'on eut dû choiſir à la paix & conſerver dans tous les tems...* Je doute que cette nouvelle conſtitution pour la finance qu'on veut établir, ſoit le régime qui convienne à

la

la France: le tems nous dévoilera cette vérité. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les financiers régnent despotiquement ici, & qu'ils y régneront encore longtems, vu le malheureux ſyſtême que la néceſſité a forcé d'adopter, ſavoir de recourir à eux dans les beſoins urgens de l'état. Ces traitans ont trop d'intérêt à maintenir le pouvoir qu'ils ſe ſont arrogé, pour le laiſſer échapper ſitôt de leurs mains. Ils ont pour garans de la durée de leur empire une dette paſſive de cinq milliards, qui forcera encore longtems le Roi à leur laiſſer les rênes de l'adminiſtration financière. Chez les romains, les publicains ne jouiſſoient d'aucune conſidération, ils étoient même mépriſés. Aujourd'hui, les *Fermiers*, les *Douaniſtes*, les *Gabelliſtes*, les receveurs de toute espèce forment un nouvel ordre dans l'état par leurs richeſſes; ils ſe ſont aſſimilés à la plus haute nobleſſe par les alliances, & pluſieurs de nos *Turcarets* ſont beau-peres de nos ducs & pairs. Je connois ici une ducheſſe aiant le tabouret chez la Reine,

qui a pour oncle un valet de garde-robe du Roi. Lorsque, dans un état, l'argent donne la conſidération, les valets ne tardent pas à devenir maîtres & les maîtres valets..... Le citoyen qui, ſelon moi, devroit être le plus conſidéré, eſt celui qui l'eſt le moins; je veux parler du négociant. Ici, celui qui fait le commerce, déroge; tandisque l'homme qui devient receveur des droits du Roi acquiert un certain luſtre; il peut parvenir, ainſi que ſes enfans, aux plus hautes dignités; ces derniers achetent des charges de conſeiller au parlement ou de maître des requêtes; ils deviennent enſuite intendans de province, conſeillers d'état, miniſtres &c. &c. S'ils devoient leur élevation à leur mérite perſonnel, il n'y auroit pas de mal; mais rarement cela arrive, c'eſt presque toujours l'intrigue qui les éleve. On peut en juger par quelques-uns de nos intendans....

Notre nobleſſe françoiſe, qui ſe diſtinguoit jadis par la pureté de ſes mœurs,

qui

qui étoit ſi délicate ſur le point d'honneur, s'eſt corrompue depuis qu'elle s'eſt rendue l'esclave de la cour. Afin de pouvoir s'y ſoutenir avec éclat, elle a été forcée de s'unir à des familles roturières. Ces méſalliances ſont devenues ſi communes aujourd'hui, qu'il y a très peu de nos maiſons nobles qui pourroient mettre leurs enfans dans l'ordre de Malthe, ſans dispenſes du côté des mères. Je ne vous dirai rien de tous ces mariages honteux, où l'intérêt ſeul a préſidé & qui ont déshonoré ceux qui les ont contractés. Dans votre Allemagne, on voit rarement de ces ſortes d'himens; s'il y arrive par hazard qu'un noble ſe méſallie, il doit renoncer à préſenter ſa femme à la cour où il eſt, & ſes enfans ſont déchus de leurs droits. Ici, la nobleſſe s'achete comme un effet de commerce; elle eſt de même ſujette aux impoſitions. L'abbé Terrai, effrayé du nombre prodigieux de ces nobles de fraiche date, ordonna que tous ces nouveaux comtes & marquis ſeroient obligés de payer la capitation, en conſéquence de leurs titres. Une

quantité vinrent demander grace & ſupplier qu'on les remît dans la claſſe dont ils étoient ſortis ; mais le miniſtre leur répondit : „*Quod ſcripſi, ſcripſi ;* Vous êtes nobles, il faut payer".

Depuis cinquante ans environ, on compte cinq banquiers de la cour qui ſe ſont ſuccédé. On évalue les fortunes qu'ils ont laiſſées à deux cens millions au moins ; il faut y ajouter une pareille ſomme pour les dépenſes qu'ils ont faites & l'argent qu'ils ont donné à leurs protecteurs. Si cinq perſonnes ont gagné, dans cinquante ans de tems, quatre cens millions, il eſt aiſé de trouver, par la regle de trois, d'où provient la dette actuelle de l'état.... Toute la capitale eſt témoin du faſte qu'étale M. de Beaujon, banquier de la cour ; ce qu'on nous dit de Lucullus n'eſt rien en comparaiſon des prodigalités de ce Plutus moderne ; les maiſons royales n'offrent rien de ſemblable à ce qu'il appele ſon hermitage. C'eſt au milieu d'un peuple accablé ſous le poids de la plus affreu-

affreuſe miſère qu'un particulier oſe afficher un luxe auſſi monſtrueux. Le gouvernement ne peut ni n'oſe réformer de pareils abus; le beſoin continuel qu'il a d'argent l'oblige de menager ces financiers, qui jouiſſent ſeuls du crédit, & qui, dans un moment de criſe, fourniſſent les fonds dont on a beſoin & font leurs conditions en conſéquence. Vous concevez, d'après cet expoſé ſuccinct, quelle eſt la cauſe du déſordre qui regne dans nos finances, & de l'impoſſibilité où l'on eſt de ſe tirer des mains des traitans.

Il nous faudroit, dans le moment actuel, un Sulli ou un Colbert pour remédier au mal qui exiſte. Depuis un ſiecle nous n'avons pas eu un ſeul bon contrôleur-général; la France a reſpiré un inſtant ſous le miniſtère du cardinal de Fleury, qui par ſon économie avoit réparé les maux cauſés par le ſyſtême; mais il n'avoit point formé de plan; les épargnes qu'il avoit faites n'ont pas ſuffi pour couvrir les fraix de la guerre qu'il

fit assez mal-adroitement à la maison d'Autriche & qui replongea la France dans l'état de détresse où elle étoit auparavant. Les déprédations, sous le régne de Louis XV, furent énormes; les revenus de l'état furent mis au pillage, & la guerre de sept ans acheva de ruiner la France. On devoit tout espérer du regne actuel; les intentions du Roi étoient pures, mais il ne put opérer le bien qu'il vouloit faire. C'est le monarque le plus riche de l'europe & peut-être de l'univers; cependant son trésor est épuisé. Le désordre qui existe ne peut durer longtems; j'ignore l'époque où le monarque sera obligé de prendre un parti, je ne la crois cependant pas éloignée. On m'assure que M. Necker veut mettre la nation dans son secret & lui rendre compte de sa gestion. Je crains qu'il ne se répente de cette confidence qu'il veut faire au public, & que cette indiscrétion ne cause une grande révolution dans le gouvernement.....

J'eus, il y a quelques jours, un entretien avec un des membres de nos admi-

miniſtrations provinciales. Je lui demandai ce qu'il penſoit de ces établiſſemens. Voici ce qu'il me répondit:

Je ſuis d'avis que les aſſemblées provinciales en elles-mêmes peuvent être du plus grand avantage pour la nation; mais je crois auſſi, que leur organiſation entrainera pluſieurs inconvéniens. Premièrement, ſi elles ont lieu d'après le plan indiqué, le Roi ſe met en tutelle; le clergé, la nobleſſe & le tiers-état ſe croiront plus ſouverains que le ſouverain lui-même & voudront lui faire la loi. En ſecond lieu, les trois ordres de l'état ne voudront pas ſouffrir qu'un petit nombre de leurs membres ſeulement aient part à l'adminiſtration; chacun voudra y être appelé pour dire ſon avis; le clergé & la nobleſſe voudront primer dans ces ſortes d'aſſemblées, ils exigeront que le tiers-état leur ſoit ſubordonné. De cette colliſion d'intérêts & de prétentions oppoſées naîtra la diviſion. Vous connoiſſez l'eſprit de corps; chacun des ordres en ſon particulier voudra ſoutenir ſes droits, il ſe formera une ſchiſſion & le but de l'inſtitution ſera manqué. Vous voyez combien de

fois

fois, depuis le nouveau regne, on a obligé le Roi de revenir ſur ſes pas. Ce n'eſt point à lui qu'on doit s'en prendre de ces variations continuelles, mais bien à la mal-adreſſe de ſes miniſtres, qui ne ſe ſont jamais occupé que des acceſſoires & ont négligé l'objet principal.

M. Turgot, fort honnête-homme & capable d'opérer le bien, ne fit que du mal. Il avoit cependant réfléchi pendant trente ans ſur les moyens de remédier aux maux de la nation, & les preuves qu'il avoit données de ſa capacité dans ſon intendance, étoient du plus heureux augure pour le ſuccès de ſes opérations miniſtérielles. Appelé au timon des affaires, c'eſt un homme médiocre qui ſe laiſſe entrainer par une ſecte à faire toutes les folies poſſibles. Il débute par enlever à des particuliers leurs propriétés pour faire du Roi de France le voiturier de tous ſes ſujets. Son miniſtère eſt celui des édits, chaque jour en voit éclore de nouveaux. Il ſe brouille avec le clergé, la nobleſſe, le tiers-état & les parlements, & force enfin le Roi de le renvoyer. Il faut ſans doute réformer les abus autant que l'on peut; mais on doit s'y prendre avec pré-

caution

caution & ne pas couper un arbre qui produit de bons fruits parcequ'une de ſes branches n'en porte point. On repréſenta à M. Turgot tous les inconvéniens qui réſulteroient de ſes projets; il ne voulut rien entendre, prit de l'humeur à cauſe des contrariétés qu'il éprouvoit, & n'en fit que plus de bévues. Il vouloit faire le bien, & fit tout le contraire.

Le comte de St. Germain, bon général, & mauvais miniſtre, détruiſit l'eſprit militaire. Tout le tems de ſon adminiſtration, il ne s'occupa que de réformes, & fit une quantité d'ordonnances qui ne ſervent aujourd'hui qu'à groſſir la maſſe des papiers inutiles du bureau de la guerre.

Les ſouverains & leurs miniſtres ne devroient jamais oublier que toute ſociété eſt régie par l'opinion, que cette derniere eſt le contre-poids de l'autorité, de la force ou du despotiſme. La liberté, les droits du peuple, la réligion ſont, ainſi que les Rois & les princes, ſous la ſauve-garde de l'opinion. Ces derniers doivent la reſpecter; la braver, c'eſt détruire la hiérarchie civile; c'eſt donner aux peuples l'exemple de l'indépendance & de l'anarchie. Que ſeroient les ſouverains, leurs miniſtres,

miniſtres, les nobles, les prêtres, les magiſtrats ſans l'opinion qu'on a que les premiers ſont des êtres fort au deſſus des autres & qu'ils ſont faits pour nous commander? Dans l'ordre de la nature, tous les hommes ſont égaux ; ces nations civiliſées ſont des lions domptés que les maîtres qui les tiennent enchainés doivent bien ſe garder de détacher, car ſi on les laiſſe un moment faire uſage de leurs forces, il ne ſera plus poſſible de les réduire.... Les américains en offrent la preuve.

Depuis quelques années nous ſommes gouvernés par la ſecte des philoſophes & des beaux-eſprits. Notre directeur des finances eſt de celle des encyclopédiſtes ; je crains bien que ces deux ſectes n'en engendrent une troiſième qui ſera la ſecte anarchique. Je ſuis d'opinion qu'une probité ignorante dans un miniſtre, eſt un plus grand mal pour le bonheur d'un état que la perverſité lorſqu'elle eſt éclairée..... Qu'on liſe l'hiſtoire, on y verra le développement de mon idée.

Mon avis eſt donc que le nouveau ſyſtême d'adminiſtration qu'on veut établir rencontrera beaucoup de difficultés dans ſon exécution, qu'il occa-

occaſionnera une fermentation générale dans tous les eſprits ; que les parlemens, qui ne ſont pas la dupe du miniſtère & qui ſavent qu'en établiſſant les aſſemblées provinciales on n'a en vue que de ſe ſouſtraire à l'enrégiſtrement, feront l'impoſſible pour empêcher le ſuccès de ces aſſemblées & forceront le Roi d'abandonner ce projet, comme il a déja fait de tant d'autres.

Je trouve, mon cher Comte! que ce membre des aſſemblées provinciales raiſonne avec aſſez de juſteſſe ; beaucoup de gens inſtruits, avec lesquels je me ſuis entretenu ſur cet objet, ſont du même avis. M. Necker peut avoir de bonnes vues ; mais c'eſt un étranger, un républicain qui ne connoit point notre conſtitution & encore moins notre nation ; il la juge d'après le peuple de Paris, qui ne fait que la vingt-quatrième partie de la population du royaume. S'il avoit parcouru quelques-unes de nos provinces, il auroit vu qu'on n'y penſe pas de même que dans la capitale, & qu'il y regne un esprit d'indépendance bien oppoſé à la ſoupleſſe de nos bons

pa-

parisiens. Un des grands vices de notre administration, c'est la coûtume qu'on a de nommer au ministère des hommes qui ignorent absolument le travail qu'ils ont à faire dans les départemens qui leur sont confiés. Que de sottises M. de Silhouette & M. de Laverdi n'ont ils pas faites lorsqu'ils étoient à la tête des finances? M. d'Invault, qui connoissoit sa besogne & qui étoit honnête-homme, vit le mal qui existoit; il proposa le remede; il étoit violent, on refusa d'en faire usage; on vouloit qu'il employât des palliatifs, il préféra de donner sa démission. L'abbé Terrai étoit un *Roué*, mais il avoit des talens; sous Louis XVI, il auroit pu réparer le mal qu'il avoit fait sous le regne précédent. Mais c'est assez, mon cher Comte! vous entretenir de nos finances; c'est dans ce moment la pierre d'achopement de notre administration, & j'en redoute les suites.....

Je ne vous envoye point la piece d'éloquence qui sert d'exorde à l'arrêt du con-

conſeil pour la nouvelle régie établie dans nos finances & les formes ſtatuées à ce ſujet. Il eſt intitulé: *Arrêt & réglement concernant les fermes & les régies du Roi.* M. le directeur a ſupprimé les croupes, les penſions & les intérêts accordés dans les places de fermier-général à des perſonnes abſolument étrangères à cette manutention. Il espère que ces différens capitaliſtes, qui ne ſauront plus que faire de leur argent, le placeront dans les emprunts qu'il fait. Il a auſſi ſupprimé vingt places de fermier-général, & pour les rembourſer ſans qu'il en coûte rien au Roi, M. Necker porte à un million de capital les places des deux compagnies des aides & des domaines. Par cet arrangement, il trouve préciſement de quoi rembourſer les fonds aux fermiers ſupprimés. Vous concevez que toutes ces opérations ne ſont pas des œuvres de génie, & qu'elles ne diminuent point la dette paſſive de l'état; cela s'appelle faire un trou pour en boucher un autre; l'intérêt à payer eſt toujours le même.

Nous attendons des nouvelles de Hollande. Le duc de la Vauguyon nous a écrit, il y a quelques jours, qu'il n'y avoit plus à douter que les états-généraux ne prissent parti pour nous contre l'Angleterre. Ce qui est arrivé au contre-amiral de Byland a produit à Amsterdam tout l'effet qu'on s'en promettoit; & le parti républicain, qui n'est pas celui du Stadhouder, est résolu de tirer satisfaction de l'insulte faite à son pavillon. Leurs Hautes Puissances ont envoyé ordre au capitaine de Byland de revenir de Portsmouth dans les ports de la république avec les trois vaisseaux qui composent actuellement son escadre. Nous avons tout lieu d'espérer qu'avant la fin de cette campagne, les hollandois joindront leurs forces aux nôtres pour combattre l'ennemi commun, en dépit du capitaine-général de l'Union & de Sir Yorck, ministre de la Grande-Bretagne. Nous avons à la Haye un ex-jésuite, secrétaire du duc de la Vauguyon, qui nous rend de grands services; c'est le bras droit de ce ministre, & il donne

ne furieuſement de tablature au Stadhouder & à ſon parti. Le comte de Vergennes diſoit, il y a quelques jours, à Madame de.... ſon amie : *Ce Jéſuite Marchand, que nous avons à la Haye, eſt un excellent miſſionaire politique ; tous les jours il convertit quelques - uns de ces fanatiques Stadhoudériens, & il en fait de bons républicains & de bons françois.*

Quelqu'un qui étoit préſent à ce propos, répondit: „ Ne craignez-vous pas „ que des gens qui ont la foi ſi chan- „ celante ne retournent à leur ancien „ culte „ — *Oh non,* répliqua Mr. de Vergennes, *car je veux détruire leur idole.*

Croyez-vous, mon cher Comte! que notre miniſtre des affaires étrangères réuſſiſſe dans ſon projet? J'en doute ; cette idole qu'on veut détruire eſt du ſang des Dieux; ils prendront ſa défenſe, & je crains que nous ne finiſſions par avoir tort.

Le duc de Choiſeul, à qui on demandoit ce qu'il penſoit de M. le duc de la Vauguyon, répondit: *Il a de l'eſprit, des*

connoiſſances, s'exprime avec facilité; mais il lui manque les qualités néceſſaires à un négociateur; il entrainera ſon principal dans des démarches hazardées; il ne connoit pas le génie de la nation avec laquelle il a à traiter. Les ſuccès qu'il aura ne ſeront qu'éphémères; le parti ariſtocratique triomphera, & le Menin du Dauphin (*) *ne* menera *point les Stadhoudériens.*

Nous avons à la Haye un M. Berenger, ſecrétaire d'ambaſſade, dont on dit beaucoup de bien. Quelqu'un qui le connoit, m'aſſuré que c'étoit un homme très inſtruit, connoiſſant parfaitement ſa beſogne & capable de donner de bons avis. Cependant on n'en prend point de lui; on dit même qu'il eſt aſſez mal avec le duc de la Vauguyon, qui n'a de confiance qu'en ſes deux ſecrétaires particuliers.

Vous ſavez que la premiere cauſe de la guerre de 1757 fut une critique contre le cardinal de Bernis, dont le philoſophe de Sans-Souci paſſa pour être l'auteur

(*) On ſait que le duc de la Vauguyon a été le Menin du Roi, lorſqu'il étoit Dauphin.

l'auteur. Notre ambaſſadeur à la Haye, irrité d'une ſatyre qui a paru contre lui, l'attribue au Stadhouder. Voila, m'aſſure-t-on, le motif de la haine que ce miniſtre porte à la maiſon d'Orange. J'ignore ſi le fait eſt vrai, je le tiens d'un miniſtre étranger à qui on l'écrit.

Adieu, mon cher Comte! J'admire de plus en plus votre ſouverain. Je me ſuis amuſé à lire à un de nos membres du parlement votre lettre où le Roi de Pruſſe ſe permet de parler à ſes régences en termes impropres. Le magiſtrat a été furieux. *Nous ne ſoufririons pas*, m'a-t-il dit, *que notre ſouverain s'expliquât de la orte avec nous, & nous l'obligerions à ſe retracter.....* Ce propos vous paroîtra au moins auſſi plaiſant que ce qui y a donné lieu.

Je ſuis &c.

P. S. Pour la juſtification de notre comte d'Eſtaing, je dois vous dire qu'après l'affaire du 9 Octobre où nous fumes repouſſés de Savannah, le général Prévôt fit témoigner verbalement à M.

de Dillon, qui avoit pris le commandement depuis la bleſſure du comte d'Estaing, qu'il ſeroit charmé qu'on laiſſât ſortir ſa femme & ſes enfans de la place. M. de Dillon en parla au Vice-amiral, qui exigea un mémoire par écrit du général Prévôt; à quoi ce dernier ſe ſoumit. Le comte d'Eſtaing chargea M. de Dillon de la réponſe, qui contenoit en ſubſtance, que d'après le compte qui lui avoit été rendu du ſoin qu'on avoit pris des bleſſés françois chez l'ennemi, il accordoit au général anglois ſa demande.

On attribue au général Lincoln le premier refus qui fut fait; ſi le comte d'Eſtaing eut été ſeul le maître, Miſtris Prévôt ſeroit ſortie de Savannah; mais ſi le Vice-amiral l'eut permis de ſon propre mouvement, il eut donné des ſoupçons contre lui aux américains, qui ne ſont déja que trop ombrageux.

LETTRE X.

De Berlin, *le 30 Janvier.*

Du Comte de.... à M. de...

Je vous ai annoncé, Monſieur! dans ma dernière, la mort de notre princeſſe royale de Pruſſe; ſes obſeques ont eu lieu, le 21 de ce mois, avec les cérémonies accoûtumées. Voila où il faut que nous en venions tous: ces Rois, ces princes, ces conquérans vont après leur mort occuper un espace de terrein de ſix pieds en quarré, comme le dernier de leurs ſujets, tandis que de leur vivant des palais immenſes n'étoient jamais aſſez grands pour leur individu... Je me ſouviens d'avoir fait ces réflexions lorsque j'étois à Paris & que je fus voir le tombeau de vos Rois à St. Denis. Je vis à l'entrée votre Roi Louis XIV, qui ruina ſon peuple pour ſe bâtir ce triſte château de Verſailles, & qui par ſon luxe & ſa vaine gloire eſt la premiere cauſe des maux que votre na-

tion éprouve aujourd'hui. Dans quelle ſituation heureuſe ſeroit la France, ſi une adminiſtration ſage l'eut gouverné depuis votre grand Henri ! Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de verſer des larmes en voiant le cercueil qui renferme les reſtes de ce monarque. C'eſt le ſort des bons Rois de n'être regrettés que longtems après leur mort. Vos françois ont été cent cinquante ans avant de ſentir la perte qu'ils avoient faite ; car il n'y a guères que dix ans qu'on commence à rendre juſtice au héros qu'un de vos poëtes a ſi bien chanté ; mais il vaut mieux tard que jamais.

Notre monarque a dit au ſujet de la mort de la Princeſſe-Royale : *Ma belle-ſœur eſt allée me préparer les logemens ; j'ai déja fait partir mon gros bagage* (il veut parler de ſes jambes & de ſes cuiſſes, dont il a perdu l'uſage) *avant peu le corps de reſerve ſe mettra en route. Je proteſte*, a-t-il ajouté, *contre tous les teſtamens politiques qu'on pourroit m'attribuer ; je préviens que je n'en ferai point, ni pour mon pays ni*

pour

pour les autres états. J'ai fait part à mon neveu de mes dernieres intentions; il fera ce qu'il voudra. Les volontés des Rois ſont ſi peu reſpectées après leur mort, que je ne veux pas mettre mon ſucceſſeur dans le cas de faire injure à ma mémoire. Je lui laiſſe un royaume en bon état, point de dettes à payer que les ſiennes, des finances dans le meilleur ordre, un tréſor bien rempli; c'eſt à lui d'en faire un bon uſage, lorſqu'il me ſuccédera. Il ſera, je crois, un bon Roi. Il poſſede les qualités du cœur, & tout ce qu'il faut pour ſe faire aimer de ſes ſujets. Il y a quarante ans que je regne; je ſuis une vieille idole, pour laquelle on n'a plus qu'un vieux reſpect & peu d'attachement. Nous autres ſouverains, nous ſommes comme les jolies femmes, qu'on courtiſe, qu'on adule dans leur jeuneſſe, & qu'on abandonne lorſquelles ſont ſur le retour. Les muſes me font oublier l'ingratitude des hommes, & je me conſole avec elles de l'indifférence de ces derniers.

Vous conviendrez avec moi, Monſieur! que cette façon de penſer de notre monarque eſt ſublime, & qu'elle l'é-

leve autant au deſſus du vulgaire, qu'il l'eſt déja par la majeſté du trône. L'affaire du meunier le tracaſſe un peu; depuis qu'il a donné gain de cauſe à cet homme, il eſt chaque jour accablé de ſupliques qui lui ſont préſentées par une infinité de gens qui prétendent avoir à ſe plaindre d'injuſtices qu'on leur a faites, vraies ou imaginaires, Le Roi, quand il eſt de bonne-humeur, en lit quelques-unes; mais pour ſe débaraſſer de ces importunités, il a pris le parti de nommer deux employés pour recevoir ces placets & les envoyer au grand chancelier, qui doit y répondre & faire droit aux plaignans, lorsqu'ils ſont fondés dans leurs demandes.

Vous n'avez pas d'idée combien l'acte de ſévérité exercé contre la régence de Cruſtrin a produit un bon effet ſur les ſuppôts de Thémis, dont la diſcipline étoit un peu relâchée. Il eſt vrai que le Roi s'eſt conduit un peu militairement envers nos aëropages pruſſiens; cependant il n'en eſt aucun qui ait oſé

faire

faire des remontrances ni ſuspendre ſes fonctions. Chez nous, on n'a pas beſoin de lettres-de cachet ni de juſſion pour ſe faire obéir; nous ignorons toutes ces formalités qui rendent le ſouverain dépendant de ſes ſujets. Ici, nous n'avons point de ces puiſſances intermédiaires entre le Roi & le peuple; ce dernier peut, toutes les fois qu'il le veut, s'adreſſer au ſouverain. Chez vous, un homme qui oſeroit porter plainte contre un de vos aëropages, encourroit la peine la plus rigoureuſe pour ce crime de leze-majeſté-parlementaire. Rien de plus plaiſant que les prétentions de ces magiſtrats & leurs reſpectueuſes remontrances, dans lesquelles on trouve à la vérité des morceaux d'éloquence ſublime, mais qui ſont bien plus ſouvent remplies d'impertinences revoltantes. Il a exiſté entre le Roi & Voltaire une correspondance à ce ſujet, très intéreſſante; je voudrois qu'elle fût rendue publique. Notre monarque n'a jamais pu pardonner à un de vos parlemens la mort du vertueux Calas, & n'a pu concevoir

cevoir comment les aſſaſſins de ce père de famille n'ont pas été punis par le ſouverain, comme ils le méritoient. Il y auroit tant de choſes à dire ſur votre jurisprudence criminelle, qu'il vaut mieux abandonner ce ſujet pour vous parler politique.

Notre monarque, malgré votre conduite envers ſes proches (je veux parler du prince & de la princeſſe d'Orange) veut vous rendre le bien pour le mal; & tandis que vous excitez des troubles en Hollande, & que vous ſoulevez les républicains contre le Stadhouder, il s'occupe des moyens d'empêcher la Ruſſie de ſe déclarer en faveur de l'Angleterre contre vous. Depuis quelque tems, notre miniſtre Hertzberg étoit très occupé; on ignoroit l'eſpèce de travail qu'il faiſoit; on ſavoit ſeulement qu'une correſpondance très active avoit lieu entre notre cabinet & celui de Pétersbourg. Il a toujours exiſté une confiance mutuelle entre l'Impératrice & notre monarque. S. M. qui

s'inté-

s'intéreſſe à la gloire de ſa ſœur de Ruſſie & à ſa tranquillité, lui avoit fait inſinuer que, dans les circonſtances actuelles, il croyoit qu'elle ne pouvoit rien faire de mieux que de garder une parfaite neutralité. Mais le prince Potemkin n'a pas été de cet avis; M. Harris, miniſtre d'Angleterre à Pétersbourg, homme d'un esprit fin & délié, & très adroit politique, avoit trouvé le moyen de ſe faire un parti en accompagnant de quantité de guinées les raiſons qu'il donnoit en faveur de ſa nation. Les Ruſſes ne réſiſtent point à de pareils argumens, & le ſyſtême du cabinet de Pétersbourg étoit près de changer. Le Roi, inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit, écrivit une belle lettre à l'Impératrice, dans laquelle il lui faiſoit entrevoir le parti avantageux qu'elle pourroit tirer de la circonſtance pour donner de l'extenſion à ſon commerce; il lui diſoit qu'il avoit été informé qu'il étoit près de ſe conclure une alliance entre elle & la Grande-Brétagne; il la ſupplioit de ne pas ſe décider auſſi légèrement dans une affaire

faire de cette importance & de la faire examiner dans ſon conſeil avant de prendre un parti. Cependant les choſes étoient très avancées ; la Ruſſie devoit fournir un certain nombre de vaiſſeaux de guerre & de troupes à l'Angleterre; on étoit d'accord ſur les ſubſides, ainſi que ſur tous les autres points. Cette réſolution de la cour de Ruſſie n'auroit pas manqué d'occaſionner une nouvelle guerre ſur le continent ; car nous autres allemands, nous avons toujours la folie de prendre parti pour ou contre dans ces guerres d'Amérique ou de l'Inde, où nous n'avons cependant aucun intérêt à démêler. Le Roi empêcha pour cette fois le ſuccès des négociations du cabinet britannique. En outre de ſa correſpondance avec la Ruſſie, il en avoit encore une ſecrete avec le comte de Panin, dans laquelle S. M, entroit dans les plus grands détails ſur la faute que feroit l'Impératrice de ſe mêler de la guerre qui s'étoit allumée entre l'Angleterre & la maiſon de Bourbon; & Elle engageoit ce comte à faire ſon

poſſible

poſſible pour empêcher la concluſion de l'alliance projettée. Le miniſtre Ruſſe étoit du même avis. Il répondit au Roi:

„ Qu'il n'avoit pas été le maître d'empêcher toutes les intrigues qui s'étoient faites; qu'il étoit perſuadé que le parti qu'on vouloit faire prendre à l'Impératrice de Ruſſie étoit contraire à ſes intérêts & pouvoit avoir les ſuites les plus fâcheuſes pour le ſyſtême d'équilibre adopté & ſi néceſſaire au repos de l'europe". Ce miniſtre faiſoit enſuite au Roi un récit détaillé de tous les reſſorts que la cour de Londres avoit fait jouer pour parvenir à ſes fins.

D'après cette réponſe, le Roi travailla lui-même à un mémoire dans lequel il mit toutes ſes idées; il l'envoya enſuite à ſon département des affaires étrangères pour le mettre en ordre. Lorsque ce mémoire fut achevé, il le fit paſſer au comte de Panin: celui-ci attendit l'occaſion favorable pour en faire uſage; elle ne tarda pas à ſe préſenter: dans un grand conſeil qui fut tenu, l'allian-

l'alliance avec l'Angleterre alloit être réſolue; tous les miniſtres étoient pour cette alliance, Panin excepté. Il lut le mémoire en préſence de ſa ſouveraine; on le trouva ſi lumineux, ſi convaincant que ſur le champ on changea d'opinion & l'on décida que la Ruſſie garderoit la plus parfaite neutralité. Mr. Harris fut frappé de ce qui venoit de ſe paſſer, il en ignoroit abſolument la cauſe; il tenoit un courier prêt pour porter à Londres la ratification du traité d'alliance; ce courier ne porta qu'un refus. Notre miniſtre à Pétersbourg s'eſt conduit avec beaucoup d'habileté dans cette affaire, & le Roi a été on ne peut pas plus content de lui. Quant aux anglois, il ne doivent pas s'attendre à trouver dans le Roi de Pruſſe un ami ni un allié, autant de tems que Buth aura de l'influence dans les affaires. Il regarde cet homme comme l'auteur de tous les malheurs de la Grande-Bretagne. C'eſt lui, dit-il, qui a empêché l'Angleterre de profiter de ſes ſuccès dans la guerre de ſept ans contre les

fran-

françois & qui fit faire à ſa nation une paix de vaincu & non de vainqueur. C'eſt lui qui rompit l'alliance conclue avec nous, & qui refuſa le payement des ſubſides, dans le moment où la Pruſſe avoit le plus beſoin de ſecours pour combattre les ennemis de l'Angleterre & les ſiens. C'eſt ce Buth enfin qui a entrainé ſa patrie dans la guerre malheureuſe qu'elle a à ſoutenir aujourd'hui. Les anglois ont fait périr ſur l'échafaud un Roi plus foible que méchant, & ils n'ont pas le courage de faire juſtice de l'homme le plus perfide qu'ait produit l'Angleterre. Les femmes, dans ce pays, font du mal comme ailleurs ; ſans une femme, jamais Buth n'auroit joué un rôle....

Mais pour en revenir à la Ruſſie, elle n'aura qu'à s'applaudir du ſervice que nous venons de lui rendre. En faiſant une alliance avec l'Angleterre, elle agiſſoit contre ſes propres intérêts, puiſqu'il eſt prouvé que, depuis la rupture de cette dernière avec ſes colonies,

c'eſt presque uniquement chez les ruſſes que les anglois & les autres puiſſances belligérantes vont acheter les mâtures, ainſi que le chanvre & le fer dont ils ont beſoin. La Grande - Brétagne ne pouvant plus tirer ces objets de la Nouvelle-Angleterre, elle eſt obligée de ſe les procurer du Nord. Depuis 1777, le commerce d'exportation des états de l'Impératrice a augmenté du double; le ſeul article du chanvre attire un argent immenſe de la part des anglois, des hollandois & des françois.

Quant à nous, ce n'eſt qu'avec vous ſeuls que nous profitons pour la vente de nos bois de conſtruction. Le Roi eſt très content du marché qu'il a conclu avec votre cour, & il ne le rompra pas; les anglois ont beau lui faire des propoſitions avantageuſes, il ne veut rien avoir à demêler avec eux. S. M. auroit deſiré que ceux de ſes ſujets qui s'occupent du commerce maritime, cherchaſſent à y donner plus d'extenſion ; mais nos pruſſiens n'ont pas de goût pour ces

ſortes de ſpéculations; ils ſont d'ailleurs contrariés par les Danois, les Suédois & les Hambourgeois, qui ont ſur nous des avantages que nous ne pouvons leur ôter. Nous devons nous contenter d'un petit commerce de cabotage, qui ne peut s'étendre bien loin. Si les Danois étoient aſſez adroits pour profiter de la circonſtance, ils pourroient augmenter conſidérablement leur navigation, & rendre leur commerce auſſi floriſſant qu'il l'étoit jadis; mais la mauvaiſe adminiſtration du Danemarck l'empêchera de tirer parti de ſes avantages; ſes ſuccès ne ſeront qu'éphémères, & à la paix ce royaume rentrera dans l'obscurité.

En conſidération du ſervice que notre monarque vient de vous rendre près de la Ruſſie, votre miniſtère devroit bien renoncer à toutes ces intrigues qu'il fait en Hollande contre le Stadhouder. S'il eſt vrai, comme on le dit, que vous ayiez à vous plaindre de la conduite du duc de Brunswick, vous avez raiſon de chercher à lui ôter l'in-

fluence qu'il a dans la république; mais vous devez menager le prince d'Orange & la princeſſe ſon épouſe, par égard pour la naiſſance de cette dernière & le ſang illuſtre dont elle ſort. Croyez que le Roi n'eſt point du tout indifférent à tout ce qui ſe paſſe; le ton léger de vos miniſtres, leurs prétentions ridicules ſont beaucoup de tort à votre nation chez l'étranger; ils devroient ſavoir que chaque ſouverain eſt autant maître chez lui que l'eſt le vôtre à Verſailles; cependant ils exigent ſouvent des honneurs & des prérogatives qui ne leur ſont pas dus, & traitent avec hauteur ceux avec leſquels ils ont à négocier; ſacrifiant tout au plaiſir de dire un bon mot ou de lâcher une épigramme, ils ſe permettent des réflexions peu agréables pour ceux qu'elles regardent; ils ſont ſans indulgence pour les ridicules des autres, & ne nous ſavent aucun gré de celle que nous avons pour eux. Cette confiance qu'ils ont en eux-mêmes leur cauſe ſouvent des déſagrémens & nuit à leurs ſuccès. Je crains toujours,

jours, je vous l'avoue, le début d'un de vos grands-ſeigneurs dans la carrière diplômatique, ſurtout lorsque la faveur & non le mérite ont déterminé ce choix, & qu'on le nomme d'abord à une miſſion importante, telle que Vienne, Londres, Berlin ou la Haye. Ces jeunes négociateurs, dont vous faites tout-à coup des généraux de la diplômatique, ignorent ſouvent les premiers élemens du métier qu'ils font. C'eſt cependant à de pareils hommes que vous confiez les intérêts de toute une nation; c'eſt des rapports qu'ils vous font que dépend la paix ou la guerre. Nous avons vu ſouvent de ces dépêches de vos miniſtres dans les cours étrangères; un ambaſſadeur du Roi qui en feroit de pareilles ſeroit bientôt rappelé. Mais il n'y a rien en cela qui doive ſurprendre; peut-on s'attendre qu'un jeune ſeigneur de la cour qui n'a jamais vu que Verſailles & Paris, l'opéra & les nimphes de ce ſpectacle, acquiere tout d'un coup les connoiſſances néceſſaires pour remplir les fonctions

de miniſtre ou d'ambaſſadeur? Avant de traiter des intérêts des princes, il faut les connoître; avoir fait une étude des hommes, & ſurtout de ceux avec lesquels on aura affaire; car ici comme ailleurs, il y a des gens inſtruits, & même plus qu'on ne l'eſt généralement chez vous. Un prince de Kaunitz à Vienne, notre Baron de Hertzberg, & ce greffier Fagel, premier-miniſtre de la république, ſont des hommes-d'état qui depuis longtems donnent l'impulſion aux cabinets de l'europe, malgré les prétentions du vôtre qui veut en être le dictateur. Il faut cependant rendre juſtice à qui elle eſt due: parmi vos miniſtres dans les cours étrangères, il en eſt qui ont du mérite, des connoiſſances, un esprit agréable, & les talens néceſſaires au poſte qu'ils rempliſſent; mais leur nombre n'eſt pas grand. Je voudrois pouvoir vous communiquer quelques réflexions de notre miniſtre Hertzberg à ce ſujet. Vous verriez qu'en politique, c'eſt un grand peintre, & qu'il fait les portraits très reſſemblans.

blans. J'attens la copie d'un rapport fait au Roi ſur les affaires de Hollande, je vous l'enverrai auſſitôt que je l'aurai reçu; il contient des détails aſſez intéreſſans ſur les perſonnages qui jouent dans ce moment un rôle ſur la ſcene politique de cette république.

Le Roi dit „ que c'eſt une mauvaiſe „ beſogne qu'a entrepris votre comte „ de Vergennes, que de vouloir chan- „ ger la conſtitution de la Hollande & „ faire triompher le parti anti - Stad- „ houdérien. „ *Je crains*, ajoute ce monarque, *qu'il ne ſe perde dans le* Baroco *& le* Baralipton *de la logique politique qu'il s'eſt faite. Ce miniſtre reſſemble à ces amans qui connoiſſent les imperfections de leur maitreſſe, mais qui ſeroient au déſeſpoir que les autres s'en appercuſſent: de même il croiroit déroger à ſa dignité & que ſa réputation ſeroit ternie, s'il avouoit que le ſyſtême qu'il a adopté eſt faux & erroné. Le tems lui apprendra qu'en politique, on doit toujours ſe conduire d'après des principes certains. Je voudrois qu'on traitât les affaires avec la plus*

grande ſimplicité ; qu'on n'employât point toutes ſortes de ſubterfuges pour ſe tromper réciproquement ; les miniſtres qui font uſage de pareils moyens ſont les empyriques des cabinets, & cauſent le malheur de l'eſpece humaine. Ceux qui, dans un état, cherchent à entretenir l'eſprit de parti, devroient en être bannis comme des fléaux plus dangereux que la peſte, la famine & la guerre. Ces boute-feux dont ſe ſert la politique, arment le fils contre le pere, le frere contre le frere, le peuple contre ſes chefs ; leur bouche diſtile un poiſon mortel qu'ils ſavent répandre avec art & qui infecte tous ceux qui l'ont reſpiré. La Hollande offre dans ce moment ce ſpectacle ; & je crains bien que mon neveu ne faſſe trop tard uſage du contre-poiſon pour guérir ſes concitoyens de l'épidémie dont les ravages augmentent de jour en jour. Le bon Vergennes voudroit bien que je m'expliquaſſe ſur le parti que je prendrai ; mais ſon embaras m'amuſe, & je le tiendrai encore longtems dans l'incertitude. C'eſt un hochet que je lui laiſſe pour s'amuſer & l'empêcher de penſer à autre choſe. Comme je puis diſpoſer à mon gré de ce joujou,

je

je le retirerai de ſes mains quand je verrai qu'il voudra le briſer.....

Que penſez-vous de cette métaphore? Elle indique aſſez l'opinion de notre monarque ſur les troubles de la Hollande.

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE XI.

DE VERSAILLES, *le 28 Février.*

De Mr. de.... au Comte de....

Tout Paris, mon cher Comte! eſt dans l'yvreſſe de la joye; on m'aſſure que quelques-uns de nos grands-ſeigneurs ſe propoſent de donner des fêtes. Il me ſemble vous voir ouvrir de grands yeux à cette nouvelle; vous croirez peut-être que cette allégreſſe générale a pour cauſe quelque victoire remportée ſur nos ennemis, ou bien que les espagnols ſe ſont emparé par un coup-de main de la fortereſſe de Gibraltar, comme on l'avoit débité. Rien de tout

cela; l'objet dont il s'agit eſt bien plus intéreſſant qu'une bataille gagnée ou qu'une ville de guerre emportée. Voici ce que c'eſt: Une de nos célèbres danſeuſes, la demoiſelle Guimard, avoit eu le malheur de ſe démettre le pied en répétant un pas de deux dans le ballet de *Médée* & *Jaſon*. Cet accident cauſa une allarme générale, on oublia la guerre avec les anglois; on s'occupa quelques momens de la bleſſure du comte d'Eſtaing & des braves gens qui avoient été tués devant Savannah; mais on étoit inconſolable de ce qui étoit arrivé à la demoiſelle Guimard. La grande nobleſſe, le clergé, & le tiers-état prirent également part à cette calamité publique; chacun alloit ſe faire inscrire chez la malade; ſon Suiſſe donnoit chaque jour le bulletin de ſa ſituation, comme cela ſe fait des plus grands perſonnages. Les *ames pieuſes* de l'opéra ont fait des prieres publiques à la patrone de Paris, pour qu'elle opere la guériſon de notre Therpſicore; leurs vœux ont été exaucés, car la célébre danſeuſe re-

pa-

paroitra inceſſamment, & le jour qu'elle remontera ſur le théâtre, il y aura des réjouiſſances. Vous conviendrez qu'il y a peu de nations qui ſachent protéger comme nous les arts agréables. Dans votre Allemagne, vous n'excomuniez pas les comédiens & les danſeuſes, mais vous ne leur accordez pas les mêmes égards & les mêmes honneurs que chez nous. Il n'y a que les femmes, lorsqu'elles ſont jolies, avec lesquelles vos trente-deux quartiers veulent bien s'humaniſer quelquefois; mais rarement vous faites pour elles des folies, & dans les voyages que j'ai faits en Allemagne, je n'ai jamais vu d'actrices entretenues avec le faſte qu'étalent les nôtres. Au reſte chaque pays à ſes uſages & ſes goûts.

Voici encore une autre nouvelle: On prétend que notre académie royale de muſique va devenir une école pour nos jeunes guerriers, qui pourront en même tems s'amuſer & apprendre leur métier. Le célèbre Noverre, qui a vu les

camps

camps autrichiens & pruſſiens, vient de donner des preuves qu'un bon maître de ballet peut être auſſi un bon général d'armée: Dans un drame danſant qu'il a mis récemment au théâtre de l'opéra, il a fait manœuvrer une partie des gardes-françoiſes avec autant d'habileté que d'intelligence. Il avoit pour aide-de camp général un Sieur de Foy-Dieu, ſergent de ce régiment, qui a fait des merveilles ſous les ordres de ſon chef. Le maréchal de Biron, qui par contre-coup partage la gloire du général Noverre, puiſqu'il eſt le colonel des gardes - françoiſes, a été enchanté des applaudiſſemens que ſa troupe a reçus de la part d'une partie de la nation & de tous les grands du royaume qui ont aſſiſté à ce ſpectacle. On croit que le maréchal ſollicitera & obtiendra la croix de St. Louis pour le Sr. de Foy-Dieu. Il y a tant de nos chevaliers qui l'ont obtenue ſans avoir jamais rien fait pour la mériter, que je trouve aſſez juſte de la donner à un homme qui a montré des talens pour ſon métier; ce n'eſt pas

ſa

ſa faute, ſi au lieu de l'employer contre les ennemis de l'état, on ne le fait ſervir que dans les ballets de l'opéra. Dites après cela, mon cher Comte! que nous n'avons pas d'école de tactique, ni de camp d'inſtruction; nous ne traitons pas, il eſt vrai, les choſes auſſi ſérieuſement que vous. Les anciens chevaliers françois ſe battoient pour leurs dames; ils aimoient à ſe ſignaler dans les tournois; ces combats où la valeur recevoit des mains de la beauté le prix le plus flatteur, entretenoit parmi la nobleſſe cette pureté de mœurs & cet amour de la gloire qui diſtinguoient nos ayeux. Il ſeroit plaiſant que le théâtre de l'opéra ramenât chez nous le goût de l'ancienne chevalerie. Si Noverre devient profeſſeur de tactique, nos jeunes ſeigneurs viendront s'exercer à notre académie royale de muſique; ils feront un cours militaire ſous les yeux de nos femmes de la cour & de la capitale; ceux qui ſe diſtingueront recueilleront les applaudiſſemens qu'ils auront mérités. Cela fera naitre l'émulation &

l'opéra

l'opéra deviendra pour nous une pépinière de guerriers.

Quand Mars nous laiſſe auprès des belles,
nous ne voyons, nous n'aimons qu'elles,
& nous bornons tous nos exploits
à ſuivre de l'amour les loix.
Mais auſſitôt que Mars ordonne
que nous allions ſous ſes drapeaux,
nous quittons Venus pour Bellone,
au clergé cédant nos travaux....

Voila, mon cher Comte! le portrait des françois; on ne peut leur refuſer de la bravoure, ils aiment tous le métier de la guerre, & Venus même ne les retiendroit pas, lorsqu'il y a de la gloire à acquérir. Ces qualités devroient être accompagnées d'un peu de ſubordination; mais c'eſt la choſe impoſſible; elle eſt incompatible avec le caractère de la nation, & on ne réuſſira jamais à l'établir dans notre militaire, comme chez vous & dans le reſte de l'Allemagne.

Je vous ai dit qu'on avoit mandé à Verſailles tous les officiers ſupérieurs de

la

la marine pour les conſulter ſur le plan à adopter pour la campagne prochaine; on ignore encore les arrangemens qui ont été pris à ce ſujet. On avoit parlé, il y a quelque tems, de changemens qui devoient avoir lieu dans notre miniſtère ; le bruit a couru un moment qu'il avoit été décidé dans le conſeil que M. Necker auroit dans ſon département le commerce maritime ; que M. de la Porte, intendant de la marine, homme très inſtruit, ſuccéderoit à M. de Sartine & conſerveroit dans le département de la marine les armemens, les approviſionnemens, les colonies, ainſi que tout ce qui auroit rapport aux expéditions militaires; le miniſtre & inutile Bertin ſe retireroit pour faire place à un autre inutile, M. Amelot, poupon & protégé du comte de Maurepas (c'eſt ſon ſeul mérite). Le lieutenant de police-marin devoit obtenir le département de Paris, qui lui conviendroit mieux que celui de la marine, où il eſt toujours très neuf. Dans cette révolution miniſtérielle, il n'y auroit eu que Bertin de renvoyé. On prétend

tend qu'il y a un peu de déſordre dans le département de ce dernier ; quoiqu'il n'ait pas grand choſe à faire, il ne s'occupe pas beaucoup de ſa beſogne. M. Necker, qui inſpecte avec rigueur la partie financière de ſes collegues, n'a pas trouvé les comptes de M. Bertin dans le meilleur ordre poſſible ; la manufacture de porcelaine de Sêve eſt fort endettée & le caiſſier prêt à faire banqueroute.

Dans ce moment, j'apprens d'un premier-commis que M. de la Porte ne paſſera point à la marine ; il retourne reprendre ſes fonctions d'intendant. M. Necker a le projet de placer au département de la marine un de ſes meilleurs amis. Le renvoi de Sartine eſt décidé, il n'aura point la place de M. Amelot. Comme il eſt on ne peut pas plus mal avec le directeur des finances, ceſt un ennemi que ce dernier auroit toûjours dans le conſeil, & il veut s'en débaraſſer tout-à fait.

D'Alembert a montré une lettre qui lui a été écrite par un homme en place,

qui

qui lui demande des conſeils & le prie de lui rédiger un préambule d'arrêt qui puiſſe ſéduire le peuple & lui faire admirer ce qu'il lit, ſans cependant y rien comprendre. Voici comment il s'exprime: *Je ne veux point admettre dans les arrêts du conſeil un vrai trivial & une clarté trop familière. Je veux un vrai de recherche, une clarté élégante, une naïveté fine, toute brillante de termes pompeux, relevés inopinément de phraſes arrondies, de vocatifs intermédiaires & d'adverbes indéfinis....*

Nous finirons, je crois, par devenir des péripatéticiens en politique, & nos miniſtres d'état ſeront choiſis un jour parmi les quarante de l'académie françoiſe.

De toutes les opérations qu'a fait notre directeur des finances, celle qu'on approuve le plus, c'eſt la ſupreſſion des charges dans les maiſons de Leurs Majeſtés, & l'établiſſement d'un bureau général des dépenſes pour la maiſon du Roi. Mais c'eſt une beſogne qui n'eſt faite encore qu'à demi, puisqu'il n'eſt

queſtion dans cette ſupreſſion que des contrôleurs-généraux de la chambre aux deniers, de celle d'intendant & de contrôleur-général des meubles de la couronne, & de tous les autres intendans ou contrôleurs-généraux des écuries, argenterie, menus-plaiſirs &c. &c. On dit que cette opération de Mr. Necker eſt un acheminement à une plus grande réforme qu'il veut faire; mais je doute qu'on lui en laiſſe le tems. Il n'eſt pas dans nos principes ni dans l'esprit de notre cour de s'occuper ſérieuſement d'économie; il y a trop de gens intéreſſés à l'empêcher; le Roi ſeul y ſeroit diſpoſé, car ce prince eſt ſouvent ennuyé du faſte qui l'entoure & de cette foule d'inutiles que l'étiquette attache à ſon ſervice. C'eſt ce Louis XIV, à qui il nous a plu de donner le nom de grand, qui a introduit ce luxe deſtructeur qui a ruiné la nation. Quelqu'un s'eſt amuſé à calculer ce qu'a coûté à l'état l'entretien de la maiſon du Roi, depuis cent cinq ans; en prenant par année commune vingt-quatre millions, quoique les

de-

dépenſes annuelles aient de beaucoup ſurpaſſé cette ſomme, il a trouvé un total de deux milliards cinq cens vingt millions pour ce ſeul objet. Il eſt aiſé, d'après cela, de concevoir quelle eſt la cauſe du dérangement de nos finances. Ajoutez à deux milliards & demi une ſomme à peu près pareille pour les penſions, les maitreſſes, & les fauſſes opérations de quelques miniſtres, & vous aurez la ſolution du problême de notre détreſſe.

Il eſt fâcheux que le régent, qui fit caſſer le teſtament de Louis XIV, n'ait pas auſſi porté la réforme jusques dans la maiſon du Roi, en la remettant ſur le pied où elle devoit être. Il auroit dû commencer par ſuprimer tous ces corps d'apparat, tels que gardes-du corps, chevaux-légers, gendarmes de la garde, mousquetaires, gardes de la porte, & enrégimenter toutes ces différentes troupes. Dans un état, il ne doit point y avoir deux ſortes de militaires; il eſt humiliant pour de braves guerriers de

voir prodiguer des récompenſes à des officiers qui ſouvent n'ont vu que le feu des appartemens de Verſailles. C'eſt au commencement d'un nouveau regne qu'il faut faire les changemens qu'on croit néceſſaires au bonheur des peuples. Durant la minorité de Louis XV & pendant les dernières années de la régence, les finances furent adminiſtrées par un conſeil royal, dans lequel le duc de Noailles eut la plus grande influence. Law fut nommé au contrôle-général, & remplacé par M. Pelletier de la Houſſaye. M. Orry reſta contrôleur-général depuis 1730 jusqu'en 1745, c'eſt à dire tout le tems du miniſtère du cardinal de Fleuri. Cette éminence, à qui il ne manquoit que le titre de Roi, auroit pu, pendant ſon adminiſtration, faire dans la maiſon du Roi toutes les réformes dont elle étoit ſusceptible; mais il n'oſa pas, dans la crainte de ſe faire des ennemis. Toutes les économies qu'il fit ne ſervirent à rien; à ſa mort, il ne laiſſa aucun plan pour l'adminiſtration des finances; il n'y avoit aucun ordre

dre

dre établi dans la comptabilité, comme cela devoit être ; on vivoit au jour la journée, on faiſoit des emprunts dont on aſſignoit le rembourſement ſur des anticipations ; on créoit de nouvelles charges dont le produit ſe trouvoit mangé d'avance, de manière qu'il ne reſtoit d'effectif que les intérêts à payer. On ignoroit ce que c'étoit que les comptes de prévoyance ; chaque miniſtre envoyoit au contrôleur-général le compte des dépenſes de ſon département pour l'année & il falloit lui en fournir les fonds. S'il n'y avoit point d'argent au tréſor - royal, on devoit emprunter à tout prix.

L'immortel Sulli avoit cependant laiſſé à ſes ſucceſſeurs un bel exemple à ſuivre. On trouve dans ſes mémoires, Livre 12, pour l'année 1601, que voulant mettre Henri le grand à portée de connoître la ſituation de ſes finances, il lui remit ce qu'il appeloit un compte de prévoyance. Voici comment il s'explique : *Le premier jour de l'an, je portai*

au Roi un état où étoit renfermé tout ce qui ſe leve d'argent en France pour S. M., de quelque nature que ce puiſſe être..... tout ce qui doit en être déduit ... & conſéquemment ce qui revient net dans ſes coffres..... & je ſoutiendrai que ſans ce guide on ne peut travailler qu'en aveugle ou en fripon.

Les perſonnes qui connoiſſent la partie des finances, conviennent que ce moyen eſt le ſeul qui ſoit conforme aux vrais principes ; mais il eſt contraire aux vues de ceux qui ont intérêt à entretenir le déſordre. Si cette forme de comptes de prévoyance avoit été admiſe, jamais cette guerre ruineuſe de 1757 n'auroit eu lieu. On auroit dit à Louis XV : *L'état de vos finances ne vous permet point d'entreprendre une guerre. Voila le produit brut de vos revenus ; voila les déductions qu'il faut en faire. Bien loin que la balance ſoit en votre faveur, vous avez au contraire encore plus de quatre milliards à payer ; vos ſujets ſont accablés ſous le poids des impoſitions : vous ne devez donc ſonger dans ce moment qu'à faire des réformes dans vos dépenſes, &*

ne vous occuper que des moyens d'aquiter vos dettes.

En 1778, M. Necker auroit dû débuter dans la carrière des finances par préſenter à M, de Maurepas un compte de prévoyance; & au lieu de lui dire: *Par mon crédit, je vous fournirai tous les fonds dont vous aurez beſoin;* il devoit au contraire prévenir ce miniſtre contre l'abus funeſte des emprunts. Il auroit dû employer cette noble franchiſe dont il ſe pare, à lui dire la vérité, à lui démontrer l'impoſſibilité de fournir aux fraix de la guerre qu'on alloit entreprendre, & mettre ſous ſes yeux le tableau de la ſituation de la France & des ſuites funeſtes qui réſulteroient d'une rupture avec l'Angleterre. Mais Mr. Necker avoit ſon ambition à ſatisfaire; il veut être miniſtre d'état; il a de l'argent, du crédit, des prôneurs..., & dans ce pays-ci, c'eſt tout ce qu'il faut pour parvenir. Nous verrons quelle ſera la fin de tout cela; il eſt aiſé de le prévoir.

Que penſe votre monarque, mon cher Comte, de notre directeur des finances? Je ſuppoſe qu'il a été prévenu favorablement pour lui par d'Alembert, qui eſt un de ſes admirateurs.

Je ſuis &c.

LETTRE XII.

De Berlin, *le 16 Février.*

Du Comte de.... à M. de...

Je vous ai promis, Monſieur! de vous envoyer copie d'un rapport fait au Roi ſur les affaires de Hollande. Vous pouvez ajouter foi à ſon contenu; car chez nous, ceux qui ont part à l'adminiſtration n'oſeroient jamais ſe hazarder de dire ce qui n'eſt pas; le monarque les rend toujours reſponſables des événemens. S. M. conduit ſa politique comme ſon militaire; ſes miniſtres dans les cours étrangères, ou les agens qu'il employe doivent rapporter ce qu'ils ont vu & rien de plus; toutes réflexions leur ſont in-

interdites; Frédéric ſeul s'eſt reſervé le droit d'en faire. Voila pourquoi dans nos négociations, nous ne faiſons jamais de fauſſes démarches. Le rapport qui ſuit vous en fournira une preuve.

De la Haye, le 24 Janvier 1780.

SIRE!

Pour me conformer aux ordres de Votre Majeſté, je me ſuis rendu ici dans le plus grand incognito & comme voyageur. J'ai remis les lettres de recommandation dont j'étois porteur, & j'ai été admis dans les ſociétés. Pour ne donner aucun ſoupçon, j'ai paru d'abord fort indifférent ſur les affaires de cette république, & j'avois l'air de faire peu d'attention à tout ce qu'on diſoit. On parloit ſouvent hollandois devant moi, & comme on croit que je ne comprends pas cette langue, on ne ſe génoit point pour ce qu'on avoit à ſe dire.

Après avoir recherché la cauſe qui a donné lieu à la diviſion qui regne dans ce moment entre le Stadhouder & les états-généraux, je crois devoir l'attribuer au duc de Brunſwic; ce prince n'a jamais bien ſaiſi le

caractère des perſonnes avec lesquelles il a eu des affaires à traiter; il n'a jamais ſu ployer à propos, ni ſe prêter aux circonſtances. Dans un pays où le peuple eſt libre, il faut, autant qu'il eſt poſſible, que celui qui eſt à la tête de l'adminiſtration ſoit populaire. Il paroit que le duc n'avoit aucune des qualités réquiſes pour le poſte qu'il occupe depuis ſi longtems. Cet inſtituteur du prince d'Orange avoit adopté le faux principe, que les intérêts de la république & ceux du Stadhouder ſont entièrement oppoſés; de manière que la conduite qu'il a tenue depuis qu'il eſt en Hollande, a fait beaucoup de mécontens & inſpiré la plus grande défiance contre lui. On m'aſſure qu'il agit, & j'en ai même la conviction, ſans la participation du Stadhouder; mais qu'il a eu l'adreſſe de lui perſuader que toutes les meſures qu'il prenoit étoient néceſſaires pour le maintenir dans les droits qui avoient été concédés à ſon pere en 1748.

Malgré le mécontentement qui regne ici, les hollandois paroiſſent vraiment attachés au prince & à la princeſſe d'Orange. Le premier a des qualités aimables, il eſt populaire,

n'eſt

n'eſt pas dépourvu de connoiſſances, mais il manque de fermeté. Il eſt aimé du peuple; il a toujours voulu faire le bien, & n'a jamais pu y réuſſir, une influence ſecrete s'oppoſant à ſes bonnes intentions: de manière que ſa vie privée eſt un contraſte frappant avec ſon adminiſtration. Souvent, lorsque des plaintes ſont parvenues juſqu'à lui, il a promis d'y faire droit & de redreſſer les torts qu'on lui attribuoit; mais les courtiſans qui l'entourent & qui ſont les créatures du duc, l'ont toujours empêché de tenir ſes promeſſes. Cette conduite l'a fait ſoupçonner de fauſſeté & a donné lieu à tous les déſagremens qu'il a éprouvés, ſans ceux qu'il éprouvera encore & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'éviter, s'il ſe mettoit à la tête des affaires & qu'il éloignât le duc de ſa perſonne. S'il ne prend pas ce parti, je crains pour lui les ſuites les plus fâcheuſes; car, d'après ce qui ſe paſſe, il paroit qu'on eſt décidé à ſe ſouſtraire entièrement à l'adminiſtration du Stadhouder, & que la France s'occupe ſérieuſement des moyens de faire réuſſir ce projet.

Votre Majeſté eſt inſtruite que, depuis la mort de la princeſſe douairière d'Orange, le parti

parti républicain a fait des progrès aſſez rapides par la faute de ceux qui avoient la confiance du Stadhouder. Les mécontens qui étoient reſté conſtamment attachés au prince, ſe rangèrent du côté oppoſé. Le duc qui craignoit que le prince de Naſſau-Weilbourg n'éclairât de trop près ſes démarches, brouilla le beau-frere & la ſœur avec le prince d'Orange. Cet événement cauſa une grande fermentation parmi les eſprits; on aimoit la princeſſe Caroline, ſon départ de la Haye déplut généralement. Le Duc, ſe voyant ſeul, ne garda plus de meſures; il s'étoit rendu odieux par ſes intrigues contre les deux illuſtres perſonnages qu'il avoit forcés de quitter la cour. Le parti républicain, dont le point de ralliement eſt Amſterdam, profita de la circonſtance pour inſpirer des ſoupçons aux autres provinces & leur faire craindre des vues cachées qui auroient pour objet de s'emparer de l'autorité & de mettre la république ſous le joug du deſpotiſme. Quelques-uns de ces républicains & des agens ſecrets de la France vont même juſqu'à aſſurer que Votre Majeſté donnera des ſecours à ſon neveu, lorſqu'il s'agira de mettre ce projet à exécution.

Votre

Votre Majeſté ſait que la France, depuis la paix de Weſtphalie, a toujours conſervé en Hollande un parti parmi les républicains. Le deſpotiſme de Louis XIV, ſes victoires qui l'avoient rendu formidable, firent craindre aux plus ſenſés de la république que ce monarque ne parvint un jour à les aſſervir. Pour ſe mettre à l'abri de tout événement & prévenir les deſſeins que pourroit avoir la France, ils ſe joignirent à la faction d'Orange. Cette dernière, pour être en état de réſiſter, s'allia avec l'Angleterre. Une pareille alliance étoit de convenance à tous égards, & la république de Hollande n'exiſteroit peut-être plus, ſi le parti républicain avoit eu le deſſus. Celui du capitaine-général, ou de la maiſon d'Orange, ſe conduiſoit avec beaucoup d'adreſſe; le Stadhouder s'étoit fait des amis par ſa popularité, ſa généroſité & ſon eſprit conciliant; il flattoit les nobles, ſoutenoit le clergé, protégeoit l'ordre plébéien contre le deſpotiſme des ariſtocrates. Il avoit ſu mettre dans ſes intérêts les magiſtrats, en ſoutenant les habitans des villes inférieures & en augmentant leurs priviléges, au lieu de les diminuer. Ce fut par cette conduite que le parti orange réuſſit à l'emporter

ſur

ſur le parti républicain, dont la conduite ſévère faiſoit redouter le pouvoir.

Il eſt donc évident que les déſagrémens qu'éprouve dans ce moment le prince d'Orange, ne viennent que de la maladreſſe de celui à qui il a donné ſa confiance. Le duc de Brunswix aliéna tous les eſprits; le mépris qu'il affecta d'avoir pour ſes maîtres les irrita & les détacha inſenſiblement du Stadhouder. On ne lui pardonna pas ſurtout la manière avec laquelle il en avoit agi envers le prince de Naſſau-Weilbourg & la ſœur du Stadhouder.

Cependant le prince d'Orange, malgré la conduite du duc de Brunswic, conſerva ſon influence dans les affaires autant de tems que le greffier Fagel & le conſeiller - penſionnaire de Bleswick (les deux premiers-miniſtres de la république) reſtèrent unis; mais dès le moment que la diviſion ſe mit entre eux, les choſes changèrent de face. Dans les aſſemblées des états, les avis furent toujours oppoſés à ceux du Stadhouder & de ſon parti; celui des républicains eut conſtamment le deſſus. Dans ce moment, c'eſt la faction françoiſe qui conduit tout & qui influe ſur toutes les délibérations.

Votre

Votre Majeſté daignera permettre que je lui faſſe le portrait de quelques-uns des perſonnages qui jouent un rôle intéreſſant dans ce pays-ci. Je commencerai par le greffier Fagel, qui eſt un des acteurs les plus importans.

M. Fagel eſt un homme déja avancé en âge, mais qui a encore toute ſa tête. Il jouit d'une grande conſidération qu'il s'eſt aquiſe par de longs ſervices & une probité à toute épreuve. Il a une expérience conſommée dans les affaires & connoit à fond les vrais intérêts de la république. On ne croit point qu'il ſoit porté pour la France, non par préjugé national, mais parcequ'il eſt perſuadé que cette alliance ne convient pas à ſon pays, & qu'il la regarde même comme contraire aux intérêts de la république.

Malgré les ſujets de plainte qu'il a contre le duc de Brunſwic, il eſt toujours très attaché au Stadhouder; & dans ce moment de criſe, c'eſt le ſeul peut-être qui ſoit capable de donner de bons avis. L'eſtime dont il jouit de la part de ſes concitoyens, le rend un perſonnage très intéreſſant; ſes mœurs ſont pures, ſa parole

ſacrée;

ſacrées; ſon caractère eſt ferme, jamais il ne connut la diſſimulation. Ami ſincere, ennemi généreux, il ne ſait point rendre le mal pour le mal; ſa franchiſe, qui eſt un défaut dans le poſte qu'il occupe, lui a cauſé des déſagrémens; mais comme ſa vie a toujours été ſans reproche, la ſageſſe de ſes meſures & ſon intégrité l'ont fait triompher de ſes adverſaires. En ſa qualité de premier-miniſtre de la république, il a une grande influence dans les affaires. Attaché au parti d'orange, il a toujours été oppoſé à celui des républicains: malgré cela, il vit familièrement avec eux; il a même pour eux des égards & des attentions, quoiqu'il leur diſe ſouvent des vérités dures ſur les principes qu'ils ont adoptés & qu'il les aſſure qu'il s'oppoſera à leur ſyſtéme autant de tems qu'il reſtera en place. Ces brillantes qualités de M. Fagel ſont accompagnées d'un peu de ſingularité; c'eſt encore un ancien Batave dans toute la force du terme; ſa miſe, ſon maintien, & même ſa façon de penſer retracent les mœurs de ſes ancêtres; il n'a jamais voulu ſe conformer aux uſages reçus dans la ſociété, ce qui eſt cependant néceſſaire dans un perſonnage qui doit répréſenter.

ter. Malgré l'intérêt qu'il met dans ſa converſation & ſa profonde érudition, il parle mal, fait même des fautes de langage : la raiſon en eſt, qu'il n'a jamais aimé les belles-lettres, & qu'il n'a pas cherché à acquérir ces connoiſſances néceſſaires à la pureté du ſtyle. C'eſt un eſprit naturel, ſans culture, & qui avec un peu d'étude ſeroit devenu l'égal des grands hommes qu'a produit Rome & la Gréce. Il prétend que tous ces beaux diſcours oratoires ne ſont que du charlataniſme, & que Demoſthène, avec toute ſon éloquence, n'a pas ſauvé ſa patrie des fers que lui donna Philippe de Macedoine (Il n'a peut-être pas tort; réflexion que vous ferez ſans doute avec moi, Monſieur!) Sans jamais s'être expliqué ni pour ni contre le duc de Brunsvic; il a cependant oſé parler ſans déguiſement dans l'aſſemblée de Leurs Hautes Puiſſances ſur tout ce qui ſe paſſoit; ce qui a fait croire un moment qu'il s'étoit réuni aux républicains; mais on étoit dans l'erreur. Lorſqu'on lui en parla, on dit qu'il répondit: „ Fagel ne ſe dé„ mentira jamais ſur les principes qu'il a „ adoptés. C'eſt le connoitre mal que de lui „ ſuppoſer un caractere auſſi léger.... „

M. de Bleswick, conseiller pensionnaire, forme un contraste parfait avec le greffier. Il fut d'abord membre de la régence de Delft; il quitta le barreau pour entrer dans la carriere politique; on prétend qu'il y fut déterminé par le parti républicain, qui vouloit avoir dans l'assemblée des états-généraux un personnage qui lui fût dévoué & qui ne fut point du parti Stadhoudérien. M. de Bleiswick étoit dans ce cas; sans être l'ennemi de la maison d'Orange, il n'en étoit pas cependant l'ami; mais il fut de tout tems opposé à l'Angleterre. On assure qu'avant d'être conseiller pensionnaire, il avoit eu plusieurs entretiens secrets avec l'ambassadeur de France; que ce ministre ayant cru voir en lui l'homme qu'il falloit pour opérer la révolution qu'il projettoit en Hollande, il avoit travaillé à Amsterdam pour le faire nommer au poste qu'il occupe aujourd'hui. Le conseiller-pensionnaire, flatté d'être à la tête d'un parti soutenu par une puissance comme la France, forma des projets dont il crut le succès certain. Mais M. de Bleswick, par la conduite qu'il tient, donne des souppons aux républicains, aux Stadhoudériens, aux neutres. On dit que ses in-

tentions

tentions ſont bonnes & qu'il n'a d'autre objet que de rétablir l'ancienne conſtitution; mais il n'y réuſſira pas; ceux qu'il voudroit conduire ſuivant ſes vues & rendre dociles à ſes volontés, ſe défient de lui. Le Greffier Fagel, qui l'obſerve de près, empêchera toujours qu'il n'ait trop d'influence dans les affaires. Du reſte, le conſeiller-penſionnaire eſt un parfait honnête-homme; ſes mœurs ſont très pures; mais on lui reproche de n'être pas aſſez ferme dans les principes qu'il a adoptés; il accueille avec trop de facilité les projets qu'on lui préſente; lorſqu'il les a réfléchis, il les rejette; ce qui lui donne un air d'inconſéquence qui ne ſied point à un homme en place comme lui. On aſſure que tous ſes efforts tendent dans ce moment à apaiſer les diſſenſions & rétablir la tranquillité; mais je doute qu'il atteigne ce but louable, par la raiſon qu'on le ſoupçonne de vouloir reſtreindre le pouvoir du Stadhouder & qu'il a contre lui l'ordre équeſtre, le clergé, le militaire & beaucoup de gens dans la claſſe du peuple; & ce dernier doit être compté ici pour quelque choſe.

Un des perſonnages qui ſecondoit le mieux & qui ſoit le plus fait pour faire triompher

le parti Stadhoudérien, c'eſt le chevalier Yorck, miniſtre d'Angleterre. Cet ambaſſadeur, que j'ai eu occaſion de voir pluſieurs fois, m'a paru parfaitement inſtruit de la conſtitution de la république; il la connoit ſous ſes différens rapports, tant à l'égard de ſa politique que rélativement à ſon commerce, ſon agriculture, ſes manufactures. Il joint à ces connoiſſances toutes les qualités néceſſaires à un négociateur, telles que activité, fineſſe, jugement, pénétration, ſageſſe & fermeté. Lui ſeul a ſu menager l'influence Stadhoudérienne dans toutes les affaires, & il s'eſt ſans ceſſe occupé à réparer les fautes du duc de Brunſwic.

Le Chevalier Yorck eſt généralement aimé ici par ſa popularité, ſa bienfaiſance, ſa généroſité, ſa magnificence lorſqu'il s'agit de repréſenter, & l'attachement qu'il montre pour la nation hollandoiſe. Il a toujours eu beaucoup de prépondérance dans les délibérations du conſeil du Stadhouder; il jouit de toute la confiance du prince & de la princeſſe d'Orange; mais malheureuſement ſes avis ne ſont pas toujours ſuivis; s'ils l'avoient été, le parti françois n'auroit pas fait autant de progrès.

Le duc de Brunſwick, qui veut gouverner ſeul, détruit tout ce qui n'eſt pas ſon ouvrage pour y ſubſtituer de la ruſe, de la hauteur, & ſouvent du deſpotiſme; ce qui ſouleve de plus en plus les eſprits contre lui, & ne fait qu'augmenter le nombre des mécontens. D'après tout ce qui ſe paſſe, il me paroit qu'on eſt réſolu de prendre un parti violent contre le duc & de lui ôter abſolument toute influence dans les affaires. Le cabinet de Verſailles intrigue beaucoup à ce ſujet; il imagine, dit-on, que le renvoi du duc ſera favorable à ſes projets. Je ſuis d'un avis différent; je crois au contraire que c'eſt le ſeul moyen de rendre au parti Stadhoudérien toute la prépondérance qu'il a perdue; c'eſt pour cette raiſon que les amis méme du prince d'Orange favoriſent en ſecret les projets du duc de la Vauguyon; quelques-uns de ces prémiers ſont accroire à l'ambaſſadeur de France qu'ils ont entiérement changé d'opinion & ſont devenus bons républicains. Le cabinet de Verſailles, ſuivant ce qu'on m'aſſure, paroit perſuadé qu'il touche au moment de faire triompher le parti qu'il ſoutient, & qui doit opérer un changement total dans la conſtitution de la république.

Comme l'ambaſſadeur de France eſt l'ame du parti républicain & qu'il en dirige tous les mouvemens, le miniſtre d'Angleterre fait épier ſes moindres démarches par des émiſſaires ſecrets qu'il paye largement & qui l'inſtruiſent de tout ce qui ſe paſſe. Il en rend compte au Stadhouder; mais ce prince, toujours indécis, ne peut jamais ſe réſoudre à prendre un parti; trop livré aux conſeils de ſes favoris, qui ſont des hommes foibles & timides, il temporiſe, lorſqu'il devroit agir. Le prince d'Orange eſt vraiment attaché à ſa patrie; il craint d'être forcé d'en venir à des extrémités; ce ſentiment fait honneur à ſon cœur; mais en négligeant d'employer, lorſqu'il en eſt encore tems, tous les moyens qui peuvent empêcher l'inſurrection des républicains, il ne fait que favoriſer leurs vues & hâter une révolution qui pourra cauſer de grands maux à la république. Il n'y a même preſque pas lieu de douter que ces diſſenſions inteſtines n'amenent une guerre civile.

Il me reſte à vous parler, Sire! de celui qu'on a choiſi pour être à la tête de la faction républicaine. C'eſt un Monſieur de Temmink,

mink, bourguemeſtre de la ville d'Amſterdam. On a fait de ce perſonnage un vrai manne-quin; ſa compoſition eſt, dit-on, d'un airain brut; ſes mouvemens ſont durs & violens. On aſſure que c'eſt le duc de la Vauguyon qui conduit cette machine, dont il a trouvé la conformation propre au ſuccès de ſes vues. M. de Temmink eſt l'idole des républicains par la raiſon qu'il s'eſt déclaré l'ennemi du parti Stadhoudérien. Ce premier magiſtrat de la capitale de Hollande n'a aucun des talens propres au rôle qu'il veut jouer; ſans connoiſſance des affaires, des hommes, des intérêts de la république, il n'a ni dans ſon maintien ni dans ſon langage rien qui puiſſe ſuppléer à ſon incapacité. Les ſeuls vertus qu'il poſſede, c'eſt beaucoup d'intégrité & un zèle fanatique pour la cauſe qu'il ſoutient & qu'il croit la meilleure. Sans logique quelconque, il étonne quelquefois par la hardieſſe de ſes diſcours pleins d'énergie & de force, quoique débités dans le langage du bas-peuple, dont il eſt l'oracle. Sa haine déclarée contre la maiſon d'Orange & contre l'Angleterre eſt ſon plus grand mérite: c'eſt enfin dans ce moment l'apôtre de la liberté; ſon âge inſpire à ſes concitoyens un

certain reſpect. Les républicains, à mon avis, auroient pu choiſir un autre chef que M. de Temminck: pour porter à ſa maturité la révolution qu'ils projettent, il faut un homme adroit qui ſache préparer les voies, & prendre toutes les meſures propres à lui aſſurer le ſuccès, ſurtout lorſqu'on a affaire à un ennemi auſſi ſupérieur que l'eſt le parti d'Orange.

Je ſuis avec reſpect &c.

D'après la lecture de ce rapport, vous pourrez vous former une idée, Monſieur! de l'état des affaires de la république. Je me ſuis trompé en vous écrivant, comme je l'ai fait, ſur le Chevalier Yorck; il paroit que ſi le Stadhouder ſuivoit ſes conſeils, les affaires en iroient beaucoup mieux.

Voila une longue lettre. Je finis en vous aſſurant que je ſuis toujours votre tout dévoué &c.

LETTRE XIII.

De VERSAILLES, *le 15 Mars 1780.*

De Mr. de.... au Comte de....

Je vous remercie, mon cher Comte ! du rapport que vous m'avez envoyé. Je l'ai trouvé très intéreſſant, & les portraits qu'il contient ſont on ne peut pas mieux frappés. Nous n'avons ici que des notions ſuperficielles ſur ce qui ſe paſſe; on ne nous met point au fait des moyens qu'on employe pour faire réuſſir les négociations; c'eſt un ſecret qui ne ſe communique pas aux prophanes. Nous devons avoir une foi aveugle en politique comme en matière de réligion, & croire à tout ce que nos miniſtres nous diſent. Cependant nous ſommes devenus un peu incrédules ſur ce point, & nous commençons à douter de l'infaillibilité de ces viſirs, ſurtout d'après les fautes que nous leur voyons commettre journellement. Le malheur eſt que nous devons payer pour toutes

leurs ſottiſes..... Une de celles qu'on peut, à mon avis, le moins leur pardonner, c'eſt d'avoir entrepris une guerre contre l'Angleterre, dans un moment où nos finances ſont presqu'entièrement épuiſées. Et pourquoi fait-on cette guerre, qui achevera de ruiner la nation ? Pour ſoutenir la cauſe des américains, cauſe abſolument injuſte, & qui autoriſe tous les ſujets à ſe revolter contre leurs ſouverains. Nous ſerons peut-être les premiers à en donner l'exemple à l'europe.....

Il me ſeroit aſſez difficile de vous dire le fin mot ſur la révolution que nous voulons opérer en Hollande ; tout ce que je ſais, c'eſt que ce projet a déja coûté beaucoup d'argent, ſans ce qu'il en coûtera encore; car vous imaginez bien que nous devons payer très cher ceux que nous voulons mettre dans nos intérêts. Je ſuis d'opinion que tout édifice de grandeur bâti ſur les injuſtices, les infidélités, les parjures, la ſéduction, ne peut avoir une longue durée; com-

me

me il n'eſt point établi ſur une baſe ſolide, il doit néceſſairement s'écrouler en peu de tems. Ce parti républicain qui veut dominer en Hollande & ſecouer l'autorité du Stadhouder, entend mal ſes intérêts; l'alliance qu'il nous propoſe pour le ſecourir contre une prétendue tyrannie, eſt une folie dont il ſe répentira. Je ne conçois pas comment ces ſages Bataves peuvent prêter l'oreille aux inſinuations qui leur ſont faites, & ne pas voir que c'eſt de leur union ſeule que dépend leur bonheur & la proſpérité de l'état. Tant que l'harmonie & la concorde ont ſubſiſté entre les ſept provinces, elles ſe ſont rendues rédoutables à leurs voiſins; mais depuis qu'une d'entre elles (je veux parler de la province de Hollande) eſt devenue trop puiſſante, qu'elle a voulu dominer ſeule, ſacrifier les ſix autres à ſon ambition & à ſon avarice; enfin éluder l'acte de confédération & ſe ſouſtraire à l'autorité des états & du capitaine-général qui lui étoit inſupportable: alors le cordon qui attache ces ſept flèches, emblême

de

de la république, ſe trouvant délié, tout doit ſe rompre, & les ennemis des bataves réuſſiront dans leur projet d'anéantir une puiſſance qui leur portoit ombrage. De tout tems, les grands états ont cherché à détruire les petits. C'étoit la politique des grecs; c'étoit celle des romains; c'eſt celle de l'europe, depuis qu'elle eſt policée.

Je ſuppoſe que notre duc de la Vauguyon, qui eſt à la Haye, aura auſſi crayonné le portrait des perſonnages avec lesquels il a à traiter. Comme ce miniſtre a infiniment d'esprit, & qu'il rend ſa plume mordante quand il le veut, je ne doute pas qu'il n'ait envoyé quelques caricatures de ceux dont il aura eu à ſe plaindre, & qu'il n'ait donné un coloris très piquant à ſes tableaux. Quoique vous en diſiez, mon cher Comte! je juge par la conduite que tient M. de Vergennes, qu'il eſt aſſuré de faire déclarer avant peu Leurs Hautes Puiſſances contre l'Angleterre. Je vous ajouterai même que je ſuis certain qu'on

eſt

eſt d'accord à ce ſujet, & qu'il ne reſte plus que quelques formalités à remplir pour porter à ſa maturité le traité projetté, par lequel nous garantiſſons à la république toutes les poſſeſſions qu'elle a dans l'Inde & dans l'Amérique ainſi que ſur le continent. Toute cette négociation ſe fait à l'inſçu du Stadhouder & de ſon parti. Notre ambaſſadeur à la Haye a les pleins-pouvoirs néceſſaires à ce ſujet, & ne confère qu'avec les membres des états de la province de Hollande, qui ſont ſeuls dans le ſecret. Ce Monſieur de Temminck, dont vous me parlez, n'eſt point un homme indifférent pour nous. Vous ſavez que M. Francklin, jadis garçon-imprimeur, a opéré la révolution d'Amérique; ce perſonnage a ſans doute plus de connoiſſances que le bourgue-meſtre d'Amſterdam; mais c'eſt le même homme quant au maintien & à la miſe. Ce ne ſont pas toujours ces beaux discours, où les fleurs de rhétorique ſont répandues avec profuſion, qui font le plus d'effet; nous avons ici de grands orateurs qu'on é-

coute & qu'on lit avec plaiſir, mais en qui on n'a aucune confiance, parcequ'ils ont des mœurs auſſi dépravées qu'il ſoit poſſible, & qu'on les regarde comme des comédiens qui peuvent jouer toute ſortes de rôles & prendre tous les caractères qu'ils veulent. Je ſuis d'opinion que la bonne renomée, lorsqu'elle eſt méritée, influe plus ſur les hommes que l'esprit & les talens. Ce Mr. de Temminck eſt l'ami du peuple; il parle ſon langage, il a des vertus & du patriotisme; tout cela eſt fait pour réuſſir dans un pays qui ne doit ſa prospérité qu'aux mœurs de ceux qui en ont été les fondateurs. Le luxe qui s'eſt introduit en Hollande cauſera ſa ruine, comme chez nous & ailleurs.

Notre vivacité françoiſe ne peut s'accoûtumer à la lenteur Batave. Nous inſiſtons pour la ſignature prompte du traité particulier que nous faiſons ſéparément avec la province de Hollande; mais rien ne peut ſe faire ſans l'avis des principaux membres de la régence d'Am-

d'Amſterdam, & vous ſavez que meſſieurs les hollandois, dans tout ce qu'ils traitent, ſe hâtent lentement pour donner une déciſion. Il faut avouer cependant que l'objet dont il eſt queſtion demande la plus mûre réflexion. Nos alliés futurs craignent (& ce n'eſt pas ſans raiſon) que les ergots du *Coq* ne leur ſoient auſſi funeſtes que les griffes du *Léopard* auxquelles ils ſe ſeront ſouſtraits. .... Ont-ils tort? La politique actuelle doit faire redouter aux petits états les grandes puiſſances, ſurtout depuis que les principes de Machiavel ſont devenus le manuel des ſouverains de l'europe ou de leurs miniſtres.

Nous ſommes très convaincus ici que votre monarque ne fera pas la guerre pour ſon neveu le Stadhouder. Nous ſommes inſtruits auſſi qu'il n'aime pas plus que nous le duc de Brunswik & qu'il ne ſeroit pas fâché que nous en débaraſſions le prince & la princeſſe d'Orange. Autant de tems que ce perſonnage, qui n'eſt dans le fait qu'un officier

ficier aux gages de la république, ne s'eſt point mêlé des affaires politiques, nous l'avons laiſſé régenter ſon pupile, comme il l'a voulu; mais depuis que notre ambaſſadeur s'eſt procuré des renſeignemens certains ſur l'exiſtence d'une correspondance illicite que le duc entretient contre ſes maitres & contre nous, nous ſommes en droit de demander qu'il ſoit éloigné de la perſonne du Stadhouder, & renvoyé à ſes fonctions purement militaires, avec injonction de ne plus ſe mêler d'aucunes affaires relatives à l'adminiſtration de la république, tant pour le civil que pour la politique, ſous peine d'être démis de ſes emplois. Notre but ſera rempli, ſi pendant la durée de notre guerre avec les anglois, nous parvenons à ôter au duc toute l'influence qu'il a près du prince d'Orange.

Ce qu'on écrit à l'égard du chevalier Yorck, eſt très vrai. Différentes perſonnes qui l'ont connu dans les voyages qu'elles ont faits en Hollande, m'ont aſ-

ſuré

ſuré que c'étoit un homme d'un vrai mérite, & que le Stadhouder ſe ſeroit épargné bien des tracaſſeries, s'il s'étoit laiſſé conduire par lui. Le rôle que joue dans ce moment cet ambaſſadeur, eſt bien embaraſſant; la cour de Londres exige de lui qu'il détermine la république à fournir les ſecours ſtipulés par les traités. Il me ſemble que la Grande-Bretagne devroit au contraire inſiſter ſur ce que Leurs Hautes Puiſſances gardaſſent une parfaite neutralité, tant envers elle qu'envers la France; elle n'eſt pas dans ce moment en état de faire la loi. Cependant nous apprenons de Londres que le vicomte Stormont vient de faire une déclaration au comte de Welderen, envoyé de L. H. P. dans laquelle il eſt dit: „que le Roi réi-„ téroit à Leurs Hautes Puiſſances, les „ aſſurances les plus fortes de ſon ami-„ tié & de ſon deſir ſincère de voir ſe „ maintenir l'alliance qui ſubſiſte entre „ S. M. & la république. Mais que ce „ maintien dépendant de l'accompliſſe-„ ment formel des traités; ſi la répu-

„ blique, après des repréſentations ami-
„ cales & réitérées, ne fourniſſoit point
„ les ſecours demandés & continuoit à
„ favoriſer les transports de munitions
„ navales à ſes ennemis; S. M. ſe trou-
„ veroit forcée & dans l'obligation ab-
„ ſolue, pour ſa propre ſureté, de ne
„ conſidérer les provinces-unies, dans
„ le cours de la guerre, que ſur le pied
„ de puiſſances neutres, & de ſuspen-
„ dre proviſionnellement, à l'égard
„ de leurs ſujets, toutes les ſtipulations
„ des traités, particulièrement de celui
„ qui fut fait en 1674, époque où la ré-
„ publique ſentit la néceſſité de s'unir à
„ l'Angleterre contre l'ennemi commun,
„ afin de l'arrêter dans ſes projets am-
„ bitieux. Que ſi Leurs Hautes Puis-
„ ſances perſiſtent à éluder une répon-
„ ſe, le Roi s'en tiendra à ce que le
„ droit des gens prescrit à l'égard des
„ nations neutres “.

Tandis que le cabinet de St. James menace de ſon indignation la Hollande, la France & l'Espagne tiennent une con-

conduite opposée envers cette république. Nous avons fait assurer les états généraux que leur pavillon seroit respecté partout où il seroit rencontré par nos escadres. Le comte de Florida-Blanca vient d'écrire au comte de Rechteren au sujet de deux navires qui avoient été arrêtés & confisqués par les espagnols, leurs papiers ne s'étant pas trouvés en regle. Ce ministre annonçe à l'ambassadeur hollandois, „que S. M. Catholique, par égard pour la réclamation faite au nom de Leurs Hautes Puissances, a bien voulu permettre que la cargaison des dits vaisseaux fût rendue, & le produit remis aux propriétaires; priant S. M. les états - généraux de veiller à l'avenir sur la conduite de leurs sujets, afin d'éviter tout désagrément qui pourroit arriver, si des bâtimens hollandois étoient rencontrés avec des marchandises de contrebande & sujettes à confiscation, suivant la teneur des traités." Comme la cour d'Espagne n'ignore pas nos projets avec la province de Hollande, elle se conformera à nos intentions à cet é-

gard. M. le comte de Vergennes, dans une conférence qu'il a eue avec M. d'Aranda, ambaſſadeur d'Espagne, lui a communiqué tout ce qui regarde la négociation entamée par le duc de la Vauguyon, en lui repréſentant les avantages que ſa cour & nous en retirerons.

Nous venons de recevoir des dépêches de l'Inde, dans lesquelles on nous mande que Hyder-Ali fait des préparatifs ſérieux contre les anglois; mais qu'il n'entreprendra rien à moins d'être aſſuré que nous le ſoutiendrons par mer en envoyant une forte eſcadre dans l'océan indien pour faire une diverſion en ſa faveur. Cette nouvelle nous a fait grand plaiſir; on a expédié ſur le champ un courier à la Haye avec une copie de la dépêche reçue, qui doit être communiquée à ceux de notre parti & aux directeurs de la compagnie des Indes hollandoiſes; ces derniers ont autant d'intérêt que nous à empêcher que les anglois ne dominent ſeuls dans ces contrées, où l'on ſait qu'ils ont des projets

jets auxquels ils espèrent de faire consentir la ville d'Amsterdam. Mais nous les avons gagnés de viteſſe, & avant peu nous leur taillerons des croupières dans l'Indoſtan, à la côte de Coromandel & au cap de Bonne-Espérance.

Le beſoin que nous avons d'argent nous force de recourir à toutes ſortes de moyens pour nous en procurer. Comme le Roi a donné l'exemple de l'économie par les retranchemens qu'il a faits dans ſa maiſon & dans celle de la Reine, il va être imité par les princes ſes frères. Monſieur & Mr. le comte d'Artois ont conſenti de réformer les charges inutiles dans leurs maiſons; ils en conſervent encore beaucoup dont on pourroit ſe paſſer, mais on eſpère qu'ils les ſuprimeront. On ne veut pas d'abord trop exiger d'eux.

J'ai oublié de vous dire que notre vieux maréchal de Richelieu vient de ſe convertir. Revenu de ſes erreurs & ne voulant plus débaucher les femmes d'autrui, il vient d'en prendre une en

propre. C'eſt la troiſième épouſe légitime qu'il aura eue. On prétend que ce mariage eſt un coup de politique du maréchal; la femme qu'il a épouſée eſt une veuve, très aimable, très honnête, bien née & protégée, dit-on, par la Reine. Le duc de Richelieu eſpère, par cet himen, de pouvoir regagner les bonnes-graces de ſa ſouveraine & reprendre à la cour l'influence qu'il avoit perdue. On m'aſſure que la cabale oppoſée au duc de Choiſeul & qui craint ſon retour, s'occupe des moyens de faire revenir le duc d'Aguillon au miniſtère. Elle n'y réuſſira pas: comme le Roi n'a jamais voulu conſentir à rendre ſes bonnes-graces à M. de Choiſeul, la Reine ne ſouffrira jamais que ſon antagoniſte ſoit rappelé.

Si l'arrivée de l'eſcadre angloiſe à Gibraltar a été funeſte aux eſpagnols, ſon retour en Angleterre ne l'a pas moins été pour nous. Nous apprenons dans ce moment que le vicomte de Chileau eſt tombé au milieu de cette eſcadre, &

& que le *Protée*, de 64 canons, a été pris. C'eſt le premier vaiſſeau de ligne que nous perdons depuis le commencement de cette guerre. Je vous donnerai de plus grands détails ſur cette affaire dans ma prochaine lettre.

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis &c.

LETTRE XIV.

De Versailles, *le 30 Mars.*

Du même, au même.

Nous voudrions bien nous venger des anglois & leur donner chez eux aſſez d'occupation pour qu'ils ne puiſſent pas s'oppoſer à nos ſuccès. M. le comte de Vergennes n'a pas renoncé au projet de détacher l'Irlande de l'Angleterre. Les agens que nous avons à Dublin viennent de ranimer nos eſpérances; ils nous écrivent qu'ils eſpèrent réuſſir à empêcher la bonne intelligence de ſe rétablir entre ce royaume & le cabinet britannique; mais il ſeroit néceſſaire

qu'ils fuſſent autoriſés à faire des propoſitions aux irlandois. Le comte de Vergennes leur a répondu qu'ils pouvoient promettre ce qui ſuit de la part de S. M. T. C.

1°. Qu'on protégeroit les Irlandois aſſez efficacement pour qu'ils puiſſent ſe rendre indépendans de la Grande-Bretagne, comme le ſont les treize états-unis de l'Amérique.

2°. Que dans le cas où les circonſtances ne permettroient pas pour le moment de porter à ſa maturité la révolution projettée, vu l'oppoſition que pourroit y apporter l'Angleterre ; on prendroit de concert toutes les meſures propres à faire réuſſir ce projet après l'ouverture de la campagne : Qu'alors les anglois ayant toutes leurs escadres occupées ailleurs, il ſeroit facile à l'Irlande de lever l'étendart de la liberté, & que la France ſeconderoit de tout ſon pouvoir cette inſurrection.

Le comte de Vergennes exige des confédérés irlandois, qu'ils s'engagent envers la France :

1°.

1°. De ſe refuſer abſolument à toutes les propoſitions de la Grande-Bretagne, & de faire l'impoſſible pour empêcher qu'il ne ſoit voté pour accorder le ſubſide demandé; que dans le cas où la cour ſe ſeroit aſſurée de la majorité, & qu'on ne pût empêcher le bill de paſſer, il ne falloit accorder ce ſubſide que pour ſix mois; qu'il ſeroit mieux cependant de le refuſer entièrement.

2°. De ne point accepter ce qui a été accordé par la Grande-Brétagne en faveur du commerce, avant que la conſtitution du royaume d'Irlande n'ait été remiſe ſur le pied où elle étoit, qu'on ne lui ait rendu ſes droits & priviléges, & qu'on ne faſſe jouir en Angleterre les irlandois des mêmes avantages dont jouiſſent les anglois.

Si les miniſtres britanniques ſont ſages, ils accorderont pour le moment à l'Irlande tout ce qu'elle demande. Ce qui eſt arrivé avec leurs colonies doit leur ſervir de leçon. Il eſt à préſumer qu'ils ſont inſtruits des intentions de

notre miniſtère, & qu'ils prendront leurs meſures pour empêcher la réuſſite de ſes projets. Tandis que nous donnons à nos ennemis de l'occupation en Irlande, nous faiſons agir à Londres le parti de l'oppoſition. Les aſſociations des différens comtés ne vont pas cauſer peu d'embarras au premier Lord de la Tréſorerie. Il eſt aſſez ſingulier que, malgré l'inimitié qui regne entre les anglois & nous, l'adminiſtration des finances de nos rivaux ſe conduiſe ſur les mêmes principes que la nôtre. Nous faiſons des emprunts, la Grande-Brétagne en fait auſſi; il regne dans nos finances un déſordre effrayant, il en eſt de même en Angleterre. Notre directeur des finances, depuis qu'il eſt à la tête de ce département, a cherché à remettre l'ordre dans la comptabilité; le parti de l'oppoſition à Londres a cenſuré vivement l'article des dépenſes extraordinaires; Mr. Barré a fait à ce ſujet un discours très éloquent & très vrai. Lord North réfuta ſon adverſaire du mieux qu'il put; il convint cependant

dant „ que l'échiquier, dont il étoit le „ chef, avoit beſoin de réforme, puiſque „ la regle de comptabilité qu'on y ſui- „ voit étoit abſolument contraire au bon „ ordre, & ne tendoit qu'à cauſer des „ longueurs & de la confuſion; que cet- „ te forme qu'on avoit adoptée étoit „ peu propre à juſtifier l'emploi qui s'é- „ toit fait des deniers publics; que néan- „ moins le peuple vouloit être inſtruit „ de la manière dont cet argent avoit „ été employé, & qu'il avoit raiſon ". Ce que dit Lord North, l'a été par M. Necker dans les mêmes termes à peu-près. Le directeur vient de faire des réformes dans la maiſon du Roi & dans les penſions accordées: dans une ſéance de la chambre des communes, le chevalier George Saville annonça qu'il falloit ſupplier le Roi par une adreſſe, de remettre à la chambre des communes une liſte de tous les penſionnaires de la couronne, ainſi que du montant des penſions reſpectives. Après les débats qui ont toujours lieu en pareil cas, la motion de Sir Georges Saville paſſa à la plura-

pluralité des voix, avec la reſtriction que la liſte demandée ne contiendroit que ceux qui touchent des penſions ſur la caiſſe de l'échiquier. Chez nous, même choſe s'eſt faite à l'égard de ceux qui avoient obtenu des penſions du Roi ſur le tréſor-royal.

Nous avons reçu l'avis que l'escadre aux ordres du comte de Guichen, après une route des plus heureuſes, eſt arrivée à ſa deſtination, ſans aucun autre accident que celui qu'elle éprouva après avoir appareillé: Un coup de vent qu'elle reçut le 5 & le 6 du mois dernier, obligea le *Conquérant*, de 74 canons, de rentrer dans le port de Breſt, après avoir perdu un de ſes mâts. Deux bâtimens de transport qui furent ſéparés de la flotte, ſe réfugièrent à Breſt & à l'Orient.

Le 23 du mois paſſé, le vicomte de Chileau, qui faiſoit route avec le *Protée*, l'*Ajax* & la frégate *la Charmante*, pour eſcorter un convoi à l'Ile de France, apperçut par les 40 degrés de latitude, Nord & Sud

Sud de Madere, pluſieurs voiles qui le chaſſoient. A l'inſtant il prescrivit à l'*Ajax* & aux bâtimens qu'il avoit ſous ſon escorte, la route qu'ils devoient ſuivre la nuit; tandis que lui feroit un faux convoi avec ſon vaiſſeau, la frégate la *Charmante* & deux petits bâtimens, pour tromper l'ennemi & l'engager à ne pas changer de route. Cette ruſe lui réuſſit, il fut ſeul pourſuivi. Lorsqu'il fut certain que la fauſſe marche qu'il avoit faite, avoit donné au reſte de ſa flotille le tems de ſe mettre en ſureté, il revint au plus près du vent, allure la plus avantageuſe à la marche de ſon vaiſſeau, afin de pouvoir s'échapper pendant la nuit. Cependant l'ennemi continuoit à lui donner la chaſſe, & il commençoit même à en être ſerré de fort près; malgré cela, M. de Chileau ſe ſeroit tiré de ce mauvais pas, ſi par un malheur inattendu le petit mât de hune de ſon vaiſſeau ne fût tombé, ce qui ralentit ſa marche & donna aux anglois la facilité de l'atteindre. Cinq vaiſſeaux de ligne l'entourèrent & le chauſ-

fèrent

fèrent de ſi près qu'il fut obligé de ſe rendre. Il fut pris à la remorque & conduit dans un des ports de l'Angleterre avec trois bâtimens de ſon convoi.

Je vous ai dit, dans une de mes lettres, qu'on craignoit que cette flotille ne fût priſe, & que M. de Sartine n'auroit jamais dû risquer de la faire partir avant que Rodney n'eut quitté Gibraltar. Heureuſement que M. le vicomte de Chileau a pu ſauver une partie de ſon convoi, ainſi que le vaiſſeau l'*Ajax* & la frégate la *Charmante*. L'arrivée de ces vaiſſeaux dans l'Inde eſt très importante pour nous, s'il eſt vrai, comme on le dit, qu'ils portent à Hyder-Ali le plan d'opérations que nous devons mettre à exécution dans ces contrées de concert avec ce prince. Les anglois, qui ne ſe doutent pas de nos projets, ſeront encore pris pour dupes, & nous leur donnerons de la tablature dans un pays où ils ſe croyent invincibles.....

Nos fiers ennemis commencent à reprendre courage. Nous ſommes inſtruits qu'ils

qu'ils ſe préparent à agir avec vigueur dans cette nouvelle campagne. Leur début a été brillant : le ravitaillement de Gibraltar, la victoire remportée ſur Langara, la priſe qu'ils ont faite ſur nous du *Protée* & de pluſieurs bâtimens, les forces ſupérieures aux nôtres qu'ils vont avoir aux Antilles; tout cela nous fait craindre qu'après avoir commencé la guerre offenſivement, nous ne ſoyons obligés d'en faire une défenſive. Voici copie d'une lettre écrite par un miniſtre du cabinet de St. James à un membre des états-généraux à la Haye. Vous y verrez comme on penſe à Londres à notre égard.

Lettre du Lord... à M. de...

De Londres, le 5 Février 1780.

J'ai bien reçu, Monſieur! votre lettre. Je vois par ſon contenu que nos ennemis, non contens d'avoir ſoulevé nos colonies, cherchent encore à détacher de nous tous nos alliés & qu'ils ne négligent aucun des moyens de nous accabler. Une pareille conduite leur fait peu d'honneur & prouve la crainte qu'ils

ont

ont de l'Angleterre. Il me ſemble qu'où vous êtes, on voit bien mal les choſes. On devroit s'y reſſouvenir de tout le mal qu'a fait la France, & de l'inſtabilité de ſa politique. Je vous prédis que les partiſans qu'elle a dans la république ſeront la dupe de toutes les promeſſes qu'elle leur fera, qui n'auront d'autre but que de rompre le lien qui vous unit & de profiter des troubles qu'elle aura ſuſcités pour envahir la Hollande. Je connois la France comme mon pays; vous ſavez ce que je vous ai écrit depuis longtems à ſon ſujet. Si on avoit voulu m'en croire ici, nous ne ſerions pas dans le cas où nous nous trouvons. Cependant le mal n'eſt pas auſſi grand qu'on ſe l'imagine; voici mon opinion: Le comte de Vergennes, par le traité inconſidéré qu'il a conclu avec les américains, a mis ſon maitre, pour ainſi dire, ſous la dépendance du congrès; & pour nous faire du mal, il ruine ſa nation qui ne pourra jamais ſe relever de l'état de détreſſe où cette guerre la réduit. Toutes les reſſources du directeur des finances, qui ne conſiſtent que dans des emprunts, épuiſent la claſſe des gens riches, qui étoient les ſeuls dont on pût tirer parti & qui ſoutiennent le crédit.

Ce même directeur des finances prépare de loin une autre révolution qui mûrit peu-à peu dans les têtes françoises & qui aura des ſuites funeſtes pour l'autorité royale.

L'europe, qui a toujours les yeux fixés ſur la France & ſur ſon ambition démeſurée, a vu d'abord un grand deſſein formé de ſa part, mais nul concert dans ſes démarches pour en aſſurer le ſuccès. On a vu dans ſes ports & dans ſes arſenaux des préparatifs immenſes, & toujours de mauvaiſes diſpoſitions & de fauſſes meſures pour l'exécution. Vous avez vu, la campagne dernière, ſes flottes nombreuſes couvrir les mers, menacer l'Angleterre & finir par ſe retirer dans leurs ports ſans avoir rien fait. La valeur, l'audace, la témérité ſont des qualités innées dans le militaire françois; la molleſſe, l'irréſolution, ſouvent la puſillanimité forment le caractère de ſes chefs; & tandis qu'on voit d'un côté le coloſſe impoſant d'un grand peuple, on apperçoit de l'autre des nains qui le conduiſent....

C'eſt d'après ce contraſte frappant entre les françois & leurs chefs, les projets qu'ils forment & leur exécution, la bonne volonté des

uns & la lenteur, la foibleſſe des autres qui n'agiſſent que par des vues particulières ; c'eſt d'après ce contraſte, dis-je, que notre nation, d'abord étonnée & je pourrois même dire alarmée, a repris ce courage & cette énergie qu'elle avoit perdus. C'eſt même dans ce moment une grande queſtion à réſoudre que de ſavoir ſi la France, en ſe déclarant pour les américains & favoriſant leur indépendance, ne concoure pas plutôt à augmenter votre puiſſance qu'à la diminuer. Nous ne tarderons pas à avoir la ſolution de cette queſtion. Au reſte votre république a le plus grand intérêt de ſe tenir unie avec nous pour empêcher la France & l'Eſpagne de dominer ſur les mers. Perſonne n'eſt la dupe des proteſtations du comte de Vergennes, qui aſſure toujours qu'il veut rendre le commerce maritime libre pour toutes les nations. Vous concevez de quelle liberté on jouiroit, ſi la France & l'Eſpagne venoient à s'emparer du trident de Neptune.

Nous avons beaucoup à nous plaindre du cabinet Ruſſe ; mais comme l'argent fait tout dans ce pays, nous obtiendrons aiſément ce que nous voudrons avec ce métal. La politique à

Péters-

Pétersbourg eſt le ſeul commerce qui s'y faſſe avec avantage ; on met dans la balance, d'un côté les Louis de France, de l'autre les guinées ; celle de ces deux eſpeces qui fait pencher le fléau, obtient la préférence. Nous voulons encore attendre avant de prodiguer notre or.

Je vous remercie de la copie du rapport de votre ambaſſadeur à Pétersbourg, que vous avez bien voulu m'envoyer ; ce rapport eſt conforme à tout ce que nous écrit Harris. Le duc de Choiſeul, qui n'aime pas la Ruſſie, la compare à ces épouventails qu'on met dans les champs pour faire peur aux oiſeaux. Je ſuis de ſon avis : ceux qui ont contracté des alliances avec cette cour, en ont toujours été la dupe. Si elle a joué un rôle dans ſa dernière guerre avec la Porte Ottomane, c'eſt à la France qu'elle doit en rendre graces ; cette dernière en abandonnant les turcs & les polonois dans un moment où ils avoient le plus beſoin de ſon ſecours, donna une nouvelle preuve de l'inſtabilité de ſa politique, qui éprouve preſqu'autant de variations que ſes modes.

Conſervez nous toujours votre amitié, mon cher Batave! & croyez que vous n'aurez ja-

mais d'allié plus utile & plus néceſſaire que nous. Laiſſez faire vos républicains, ils ſe repentiront de la conduite qu'ils tiennent. Je ne doute pas qu'ils ne forcent Leurs Hautes Puiſſances à nous déclarer la guerre; nous nous y attendons, & nous avons pris nos meſures en conſéquence. Rupture ou non, nous n'en ſerons pas moins amis.

Cette dépêche, mon cher Comte! n'a pas fait plaiſir au comte de Vergennes, qui voit que les anglois ſont inſtruits de ſes projets & qui craint qu'ils n'en empêchent la réuſſite.

Je ſuis &c.

LETTRE XV.

De Berlin, *le 20 Mars 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

L'approche du printems fait ſur notre monarque le même effet que ſur les végétaux; la chaleur du ſoleil ſemble lui redonner une nouvelle vie; il reprend

un

un air de jeuneſſe & une partie de ſes infirmités ſe diſſipent. Lorsqu'il a fait toilette & qu'il eſt de bonne humeur, on ne lui donneroit pas plus de dix luſtres. Quelqu'un qui lui faiſoit compliment ſur la bonne ſanté dont il paroiſſoit jouir, en reçut pour réponſe: „J'au„ rois bien meilleure mine encore, ſi, à „ l'exemple des Rois mes confrères,

J'eus, tranquille à ma cour diſtant mes volontés,
gouverné mon pays du ſein des voluptés.

„ Mais treize campagnes comme celles „ que j'ai faites, & ſurtout les dernières „ de la guerre de ſept ans, ont furieu„ſement altéré mon phyſique & mon „ moral. Je ne ſais pas moi-même com„ment j'ai pu réſiſter à tout ce que j'ai „ ſouffert. La mythologie des grecs „ nous parle des travaux d'Hercule; les „ miens, je crois, pourroient leur être „ comparés. La fille de Charles VI „ m'expoſa aux plus grands dangers; je „ n'avois point de Jupiter qui me pro„tégeât. La poſtérité aura peine à „ croire qu'au dix-huitième ſiécle, un

„ ſimple électeur de Brandenbourg ait
„ tenu tête aux trois plus grandes puiſ-
„ ſances de l'europe, & n'ait pas ſuc-
„ combé ſous leurs efforts. Moi-même,
„ quand j'y penſe, je crois que c'eſt un
„ rêve. Sans *toque* ni *épée bénite*, j'ai
„ vaincu mes ennemis. Si ces derniers
„ avoient été inſtruits de la poſition où
„ je me ſuis trouvé quelquefois, le ro-
„ yaume de Pruſſe n'exiſteroit plus.
„ C'eſt par l'expérience que les ſouve-
„ rains apprenent à gouverner. Si
„ Louis XVI m'avoit conſulté ſur la
„ guerre qu'il a entrepriſe, je lui aurois
„ dit: L'état de vos finances doit vous
„ faire deſirer la continuation de la paix;
„ la guerre que vos miniſtres vous con-
„ ſeillent d'entreprendre, eſt abſolument
„ injuſte. Laiſſez les anglois & les amé-
„ ricains vuider entre eux leur querel-
„ le. Les dettes que votre prédéces-
„ ſeur a contractées ſont énormes; el-
„ les n'ont pas diminué depuis votre
„ avénement au trône. Gardez vous
„ des emprunts, c'eſt la ruine des états
„ qui y ont recours. Les reſſources de

„ votre

„ votre royaume ſont épuiſées, & les
„ impots multipliés au point qu'il n'eſt
„ plus poſſible de les augmenter. Je ne
„ vois qu'un ſeul moyen de vous tirer
„ de l'embarras où vous vous trouvez;
„ c'eſt l'économie. Vous êtes un grand
„ & puiſſant monarque; ce faſte qui vous
„ entoure & qui vous ruine ne peut
„ rien ajouter à votre gloire. Que ce
„ ſoit votre peuple qui vous garde, &
„ non pas ces cohortes de militaires inu-
„ tiles qui escamotent des graces & des
„ penſions pour avoir fait le ſervice
„ dans les antichambres de votre palais.
„ Réformez les dépenſes énormes de
„ votre maiſon; faites-vous préſenter
„ par le miniſtre de vos finances un état
„ exact de vos revenus & de vos det-
„ tes; & dites: J'ai tant à payer, il ne
„ me reſte qu'autant à dépenſer. Ré-
„ glez vous en conſéquence; arrêtez
„ cet état & ne vous en écartez point
„ ſous quelque prétexte que ce puiſſe
„ être. Ne vous laiſſez pas gouverner
„ par vos miniſtres, ſoyez ſeul le mai-
„ tre. Ne craignez pas de faire des

„ fautes; telles qu'elles ſoient, elles ſe-
„ ront toujours moins dangereuſes que
„ celles que vos miniſtres vous feroient
„ faire. Montrez vous ſouvent à vos
„ ſujets, parcourez les provinces de vo-
„ tre royaume, inſpectez votre militai-
„ re, ſurveillez l'adminiſtration de vos
„ intendans de province, puniſſez ceux
„ qui pourroient abuſer de l'autorité que
„ vous leur avez confiée. Faites vous
„ remettre un état fidèle des revenus
„ de votre clergé; obligez toutes ces
„ abbayes qui regorgent de richeſſes à
„ former des établiſſemens & à défri-
„ cher cette quantité de terres incultes
„ qui ſe trouvent en France; procurez
„ du travail à ce grand nombre de vos
„ ſujets qui périſſent de faim & de mi-
„ ſère ſous le plus beau climat de l'eu-
„ rope. Encouragez par tous les mo-
„ yens l'agriculture & le commerce, ces
„ deux fondemens de la proſpérité d'un
„ état. Veillez vous-même à l'exécution
„ des ordres que vous aurez donnés,
„ mais ne revenez jamais ſur vos pas,
„ euſſiez-vous fait la plus fauſſe démar-

„ che.

„ che. Nous autres monarques, nous
„ devons accoûtumer nos ſujets à nous
„ croire infaillibles... Voila ce que j'au-
„ rois dit au Roi de France, à ſon avé-
„ nement au trône. Aujourd'hui je ne
„ peux que prédire les ſuites funeſtes
„ de la guerre qu'il a entrepriſe. A la
„ paix, la France ſe trouvera accablée
„ d'une dette énorme, qui ne laiſſera
„ au gouvernement d'autre moyen que
„ celui d'arrêter ſes payemens & de
„ ruiner ceux qui lui ont prêté de l'ar-
„ gent, ou bien d'en venir à l'extrémité
„ cruelle à laquelle on s'attend depuis
„ longtems, ſavoir de faire un arrange-
„ ment réfléchi avec les créanciers de
„ l'état en réduiſant ce qu'on leur doit
„ à moitié.

„ Ce dernier expédient eſt, ſelon
„ moi, le ſeul auquel on puiſſe avoir re-
„ cours après la paix; car de deux maux,
„ il faut éviter le pire. C'eſt ce déran-
„ gement dans les finances de la Fran-
„ ce qui l'empêche de reprendre cet
„ aſcendant & cette influence qu'elle

„ eut jadis dans les affaires de l'europe;
„ c'eſt lui qui arrête le ſuccès des
„ opérations de ſon gouvernement &
„ qui forme un obſtacle invincible à l'exé-
„ cution des ſages projets conçus par
„ pluſieurs de ceux qui ſe ſont trouvés
„ à la tête de l'adminiſtration. Vous
„ ſerez étonné de cette façon de pen-
„ ſer que j'ai, mais elle eſt fondée; on
„ ne réfléchit pas aſſez ſur les événe-
„ mens & ſur les cauſes qui les ont
„ produits. Si la France, en 1756, n'a-
„ voit pas déja été écraſée ſous le poids
„ de ſa dette nationale, elle n'eut jamais
„ fait ſon traité d'alliance avec la mai-
„ ſon d'Autriche. Mais elle a cru, en
„ contractant cette alliance, qu'elle pour-
„ roit faire une guerre heureuſe contre
„ les anglois; que la maiſon d'Autriche
„ étoit aſſez puiſſante pour ſe défendre
„ ſeule contre moi, & même pour m'en-
„ lever la Silézie, & me réduire à l'é-
„ tat de foibleſſe où elle vouloit me voir.
„ Les choſes ont tourné différemment;
„ l'Allemagne a vu avec effroi cette al-
„ liance entre deux maiſons rivales; cha-

„ cun

„ cun a craint pour ſa propre ſureté.
„ J'ai employé toute ma rhétorique po-
„ litique pour allarmer le corps germa-
„ nique, & j'ai harangué tous mes com-
„ patriotes contre Marie - Théreſe &
„ Louis XV, comme Démoſthene haran-
„ gua les grecs contre Philippe. Ce-
„ pendant, malgré la juſtice de ma cau-
„ ſe & les victoires que j'avois rem-
„ portées ſur mes ennemis, j'aurois ſuc-
„ combé ſans les hazards heureux qui
„ me ſervirent vers la fin de cette guer-
„ re de ſept ans. La mort de l'Impé-
„ ratrice Eliſabeth doit être regardée
„ comme un de ces coups inattendus
„ de cette providence qui dirige tout:
„ mes affaires alors changèrent abſolu-
„ ment de face & je repris l'eſpoir de
„ revoir mes dieux pénates. Je peux
„ dire qu'il y a eu dans ma vie deux
„ époques terribles pour moi: Celle de
„ mon aurore & celle de mon déclin....
„ J'ai ſouhaité bien ſouvent de n'avoir
„ pas ſurvécu à la premiere. Les ſitua-
„ tions dans leſquelles je me ſuis trou-
„ vé quelquefois, ont été affreuſes. Je

„ n'ou-

„ n'oublierai jamais la fin de la campa-
„ gne de 1762; j'avois beau gagner des
„ batailles, le nombre de mes ennemis
„ ne faiſoit qu'augmenter. La maiſon
„ d'Autriche avoit juré ma perte; auſſi
„ ai-je dit ſouvent:

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame d'une femme...

Ces réflexions, Monſieur! doivent, à ce qu'il me ſemble, en faire faire aux ſouverains, & les tenir en garde contre les guerres qu'ils ſeroient tentés d'entreprendre. En fut-il jamais une plus injuſte que celle dont le Roi parle? Il fut pareillement le jouet de votre cour dans celle de 1740 & 1744. Je ne vous répéterai point ce que vous ſavez ſans doute auſſi bien que moi au ſujet du cardinal de Fleuri, lorſque ce miniſtre chercha à s'excuſer ſur la guerre de ſucceſſion, quoiqu'il n'eut en effet d'autre but que de ſacrifier notre monarque. Il eſt malheureux de devoir toujours ſe défier de ſes alliés & être continuellement en garde contre eux. On ne peut ſe diſſimuler que ſi la France avoit fait

choix

choix de meilleurs généraux que ceux, qui ont commandé, c'en étoit fait de la monarchie pruſſienne. Le prince Ferdinand, qui n'eut jamais une armée plus forte que de 50 mille hommes, fit face partout à vos troupes; le Roi n'eut qu'une ſeule fois l'honneur de ſe meſurer avec elles.

S. M. voudroit introduire l'uſage de traiter les affaires politiques de ſouverain à ſouverain; elle eſt perſuadée que les choſes en iroient beaucoup mieux. Voici copie d'une lettre qu'elle a écrite à ce ſujet & qui m'a été communiquée.

De Potsdam, le 10 Novembre 1779.

Mon cher Philoſophe! J'ai toujours été perſuadé que le projet d'une paix perpétuelle de ce bon abbé de St. Pierre, étoit une belle fiction qui ne pourroit jamais être réaliſée. Suivant moi, il n'y auroit qu'un ſeul moyen de rendre les guerres moins fréquentes; le voici: Je voudrois que tous les ſouverains convinſſent enſemble de correſpondre entre eux & de traiter eux-mêmes leurs affaires. Il me ſemble que les choſes en iroient beaucoup mieux.

Les

Les miniſtres ſont comme les avocats & les procureurs, ils ne ſont qu'embrouiller les affaires & mettent leurs maîtres dans la néceſſité de recourir au droit Canon, *lorſqu'ils pourroient s'arranger à l'amiable. J'ai la preuve de ce que je vous dis dans la guerre de Bavière qui vient de ſe terminer. Cette guerre dureroit encore, ſi je n'avois pris le parti d'écrire à l'Impératrice douairière & de lui démontrer clairement l'injuſtice des prétentions qu'elle formoit. Cette ſouveraine s'eſt rendue à mes raiſons; un peu malgré elle, à la vérité. Mais voyant qu'elle n'avoit rien à eſpérer du côté de la France & de la Ruſſie, elle a conſenti à faire la paix.*

Si Louis XV eut daigné correſpondre avec moi, la guerre de ſept ans n'auroit jamais eu lieu, & ce prince eut épargné le ſang de ſes ſujets & ſes tréſors. Cette guerre fut auſſi malheureuſe pour lui qu'elle étoit injuſte. Un Roi de France eſt comme un Sultan; toute l'autorité eſt entre les mains de ſes Viſirs, on ne ſouffre point qu'il ſe méle des affaires de ſon royaume. Tout ſe traitoit dans le Serrail *ſous le regne de la* Sultane *Pompadour,*

& l'on peut dire de Louis XV, ſans bleſſer la verité:

Que ce prince occupé de ſes lâches amours
Aux langueurs du ſerrail abandonnoit ſes jours.

...tandis que je défendois mes états contre les puiſſans ennemis qui avoient juré ma perte. C'eſt au ſein de l'adverſité que les ſouverains apprenent à régner.

J'aime Louis XVI. Ce jeune prince, en montant ſur le trône, s'eſt annoncé d'une manière avantageuſe; il vouloit faire le bien & réparer les maux de ſa nation, mais on l'en a empêché. Le choix qu'on fit pour le guider au commencement de ſon regne, ne fut pas heureux; ce fut encore une intrigue, comme cela arrive toujours à cette cour, qui placa le comte de Maurepas à la tête du miniſtère. Qu'avoit fait cet ex-miniſtre pour être rappelé & élevé à un poſte auſſi important? Homme gai, aimant la joye & les plaiſirs, c'eſt à ces qualités ſeules qu'il dut la faveur dont il jouit ſous Louis XV, avec lequel il ſe brouilla pour quelques vers qu'il fit contre la Pompadour. C'eſt un tort qu'il eut, qui ne peut s'excuſer: un ſujet doit reſpecter les goûts

de

de ſon maître. Cette faute ſeule devoit empêcher ſon rappel. Je me ſuis brouillé avec Voltaire que j'aimois, pour une ſatyre qu'il avoit faite contre Maupertuis & qu'il publia, quoique je l'euſſe prié de n'en rien faire. Maurepas avoit manqué plus eſſentiellement à Louis XV.

Quelqu'un à portée d'être inſtruit de ce qui ſe paſſoit à Verſailles, m'écrivit dans le tems que la nomination du comte de Maurepas n'avoit eu pour objet que de mettre du froid entre le Roi & la Reine. Les femmes craignoient le pouvoir de cette dernière, qui s'étoit annoncée, comme Dauphine, avec des qualités aimables, de l'eſprit & une affabilité inconnue juſqu'alors dans les ſouveraines des françois. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, du moment où le Mentor fut au timon des affaires, on vit paroître quantité de ces productions méchantes dans le genre de celles qui furent faites contre la favorite de Louis XV. Maurepas, parent du duc d'Aiguillon, avoit été prévenu défavorablement contre la Reine, qui n'aimoit pas ce dernier & le força à quitter le miniſtère. Cette princeſſe s'attira par là pour ennemis

tous

tous ceux qui avoient gouverné ſur la fin du dernier regne, ſous l'autorité de la Du Barri. Cette cabale étoit puiſſante, on avoit trouvé le moyen de l'étayer de quelques grands perſonnages. Je ne finirois pas, ſi je vous diſois tout ce qui s'eſt fait & tout ce qui ſe fait encore; cependant on n'a pu juſqu'à préſent réuſſir dans les projets qu'on avoit formés, & les ſuccès que la Reine a remportés ſur ſes adverſaires ſont mieux ſon éloge que tout ce que je pourrois vous dire.

Toutes ces intrigues au reſte ne m'étonnent pas; les françois, habitués depuis trente ans à être gouvernés par des maitreſſes, ont de la peine à s'accoûtumer à cette union conjugale; les gens de la cour ſurtout, ſont ceux qui y perdent le plus. On a déja eſſayé pluſieurs fois de donner du goût au Roi pour une autre femme que la ſienne, ſans pouvoir y réuſſir.

Si j'avois été conſulté ſur le choix de celui qu'on devoit donner à Louis XVI pour l'aider dans les fonctions pénibles de la royauté, j'aurois déſigné le duc de Nivernois. Ce ſeigneur eſt, à mon avis, le ſeul qui eut été en état d'occuper cette place importante. C'eſt

un philoſophe aimable, qui a les mœurs douces, les inclinations droites, une parfaite connoiſſance des hommes & des cours, & qui a bien ſervi ſa patrie dans les différentes négociations dont il a été chargé. Jouiſſant d'une réputation méritée, aimant & cultivant les lettres, il eut pu en inſpirer le goût à ſon maître; & j'avoue que c'eſt aux muſes que je dois peut-être une partie de mes ſuccès. Quoiqu'en diſent les caſuiſtes, un Roi philoſophe fait plus pour le bonheur de ſes ſujets qu'un Roi qui ne l'eſt pas....

Louis XVI, ſuivant ce qu'on m'a dit, a une volonté à lui, qui n'a beſoin que d'être ſoutenue. Dans un royaume comme la France, un homme avec la plus parfaite connoiſſance des affaires & tous les talens néceſſaires à un adminiſtrateur, aura toujours bien de la peine à venir à bout de cette foule de courtiſans qui entourent le trône. Le bon St. Germain en a fait la triſte expérience. Il avoit des projets très ſages, mais qui furent traverſés par ces généraux de toilette qui trouvent plus commode de reſter à faire leur cour à de jolies femmes, que d'aller remplir leur de-

voir à la tête de leurs troupes. C'eſt bien le cas de dire, avec le docteur Pangloß, que tout dans ce monde eſt pour le mieux. Si cette nation Welche *joignoit à ſa bravoure naturelle, cette ſubordination & cette diſcipline qui diſtinguent nos germains, toute l'europe ſeroit depuis longtems ſous la domination du Roi des* Welches.

Nous avons cependant l'obligation à cette nation, d'avoir écraſé l'hydre du fanatiſme & de la ſuperſtition. On ne verra plus ſe renouveler ces ſcenes de ſang & toutes ces atrocités qu'un faux zele pour la réligion a cauſées. Sous le regne de Joſeph II, l'Autriche s'éclairera; la lumière commence à percer dans des pays où elle n'avoit jamais pu pénétrer. Le clergé lui-méme eſt devenu plus tolérant; c'eſt à celui des Welches que l'on doit ce bon exemple, qui ſera ſuivi, à ce que j'eſpère, par les autres. Rome même commence à ſentir la néceſſité de renoncer aux prétentions que les ſucceſſeurs de St. Pierre s'étoient arrogées. Le Pontife actuel eſt un homme de mérite; mais il aura de la peine à reparer le mal qu'ont fait ſes prédéceſſeurs. Un orage ſe forme

contre la capitale du monde chrétien ; on ne redoute plus les foudres du Vatican ; à mesure que le flambeau de la philosophie répand sa clarté dans notre europe, la raison reprend ses droits & les peuples commencent à rougir de l'erreur dans laquelle leurs peres se sont laissé entrainer.

J'ai eu une grande conversation avec l'Empereur à ce sujet ; il s'en faut de beaucoup qu'il pense comme sa dévote mere. Il a de grands projets qu'il se propose de mettre à exécution lorsqu'il sera le maître ; mais je crains bien qu'il ne rencontre de grandes difficultés.

Je suis à la veille, tout hérétique que je suis, d'entrer en correspondance avec le Saint-Pere, près duquel on négocie dans ce moment à Rome, de la part de l'Impératrice, pour faire élire l'archiduc Max coadjuteur de l'archevêché de Cologne. On ne m'a encore rien communiqué à cet égard ; je n'ai appris ce que j'en sais que par la voix publique ; on cherche à s'assurer des suffrages, avant de me mettre dans le secret. Quand on se sera ouvert à moi, je verrai ce que j'aurai à faire.

Adieu,

Adieu, mon cher Docteur! S'il vient à vaquer quelque bonne prévôté dans mes pays de Cléves ou d'Halberſtadt, je vous expédierai un bref en bonne forme, ſans que vous ayez beſoin de recourir au Pontife romain, ni de payer des annates. Sur ce, je prie Dieu de vous conſerver longtems.

FREDERIC.

Vous voyez, Monſieur! par cette lettre, que le Roi rend juſtice à votre nation lorsqu'il en trouve l'occaſion. Je puis vous aſſurer que ce monarque a un ſincère attachement pour le vôtre & qu'il prend le plus vif intérêt à ſa gloire; mais il ſent toute la difficulté qu'il y a de gouverner un royaume auſſi vaſte, & il avoue lui-même qu'il ſeroit fort embaraſſé, s'il étoit Roi de France.

On parle ici, depuis quelques jours, d'un voyage que le Roi ſe propoſe de faire dans ſes états de Weſtphalie, & d'un camp qui doit avoir lieu dans les environs de Weſel. Nos politiques augurent de là qu'il pourroit bien être

queſtion de s'oppoſer par la force à la nomination de l'archiduc Max, comme coadjuteur de l'électeur de Cologne. Je vous avoue que je ne crois pas que nous faſſions la guerre pour un pareil objet. D'après ce qui ſe paſſe ici, je préſume que nous nous contenterons de faire des proteſtations. Pourquoi n'avez-vous pas vous-mêmes tourné vos vues de ce côté? l'électorat de Cologne auroit été un joli établiſſement pour un des cadets de la maiſon de Bourbon.

J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE XVI.

De VERSAILLES, *le 10 Avril.*

De Mr. de.... au Comte de....

Je vais vous faire un réſumé, mon cher Comte! des principaux faits qui ſe ſont paſſés depuis le commencement de cette année, afin de vous mettre au courant des nouvelles. Je ne vous ai point reparlé des avantages remportés par Sir

Rodney

Rodney contre Langara, par la raiſon qu'on n'a jamais bien été inſtruit ici à ce ſujet; notre miniſtère, qui a ſans doute ſes raiſons pour cacher la vérité, avoit fait répandre que l'escadre angloiſe, malgré ſa victoire, avoit beaucoup ſouffert & que même les deux tiers de ſes vaiſſeaux avoient été ſi maltraités qu'ils étoient hors d'état de tenir la mer. Voici copie d'une lettre écrite par l'amiral Rodney au Lord Sandwick, datée de la baye de Gibraltar.

J'ai la ſatisfaction de vous apprendre, Milord! que les cinq vaiſſeaux de guerre eſpagnols dont je me ſuis emparé, ſont auſſi beaux qu'aucuns qui aient jamais paru en mer. Ils ſont actuellement réparés, équipés & mis en ligne de bataille; je réponds qu'ils ſerviront merveilleuſement bien dans l'occaſion comme vaiſſeaux de guerre britanniques. Gibraltar a été ravitaillé, & cette forteresſe ſe trouve préſent pourvue de tout ce qui eſt néceſſaire pour ſouteuir un ſiege. J'eſpère que vous aurez été content de la manière dont les officiers & les équipages que j'ai ſous mes ordres, ont

ſoutenu l'honneur du pavillon britannique. Les ennemis que nous avions à combattre ſe ſont comportés avec beaucoup de bravoure; mais leurs vaiſſeaux, moins bons voiliers que les nôtres, n'ont pu réſiſter à l'habileté de nos manœuvres & au feu vif & ſoutenu de nos batteries. Les vaiſſeaux du Roi ont très peu ſouffert, & notre perte en morts ou bleſſés ne ſe monte pas à deux cens.

Quoiqu'on en diſe ici, ce ſuccès de nos ennemis dérange beaucoup le plan d'opérations concerté avec nos alliés. Ils ont en leur poſſeſſion ſix vaiſſeaux de guerre que nous avons de moins, en comptant le *Protée* qu'ils viennent de nous enlever. Pour ſurcroit de malheur, Don Gaſton a été continuellement contrarié par les vents & les gros-tems depuis ſon départ de Breſt jusqu'à ſon arrivée à Cadix; en ſortant de notre port, huit des vingt vaiſſeaux qu'il avoit ſous ſes ordres ont été ſéparés du reſte de la flotte par un coup de vent, qui les a beaucoup endommagés. Ce qui prouve cependant que les eſpagnols ne

ſont

ſont pas de très bons manœuvriers, c'eſt que deux de nos vaiſſeaux de guerre qui accompagnoient Don Gaſton, ſont arrivés à Cadix ſans aucun accident & dans le meilleur état. Il ſemble que les dieux Eole & Neptune ſe ſoient ligués contre les espagnols en faveur des anglois. Un vent de Sud-Oueſt, qui n'a pas ceſſé de ſoufler avec la plus grande impétuoſité, ſur les côtes d'Espagne, a cauſé beaucoup de dommages à nos alliés; il a fait échouer deux vaiſſeaux de ligne dans la baye de Cadix, dont l'un ſera, à ce qu'on croit, perdu, ſans espoir de pouvoir le remettre à flot. Nos nouvelliſtes du palais-royal ont fait mille conjectures ſur l'inaction des espagnols, qui ont laiſſé ſortir tranquillement Sir Rodney de Gibraltar: ils ignorent que le mauvais état où ſe trouvoit Don Gaſton & le beſoin qu'il avoit de ſe réparer ne lui permettoient pas de s'oppoſer à la ſortie de l'amiral anglois du détroit. On doit bien plus accuſer l'incapacité de notre miniſtre-marin & de celui des espagnols, qui auroient dû pré-

voir que les anglois ne manqueroient pas de ſecourir Gibraltar vers la fin de l'année. Si, lors de la rentrée de la flotte du comte d'Orvilliers à Breſt, on eut fait partir Don Gaſton pour retourner à Cadix, la cour d'Espagne auroit pu faire ſtationer au détroit une flotte de 25 à 30 vaiſſeaux de ligne, qui ſe ſeroit oppoſée à celle des anglois; il auroit fallu combattre, & nos alliés ſe trouvant bien ſupérieurs en force, il auroit pu arriver aux anglois ce qui eſt arrivé à Don Langara. Il faut cependant rendre juſtice à ce dernier; il s'eſt comporté en brave général, & le ſeul reproche qu'on puiſſe lui faire, c'eſt de n'avoir pas envoyé une frégate à la découverte pour reconnoître la force de l'ennemi qu'il alloit avoir à combattre. Cette faute, comme vous l'avez vu, a eu des ſuites funeſtes; il eſt même à craindre qu'elle n'influe ſur tout le reſte de cette campagne, & nous ſommes un peu déſorientés ici. Nous nous étions efforcés de cacher aux anglois les projets que nous voulions mettre à exécution

dans

dans l'Inde ; mais ils en ſont inſtruits en partie, & c'eſt à la priſe du *Protée* qu'ils doivent cette découverte. Voici ce qu'on nous écrit de Londres :

„ Le contre-amiral Digby vient d'en-
„ voyer à l'amirauté une dépêche qui
„ eſt de la teneur ſuivante : „ — *Je fis voile de Gibraltar, le 14 Février, avec Sir George Rodney ; nous marchames de conſerve juſqu'au 18, qu'il me fit le ſignal de ſéparation. Il me quitta ſur le champ, me laiſſant le commandement des priſes eſpagnoles qu'il avoit faites, à l'exception des vaiſſeaux de ligne, qui eurent ordre de ſe rendre avec lui à ſa deſtination. Il n'arriva rien d'eſſentiel juſqu'au 23 : ce jour, à une heure de l'après-midi, nous rencontrames un convoi françois, conſiſtant en deux vaiſſeaux de 64 canons, deux gros navires munitionaires armés en flûtes, une frégate & environ treize autres bâtimens deſtinés pour l'île Maurice ou de France. Cette flotille étoit ſi bien ſur ſes gardes, qu'elle faiſoit déja force voiles pour nous éviter, avant que nous euſſions pu la reconnoître du tillac ; il n'y eut qu'un ſeul vaiſſeau dont nous appér-*

çumes

pumes ſeulement le haut du hunier. Le ſignal pour une chaſſe générale fut donné ſur le champ, & le capitaine Sir Chaloner-Oglé, commandant le vaiſſeau la Réſolution, *de 74 canons, eut le bonheur, à une heure du matin, de joindre* le Protée, *de 64 canons & 700 hommes d'équipage, & de s'en rendre maître ſans avoir perdu un ſeul homme. Ce vaiſſeau étoit commandé par le vicomte de Chileau, qui, à ce que j'apprends, étoit l'officier commandant de l'expédition. Tout le convoi étoit chargé, pour le compte du Roi, de munitions de guerre & de troupes;* le Protée & l'Ajax *avoient à bord des eſpeces pour une ſomme de 124 mille livres ſterling. Le* Malborough *s'eſt emparé d'un ſenau, chargé de munitions de guerre; &* l'Apollon, *qui ſe ſépara de nous le matin que nous apperçumes le convoi, prit encore un de ces bâtimens. Le* Triton, l'Invincible *& le* Bienfaiſant *viennent auſſi d'amener une autre priſe faite ſur le même convoi. Le reſte nous a échappé; à la fin du jour, il y avoit déja pluſieurs heures que les vaiſſeaux les plus en avant ne voyoient plus aucun de ces bâtimens.*

Nous

Nous venons de recevoir la confirmation de cette nouvelle, ſur laquelle on avoit encore quelques doutes dans le public & ici: La frégate *la Charmante*, qui avoit échappé au danger, étant rentrée dans un de nos ports, ſon capitaine expédia auſſitôt un courier au miniſtre de la marine pour lui annoncer la mauvaiſe rencontre que M. de Chileau avoit faite & la manœuvre qu'il avoit ordonnée pour ſauver le convoi; ce qui lui réuſſit en partie.

On paroit cependant mécontent de la manière dont s'eſt comporté cet officier. On dit qu'il a écrit à M. de Sartine pour le prier de faire aſſembler un conſeil de guerre, à l'effet d'examiner ſa conduite & de le juger. Cet événement dérange tous nos projets & peut beaucoup nous nuire près de Hyder-Ali, à qui nous avons promis de l'argent & des troupes pour l'aider dans la guerre qu'il ſe diſpoſe à entreprendre contre les anglois. Cependant, comme dix vaiſſeaux munitionaires ont échappé

chappé avec l'*Ajax*, nous espérons que ce ſecours ſuffira d'abord à notre allié pour attaquer nos ennemis dans l'Inde.

On aſſure, depuis quelques jours, que nous pouvons compter ſur les hollandois pour nous fournir des ſecours & même ſe joindre à nous au beſoin contre les anglois. La Grande-Brétagne s'attire de plus en plus la haine des bataves : le reſſentiment de ces derniers vient encore d'être augmenté par la ſentence que l'amirauté de Londres a prononcée au ſujet des bâtimens qui étoient ſous le convoi de l'amiral comte de Byland, & dont le chef d'escadre Fielding s'eſt emparé. Le chanvre & le lin qui étoient à bord de ces navires, ont été déclarés marchandiſes de contrebande, quoique le traité de 1674 les mette expreſſément au nombre des marchandiſes permiſes. Quant à la partie de leur cargaiſon qui conſiſtoit en fer, il a été ordonné d'en produire les preuves de propriété ; & pour la relaxation des bâtimens même, on exige également l'exhibition

hibition des lettres de ſignaux, paſſe-ports & autres documens. Il réſulte de ce jugement, que ſept de ces navires ont été déclarés de bonne priſe; un huitième a éprouvé le même ſort, parcequ'il avoit à bord une lettre de franchiſe de S. M. Très-Chrétienne; un neuvième a été dans le même cas, parcequ'il avoit auſſi les trois quarts de ſa cargaiſon qui appartenoient à des marchands d'Amſterdam. Trois autres bâtimens ont été relâchés, ſous les conditions ſuivantes: 1°. Que leur cargaiſon ſeroit remiſe aux commiſſaires de la marine angloiſe. 2°. Que le prix n'en ſeroit payé qu'après qu'on ſauroit à qui il eſt dû &c. Les défendeurs ont d'abord interjeté appel de cette ſentence.

Cette conduite de nos ennemis eſt maladroite, & nous ſaurons en tirer parti pour accélérer la rupture de la Hollande avec eux. Notre ambaſſadeur à la Haye ne manquera pas de profiter du moment favorable pour engager Leurs Hautes Puiſſances à venger l'inſulte faite

te à leur pavillon. Nous attendons ici un émiſſaire de la ville d'Amſterdam, qui ſera chargé de pleins-pouvoirs, pour conclure entre nous & la province de Hollande un traité ſecret, pour la garantie duquel on nous remettra entre les mains une place très importante pour nous dans ce moment, & qui en aſſurant notre navigation dans l'Inde & à la côte de Coromandel, nous mettra à même de faire beaucoup de mal aux anglois. Comme M. Francklin a inſinué au comte de Vergennes, de la part de ſes commettans, que les états-unis de l'Amérique ſeroient charmés d'entrer en liaiſons de commerce avec la Hollande; M. le duc de la Vauguyon eſt chargé de propoſer à nos amis d'Amſterdam de reconnoître l'indépendance des américains. Nous ne doutons pas qu'ils n'y conſentent; nous nous ſommes aſſuré d'un des membres de cette régence qui a beaucoup d'influence & d'aſcendant ſur ſes collegues. Nous nous attendons que cette reconnoiſſance de l'indépendance de l'Amérique par les ba-

taves

taves occasionnera une grande fermentation à Londres & qu'elle hâtera encore la rupture entre les deux nations. C'est tout ce que nous desirons.

D'après le projet formé, Leurs Hautes Puissances paroissent décidées à mettre sur pied une marine de 50 à 60 vaisseaux de ligne ; 24 ou 30 de ces vaisseaux seront à la disposition de l'amirauté d'Amsterdam, & nous pourrons en faire usage comme d'un bien à nous appartenant ; nous laisserons le Stadhouder disposer du reste... ; mais nous ne souffrirons pas qu'il augmente les troupes de terre de la république ; nous voulons au contraire mettre cette dernière dans le cas de faire des réformes dans son militaire, &, d'ici à quelques années, nous la débarasserons du soin de garder ses villes barrières qui lui qui seront inutiles, vu que son alliance avec nous la mettra à l'abri de toute tentative hostile de la part de son voisin l'Empereur. La Hollande doit se

regarder uniquement comme puiſſance maritime, & ſe repoſer entièrement ſur nous pour la conſervation de tout ce qu'elle poſſede ſur le continent....

Malgré tous les talens, le crédit & la bonne volonté de notre directeur général, ſes reſſources ne ſuffiſent pas pour couvrir toutes les dépenſes de cette guerre. Le Roi vient de rendre un arrêt du conſeil, avec le préambule ordinaire, où il eſt dit „ qu'on eſt forcé de recou-„ rir à de nouveaux moyens pour ſub-„ venir aux fraix de la guerre & payer „ les intérêts des dettes qu'on a con-„ tractées; que les épargnes qu'on avoit „ faites ſe trouvant conſommées, on ſe „ voit obligé de proroger *le ſecond ving-„ tième, les droits reſervés & les ſols pour „ livre, en ſus des différens droits* ". Le parlement a enrégiſtré ſans mot dire; car, à quoi auroient ſervi les remontrances reſpectueuſes qu'il eut pu faire? Cependant on a remarqué dans l'arrêté une phraſe qui n'a pas plu à la cour; la voici: .... *Je réſervant la dite cour de ſuplier*

ſuplier très humblement le dit ſeigneur Roi, à la ceſſation des hoſtilités, de fixer un terme à la durée du premier vingtième & d'abréger celle du ſecond.

Le comte de Vergennes a dit: „ Ces „ Robins imaginent qu'on fait ceſſer les „ hoſtilités, comme on juge un procès. „ Si on les laiſſe faire, ils ſe mêleront „ des affaires politiques, comme ils ſe „ mêlent déja d'autres objets qui ne les „ regardent pas. J'espère, à la paix, „ de trouver le moyen de débaraſſer le „ Roi de ces précepteurs importuns....

Il paroit décidé que le comte de Rochambeau aura le commandement des troupes que nous envoyons en Amérique pour agir de concert avec celles des états-unis. Cette armée ſera de dix mille hommes; on donne pour ſeconds au comte de Rochambeau, Mrs. de Viomenil & de Witgenſtein, deux excellens officiers qui feront certainement bien leur devoir. Le comte Duchaffault eſt parti pour retourner à Breſt. On ne ſait pas encore qui commandera la

grande flotte qui doit agir dans la Manche ; on parle de nouveau du comte d'Eſtaing, mais je vous aſſure que notre lieutenant de police-marin s'oppoſera à cette nomination ; il intrigue en conſéquence.

Adieu, mon cher Comte ! Votre dernière lettre m'a fait le plus grand plaiſir. Quel homme que ce Frédéric ! comme il voit bien les choſes !

LETTRE XVII.

VERSAILLES, *le 20 Avril 1780.*

Du même, au même.

Le miniſtre de Ruſſie a eu, ſur la fin du mois dernier, une longue conférence avec M. le comte de Vergennes. On dit qu'elle a eu pour objet des affaires de la plus grande importance, & qui ſont rélatives aux conjonctures actuelles. La maladie du comte de Panin fait craindre un changement dans le ſyſtême politique du cabinet de Pétersbourg.

A la ſuite de cette conférence, M. Henin, premier-commis des affaires étrangères, a fait un travail avec ſon principal, après lequel on a expédié un courier à notre ambaſſadeur près de la cour de Ruſſie. Ce Monſieur Henin eſt un homme de mérite & qui jouit ici de beaucoup de conſidération; il n'a point l'ignorance de ſes confrères, il aime & protege les arts, & s'en occupe dans ſes momens de loiſir; la peinture eſt celui pour lequel il a le plus de goût: Enfin, pour me ſervir d'une expreſſion fort en vogue dans ce moment, c'eſt une *créature* aimable ſous tous les rapports, & celui du nombreux eſſaim des commis dont je faſſe le plus de cas. Il connoit à fond ſa beſogne & voit les choſes en homme d'état; il ſeroit à ſouhaiter qu'il eut dans ſon département la Hollande; je ſuis aſſuré qu'il auroit empêché toutes les tracaſſeries qui ont lieu dans ce pays.

On parle, depuis quelques jours, d'une armée qui doit ſe raſſembler en Flan-

dres ſous les ordres de M. le prince de Condé. Elle auroit pour objet de protéger, en cas de beſoin, nos amis de Hollande, ſi le parti ſtadhoudérien venoit à avoir le deſſus.

Je me ſuis procuré, par hazard, copie d'une lettre écrite par M. le comte de Vergennes à un de ſes émiſſaires en Hollande; car vous ſaurez que ce miniſtre ne s'en rapporte pas toujours à ce que lui mandent les ambaſſadeurs du Roi dans les cours étrangères. Ces derniers ſont obſervés pas des perſonnes ſans aucune miſſion apparente & qui leur ſont recommandées comme de ſimples voyageurs. Le contenu de la dépêche ci-jointe vous mettra au fait de la politique de notre cabinet.

Copie d'une lettre de M. le comte de Vergennes à M. le Marquis de... en date du 28 Février 1780.

„ Ce que vous me faites l'honneur
„ de me mander, Monſieur! ſur les ſui-
„ tes fâcheuſes du combat de Don Lan-

„ gara

„ gara & de la rentrée de l'amiral Rod-
„ ney dans l'océan, nous a été mal-
„ heureuſement confirmé de tous cô-
„ tés; mais dans ce moment ce qui nous
„ inquiète le plus, c'eſt ce qu'on nous
„ mande de Madrid ſur les difficultés
„ que fait le Roi d'Espagne de joindre
„ une de ſes armées navales à notre
„ flotte de Breſt. Si ce ſecours nous
„ manque, nos ennemis pourront faire
„ de grands progrès pendant cette cam-
„ pagne, ſans que nous puiſſions l'em-
„ pêcher. M. le comte de Maurepas a
„ eu un moment le deſſein de deman-
„ der aux anglois une ſuſpenſion d'hos-
„ tilités; mais je lui ai obſervé que, fai-
„ re une telle propoſition à nos enne-
„ mis, ce ſeroit les mettre au fait de
„ notre détreſſe, dont ils n'ont pas l'i-
„ dée, perſuadés qu'ils ſont au contrai-
„ re, que nous ſommes en état d'agir
„ vigoureuſement dans cette campagne.
„ D'après ces repréſentations, il n'a pas
„ inſiſté davantage. Les nouvelles que
„ je reçois de différens endroits, me

„ font craindre, je vous l'avoue, que „ les anglois ne nous ſoient ſupérieurs „ ſur mer ; cela dépend des ſuccès „ qu'aura M. le comte de Guichen dans „ l'expédition dont il eſt chargé. „

„ J'ai mis ſous les yeux du Roi, Mon- „ ſieur ! le ſupplément au mémoire que „ vous avez communiqué à quelques- „ uns des membres de M. M. les Etats- „ généraux. S. M. m'a chargé de vous „ dire qu'elle étoit très contente du tra- „ vail que vous aviez fait, & qu'elle ſe „ reſervoit de vous en témoigner elle- „ même ſa ſatisfaction.

„ Je dois vous prévenir que M. le „ Stadhouder & ſon parti intriguent „ ſecrétement, par l'entremiſe d'un mi- „ niſtre de la cour de Madrid, à l'effet „ d'engager S. M. Catholique à faire „ une paix particulière avec l'Angleter- „ re. On cherche à perſuader à la cour „ de Madrid que les états-généraux ſe „ déclareront pour la neutralité, du mo- „ ment où le prince d'Orange le vou- „ dra ; mais que ſi la république ſe voit

„ forcée

„ forcée de prendre parti pour l'une
„ des deux puiſſances belligérantes, ce
„ ne ſera jamais en faveur de la Fran-
„ ce. J'ai appris auſſi par des avis que
„ je viens de recevoir, que le Stadhou-
„ der continue de s'aliéner beaucoup de
„ ſes partiſans par les indiscrétions fré-
„ quentes qu'il commet. Il faut profi-
„ ter de cette circonſtance, & ſurtout
„ entretenir la jalouſie entre ce prince
„ & Meſſieurs les Etats-généraux, en
„ inſinuant toujours à ces derniers que
„ le Stadhouder n'a d'autre but que de
„ s'arroger le ſouverain pouvoir & de
„ réduire ſes maîtres ſous ſa dépendan-
„ ce.„

„ Continuez d'aſſurer les membres de
„ la province de Hollande, que le Roi
„ eſt fermement réſolu de faire marcher
„ une armée d'obſervation du côté de la
„ Flandres pour les ſoutenir au beſoin;
„ qu'on ſera attentif à la conduite &
„ aux délibérations de Meſſ. les Etats-
„ généraux & qu'on ſaura empêcher
„ l'effet des ruſes & des intrigues du

„ parti Stadhoudérien, ſur lesquelles je
„ ſuis parfaitement inſtruit. J'avois eu
„ connoiſſance du colloque avec le Stad-
„ houder dont vous me parlez dans vo-
„ tre N°. 17. Je vous remercie de ce
„ que vous me dites au ſujet du comte
„ de Byland; nous prendrons nos me-
„ ſures pour qu'il ne ſoit pas employé
„ davantage. Cet amiral mériteroit bien
„ qu'on lui fit ſon procès.

„ J'ai conféré avec le comte de Mau-
„ repas ſur l'objet dont vous me par-
„ lez dans votre N°. 19; il me charge
„ de vous dire qu'il n'eſt pas encore
„ tems de faire des ouvertures ſur le
„ projet des barrieres; cela pourroit
„ donner des ſoupçons où vous êtes.
„ Toute réflexion faite, nous ne ſom-
„ mes pas encore aſſez aſſurés de la
„ majorité aux états-généraux & de
„ leurs bonnes diſpoſitions à notre é-
„ gard, pour nous ouvrir à eux en tou-
„ te confiance & leur faire la confiden-
„ ce de nos ſecrets. Lorſqu'il ſera ques-
„ tion de cette propoſition, elle devra,

„ être

„ être faite par un miniſtre étranger.
„ Vous concevez la raiſon de cette mar-
„ che ; en cas de refus, nous ne ſe-
„ rons point compromis.

„ Vous ferez bien, Monſieur ! d'aſſu-
„ rer que le Roi eſt fortement réſolu de
„ continuer la guerre, & de forcer ſes
„ ennemis à lui demander la paix. Nous
„ ſavons que les anglois craignent tou-
„ jours une deſcente chez eux, ou que
„ nous ne ſoulevions l'Irlande. Nous
„ les entretenons dans cette croyance
„ pour les obliger à ſe tenir ſur leurs
„ gardes & les empêcher d'employer
„ leurs forces maritimes ailleurs.

„ Quoique la gloire du Roi & les
„ intérêts de la France exigent que
„ nous ſoutenions la cauſe des états-u-
„ nis de l'Amérique, je vous avouerai
„ cependant, que ſi la cour de Londres
„ nous faiſoit des propoſitions avanta-
„ geuſes, nous ne balancerions pas à
„ les accepter, en ſtipulant pour nos
„ alliés les meilleures conditions que
„ nous pourrions obtenir. Nous aime-

„ rions

„ rions pourtant mieux que leur indé-
„ pendance fût reconnue. Prêchez ce
„ dogme politique à la province de Hol-
„ lande; dites aux membres de la ré-
„ gence d'Amſterdam que c'eſt le ſeul
„ moyen qui leur ſoit offert de ſe ſépa-
„ rer de l'union, car les autres provin-
„ ces ne manqueront pas de réclamer
„ contre ce traité & d'en appeler à la
„ conſtitution. Ce ſera alors le mo-
„ ment de leur répondre: *Celui qui paye*
„ *le plus, a le droit de faire la loi aux au-*
„ *tres*; & la province de Hollande eſt
„ dans ce cas, puisqu'elle porte elle
„ ſeule plus des deux tiers des charges.

„ Je connois l'eſpion anglois dont
„ vous me parlez; je crois qu'il ſert
„ les deux partis. M. le duc de la
„ Vauguyon l'a employé, & il en a pa-
„ ru très content. J'ai vu quelques rap-
„ ports de lui rélatifs au chevalier Yorck,
„ qui m'ont paru aſſez bien faits. Cet
„ homme a reſté ici quelque tems; com-
„ me je me défiois de lui, je lui ai con-
„ ſeillé d'aller en Hollande, où il pour-
„ roit nous être utile.

„ Vous

„ Vous ferez bien de vous rendre à „ Amſterdam ; cette ville eſt dans ce „ moment le centre de nos opérations ; „ il faut y faire le miſſionaire & con„ vaincre les incrédules qui tiennent „ encore à la maiſon d'Orange & à „ l'Angleterre. Nous avons pour nous „ les trente-ſix peres de la patrie (*le „ Sénat d'Amſterdam, compoſé de trente-ſix „ membres*). Ainſi nous ſommes aſſurés „ du ſuccès de ce côté ; mais il ne faut „ pas perdre de tems & profiter des „ diſpoſitions où ſont les républicains „ de ſecouer le joug des Stadhoudériens.

„ Je ſuis, Monſieur ! &c.

Il eſt aiſé de voir par le contenu de cette lettre, que les principes adoptés ſous Louis XIV ſubſiſtent toujours, & que nous cherchons àpréſent, comme ſous le comte Davaux, par menaces, promeſſes, argent & appui, à ſoulever en Hollande un parti contre l'autre. Vous conviendrez, mon cher Comte ! que tout repréſentant d'une nation qui ſe laiſſe corrompre, eſt blâmable. Quel eſt

le

le ſouverain aſſez vertueux pour réſiſter au déſir d'aquérir un royaume, une province, un allié utile, s'il peut le faire avec de l'argent. Vous concevez qu'il eſt important pour nous de ne pas avoir dans ce moment la Hollande pour ennemie: Si nous ne pouvons la déterminer à ſe détacher entièrement de l'Angleterre, nous devons au moins l'engager à garder la neutralité; mais, ſi contre toute vraiſemblance elle étoit forcée de ſe déclarer contre nous, nous ſommes aſſurés qu'elle n'agiroit que foiblement en faveur de nos ennemis & même qu'elle nous favoriſeroit ſecrétement. Jamais occaſion n'a été plus favorable pour relever notre parti, qui a toujours été perſécuté par la maiſon d'Orange. Je conçois qu'il eſt malheureux pour les ſujets d'un état d'être les victimes de deux factions qui cherchent à ſe ſuplanter; mais les hollandois partagent ce ſort avec plus d'un peuple: en Angleterre, c'eſt l'oppoſition & le parti royaliſte; chez nous, c'eſt le miniſtère & les parlemens. Heureux

les

les pays qui ne ſont point agités par de pareilles querelles, & où le chef ne ſouffre point d'autre maître chez lui que lui ſeul. Votre Pruſſe jouit de ce bonheur.

Mais pour en revenir à nos chers Bataves, je crains qu'ils ne ſoient la dupe de leur propre conduite; la haine qu'ils portent à leur Stadhouder, ſans trop ſavoir pourquoi, ne peut manquer de leur être funeſte. Jetez un coup d'œil ſur l'hiſtoire de la Hollande, vous y verrez que depuis un ſiecle & demi cette haine a été la ſource des diſſenſions qui ont déchiré ſon ſein. Elle donna naiſſance à la faction eſpagnole, à laquelle ſuccéda le parti arminien, puis celui de Löwenſtein qui ſubſiſta jusqu'à la révocation de l'édit perpétuel, qu'il prit le nom de faction françoiſe & enſuite de parti républicain. Dans ce long intervalle de tems, ce parti, qui a été conſtamment dévoué à la France, n'a jamais pu vaincre celui qui lui étoit oppoſé; les Guillaume & les Maurice ont

tou-

toujours triomphé de leurs adverſaires; & dans ce moment même le parti d'Orange eſt plus prépondérant qu'il l'ait jamais été. Un hollandois, homme aimable & très plaiſant, à qui j'ai parlé ici des troubles qui agitoient ſon pays, me les a définis en deux mots: *Nos républicains*, m'a-t-il dit, *peuvent être comparés à vos Janſeniſtes & à vos convulſionaires; je ne connois perſonne d'auſſi intolérant qu'eux. Nos Stadhoudériens ſont les moliniſtes; leur morale n'eſt point ſévère, leur gouvernement eſt doux & leurs mœurs ſont un peu relâchées. Les chefs des républicains ſont des Brutus; le chef des Stadhoudériens eſt un bon citoyen qui aime ſa patrie, qui voudroit la rendre heureuſe, qui a quelques-unes des foibleſſes attachées à l'eſpèce humaine, mais qui n'eſt ni tyran ni ſanguinaire comme on veut le faire croire.*

Adieu, mon cher Comte! Félicitons nous de ne pas être Empereur, Roi ou Stadhouder. Il eſt difficile de jouer ces rôles là à la ſatisfaction de tout le monde.

Je ſuis &c.

LET-

LETTRE XVIII.

BERLIN, *le 30 Mars 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

Notre monarque a été occupé depuis quelque tems des affaires pendantes à la diéte de Ratisbone pour la ratification de la paix de Teſchen, qui éprouve des longueurs. Tous les prétendans à la ſucceſſion de Bavière ne ſont pas d'accord enſemble ; la queſtion la plus eſſentielle à discuter dans ce moment, c'eſt de ſavoir ſi l'empire ratifiera la pacification purement & ſimplement, ou ſi, à cette ratification, on ajoutera la clauſe : *Sauf les droits de chacun.* Il eſt à craindre, ſi on ajoute cette clauſe, qu'elle ne rallume tôt ou tard le feu de la guerre, & que les avantages procurés aux maiſons de Bavière, Saxe & Brandenbourg ne ſoient que momentanés : C'eſt pourquoi ces trois dernières font tous leurs efforts pour empêcher une ſtipulation qui pourroit avoir des ſuites

auſſi dangereuſes pour le repos de l'Allemagne. Cette discuſſion a donné lieu à un petit écrit fait ici, en forme de note miniſtérielle ſeulement, dans lequel on prouve combien une pareille reſerve ſeroit contraire non ſeulement à l'esprit, mais auſſi à la lettre du traité de Teſchen, où il eſt dit Art XVI. „ S.M. l'Empereur & l'empire ſont ré„ quis par toutes les parties intéreſſées „ & contractantes d'acceder au préſent „ traité & aux actes & conventions „ qui en ſont partie, & de donner leur „ conſentement *plénier* à toutes les ſti„ pulations qui y ſont énoncées ". Ce vœu eſt celui non ſeulement des membres de l'empire, mais encore des puiſſances médiatrices de la paix de Teſchen qui ont fait les plus fortes inſtances à ce ſujet près de la cour de Vienne, inſtances que l'on ſait n'avoir pas été infructueuſes.

La ratification du traité de paix de Teſchen n'eſt pas le ſeul objet qui diviſe dans ce moment le corps germani-

que.

que. Depuis quelque tems, il regne une espèce de ſciſſion entre les catholiques-romains & les proteſtans, à l'occaſion de la nomination d'un miniſtre pour gérer le ſuffrage des comtes de Weſtphalie. Le college de ces comtes étant compoſé de proteſtans & de catholiques, le comte de Wied, chef des premiers, en a confirmé le ſuffrage à M. Fiſcher, ſoutenant que le droit d'envoyer un miniſtre appartient aux comtes de ſa réligion, vu qu'ils font la partie majeure en Weſtphalie. Le comte de Metternich au contraire, prétend au nom des catholiques, que le droit en queſtion eſt alternatif, & en conſéquence il a nommé M. de Haimb. Cette conteſtation, aſſez indifférente dans le fond aux grands intérêts qui agitent l'europe dans ce moment, a déja donné lieu à différens écrits, où la réligion ſert de prétexte; & vous ſavez qu'il n'exiſte encore que trop de fanatiques. Dans les conférences tenues à ce ſujet, les parties en litige n'ont pu tomber d'accord. Comme on craignoit qu'à la fin cette dis-

cuſſion ne mît obſtacle à la ratification de la paix de Teſchen, le Roi envoya ordre à ſon miniſtre repréſentant pour Magdebourg, de déclarer au nom des proteſtans, *qu'il n'épargneroit aucun effort pour maintenir M. Fiſcher dans ſa place ſur le banc des princes de l'empire.* Cette diſpute alors s'eſt terminée par des proteſtations que les envoyés directoriaux de Salsbourg & d'Autriche firent dans le college des princes, avant qu'on ne recueillît les voix ſur le décret de commiſſion impériale. Dans la ſéance du 21 Février dernier, les ſuffrages des deux colleges ſe ſont réunis pour conférer à la maiſon palatine les fiefs vacans. A cette ſéance, M. Haimb a donné le ſuffrage des comtes de Weſtphalie, malgré les proteſtations du miniſtre de Magdebourg & celles de M. Fiſcher, qui eſſaya vainement de ſe maintenir dans la poſſeſſion du droit qu'il avoit acquis dans la ſéance précédente. Il y a toujours entre nous & l'Autriche un petit levain, & la cour de Vienne ne laiſſe échapper aucune occaſion de nous ſuſciter

ter des tracaſſeries. Cependant elle va avoir beſoin de nous, car nous avons à préſent des avis certains qu'elle s'occupe ſérieuſement des moyens de faire nommer l'Archiduc Max coadjuteur de Cologne & de l'évêché de Munſter. On dit même que le miniſtre de la cour de Bonn s'eſt déja aſſuré des voix, & que c'eſt une affaire arrangée. Notre miniſtre réſident près de l'électeur de Cologne, ne paroit pas fort inſtruit ſur ce qui ſe paſſe; on ne le croit pas même très propre à négocier pour un objet de cette importance, & le Roi n'eſt nullement content des rapports qu'il a faits. Au reſte, le ſuccès de cette affaire dépend de la manière dont on la verra en France: autrefois la politique de votre cabinet ſe ſeroit oppoſée à une pareille élection; mais aujourd'hui que vous êtes doublement unis à l'Autriche par les liens du ſang & des traités, vous vous garderez bien de rien faire qui puiſſe déplaire à l'Impératrice; la complaiſance que vous montrerez dans cette occaſion ſera un nouveau dédom-

magement pour toutes les traverſes que vous avez ſuscitées, il y a quarante ans, à cette princeſſe, & dont vous avez déja cherché à l'indemniſer à nos dépens.

Quant au chapitre de Cologne, on ne doute point ici que la cour impériale ne réuſſiſſe à le gagner par promeſſes ou par menaces. Tous ces comtes qui le compoſent, ſont ſous la dépendance du chef de l'empire; beaucoup de leurs parens tiennent des bienfaits de la cour de Vienne. Marie-Thérêſe eſt magnifique dans ſes généroſités; elle n'épargnera rien pour faire réuſſir ſon projet. Quant à nous, nous employerons tous les moyens pour l'empêcher, excepté l'argent, que nous ne donnerons point. Le Roi a dit à ce ſujet:

L'orgueil de Frédéric ne s'eſt jamais flatté de ſurpaſſer Thérêſe en généroſité.

Des lettres particulières que le Roi a reçues de Vienne, mandent que Mgr. l'archiduc Maximilien n'eſt pas fort content de devenir archevêque. Elevé au

métier

métier des armes, ce changement d'état ne lui plait pas; mais, comme archevêque il peut donner des bénédictions, & comme électeur gagner des batailles. Un de ſes prédéceſſeurs, Bernard de Gahlen, ſoumit la ville de Munſter, fit la guerre aux hollandois & conclut une paix glorieuſe. Je conçois qu'aujourd'hui, il ſeroit difficile d'obtenir de pareils ſuccès; la politique s'y oppoſeroit, & l'augmentation de la puiſſance de l'électeur de Brandenbourg eſt un obſtacle presqu'inſurmontable à l'agrandiſſement des princes de l'empire.

Comme les enfans puînés des Empereurs, Rois & autres ſouverains ne jouent qu'un rôle très paſſif à la cour de leurs pères ou frères, je trouve que l'électorat de Cologne eſt un établiſſement très avantageux pour l'archiduc Maximilien; & je dirai comme Céſar, *qu'il vaut mieux être le premier d'un bourg que le ſecond d'un empire*; car

Tout être ſe ſent né pour être indépendant,
& tout ce qui exiſte eſt de ce ſentiment.

Ce ſera ſurement celui du coadjuteur futur de l'électorat de Cologne & de l'évêché de Munſter. Ce qui pique le plus le Roi dans cette affaire, c'eſt qu'on ne lui ait fait encore aucune inſinuation à ce ſujet, tandis qu'il eſt informé par ſes miniſtres dans les cours étrangères, qu'on a donné communication de ce projet à différentes puiſſances. Mais, telle a toujours été la conduite politique de la cour de Vienne à notre égard... S. M. ne peut cependant voir avec indifférence un prince de la maiſon d'Autriche devenir électeur de Cologne; la réunion de deux dignités électorales dans cette maiſon pourroit avoir des ſuites funeſtes pour la tranquillité de l'Allemagne & même pour ſa ſureté. Le chapitre de Cologne, en ſe donnant un pareil maître, ſe met entièrement ſous ſa dépendance, & ſera forcé d'obéir en tout à ſes ordres. Qui oſera réſiſter à la volonté d'un frère de l'Empereur? L'électorat de Cologne, une fois paſſé dans la maiſon d'Autriche, n'en ſortira plus; les coadjutoreries ſe

perpétueront de neveu en neveu, de couſin en petits couſins *uſque ad vitam æternam*. La liberté & l'indépendance des chapitres de l'Allemagne tiennent à la conſervation du ſyſtême de l'empire; elles exigent que ces chapitres choiſiſſent dans leur ſein ceux qui doivent les gouverner. Ces derniers ne peuvent avoir d'autre puiſſance que celle qui leur eſt conférée, ils doivent être aſſujetis à la capitulation qu'ils ont faite; s'ils y manquent, il faut pouvoir les forcer à remplir les engagemens qu'ils ont contractés. Qui pourra y contraindre un prince de la maiſon d'Autriche?

Quoique nous ſoyons des hérétiques, nous n'ignorons pas que les canons de l'égliſe romaine s'accordent avec les ſtatuts des chapitres pour défendre de pareilles élections, qui ne peuvent avoir lieu que par la convocation d'un chapitre général; & il faut même que ce chapitre général ſoit d'accord avec ſon évêque ſur la nomination d'un coadjuteur. Ce n'eſt pas ici le cas: un

miniſtre de la cour de Bonn intrigue à la cour de Vienne, propoſe de ſon chef les projets qu'il a, ſans en prévenir ſo maître. Il écrit à S. M. l'Impératrice-Reine „ que ſon attachement pour l'au-„ guſte maiſon d'Autriche, lui a ſuggé-„ ré l'idée de déterminer S. A. S. E. „ de Cologne à ſe choiſir un ſucceſſeur; „ qu'il ſe croiroit trop heureux de pou-„ voir donner en cette occaſion des mar-„ ques de ſon zelé à S. M. I. en fai-„ ſant nommer pour coadjuteur Mgr. „ l'Archiduc Maximilien; mais que pour „ aſſurer le ſuccès de cette affaire, il „ falloit obſerver le plus profond ſecret, „ à cauſe des difficultés qu'on pourroit „ éprouver de la part du grand chapi-„ tre, dans le ſein duquel il y avoit „ pluſieurs prétendans; mais, qu'il avoit „ pris toutes ſes meſures pour les em-„ pêcher de réuſſir; qu'il s'étoit aſſuré „ d'une partie des ſuffrages & qu'il ſau-„ roit forcer les autres de ſe réunir à „ la majorité " Il fait enſuite un por-trait aſſez piquant de quelques-uns des

mem-

membres du chapitre, & demande les ordres de S. M. pour agir. (*)

Je vous ai dit dans une de mes lettres que ce miniſtre de l'électeur de Cologne étoit regardé comme un bonhomme & ſans conſéquence. On a aujourd'hui des preuves du contraire ; il a conduit cette négociation avec une adreſſe infinie. Notre grand Frédéric, malgré les avis ſecrets qu'il avoit reçus depuis longtems ſur ce projet, n'avoit jamais voulu y croire. Il eſt aujourd'hui pris pour dupe, & les voies ſont, à ce qu'il paroit, ſi bien préparées, qu'il ne pourra pas empêcher cette élection.

On aſſure que S. M. ſe propoſe d'écrire ſous peu à ce ſujet à l'électeur de Co-

(*) Copie de cette lettre a été envoyée au Roi ; je n'ai pu me la procurer. J'en ai ſu le contenu par quelqu'un à qui le Roi l'a lue ; les différens portraits qu'elle contenoit amusèrent beaucoup S. M. qui dit à ce ſujet : *Je crains de ne pouvoir tirer parti d'un pareil chapitre, qui reſſemble à une diète de Pologne. Lorsqu'il faut élire un Roi, tous les palatins veulent l'être & ne pouvant s'accorder, ils finiſſent par choiſir un étranger.*

logne, & de lui faire ſes obſervations pour l'engager à réfléchir ſur la démarche qu'il va faire. Je doute que cette lettre produiſe l'effet qu'on s'en promet; les choſes ſont trop avancées & la cour de Vienne ne reviendra ſurement pas ſur ſes pas.

Vous me ferez plaiſir de me dire ce qu'on penſe à Verſailles de cette affaire, & ſi votre cour eſt diſpoſée à y donner les mains. Je ne doute nullement que la cour de Vienne n'ait fait des démarches près d'elle pour l'engager à lui être favorable. Nous avons de notre côté fait ſonder les intentions de votre cabinet; la réponſe du comte de Vergennes reſſemble aux centuries de Noſtradamus; il eſt difficile d'en deviner le ſens.

Il eſt venu au Roi une idée aſſez heureuſe, que voici. *Je ferai bien*, a dit ce monarque, *toutes les démarches néceſſaires pour m'oppoſer à cette élection; pourvu que les hollandois, qui ſont encore plus intéreſſés que moi à ne point avoir pour voiſin un prin-*

ce

ce de la maiſon d'Autriche, combattent avec leurs ducats les ſouverains de la cour de Vienne. Il n'y a que ces meſſieurs qui puiſſent lutter en généroſité avec ma chère ſœur Marie-Thérese ; il eſt même de leur intérêt de gagner à force d'argent les ſuffrages des chapitres de Cologne & de Munſter, & de faire nommer à ces deux ſiéges quelqu'un qui ſoit à leur dévotion. Je crains ſeulement que la prépondérance que la France a pour le moment dans les délibérations de Leurs Hautes Puiſſances, n'empêche l'effet de nos démarches.

Notre miniſtre à Vienne nous écrit que l'Impératrice eſt enchantée de voir un des archiducs embraſſer l'état eccléſiaſtique. Elle prétend que ce ſera le bonheur de ſa maiſon ; elle ſe réjouit d'entendre un jour la meſſe de ſon cher fils & de recevoir la bénédiction de ſa main. On dit au reſte beaucoup de bien de ce prince, qui a de l'esprit & beaucoup d'amabilité dans le caractère.

Adieu, Monſieur ! Je ſuis &c.

LET-

LETTRE XIX.

De VERSAILLES, *le 10 Avril 1780.*

De Mr. de.... au Comte de....

J'ai bien reçu, mon cher Comte! votre lettre & vos obſervations ſur la coadjutorerie de l'électorat de Cologne. On ne parle point ici de cette affaire; j'ai ſu cependant que la cour de Vienne nous a déja fait quelques inſinuations à ce ſujet, & je crois, à vous parler vrai, que nous ne ſerons pas contraires à ſes vues. Nous ne voyons pas les choſes du même œil que vous; il s'agit de l'établiſſement d'un frère de notre Reine, & en outre notre alliance avec la maiſon d'Autriche doit nous engager à ne rien faire qui puiſſe deplaire à la cour de Vienne. On m'aſſure que le comte de Vergennes a été prévenu favorablement en faveur de l'archiduc Maximilien par Gérard de Raineval, premier-commis des affaires étrangères, qui de tout tems a été fort attaché à l'Impé-

ratrice-

ratrice-Reine. Vous ſavez que les chefs de bureaux, qui ſont moins amovibles que leur principal, ſurtout ici, ont une certaine routine & habitude des affaires qui met les miniſtres dans le cas de les conſulter ſouvent ; ce qui fait de ces ſous-miniſtres des hommes importans & leur donne une très grande influence dans certaines circonſtances. Comme l'affaire dont il s'agit regarde uniquement le département des affaires étrangères, le miniſtre prend directement les ordres du Roi à ce ſujet, ſans en rien communiquer au conſeil d'état; la choſe ſe traite entre les deux cours, & le public ne ſait rien qu'après que le tout eſt conclu. Il n'y auroit que le comte de Maurepas qui pourroit y apporter quelques obſtacles ; mais il ne le fera pas, dans la crainte de déplaire à la Reine & de ſe montrer ouvertement ſon ennemi.

Permettez moi de ne pas être de votre avis au ſujet des craintes qu'on paroit avoir où vous êtes, qu'un prince de

la maiſon d'Autriche n'abuſe de ſon autorité comme électeur de Cologne, pour ôter à ſon chapitre la liberté & l'indépendance dont il jouit ſuivant la conſtitution de l'empire. L'archiduc d'Autriche, devenu ſouverain des pays de Cologne & de Munſter, ſe gardera bien, je crois, de ſe mettre ſous la dépendance de ſa maiſon; il s'attireroit par là pour ennemis tous les membres du corps germanique, & c'eſt ce qu'il ne fera ſurement pas. Il devient, par cette élection, presque l'égal de l'Empereur ſon frère; comme ce prince paroit avoir beaucoup d'ordre & d'économie, il peut avec les revenus qu'il aura, ſe faire reſpecter au beſoin & mettre ſur pied une armée aſſez nombreuſe pour garder ſon pays & réprimer ceux qui voudroient lui faire la loi. Je conviens que les chapitres de Cologne & de Munſter feroient mieux de choiſir parmi eux un coadjuteur; mais vous ſavez que des grands, égaux en naiſſance, n'aiment point à ſe donner pour maître un de leurs collegues. Ils ont tort ſans doute; mais tel-

le eſt la foibleſſe de l'esprit humain; de tout tems l'envie & la jalouſie ont cauſé les plus grands maux. Ceci me rappele un apologue aſſez bien fait & qui cadre aſſez avec mon ſujet. Le voici : Jupiter un jour voulut eſſayer de faire le bonheur de deux malheureux mortels, qui l'un & l'autre étoient pauvres & chargés de famille. Il ordonna à Mercure de descendre ſur la terre à tel endroit, qu'il y rencontreroit deux hommes ſe promenant enſemble, qu'il les accoſteroit, s'entretiendroit avec eux ſur leur ſituation, & qu'après les avoir écoutés, il leur diroit ce qu'il eſt, qu'il peut mettre fin à leurs peines en les comblant de richeſſes, qu'ils n'ont qu'à faire un ſouhait & que ſur le champ il ſera accompli; mais qu'il les prévient que, de ce que l'un ſouhaitera, l'autre en aura le double. Le Dieu exécuta fidélement les ordres du maître de l'Olympe; après avoir expoſé aux deux malheureux l'objet de ſa miſſion; *je vais*, leur dit-il, *m'éloigner un inſtant pour vous laiſſer la liberté de réfléchir à loiſir; quand*

vous vous ſerez déterminés, vous n'aurez qu'à m'appeler. Les deux payſans, reſtés ſeuls, furent d'abord fort embaraſſés ; ils n'étoient pas d'accord ſur ce qu'ils devoient demander ; après bien des *ſi* & des *mais*, l'un dit à l'autre : „Laiſſe-moi faire, je „ veux te prouver que tu es mon ami. „ Peu m'importe que tu ayes le double „ du ſouhait que je ferai ; tu as tou„ jours paſſé pour un honnête-homme ; „ on dit que je ſuis envieux du bon„ heur des autres, je veux te prouver „ le contraire". On fait ſigne au Dieu Mercure de ſe rapprocher. Il demande ſi le ſouhait eſt fait. „ Oui, lui répond-on — *Etes vous d'accord enſemble?* — „ Parfaitement. — *Songez bien que l'un de vous deux aura le double de ce que l'autre aura ſouhaité.* — „ Nous le ſavons. — *Qui des deux doit demander?* — „ C'eſt moi. — *Eh bien parle* — „ Je ſouhaite que le grand Jupiter me prive d'un œil. — *Ah malheureux*, s'écria Mercure, *tu perdras les deux pour te punir d'avoir abuſé de la bonne - foi de ton ami.* Et dans l'inſtant le payſan fut privé de la vue. Son camarade voulut

lut

lut intercéder pour lui, malgré le mal qu'il vouloit lui faire. Mercure fut inflexible; il reprit le chemin de l'Olympe; l'envieux fut reconduit chez lui, & il vécut misérablement. Mais son exemple n'a corrigé personne.

L'envie a de tout tems habité les chapitres; c'est là qu'elle regne en souveraine, comme la discorde & l'intrigue au sein des cours. C'est une folie, mon cher Comte! que de vouloir s'opposer à ce qu'on ne peut empêcher: je crois votre monarque trop sage pour risquer de se brouiller avec la cour de Vienne en formant une opposition sérieuse à ses projets; les choses sont trop avancées, & il paroit, par ce que vous me dites, qu'on s'est parfaitement assuré du succès. S. M. Prussienne fera très bien au reste d'employer la voie des représentations; en cela elle remplira les devoirs d'un zélé membre du corps germanique; mais tout ce qu'elle pourra dire n'empêchera pas, je crois, que notre beau-frère ne devienne coadju-

 teur.

teur. Vous me ferez plaiſir de me faire part de tout ce qui paroîtra ſur cette affaire; de mon côté, je vous inſtruirai de tout ce que j'apprendrai.

Les ſouverains ſont, à ce qu'il paroit, convenus entre eux que, pour réuſſir, tous les moyens ſont bons. Tandis que la cour de Vienne cherche à gagner les ſuffrages du chapitre de Cologne & de Munſter, nous cherchons de notre côté à nous aſſurer du parti de l'oppoſition en Irlande, pour détacher, s'il eſt poſſible, ce royaume de la Grande-Bretagne. Le comte de Vergennes a reçu le mois dernier une dépêche de Dublin, dont j'ai été aſſez heureux de me procurer copie. Je vous l'envoye; vous y verrez de quoi il s'agit.

Dublin, le 8 Mars 1780.

„ N'ajoutez aucune foi, Monſieur le „ Comte! à ce qu'annoncent tous les „ papiers de Londres ſur les affaires de „ l'Irlande. Le parlement britannique, „ cédant à la néceſſité, fut forcé d'ac- „ corder, dans la dernière ſéance, ce

„ qu'il

„ qu'il avoit refuſé avec hauteur l'année
„ dernière. Les miniſtres du cabinet
„ de St. James ſe ſont empreſſés de pu-
„ blier partout qu'on étoit ici au com-
„ ble de la joye, & que déſormais les
„ royaumes d'Angleterre & d'Irlande
„ ne feroient qu'un. Je puis vous aſ-
„ ſurer qu'il s'en faut de beaucoup que
„ le contentement ſoit général; les bons
„ citoyens ſont trop inſtruits ſur leurs
„ vrais intérêts pour laiſſer échapper la
„ ſeule occaſion qui leur ſoit favorable;
„ ils connoiſſent trop leurs avantages
„ pour ſe contenter de la liberté du
„ commerce qui vient de leur être ac-
„ cordée. Il en eſt une autre plus eſ-
„ ſentielle au bonheur de l'Irlande; c'eſt
„ la liberté politique & l'affranchiſſe-
„ ment de la domination de la Grande-
„ Brétagne, & ſurtout de la loi con-
„ nue ſous le nom de *Poynings-Act*. Cet
„ acte célebre, paſſé ſous le regne de
„ Henri VII, doit ſon nom à Edouard
„ *Poyning*, qui étoit alors Lord-lieute-
„ nant en Irlande, & qui par ſon influen-
„ ce le fit recevoir. Il fut ſtatué entre

„ autres, *qu'aucun acte passé par les deux* „ *chambres du parlement d'Irlande, ne pour-* „ *roit avoir force de loi qu'autant qu'il se-* „ *roit consenti par le conseil privé du Roi.* „ Vous savez également que le conseil „ privé ratifie ou rejete les actes du „ parlement sur un simple rapport du „ procureur-général britannique; de ma- „ nière que la liberté & le bien-être „ de l'Irlande dépendent absolument de „ la décision d'un étranger qui n'a au- „ cune connoissance de ce pays, qui „ ignore les vrais intérêts de la nation, „ ses besoins & ce qui peut être favo- „ rable ou nuisible à sa prospérité.

„ Une dépendance aussi contraire au „ gouvernement d'un royaume libre „ comme l'Angleterre, a fait depuis „ longtems le motif des réclamations „ de la nation Irlandoise. Elle a por- „ té à différentes fois ses plaintes au „ pied du trône, sans qu'il y ait jamais „ été fait droit. Excédée enfin de ce „ joug insupportable, elle est résolue de „ profiter de la circonstance pour for- „ cer la Grande-Bretagne à redresser

„ les

„ les griefs de l'Irlande & à retirer l'ac-
„ te *Poyning;* & auſſi longtems que cet-
„ te derniere ne voudra pas y conſen-
„ tir, les membres du parti patriotique
„ ſe refuſeront à la levée de tout ſub-
„ ſide, las qu'ils ſont d'être le jouet
„ des miniſtres du cabinet de St. James,
„ dont la conduite annonce une mau-
„ vaiſe foi dont on doit ſe défier. Je
„ puis vous aſſurer, Monſieur! que le
„ peuple penſe comme ſes repréſentans,
„ & qu'il approuve toutes leurs démar-
„ ches. Les partiſans de l'Angleterre,
„ malgré tous leurs efforts, ne pour-
„ ront réuſſir à changer les opinions;
„ on voit qu'ils ne cherchent qu'à ga-
„ gner du tems; mais toute leur adres-
„ ſe ſera inutile, car je doute que l'An-
„ gleterre conſente jamais à abolir le
„ *Poynings-Act;* & ce qui prouve com-
„ bien le parti de l'oppoſition a à cœur
„ la révocation de cet acte, c'eſt qu'il
„ a déclaré que tous ceux qui s'y op-
„ poſeroient ſeroient réputés infâmes,
„ ennemis de l'Irlande & de ſa conſti-
„ tution.

„ Vous voyez que les choſes ſont en
„ bon train. Je m'occupe au reſte des
„ moyens de favoriſer le commerce de
„ l'Irlande avec nous; mais cette affai-
„ re demande de mûres réflexions; la
„ France ſeroit obligée, au commence-
„ ment, de faire de grands ſacrifices.
„ Vous aurez vu par ma dépêche N°.
„ 23, quels ſont les articles dont on peut
„ faire uſage; l'Irlande ne peut être
„ réellement de quelque avantage pour
„ nous que par ſa poſition & ſon exis-
„ tence politique. Si ce petit royaume
„ ſe rend indépendant & qu'il s'allie à
„ nous, c'eſt une grande reſſource que
„ nous ôtons à l'Angleterre, & un point
„ important d'où nous pourrons peut-
„ être faire un jour la loi à nos ri-
„ vaux.

„ Je ne dois pas vous diſſimuler que
„ la Grande-Brétagne a encore ici un
„ parti puiſſant, qu'il ſera difficile de
„ vaincre. Le Roi, à ce qu'on m'a dit,
„ accordera pour le moment tout ce
„ qu'on voudra, dans la crainte où il eſt

„ d'une

„ d'une insurrection en Irlande, sembla-
„ ble à celle de l'Amérique. J'ai con-
„ féré avec Sir R... I... & Sir W... O..,
„ vous pouvez vous reposer sur eux; ce
„ sont les plus fermes défenseurs du parti
„ opposé à la cour, & des hommes in-
„ corruptibles; mais il y en a beaucoup
„ sur lesquels on ne peut pas trop compter.

„ Je n'ai pas encore fait usage de la
„ lettre de crédit que vous m'avez en-
„ voyée. J'attendrai encore quelque
„ tems, pour voir la tournure que pren-
„ dront les affaires à la chambre, &
„ quelle sera la réponse que l'on attend
„ de Londres.

„ J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte! &c.

On s'occupe ici, dans ce moment, d'un grand projet; il est question du rappel des réformés. M. Necker, zélé disciple de Calvin, voudroit rendre ce service à sa secte. On ne peut qu'applaudir à ses bonnes intentions, mais on doute qu'il réussisse. Nous ne sommes pas encore assez philosophes, pour

être tolérans à ce point : nos parlemens, nos prêtres, nos ames dévotes s'oppoſeront à l'exécution de ce projet, & ceux qui ont fait périr le malheureux Calas ſur un échafaud, intrigueront tant qu'ils pourront pour empêcher que ces victimes du fanatisme ne rentrent dans leurs droits de citoyens & reprennent l'exiſtence civile qui leur avoit été ôtée ſi injuſtement. Autant de tems que le pouvoir législatif aura beſoin de la ſanction de nos aëropages, le Roi ne pourra jamais ſuivre les impulſions de ſon ame bienfaiſante ; l'oppoſition continuelle qu'éprouvent ſes volontés, doit néceſſairement le dégouter de faire le bien. Il faut auſſi convenir que ſes miniſtres ont trop ſouvent abuſé du pouvoir qui leur étoit confié, & que les parlemens ont prévu les maux qui en réſulteroient. On auroit dû quelquefois les écouter & ſuivre leurs avis ; en diminuant leur pouvoir, on n'a fait que l'augmenter ; ces corps qu'on cherche à avilir peuvent redevenir bien puiſſans, s'ils ſavent mettre de l'adreſſe dans leur conduite.

Adieu, mon cher Comte ! Je ſuis &c.

LETTRE XX.

De Berlin, *le 16 Avril 1780.*

Du Comte de.... à M. de...

Voila donc vos rivaux qui imitent dans leurs débats parlementaires les polonois dans leurs diétes. & qui ſe battent entre eux pour des objets qui regardent la nation. Le duel qui eut lieu, le 22 du mois dernier, entre le Lord Shelburne & le colonel Fullarton, eſt d'un mauvais augure pour la proſpérité d'une nation qui juſqu'à préſent a défendu ſes droits ſans y mêler de ces querelles perſonnelles, qui dans ce beau royaume pourroient avoir des ſuites auſſi déſagréables que dans celui des Sarmates, où le gouvernement ariſtocrati-monarchi-anarchique a cauſé ſa ruine par la liberté dont jouit un ſimple gentilhomme de s'oppoſer ſeul à une réſolution priſe unanimement dans une diéte. En outre de ce duel dont je viens de vous parler, il y en a encore eu un

autre

autre entre M. Fox & M. Adams; un troiſième a manqué d'avoir lieu entre le Lord North & un membre du parlement. Si un pareil uſage s'établit dans la chambre des communes, il faudra ſe rendre maître d'escrime pour en être reçu membre, & dans quelques années le parti de la cour & celui de l'oppoſition formeront deux armées qui ne mettront bas les armes qu'après que l'une des deux aura été détruite. Il me ſemble que l'Angleterre n'a jamais eu ſi beſoin d'une paix intérieure que dans ce moment; & elle doit autant s'en prendre aux membres qui ſe ſont laiſſé gagner par la cour, pour la guerre injuſte qu'elle fait à ſes colonies, qu'aux miniſtres qui l'ont entrepriſe.

Il paroit cependant par les nouvelles qui nous viennent de Londres, que le parti de la cour perd beaucoup de ſon influence dans les affaires & que le parti de l'oppoſition finira par l'emporter. On aſſure même qu'avant peu il y aura un grand changement dans le miniſtère

niſtère & qu'on forcera le Roi de renvoyer une partie de ſes miniſtres. L'auteur des maux de l'Angleterre, le Lord Buth, n'eſt pas de cet avis; il veut, dit-on, recourir à un nouveau moyen; comme le parti de l'oppoſition eſt devenu trop puiſſant, il a propoſé à S. M. Britannique de diſſoudre le parlement actuel & d'en former un nouveau, duquel on tâcheroit d'exclure tous les membres oppoſés à la cour pour en faire nommer d'autres qui lui ſoient entièrement dévoués. On ne croit pas que ce projet réuſſiſſe; la nation eſt trop éclairée ſur ſes intérêts; l'expérience lui a fait connoître le danger qu'il y a de laiſſer trop de pouvoir aux miniſtres; elle veut, s'il eſt poſſible, ſe régénérer & rentrer dans ſes droits. Le célebre Fox, qui eſt l'ami particulier du prince de Galles, pourroit bien avant peu jouer un grand rôle; & ſi cela arrive, celui du Lord Buth eſt fini.

Le cabinet de St. James a fait de nouvelles tentatives près de nous pour nous attirer dans ſon parti; mais le Roi

eſt

eſt très décidé de ne point ſe mêler de ſa guerre avec vous. S. M. a répondu à une inſinuation qui lui a été faite: „ Que n'ayant rien à demêler avec les „ colonies américaines ni avec la liber- „ té des mers, elle laiſſeroit les puis- „ ſances maritimes vuider entre elles „ leur querelles, pour ſavoir à qui ap- „ partiendroit le ſceptre des mers; qu'el- „ le ſe contentoit de celui qu'elle avoit „ dans les mains, & ſavoit ce qui lui „ en a coûté pour le conſerver.

Nous avons des lettres de Pétersbourg qui nous mandent que M. Harris a fait des efforts inutiles pour déterminer l'Impératrice à ſe joindre à la Grande-Brétagne; le comte de Panin a remporté une victoire complette ſur le parti qui lui étoit oppoſé. Ce miniſtre a écrit à notre monarque une lettre, qui eſt de la teneur ſuivante.

De Pétersbourg, le 3 Mars 1780.

SIRE!

„ C'eſt avec la plus grande joye que „ j'annonce à Votre Majeſté que l'Im- „ péra-

„ pératrice mon auguſte ſouveraine s'eſt
„ enfin déterminée par les ſages con-
„ ſeils que vous lui avez donnés & par
„ mes reſpectueuſes repréſentations, à
„ ne point contracter avec l'Angleterre
„ l'alliance qu'on lui avoit propoſée &
„ qui ne lui auroit procuré aucun avan-
„ tage réel, les ſubſides qu'on lui of-
„ froit ne pouvant entrer en compen-
„ ſation avec les pertes qui en ſeroient
„ réſultées pour les ſujets de S. M. I.
„ & le commerce de ſes états. J'ai été
„ aſſez heureux pour réuſſir à convain-
„ cre ma ſouveraine, que la cour de
„ Londres n'avoit eu d'autre but par
„ cette alliance, que d'allumer de nou-
„ veau le feu de la guerre ſur le con-
„ tinent. La France n'auroit pas man-
„ qué de ſusciter contre nous la Porte
„ Ottomane; nous aurions eu la Suede
„ pour ennemie; d'autres puiſſances en-
„ core ſe ſeroient mêlées de la querel-
„ le, & je ſuis aſſuré qu'avant deux
„ ans la guerre eut été générale en eu-
„ rope. J'ai eu à combattre ici un par-
„ ti puiſſant, & ſans les bons offices de
„ Votre Majeſté, je n'aurois jamais

„ réuſſi

„ réuſſi à perſuader S. M. I. qui s'eſt
„ enfin déterminée à ſe mettre à la tê-
„ te d'une neutralité armée pour proté-
„ ger ſes ſujets & ceux des autres puiſ-
„ ſances neutres contre toute inſulte &
„ vexation de la part des puiſſances bel-
„ ligérantes.

„ Toutes ces entraves miſes au com-
„ merce & à la navigation depuis la rup-
„ ture entre la France & l'Angleterre,
„ n'ont pu qu'exciter l'attention des ſou-
„ verains & leur faire ſentir la néceſſi-
„ té de ſe confédérer entre eux pour
„ faire reſpecter le droit des gens, met-
„ tre leur pavillon à l'abri de toute in-
„ ſulte & écarter le joug auquel on vou-
„ loit les aſſujetir. Les puiſſances que
„ cette confédération regardent ne peu-
„ vent déſapprouver la conduite de mon
„ auguſte ſouveraine, qui n'a pour objet
„ que de prévenir de nouvelles attein-
„ tes & d'empêcher le mal qui pour-
„ roit en réſulter pour la tranquillité
„ publique. Elle agit avec d'autant plus
„ de confiance, que les principes qu'el-
„ le a adoptés ſe trouvent parfaitement

„ con-

„ conformes au droit primitif des na-
„ tions & que les puiſſances belligéran-
„ tes ne peuvent les invalider ſans dé-
„ ſavouer ceux qu'elles ont pris pour
„ regles dans tous les traités qui exis-
„ tent; &, d'après toutes les recherches
„ qui en ont été faites, ces principes
„ ſont:

„ 1°. Que les vaiſſeaux neutres pour-
„ ront naviguer librement de port en
„ port & ſur les côtes des nations qui
„ ſeront en guerre, ſans qu'il puiſſe y
„ être apporté aucun empêchement.

„ 2°. Que les effets appartenans aux
„ ſujets des puiſſances belligérantes ſoient
„ libres ſur les vaiſſeaux neutres, à l'ex-
„ ception des marchandiſes dites de con-
„ trebande.

„ 3°. S. M. l'Impératrice s'en tient,
„ à l'égard de ce ſecond article, à ce
„ qui a été énoncé dans les X & XI ar-
„ ticles de ſon traité de commerce avec
„ la cour de Londres, en étendant ces
„ obligations à toutes les puiſſances en
„ guerre.

„ 4°. Que pour déterminer ce qui „ caractériſe un port bloqué, on n'ac- „ corde cette dénomination qu'au port „ ou havre, où, par les diſpoſitions de „ celui qui l'attaque, ſes vaiſſeaux de „ guerre ſeront ſuffiſamment avancés „ pour empêcher qu'on n'y puiſſe en- „ trer ſans un danger imminent.

„ 5°. Ces principes adoptés ſerviront „ de regles pour prononcer ſur la vali- „ dité des priſes qui ſeront faites.

„ Pour ſoutenir efficacement cette „ neutralité armée, S. M. I. a donné „ ordre de faire appareiller une partie „ de ſes forces navales, à l'effet de pro- „ téger ſon pavillon & le commerce de „ ſes ſujets; déclarant qu'elle regardera „ comme ennemie celle des puiſſances „ belligérantes qui oſeroit la provoquer „ & ſe permettre la moindre inſulte, ſoit „ contre ſon pavillon, ſoit contre quel- „ ques-uns de ſes ſujets. Copie de cet- „ te déclaration a été envoyée aux cours „ de France, de Londres, de Madrid,

„ Lisbone, la Haye, Coppenhague &
„ Stockholm.

„ Je ne doute point que Votre Ma-
„ jeſté n'approuve le contenu de cette
„ réſolution, qui eſt entièrement con-
„ forme aux intentions qu'elle a daigné
„ me manifeſter.

„ Je me ſuis fait un devoir de la lui
„ communiquer, avant qu'elle n'ait été
„ notifiée aux différentes cours.

„ Je ſuis avec le plus profond reſ-
„ pect &c.

Comte de Panin.

Vous voyez, Monſieur! que quoique nous n'ayons point de marine marchande ni de flottes nombreuſes en mer, nous avons cependant de l'influence ſur l'empire de Neptune. La logique politique de notre monarque l'a emporté à Pétersbourg ſur les guinées angloiſes, malgré que, dans ce pays, on ait un grand foible pour ce métal. Le célebre Démoſthene ne fut pas ſi heureux avec ſes concitoyens; l'argent de Philippe prévalut ſur l'éloquence de cet orateur.

Le Roi a dit à table: *Les anglois m'en voudront longtems du tour que je viens de leur jouer; mais ils ſe ſont trop mal conduits avec moi ſur la fin de la guerre de ſept ans, pour que j'aye pu oublier le mal qu'ils m'ont fait; ma vengeance, pour avoir été lente, n'en a pas été moins douce ni moins complette. A-préſent que j'ai pris ma revanche, je n'ai plus de rancune contre eux.... L'Impératrice de Ruſſie vient encore d'ajouter à la gloire qu'elle s'eſt juſtement aquiſe. Louis XIV orna ſes appartemens de Verſailles des hauts-faits qui ont illuſtré ſon regne; je voudrois que la peinture conſacrât pareillement les belles actions qui immortaliſeront le regne de Cathérine, & que cette ſuperbe galerie fût terminée par un grand tableau repréſentant ſon apothéoſe; cette ſouveraine y paroitroit comme la légiſlatrice des mers, trainée ſur un char par des chevaux-marins; à ſa ſuite, on verroit des corſaires enchainés, conduits par des Tritons. Le fond du tableau repréſenteroit l'Olympe, où tous les Dieux aſſemblés ſeroient prêts à recevoir Catherine au rang des demi-dieux; Neptune & le génie de la Ruſſie la préſenteroient à Jupiter. Un pareil hommage honoreroit autant*

ceux qui le rendroient que celle à qui il ſeroit adreſſé. Mais il n'appartient qu'aux françois de louer dignement leurs Rois; les ruſſes & les germains n'ont pas pour leurs ſouverains cet enthouſiasme qui caractériſe la nation Welche; & ce n'eſt qu'en France que l'on voit tous les arts, protégés & perſécutés tour-à tour, ſe réunir pour diviniſer le monarque. Que cette nation ſeroit aimable, ſi elle ne montroit pas autant de frivolité....!

Je vous ai parlé d'une viſite que notre monarque vouloit rendre à l'Impératrice de Ruſſie; je ne crois pas qu'elle puiſſe avoir lieu. On nous mande de Vienne que l'Empereur a auſſi le projet de ſe rendre en Ruſſie pour y voir l'immortelle Cathérine, & que ce voyage ſe fera inceſſamment. On forme beaucoup de conjectures à ce ſujet; mais aucune, je crois, n'eſt fondée; nos liaiſons avec cette cour ſont trop bien établies, pour craindre qu'on y change de ſyſtême; mais il ſe pourroit que Leurs Majeſtés Impériales euſſent des projets pour étendre leur domination

du côté de la Turquie & de l'ancienne-Grêce. Cette derniere, qui fut jadis le berceau des ſciences & des arts, gémit depuis des ſiecles dans le plus dur eſclavage, ſans ſonger même à ſecouer le joug de ſes tyrans. Il ſeroit à ſouhaiter que la Ruſſie rendît à la patrie des Solon, des Socrate, des Sophocle & des Démoſthene, cette liberté dont elle fit autrefois un ſi noble uſage ; mais trop d'intérêts politiques s'oppoſent à cette heureuſe révolution ; les puiſſances commerçantes, telles que la France, l'Angleterre, la Hollande, ne ſouffriront jamais qu'il ſoit porté aucune atteinte au gouvernement ottoman, qui les rend maitres du commerce du Levant. Voila comme les cauſes ſecondes font ſouvent le malheur de certains peuples! Quels avantages ont procuré tous ces écrits philoſophiques, qui ſemblent n'avoir d'autre objet que le bonheur du genre humain? Les gouvernemens en ſont-ils devenus meilleurs, les ſujets plus heureux, les guerres moins fréquentes? Au pouvoir féodal a ſuccédé le

pouvoir

pouvoir monarchique: un ſouverain aujourd'hui a ſous ſes ordres deux à trois cens mille ſatellites qui tiennent ſous le joug quinze à vingt millions d'hommes, dont les dix-neuf-vingtiemes doivent travailler pour entretenir le reſte dans le luxe, la molleſſe & l'oiſiveté. Ces deux pays où la philoſophie a fait tant de progrès, la France & l'Angleterre, n'offrent-ils pas encore l'exemple de l'abus le plus criant: je veux parler de la traîte des nègres, commerce infame, que les loix divines & humaines réprouvent également, & qui déshonore ceux qui le font. C'eſt un peuple libre, ami de l'humanité, qui ſe permet d'attenter à la liberté de ſes ſemblables, & qui traite ces malheureux africains comme des bêtes-de ſomme! Je vous avoue que je me félicite d'être né germain; notre nation n'a point à ſe reprocher ces cruautés en tout genre que vous autres françois, anglois, eſpagnols, portugais & hollandois vous êtes permiſes contre ces paiſibles habitans du nouveau monde, & que rien ne peut juſtifier.

Mais toutes ces atrocités ne reſteront pas impunies ; les guerres ſanglantes dont l'europe n'eſt que trop ſouvent le théâtre, vengeront aſſez ces américains que vous avez immolés & que vous ſacrifiez encore tous les jours à votre avarice & à votre cupidité. Notre monarque a fait à ce ſujet une réflexion digne de lui :

Je trouve plaiſant, diſoit-il, *que, pendant ſept ans, on m'ait vilipendé dans toute l'europe & préché, pour ainſi dire, une croiſade contre moi, parceque je me ſuis vaillamment défendu contre des puiſſances confédérées, qui, après m'avoir garanti une province que j'avois conquiſe & ſur laquelle j'avois les droits les mieux établis, vouloient me l'enlever & faire de moi, s'il eut été poſſible, un Burgrave de Nuremberg... ; tandis que les françois & les anglois dans l'Inde ſe ſont emparé tour-à tour de provinces ou de Nababies auſſi grandes que des royaumes d'europe, ſans autre droit que celui du plus fort contre le plus foible. Nous voyons cela, nous autres germains, d'un œil indifférent, & nous ſommes mêmes quelquefois*

aſſez

aſſez fous pour envoyer nos troupes défendre la cauſe d'un autre à cinq à ſix mille lieues de notre pays, comme fait mon très honoré neveu & couſin le prince de Heſſe-Caſſel, qui vend ſes ſoldats au plus offrant, de la même manière que les petits ſouverains de la côte d'Afrique vendent leurs ſujets aux européens. On ne voit point, & j'eſpère qu'on ne verra jamais dans les faſtes de la monarchie pruſſienne, de Saint Barthelemy, de vêpres ſiciliennes, d'inquiſition, de maſſacre d'américains, enfin de ces ſcenes de ſang telles que les annales des monarchies très-chrétiennes en offrent de nombreux exemples. C'eſt un grand bonheur pour l'humanité que le flambeau de la philoſophie ait diſſipé peu-à peu les ténebres du fanatiſme; les monarques ſe ſont éclairés, les prêtres du grand Lama de Rome ſont devenus tolérans, & on en eſt revenu aux préceptes de l'évangile qui étoient tombés en déſuétude depuis le troiſième ſiecle. Mais il n'appartient pas à un hérétique, à un ſouverain des anciens Obotriſtes de prêcher une pareille morale; cela n'eſt permis qu'à des prêtres qui ont ſeuls le droit d'ouvrir les portes du ciel.....

On dit ici que votre directeur des finances veut établir une liturgie gallicane ſemblable à la liturgie anglicane, & faire main-baſſe ſur tous les biens du clergé. Une pareille opération payeroit bientôt vos dettes ; mais que deviendront ces ames du purgatoire dont les parens ont payé pour qu'on prie pour elles?

Adieu, Monſieur! Je ſuis &c.

LETTRE XXI.

De Versailles, *le 10 Mai 1780.*

De Mr. de.... au Comte de....

On s'attendoit ici à un ſpectacle dans le goût Turc; quelques-uns de nos officiers de la marine devoient y jouer le rôle principal; la piece eut été intitulée: *L'inſubordination & la déſobéiſſance aux ordres du Roi & à ſes ſupérieurs*; elle devoit être jouée à la réquiſition d'un conſeil de guerre. Mais on ne croit pas à préſent que cette tragédie aſiatique

que ait lieu; les accuſés ont trouvé des protecteurs dans le *Divan*, & ſurtout des protectrices dans le ſerrail du miniſtre de la marine: avec de pareils ſoutiens, un homme eſt ſûr que ſa tête reſtera ſur ſes épaules ....

Vous ſavez ce qu'on dit de ces belles contrées,
Où, d'un peuple poli, les femmes adorées....

.... font tout ce qu'elles veulent. Tant que le royaume de France ſubſiſtera, les femmes auront toujours la plus grande influence dans les affaires. Au reſte, nous ne ſommes pas les ſeuls qui faſſions des folies pour elles: un héros grec, mis au rang des demi-Dieux, fila pour Omphale; un héros romain perdit l'empire & la vie pour la belle Cléopatre. Votre Pruſſe eſt encore trop jeune pour faire des folies, mais cela viendra; il faut que tout paye le tribut à l'amour.

Or, pour en revenir à nos marins accuſés, on aſſure qu'ils ſont maintenant à la leſſive & que leurs blanchiſſeuſes les rendront blancs comme neige. Il n'y a

pas

pas lieu de douter qu'après cela on ne les avance en grade, pour les juſtifier aux yeux du public & effacer toute impreſſion déſagréable que ce dernier pourroit encore avoir ſur leur compte.

Chaque pays a ſes uſages : chez nous, pour devenir lieutenant-général ou maréchal de France, il ne s'agit que d'avoir perdu quelques batailles; on eſt alors ſûr de ſon avancement. D'autres qui n'ont jamais vu l'ennemi, ont un autre moyen de parvenir; c'eſt de faire exactement leur cour, d'aſſiſter régulièrement au *lever*, au *déboter* & au *coucher* du Roi. Une année de ce ſervice compte comme une campagne de guerre. On aſſure que les maréchaux de France actuels ſollicitent pour que ce grade ſoit héréditaire dans leur famille, comme les duchés-pairies. Nous aurons alors des généraux *par la grace de Dieu*..... On dit que votre monarque rit de tout cela; il a raiſon. Cependant, tout grand qu'il eſt, je vous aſſure que, s'il étoit Roi de France, il ne feroit pas tout ce qu'il voudroit. Il eſt aſſez difficile de conduire

re vingt millions de têtes qui raiſonnent; il trouveroit de la réſiſtance dans une nobleſſe nombreuſe, dans un clergé tout-puiſſant, dans une magiſtrature gardienne des loix & qui tient aux anciennes formes, dans une quantité prodigieuſe de femmes de la cour, accoutumées à intriguer, à dominer & qui ne ſe laiſſeroient pas ôter aiſément l'influence qu'elles ont ſu prendre; enfin dans un peuple nombreux, encore tout plein de fanatisme & de préjugés.

La réligion, chez nous, eſt une égide dont on fait uſage comme de la politique; nos prêtres ne manquent jamais d'attribuer nos mauvais ſuccès à la colère divine. Le peuple ſe réjouit quand on lui annonce de bonnes nouvelles, & il prend patience lorſqu'on lui en apprend de mauvaiſes; il eſt perſuadé que Dieu n'afflige que ceux qu'il aime. Nous étions ſurement ſes favoris pendant la guerre de ſept ans, car nous éprouvames alors bien des revers de la part des Pruſſiens, des Anglois & des Hanovriens. C'eſt à préſent notre tour, &

l'Eter-

l'Eternel nous a choiſis pour abaiſſer l'orgueil de nos rivaux. Notre Moyſe moderne (le Comte de Vergennes) a dit: *L'Eternel a fait le ciel, la terre & les mers; mais il a dit: nul ne dominera ſur la terre & ſur les eaux, car moi ſeul je dois dominer ſur les nations.*

Le Roi d'Angleterre, qui n'eſt pas l'Eternel, mais un mortel comme nous, devra s'humilier devant notre monarque & reconnoitre qu'il a eu tort de vouloir s'emparer du ſceptre des mers.

Il eſt plus queſtion que jamais du rappel des proteſtans & de grands changemens dans la hiérarchie de l'égliſe gallicane. M. Necker ſe propoſe, dit-on, de réformer le clergé, comme il a fait des financiers; ſes projets ſont 1°. De faire rentrer en France des milliers de proteſtans dont les ancêtres ſe ſont expatriés, & qui augmenteront par leur retour la population & les richeſſes de l'état. 2°. De donner à ceux qui ſont en France une exiſtence civile, en les faiſant jouir de la même liberté & des

mêmes

mêmes droits que les autres citoyens. 3°. D'effacer entièrement la tache qu'a imprimé ſur toute la nation la révocation de l'édit de Nantes, qui deshonora la fin du regne de Louis XIV. Ce premier objet arrangé, on s'occupera des moyens de diminuer la puiſſance du clergé. Des perſonnes inſtruites m'aſſurent qu'on a le projet d'opérer une révolution ſemblable à celle qui eut lieu en Suéde, en 1587, ſous Guſtave; on s'empareroit d'une partie des biens du clergé, on ne laiſſeroit ſubſiſter que quelques archevêchés ou évêchés, comme dans l'égliſe anglicane. Le Roi réuniroit en ſa perſonne les pouvoirs ſpirituel & temporel, & nous ferions divorce avec la cour de Rome. Tout cela eſt beau en ſpéculation, mais d'une exécution difficile; il n'eſt pas auſſi aiſé qu'on ſe l'imagine de préparer les eſprits à une pareille révolution. Toutes réflexions faites, la morale de Luther & de Calvin n'eſt pas meilleure que la nôtre; parcourez l'hiſtoire vous y verrez que ce n'eſt pas à la réligion qu'il

qu'il faut attribuer tout le mal qui s'eſt fait; ce furent ces diſputes ſcolaſtiques, ces ridicules controverſes auxquelles l'égliſe d'Orient fut en proye, qui furent la cauſe de la deſtruction de l'empire des Conſtantin; le fanatiſme enſuite donna lieu aux croiſades, au maſſacre de la St. Barthelemy, à cette guerre de trente ans qui déſola l'Allemagne & qu'allumèrent les innovations des Luther, des Calvin &c. Les regnes de Louis XIV & de Louis XV furent troublés par les diſputes des Janſéniſtes avec les Moliniſtes & par les convulſionnaires; on argumenta ſur la grace efficace, ſur le libre arbitre &c. L'expulſion des Jéſuites mit fin à ces querelles théologiques, auxquelles perſonne n'avoit rien compris, pas même ceux qui diſputoient pour ou contre. Nous jouiſſons, ſous le regne actuel, d'une tranquillité en matiere de foi dont nous avions été privés pendant longtems. C'eſt pour cette raiſon que je ſerois fâché que M. Necker vînt la troubler; ce qui ne manquera pas d'arriver, s'il veut

faire

faire accorder un culte public à ceux de ſa réligion. Il doit ſe contenter d'abord que le gouvernement les tolere, accoûtumer la nation à les regarder comme citoyens, à les voir contracter des mariages & jouir d'une exiſtence civile. Le reſte ſe fera avec le tems; mais, s'il veut favoriſer ſa réligion & détruire celle dominante, il occaſionnera des guerres civiles & attirera ſur la France les mêmes malheurs que ceux qu'elle eſſuya dans les ſeizieme & dix-ſeptieme ſiecles.

Je ſuis au reſte d'opinion, mon cher Comte! qu'aucune puiſſance temporelle n'a le droit de s'emparer des biens de l'égliſe. Ce qui a été fait ailleurs ne doit pas ſervir de regle ni juſtifier ceux qui voudroient imiter cet exemple. L'adoption d'un pareil ſyſtême eſt contraire au contrat qui exiſte entre le ſouverain & les ſujets; il attaque le droit de propriété, qui doit être ſous la ſauvegarde des loix. Les ſouverains ne peuvent pas plus diſpoſer des biens de l'égliſe que de ceux des particuliers.

Lorsque nos ancêtres ont fait des dons à l'égliſe, qu'ils ont fondé des chapitres & des abbayes, ces chanoines & ces moines ont contracté des obligations qu'ils doivent remplir ; ce qu'ils font. Ils acquitent, en chantant, en pſalmodiant ou en priant, l'intention du fondateur. Qui peut les diſpenſer de ce devoir ? perſonne, pas même le ſouverain Pontife. C'eſt cependant la cour de Rome qui a donné la premiere le mauvais exemple, en permettant la ſuppreſſion de pluſieurs abbayes & chapitres ou couvens de moines. Si le Pape avoit ce droit, les ſouverains l'auroient auſſi ; mais je ſoutiens que le premier ne l'a pas plus que les derniers ; le père commun des fidèles ne peut, avec toute ſa puiſſance, me diſpenſer de payer le créancier à qui je dois. Les moines & tout ce qui eſt dans l'état eccléſiaſtique, ont contracté l'obligation de prier pour leurs bienfaiteurs morts depuis des ſiecles : ils doivent remplir leurs engagemens ; s'ils ne le font pas, c'eſt alors que le Pape & le ſouverain peuvent les obli-

ger

ger à acquiter leur dette ou les priver de leurs revenus ; mais ils doivent en disposer en faveur des pauvres & ne point les employer à d'autres usages. Comme ces biens donnés à l'église sont partie de ceux dont la nation jouissoit en communauté, je trouve juste que le clergé soit assujeti aux mêmes charges & impositions que le reste des sujets ; mais il est de la politique des souverains de ne pas trop le surcharger, afin de pouvoir en tirer parti dans des besoins urgens. Pourquoi ne pas faire aujourd'hui ce qui se faisoit jadis, & obliger ces archevêques, ces évêques & ces riches abbayes à donner le logement, la nouriture & le vêtement à ces vieux guerriers qui ont bien servi l'état & à qui on donne des pensions qui épuisent le trésor-royal ? Voila de quelle manière on devroit imposer le clergé : alors tout le monde applaudiroit à cet arrangement. Mais, chasser de leurs demeures des gens qui souvent ont embrassé par goût l'état de réligieux, les obliger de rentrer dans un monde qu'ils ont quit-

té & de prendre un genre de vie auquel ils ne ſont pas accoûtumés; caſſer & annuler ſans aucune formalité des contrats, des actes publics par lesquels des particuliers ont fait des donations à l'égliſe : cela me paroit contraire à toutes les loix civiles & d'un dangereux exemple pour des ſujets, qui pourront dire un jour à leur maître : *Nous vous avons payé juſqu'àpréſent des impoſitions, nous ne voulons plus le faire. Nous caſſons le contrat par lequel nous vous avons reconnu pour notre ſouverain & nous ſommes engagés de fournir à votre entretien.* Nous avons, dans ce moment, ſous les yeux un exemple à peu-près de ce genre (l'inſurrection des américains). Au reſte, le bien public n'entre que pour peu de choſe dans toutes les réformes que l'on fait, car les peuples payent toujours de même. Une preuve qu'on n'en veut point au perſonnel du clergé, mais ſeulement à ſes richeſſes, c'eſt qu'on n'attaque que ceux qui en ont. Un évêque, avec lequel je ſuis fort lié, me dit, il y a quelques jours : *Voyez l'inconſéquence de ceux*

qui

qui ſont à la tête de l'adminiſtration : on ne ceſſe de crier contre le clergé, & ſurtout contre les moines, qu'on traite de fainéans qui ne rendent aucun ſervice à l'état & s'engraiſſent de la ſubſtance du peuple. Sans vouloir combattre cette aſſertion & prouver combien de perſonnes ces couvens & abbayes nourriſſent ; j'obſerverai ſeulement que ce n'eſt qu'aux bénédictins & aux bernardins qu'on en veut, par la raiſon qu'ils ſont riches. On ne parle point des quatre ordres mendians ; pourquoi? parcequ'ils n'ont rien qui tente la cupidité de leurs ennemis ; cependant, s'il eſt des réligieux inutiles & à charge au peuple, ce ſont ces derniers. Pourquoi ne pas obliger les bénédictins & les bernardins à deſſervir les égliſes, à aider les curés dans leurs fonctions, viſiter les malades &c. &c.? On devroit auſſi les forcer de prendre des ſujets en proportion de leurs revenus. Pourquoi ne pas aſtreindre les archevêques, évêques & abbés commandataires à reſter dans leurs diocèſes ; quels avantages n'en réſulteroit-il pas pour la réligion, pour le ſoulagement des pauvres & le bien des provinces. Le luxe que nous étalons à la cour & dans la capitale, n'eſt rien moins qu'apoſtoli-

que, & j'avoue moi-même que nous devrions faire un tout autre uſage des biens que nous poſſédons. C'eſt cette conduite qui nous attire tant d'ennemis. Il ne dépendroit que du Roi de rétablir la diſcipline parmi nous & de nous rappeler aux anciennes mœurs des évêques. Voila ce que le monarque peut & devroit faire; mais il ne peut, tout ſouverain qu'il eſt, nous ôter notre état; il doit reſpecter le droit de propriété, ſur lequel toute ſociété eſt fondée. Je crois, mon cher Comte! que tout hérétique que vous êtes, vous ſerez de l'avis de cet évêque. Il eſt certain que, de tous les moines, les mendians ſont les plus à charge à l'état & ſurtout aux gens de la campagne; c'eſt un impôt journalier qui ruine ces derniers & dont on pourroit les ſoulager. Pourquoi, me direz-vous, le gouvernement ne ſupprime-t-il pas ces ordres? Je vous répondrai, comme l'évêque: c'eſt qu'ils n'ont rien. Comme je n'aime point de voir attaquer la propriété ni l'état de qui que ce ſoit, je laiſſerois ſubſiſter les quatre ordres mendians; mais j'obligerois le clergé de pourvoir à leurs beſoins, de

façon qu'ils ne manquent de rien. Je continuerois de les employer à prêcher, confeſſer, viſiter les malades; mais j'abolirois les quêtes, en dépit du bon St. François, qui ne ſeroit cependant pas fâché, je crois, de voir ſes enfans dispenſés d'aller tendre la main pour éprouver ſouvent des refus déſagréables.

Puisque nous en ſommes ſur le chapitre des prêtres & des moines, ſavez-vous, mon cher Comte! que votre monarque eſt en grande correspondance avec notre philoſophe d'Alembert à ce ſujet, ſurtout depuis la mort de Voltaire. S. M. ſe permet quelquefois dans ſes lettres des réflexions vraies, mais peu agréables pour certains perſonnages d'ici. On a ouvert à la poſte quelques-unes de ces lettres, & les curieux ont été bien punis. On m'aſſure auſſi que d'Alembert en a communiqué pluſieurs à différentes perſonnes, & qu'on en a même tiré des copies. Je trouve cela imprudent de la part du philoſophe. Quelqu'un avec qui je m'entretenois, il

y a quelques jours, me dit: *Savez-vous que le Roi de Pruſſe, Necker & d'Alembert ſont à eux trois une Trinité. Le premier eſt le père éternel; le ſecond doit ſe ſacrifier, s'il le faut, pour propager les dogmes de Calvin & nous rendre tous hérétiques; le troiſième eſt l'eſprit philoſophique qui doit répandre la lumière parmi le peuple & le préparer à recevoir la nouvelle doctrine.* Cette ſaillie me fit beaucoup rire. Au reſte, je ne crois pas à un triumvirat d'un genre auſſi ſingulier: votre monarque a trop d'esprit pour vouloir ſe mêler d'être législateur; il connoit les hommes & ſait à quoi s'en tenir ſur toutes les réligions. Voltaire & d'Alembert n'ont ceſſé de lui inſpirer de la haine contre la nôtre; ces deux philoſophes ont pris une partie pour le tout; ils ont entretenu Frédéric de toutes les ſottiſes qu'a fait notre archevêque de Paris, M. de Beaumont, ainſi que de celles de l'évêque d'Amiens; mais ils n'ont pas parlé des prélats respectables qui, dans leurs dioceſes, prêchent la tolérance & en donnent l'exemple. Comme il faut aux hommes une réligion, autant

autant garder celle dans laquelle on eſt né que d'en prendre une autre; celles des Luther & des Calvin n'ont rien, à mon avis, d'impoſant; le peuple a beſoin de quelque choſe qui le frappe; ceux de votre réligion qui viennent dans nos temples, conviennent que la nôtre a je ne ſais quoi de grand & de majeſtueux qui manque à la leur.

Adieu, mon cher Comte! Voila une longue lettre; je remets à ma prochaine à vous parler nouvelles.

LETTRE XXII.

BERLIN, *le 30 Avril 1780.*

Du Comte de.... à M. de....

En tems de guerre on parle paix, & en tems de paix on parle guerre: C'eſt dans ce dernier cas que nous nous trouvons ici. Nous avons auſſi nos politiques, comme vous avez les vôtres; nos officiers ſurtout, ainſi que nos ſoldats, ne deſirent que la guerre; les premiers font déja

recommencer les hoſtilités entre le Roi de Pruſſe & l'Empereur; ils prétendent que le voyage de S. M. I. à Pétersbourg a pour objet de changer le ſyſtême politique adopté par le cabinet Ruſſe, & de déterminer la Sémiramis du Nord à former avec l'Autriche une alliance, dont le principal but ſeroit de chaſſer les Turcs de l'Europe & de rétablir ſur les ruines de l'empire ottoman, l'ancien empire d'Orient dans toute ſa ſplendeur primitive.

Nos guerriers politiques prétendent en outre que le Roi de Pruſſe ne pourroit voir d'un œil indifférent une pareille alliance, par la raiſon que, tandis que la Ruſſie s'étendroit du côté de l'orient, la maiſon d'Autriche chercheroit à en faire de même du côté de l'occident.... Il ſe pourroit bien qu'il y eut quelque choſe de vrai dans tout cela ; mais, comme nous avons un peu d'influence dans les affaires de l'europe, je ne crois pas que nous permettions jamais que l'empire ottoman change de

maître

maître; ces Turcs, tout nuls qu'ils ſont, forment cependant un espèce de poids dans la balance de l'europe, & il eſt de notre intérêt d'empêcher qu'on ne leur faſſe trop de mal. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut ſe diſſimuler que le voyage du Céſar germanique n'ait un motif: ſi l'Impératrice de Ruſſie goûte les propoſitions que S. M. I. a à lui faire, malgré la confiance que cette ſouveraine a en notre monarque, il ſe pourroit bien qu'elle ne le mît pas du ſecret, non plus que ſon miniſtre Panin. Notre ambaſſadeur à Vienne nous écrit : „ Qu'il a reçu quelques „ avis, dont il n'oſe cependant pas ga- „ rantir l'authenticité, dans lesquels „ on lui annonce comme certain que „ l'Empereur eſt en correſpondance a- „ vec le prince Potemkin, miniſtre fa- „ vori, & qu'on ſuppoſoit que le voya- „ ge projeté n'auroit lieu que par la „ certitude où l'on étoit que les pro- „ poſitions qu'on auroit à faire ſeroient „ écoutées.

Le prince Potemkin n'eſt pas, comme vous ſavez, de nos amis; dans différentes

férentes occaſions, il nous a toujours été contraire. Il faut cependant rendre juſtice à l'Impératrice de Ruſſie; malgré toutes les intrigues qu'on a faites à ſa cour contre nous, elle n'a jamais voulu ſe détacher de notre alliance; elle a pour notre monarque un véritable attachement & une certaine vénération, qui nous eſt garant qu'aucun miniſtre ou favori ne la ſera changer, du moins autant de tems que le Roi vivra. On m'aſſure que S. M. veut envoyer le Prince-Royal de Pruſſe à Pétersbourg, pour le mettre dans le cas de connoître par lui-même l'empire ruſſe, & de pouvoir en juger d'après ſes propres idées & non d'après les rapports de ſes miniſtres. *Les idées transmiſes*, dit le Roi, *ne valent jamais celles qu'on a acquiſes ſoi-même.*

Le général Ramin étant à Potsdam, le Roi lui demanda ce qu'il penſoit du voyage de l'Empereur à Pétersbourg. „Je crois, répondit Ramin, que Joſeph „veut encore faire la guerre à V. M.„ — *Vous vous trompez*, répliqua le Roi.

Je

Je vais vous dire ce qu'il en eſt: Le projet de l'Empereur eſt de voir s'il ne pourroit pas épouſer Cathérine; ce mariage ſeroit fort convenable aux deux parties; il opéreroit la réunion de deux grands empires, auxquels on tâcheroit de joindre celui d'orient. Si tout cela réuſſit, la maiſon d'Autriche, qui aſpire depuis longtems à la domination univerſelle, aura atteint ſon but. Ma très honorée ſœur, Marie-Thérèſe, ſera contente de ſon côté, ſi tous ces mécréans de la ſecte de Mahomet deviennent chretiens. Ne parlez pas de cela, mon cher Ramin! ajouta le Roi. *C'eſt un ſecret que je vous confie.* Ce ſecret reſſemble aſſez aux nouvelles que le monarque raconte quelquefois à table, & qu'il s'amuſe à compoſer le matin dans ſon cabinet.

Quoique notre puiſſance maritime ſoit fort peu de choſe, nous nous trouvons cependant dans le cas de réclamer contre les inſultes faites à notre pavillon: Vos rivaux les anglois ſe ſont emparé de quelques-uns de nos navires, & le comte de Malzam, notre miniſtre à Lon-

Londres, a reçu ordre de faire des repréſentations très ſérieuſes au miniſtère britannique, qui ne ſe preſſe pas de donner ſatisfaction. Nous pourrions nous la procurer nous mêmes, en faiſant une petite incurſion dans le pays d'Hanovre; mais comme cela ſeroit contraire au droit des gens & à la conſtitution de l'empire, nous nous garderons bien d'uſer de ce moyen de repréſailles. Au reſte les anglois n'ont fait que ſe venger de la neutralité armée, à laquelle, comme je vous l'ai dit, nous avons eu beaucoup de part.

Le voyage de l'Empereur n'eſt plus un myſtère; notre miniſtre à Vienne a écrit que le départ de Sa Majeſté étoit fixé au 26 de ce mois. Ce monarque commencera ſa tournée par ſes nouveaux états en Pologne; de là, il ſe rendra à Mohilow, ville du palatinat de Mnislaw ſur le Dnieper en Lithuanie. C'eſt cet endroit que l'Impératrice a déſigné pour l'entrevue, d'après le deſir que l'Empereur a témoigné au prince de Gallitzin, miniſtre de Ruſſie à Vienne,

ne, de s'aboucher avec ſa ſouveraine. Malgré les plaiſanteries que fait le Roi à ce ſujet, je vous avouerai cependant qu'il n'eſt pas ſans quelques inquiétudes; il a fait partir des émiſſaires pour ſuivre l'Empereur partout où il ira; il a écrit lui-même à ſon miniſtre à Pétersbourg & au comte de Panin; ce qui le tracaſſe le plus, c'eſt que le Prince Potemkin ſera du voyage; & ce dernier, comme vous ſavez, n'eſt pas trop bon pruſſien. Notre ambaſſadeur nous mande en outre, que l'Empereur emporte avec lui pour quelques millions de florins de préſens, dont quelques-uns ſont de la plus grande beauté. Il ajoute que quelqu'un lui a dit en confidence, que ce monarque accompagnera l'Impératrice de Mohilow à Pétersbourg. S. M. eſt encore indéciſe, ſi elle enverra le Prince-Royal ou le Prince Henri en Ruſſie; on croit cependant que ce ſera le premier ſur qui le choix tombera; mais on eſt perſuadé que l'héritier préſomptif n'acceptera cette miſſion qu'autant que ſon cher oncle le mettra en état de voyager &

de

de repréſenter à Pétersbourg d'une maniere convenable à ſa naiſſance & à ſon rang. Il eſt à préſumer que le Roi, dans une pareille occaſion, n'épargnera rien.

Où en eſt-on chez vous, Monſieur! avec les hollandois? Le Stadhouder ſe plaint toujours beaucoup de vos procédés, ainſi qne la Princeſſe d'Orange. Sa Maj. voudroit pouvoir trouver un moyen de conciliation, mais cela eſt bien difficile. Elle a dit au miniſtre de Hollande: *Si vos maîtres avoient mis, depuis deux ans, leurs forces maritimes ſur un pied reſpectable, & qu'ils n'euſſent pas perdu un tems précieux à délibérer, ils ne ſeroient pas dans le cas où ils ſe trouvent aujourd'hui. Je ne vois pas qu'ils aient d'autre moyen de ſe tirer d'embarras, que d'accéder promptement à la neutralité armée, & de ne pas renvoyer* ad referendum *ce qui doit être décidé ſur le champ.*

Le miniſtre de Hollande, avec lequel j'ai cauſé ſur les affaires de ſon pays, m'a dit que, dans la criſe où ſe

trouve

trouve la république, les délibérations des états-généraux s'étoient principalement portées ſur trois objets importans, ſavoir 1°. Le ſecours demandé par la Grande-Brétagne. 2°. Les convois à accorder aux navires marchands. 3°. L'invitation de l'Impératrice de Ruſſie à une neutralité armée. Leurs Hautes Puiſſances, après avoir peſé & examiné mûrement ces différens points, ont réſolu unanimement 1°. De s'excuſer ſur les ſecours demandés. 2°. D'accorder des convois à tous les navires marchands portant pavillon de la république, quels que ſoient leurs chargemens, ſans autre exception que les objets de contrebande ſtipulés dans les traités. 3°. D'accepter avec reconnoiſſance l'invitation faite par S. M. I. de toutes les Ruſſies, & d'entrer à ce ſujet en négociation avec le prince de Gallitzin, ſon envoyé extraordinaire à la Haye. J'ai obſervé à Mr. le miniſtre hollandois, qu'il me paroiſſoit étonnant que, depuis le tems qu'il étoit queſtion de cette neutralité armée, Leurs Hautes Puiſ-

ſances n'ayent pas pris leurs meſures en conſéquence, & qu'elles penſent ſeulement à mettre une affaire auſſi importante en négociation. J'ai vu, par la réponſe qu'il m'a faite, que la France s'y oppoſe & qu'elle préfère que la Hollande ſe déclare en ſa faveur. Si les bataves ſe laiſſent aller à cette inſinuation, ils feront, ſelon moi, une grande ſottiſe. Je ne vous demanderai pas votre avis à ce ſujet, Monſieur! car, comme françois, vous devez voir les choſes différemment que moi.

Vous prenez les bataves par leur foible en leur accordant des avantages conſidérables qui les mettent dans le cas de gagner beaucoup d'argent. Je trouve, à vous parler vrai, que cette conduite eſt la plus ſage que vous ayez pu tenir; ſi les anglois en avoient fait autant, il auroient tiré de leurs alliés le même parti que vous. Je ne puis que déſapprouver les procédés du miniſtère britannique, & ſurtout la réponſe que le Lord Stormont fit, le 16 Mars dernier, aux repréſentations de Leurs

Hautes

Hautes Puiſſances ſur la violence exercée contre l'amiral Byland & l'inſulte faite au pavillon de la république. Il eſt fâcheux pour les hollandois qu'ils n'aient pas été en état de tirer ſur le champ une vengeance éclatante de cet affront, qui n'auroit jamais eu lieu, s'ils avoient eu dans leurs ports ſoixante vaiſſeaux de guerre prêts à agir. Il eſt difficile de concevoir comment les états-généraux ont pu laiſſer dépérir leur marine comme ils l'ont fait: quelqu'un qui arrive de Hollande, m'a aſſuré que les arſenaux maritimes de la république manquoient de tout, & que, dans ce moment, on ne ſeroit pas en état d'armer une flotte de douze vaiſſeaux de ligne. Cela paroit incroyable dans un pays qui eſt, pour ainſi dire, le marché général de l'europe, & qui fournit à ſes voiſins tout ce dont ils ont beſoin en bois de conſtruction, mâtures, cordages & autres objets.

On prétend que vous vouliez que le comte de Byland fût puni pour avoir amené ſon pavillon au commodore Fiel-

ding, & que votre cour n'eſt nullement contente de la ſentence que le conſeil de guerre maritime a prononcée, le mois dernier, à la décharge de l'accuſé. Vous êtes injuſtes, Meſſieurs! Si vous étiez auſſi rigoureux envers les officiers à votre ſervice, qui ne font pas leur devoir, vous en auriez condamné un grand nombre, dans la dernière guerre, qui étoient certainement beaucoup plus coupables que le comte de Byland. Comme vous aurez vu ſans doute cette ſentence rendue en faveur de l'amiral hollandois, vous ſerez convaincu qu'il a fait tout ce que l'honneur lui prescrivoit ; il n'étoit guères poſſible qu'il ſe défendît contre des forces auſſi ſupérieures que celles qui l'attaquèrent.

On differte beaucoup ici ſur le ſiége de Gibraltar. Le Roi ne peut concevoir comment on a pu mettre cette folie dans la tête du Roi d'Espagne; il approuve beaucoup la conduite qu'a tenu le prince des Aſturies, & la manière dont cet héritier-préſomptif s'eſt toujours

jours opposé à cette guerre, où l'Espagne n'a rien à gagner & beaucoup à perdre. *Je n'aime point*, dit le Roi, *de dépendre des caprices d'Eole & de Neptune ; le meilleur général voit souvent toutes ses dispositions renversées par un coup de vent ou une tempête. Sur terre, on n'a jamais de pareils accidens à craindre.*

Nous avons ici un officier hanovrien qui a été trois ans à Gibraltar ; c'est un homme instruit & très bon ingénieur. Il a eu plusieurs entretiens avec le Roi ; S. M. l'a interrogé sur Elliot, qui est chargé, comme vous savez, de la défense de cette forteresse. Il a répondu que l'Angleterre n'avoit pas de plus brave ni de plus habile officier, & qu'il y avoit tout à parier que les espagnols resteroient vingt ans devant Gibraltar, sans pouvoir y faire la moindre brêche ; qu'il étoit impossible de prendre cette place du côté de la terre, & que, du côté de la mer, il y avoit des moyens de défense inconnus aux assiégeans, qui la rendoient inexpugnable, & dont le gou-

verneur anglois ne feroit uſage que dans le beſoin. On aſſure ici que deux de vos princes-du ſang iront voir le camp de plaiſance des espagnols.

Adieu, Monſieur! Je vous ſouhaite, à vous & à vos alliés, toutes ſortes de ſuccès.

LETTRE XXIII.

De VERSAILLES, *le 20 Mai 1780.*

De Mr. de.... au Comte de....

J'ai oublié dans mes dernieres, mon cher Comte! de vous parler d'un perſonnage qui avoit remplacé le marquis de Peſai & qui jouoit ici un rôle important. On le nommoit le comte de Paradès: Porteur d'une jolie figure, d'une tournure agréable, aiant de l'eſprit, le ton & les manières d'un petit-maître, âgé à peine de vingt-quatre ans, bien reçu chez les miniſtres, protégé du comte de Maurepas, le bras-droit du miniſtre de la marine, étalant le

plus

plus grand luxe, faiſant une dépenſe exceſſive, donnant beaucoup aux femmes: en voilà ſans doute plus qu'il n'en faut pour jouir d'une brillante réputation. Auſſi le comte de Paradès étoit-il l'homme du jour; il donnoit des audiences, faiſoit faire antichambre chez lui; il avoit ſon lever & ſon coucher. Les uns en faiſoient déja un miniſtre d'état, les autres un ambaſſadeur; le Roi vient d'en faire un priſonnier de la Baſtille, au grand étonnement de tout le monde & au grand regret de ceux qu'il protégeoit; qui, comptant ſur une fortune à venir, ont contracté des dettes & ſeront obligés de s'évader dans l'impuiſſance où ils ſont de les payer. Perſonne n'eſt plus la dupe de ces avanturiers que les marchands & les tailleurs; & je trouve que notre police, qui ſe mêle de tout, ne fait pas aſſez d'attention à cette foule de gens ſans aveu qui ſe trouvent à Paris & qui ne vivent que d'induſtrie. Un citoyen vertueux, qui a eſſuyé des malheurs, ne trouve perſonne qui le protege; ſes

créanciers agiſſent contre lui avec la dernière rigueur. Un avanturier fait des dettes, trompe tout le monde, ne paye perſonne & ſe ſouſtrait aux pourſuites de ſes créanciers comme il lui plait. Mais pour en revenir à notre comte de Paradès, on aſſure actuellement qu'il a myſtifié le Mentor & le miniſtre de la marine. On le dit d'une naiſſance obscure, fils d'un pâtiſſier; que le nom qu'il porte eſt ſuppoſé & qu'il faiſoit ici le métier d'espion. On prétend que cette avanture pourroit avoir des ſuites déſagréables pour M. de Sartine. Comme le prétendu faux comte eſt à la Baſtille, il ne ſera guères poſſible de ſavoir la vérité à ſon ſujet, attendu que les procédures qui ſe font dans cette priſon d'état ne viennent jamais à la connoiſſance du public. Je ne peux vous en dire davantage pour le moment ſur ce perſonnage; ſa détention a occupé la cour & la ville pendant vingt - quatre heures; ſes amis, les femmes, & ſes maitreſſes l'ont déja oublié.

Nous avons encore ici des hommes capables d'énergie, lorsqu'ils croyent

être

être fondés à ſe plaindre des injuſtices qu'on leur a faites. Vous en jugerez par le trait ſuivant : M. le marquis de Chatelard, maréchal · de camp depuis 1761, n'aiant pas été compris dans la promotion des lieutenans-généraux, en a porté ſes plaintes au miniſtre de la guerre par une lettre très vive qu'il lui a écrite. Le prince de Montbarey lui répondit qu'il n'avoit pas manqué de le mettre ſur la liſte, mais que le Roi l'avoit rayé de ſa main. M. de Chatelard, ſurpris autant qu'on peut l'être de ce que lui mande le miniſtre, réfléchit un moment; puis il prend ſon habit d'uniforme de maréchal-de camp, auquel étoit attachée la croix de St. Louis, & le jette au feu. Au même inſtant il fait appeler ſon fils, lui montre la lettre qu'il a reçue & ſon habit qui brûle, & lui dit : *Vous voyez le motif de ce que je viens de faire. Si jamais il vous arrive de ſervir votre patrie, mon teſtament vous déshérite, & je ſaurai trouver le moyen que mes dernières volontés aient leur exécution.*

Cette conduite n'eſt pas celle d'un courtiſan,... On ignore les raiſons qui

ont engagé le Roi à en agir ainſi envers cet officier.

Le monarque, dans la même promotion, fit un autre acte de ſévérité: Le Baron du Bourg, colonel en ſecond du régiment de Monſieur, avoit été mis ſur la liſte pour être fait colonel d'un régiment. S. M. demanda au miniſtre de la guerre, ſi c'étoit un descendant du maréchal du Bourg. — „Non Sire, ré„ pondit M. de Montbarrey; c'eſt le fils „ de Cromot, ſur-intendant des mai„ ſon & finances de Monſieur. — *Ah, ah!* répliqua le Roi. S. M. prit la plume & le raya de la liſte en témoignant un peu d'humeur.

Une autre aventure militaire, mais on ne nomme pas les maſques, eſt celle d'un colonel qui vient d'être obligé de céder ſa femme & ſon régiment à celui qui partageoit avec lui la couche nuptiale. Sa tendre épouſe a prétendu qu'il étoit fou, & que ſa vie étoit en danger avec lui. Ses plaintes ont été écoutées, quoique la folie du mari n'eut pas

été

été trop bien prouvée. Mais comme nous nous piquons toujours d'être galans envers le beau-ſexe, on n'a pas voulu donner le démenti à l'accuſatrice, & l'époux a eu tort.....

Notre directeur des finances commence à ſe faire redouter. La chambre des comptes, qui avoit paru d'abord vouloir prendre feu à cauſe de la ſupreſſion des receveurs-généraux, s'eſt bornée à de ſimples remontrances de forme. D'après l'ordre que M. Necker ſemble intentionné d'établir dans la partie de la comptabilité, il eſt certain que les chambres-des comptes deviendront inutiles, & que le Roi pourroit épargner ce qu'il lui en coûte en gages donnés aux *maitres*, aux *auditeurs* & aux *correcteurs* des comptes. Mais ces derniers prétendent qu'ils ſont des hommes fort utiles à l'état & qui lui coûtent peu; que, ſans la crainte de leur cenſure, les miniſtres pourroient commettre impunément les plus grandes déprédations; mais que la vérification des dépenſes

étoit

étoit pour eux & pour tous ceux qui avoient en mains les deniers du Roi, un frein redoutable qui aſſuroit l'ordre & la fidélité dans la comptabilité. Je ne ſuis pas trop de cet avis, car ces Meſſieurs ne ſont autre choſe que vérifier les totaux : chaque département a tant à dépenſer par année ; les miniſtres ſont abſolument les maîtres des fonds qui leur ſont aſſignés ; ils ne doivent qu'en juſtifier l'emploi, ce qu'ils font aiſément, en rejetant ſur les dépenſes ſecrètes les ſommes dont ils ne peuvent motiver l'application. Dans le fait, nos finances ſont un Pérou pour ceux qui y ſont employés ; mais on dit que la mine s'épuiſe & que, d'ici à quelques années, il ne ſera plus poſſible d'en tirer de matiere : on aura recours alors aux particuliers. Le directeur des finances a des projets ſur le clergé & la nobleſſe ; il a écrit aux quarante de l'académie françoiſe pour qu'ils euſſent à ſupprimer de leur dictionnaire les mots *privilége* & *exemption* ; & il eſpère qu'à la nouvelle édition qu'on en fera, ces

mots

mots ne s'y trouveront plus. Les ennemis de M. Necker viennent de lui jouer un tour, en rendant publique une diatribe intitulée comme ſuit:

Comparaiſon entre Mr. Necker & Law, ou Précis de ce qui a été ordonné par l'adminiſtration des finances dans les années 1716, 1717, 1718, 1719 & 1720; mis en paralléle avec les opérations de 1776, 1777, 1778, 1779 & 1780. Vérifié d'après les pieces originales, & imprimé à la ſuite du ſyſtéme; par une ſociété d'obſervateurs des ſottiſes du directeur des finances. Chez Pierre Noſtradamus, imprimeur de prophéties.

On lit dans l'hiſtoire du ſyſtême, qu'avant qu'il ait eu lieu on avoit épuiſé toutes les reſſources que peuvent procurer les emprunts, les loteries & les rentes viagères.

On lira dans l'hiſtoire du tems préſent, que M. Necker épuiſa toutes les reſſources des emprunts, des loteries, des rentes viagères, autoriſés par les édits de 1776, 1777, 1778 & 1779.

Que l'on propoſa le ſyſtême de Law comme le ſeul moyen d'é-

Qu'il a préſenté ſon plan économique, comme l'unique moyen d'éviter

d'éviter de ſurchar-
ger l'état par de nou-
veaux impôts.

viter des ſurcharges à
l'état & de nouveaux
impôts.

Que l'auteur fit en-
viſager la deſtruction
de tous les crédits
particuliers comme
devant produire
l'augmentation de ce-
lui du Roi, qu'il pro-
poſa de ſubſtituer à
tous les autres.

Qu'il a fait enviſa-
ger la deſtruction des
crédits intermédiaires,
comme devant ſervir à
l'augmentation de celui
du Roi, qu'il s'eſt pro-
poſé de ſubſtituer à tous
les autres.

Une déclaration du
Roi qui ordonne que
tous les billets faits
pour le ſervice de l'é-
tat ſeroient rappor-
tés & vérifiés, pro-
cura, au commence-
ment de 1716, le re-
tardement de tous les
payemens.

La déclaration du 7
Février 1779, portant
que tous les billets,
penſions & autres dons
ſeroient rapportés pour
être vérifiés, a fait pro-
fiter le Roi du retard
des payemens qui en eſt
réſulté.

Arrêt du conſeil
d'état, du 2. Mai 1716,
qui permet à Law
d'établir une banque
publique, ſous le nom

Arrêt du conſeil d'é-
tat, du 22 Septembre
1716, qui a permis à
une compagnie d'établir
une banque publique,

de ſous

de banque généra-
le.

ſous le titre de caiſſe d'Eſcompte. — Idem: *Arrêt du 7 Mars 1779.*

Arrêt du conſeil d'état, du 10 de Janvier 1719, qui ordonne que les traitans, receveurs-généraux, gens d'affaire, fourniſſeurs &c., ſeront tenus d'affirmer leurs comptes devant des commiſſaires.

Edit du Roi, du mois de Novembre 1779, qui ordonne que les tréſoriers - généraux ſeront ſupprimés, ainſi que les tréſoriers particuliers, & tenus de préſenter & affirmer leurs comptes devant des commiſſaires.

Arrêt du conſeil d'état, du 27 Août 1719, qui caſſe & annule le bail de la ferme générale.

Arrêt du conſeil d'état, du 9 Janvier 1780, qui annule le bail des fermes générales.

Arrêt du conſeil d'état du Roi, du 12 Octobre 1719, pour faire ceſſer les fonctions des receveurs-généraux & ordonner qu'il ſoit pourvu au rembourſement de leurs offices, mais ſeulement après

Edit du Roi, du mois d'Avril 1780, qui ſupprime les fonctions des receveurs généraux des finances, & ordonne qu'il ſera pourvu au rembourſement de leurs of-

leurs

leurs offices, en ré cépiſſés au porteur, auſſitôt après la liquidation qui en ſera faite ſur quittance de finance.

après l'épurement & correction de leurs comptes, ce qui entrainera un delai de plus de ſix mois.

Les reſcriptions furent converties en billets de banque par Law.

On peut conjecturer que les reſcriptions étant décréditées, on voudra les remplacer par des billets de la caiſſe d'Escompte.

Déclaration du Roi, du mois de Février 1720, avec un préambule éloquent tendant à réprimer le luxe.

Les préambules des nouveaux édits, ayant le même objet, ſont plus éloquens encore.

L'auteur du ſyſtême a été regardé pendant deux ans comme un génie ſupérieur. Il ſe rendit hardiment garant de tous les événemens; ſes opinions prévalurent

L'auteur du nouveau ſyſtéme eſt encore regardé comme un génie ſupérieur. Il n'héſite pas à garantir le ſuccès de ce qu'il propoſe. Sans être dans le conſeil, il ſait faire valoir ſes opinions; comme le pape, il ſe croit

dans

in-

dans le conſeil & ſes opérations excitoient l'enthouſiasme du public.

infaillible & dit: „moi „ſeul, j'ai le droit de décider; moi ſeul, je connois l'adminiſtration „des finances; moi ſeul, „je puis réparer tout le „mal qui s'eſt fait. „ Auſſi ſes opérations ont-elles fait un grand nombre d'enthouſiaſtes.

Law étoit étranger & banquier.

Le Directeur des finances eſt l'un & l'autre.

Law bouleverſa le royaume, ruina les particuliers, fit faire banqueroute à l'état, & finit par s'évader.

M. Necker bouleverſe tout, il ruine les particuliers & prépare une révolution qui ſera plus funeſte à la France qu'une banqueroute générale. Ce dernier moyen eut été préférable à ſes opérations.

M. de Maurepas étoit dans le conſeil, mais trop jeune pour pouvoir empêcher une

M. de Maurepas eſt à la tête du conſeil, & ce n'eſt que d'après l'expérience du paſſé, de la ſageſſe

une pareille catastrophe.

ſageſſe de ce miniſtre, de ſon attachement au Roi & de ſon zèle pour le bien public, qu'on peut eſpérer qu'il parviendra à préſerver la France des malheurs dont elle eſt menacée.

Le parlement, effrayé de l'établiſſement de la banque, rendit, le 12 Août 1719, un arrêt qui finit par défendre à tout étranger, même naturaliſé, de s'immiscer en aucune manière dans l'adminiſtration des deniers du Roi, ſous les peines portées par les ordonnances. Cet arrêt n'empêcha pas les choſes d'aller leur train. La banqueroute ſe déclara, un tiers des citoyens

M. Necker ſuit la même marche que Law. Quelle ſeroit l'excuſe du parlement & du miniſtère, s'il réſultoit le même effet de toutes les opérations du directeur général? Un arrêt du conſeil a permis l'établiſſement d'une caiſſe d'eſcompte, qui n'eſt d'aucune utilité au public, mais faite au contraire pour favoriſer l'agiotage & ruiner le commerce, les manufactures & l'agriculture. On peut, par ce nouvel établiſſement, créer

du

du royaume furent ruinés ; le parlement fut juſtifié aux yeux de ceux qui déſapprouvoient ſa conduite envers Law ; mais le mal n'en étoit pas moins fait.

créer un papier mon-
noye ſans la ſanction du
parlement, & le con-
ſentement de la nation.

J'ai cru vous faire plaiſir, mon cher Comte ! en vous envoyant cette diatribe contre notre directeur général ; elle m'a paru intéreſſante par les rapports qui ſe trouvent entre M. Necker & Law. Je ne crois pas cependant que le premier finiſſe comme le dernier ; M. Necker s'eſt aſſuré une fortune indépendante des événemens ; il eſt, ſelon moi, incapable d'abuſer de ſa place pour détourner à ſon profit les deniers royaux ; le plus grand ordre regne dans ſa comptabilité ; ſi ſes opérations répondoient à ſa geſtion, les choſes ne pourroient que bien aller. Mais, dans un grand royaume comme la France, il faut ſe garder de faire des innovations, & des changemens qui ſoient plus dangereux que

les abus qu'on veut détruire. On doit reſpecter les propriétés, ne pas rompre les engagemens contractés par le ſouverain, préférer l'impoſition aux emprunts, ſurtout d'après l'exemple qu'on a que ce ſont ces derniers qui ont mis la France dans l'état de détreſſe où elle ſe trouve.

Nous avons encore des reſſources immenſes, ſi on veut en faire uſage. Le Roi peut, par ſa ſeule volonté, ſe procurer les moyens d'augmenter ſes revenus, ſans mettre de nouvelles impoſitions ſur le peuple. Voici comment:

1°. En faiſant des réformes conſidérables à ſa cour & ſupprimant tout ce luxe inutile & ruineux.

2°. En faiſant une réduction ſur ce nombre prodigieux de penſions, dont quantité ſont ſi peu méritées: J'en excepte cependant celles accordées à des militaires, qui n'excedent pas 1500 livres.

3°.

3°. En abolissant tous ces priviléges & exemptions dont jouit un tiers de ses sujets les plus riches, qui, par les charges & les emplois qu'ils remplissent, sont dispensés de contribuer aux besoins de l'état.

4°. Enfin, en faisant une répartition égale de l'impositon sur les terres, & laissant au clergé & à la noblesse, le soin de se taxer eux-mêmes, pour ne point porter atteinte aux droits de ces deux premiers ordres du royaume, & ne pas les confondre avec la troisieme classe. De tout tems, la noblesse & le clergé ont donné les plus grandes preuves de leur attachement pour le Roi, & ils le feront encore dans l'occasion. Mais il ne faut pas employer la force ni braver les préjugés d'une nation qui y tient plus qu'aucune autre. La conduite de M. Necker prouve qu'il ne connoit pas assez la France ni sa constitution; les principes qu'il paroit avoir adoptés, sont absolument contraires à notre gouvernement. Il cherche à faire

ſa cour au peuple & à le ſoulever contre le clergé, la nobleſſe & la magiſtrature. Que réſultera-t il de tout cela? Le tems ſeul peut nous l'apprendre.

Notre miniſtre de la marine chancele; le Roi lui a témoigné de l'humeur ſur les dépenſes énormes de ſon département & le peu de ſuccès de toutes nos opérations maritimes. Il y a eu, me dit-on, entre le monarque & ſon miniſtre une ſcene aſſez vive dont le magiſtrat-marin redoute les ſuites.

Le bruit ſe répand que nous avons eu quelques ſuccès en Amérique. Je vous en parlerai dans ma prochaine lettre.

Adieu, mon cher Comte! Je ſuis votre tout dévoué &c.

LETTRE XXIV.

De Versailles, *le 25 Mai 1780.*

Du même, au même.

On a prétendu que le comte de Maurepas, dans un des plus vifs accès de ſa goute, avoit arrangé un changement dans le miniſtère, & qu'il vouloit ſe donner pour ſucceſſeur M. le cardinal de Rohan, grand aumônier de France. Ce Prince a toujours été fort attaché au Mentor; & ce dernier, par reconnoiſſance, avoit deſſein de l'élever au poſte de premier-miniſtre. Comme, dans ce pays-ci, ce ſont toujours les femmes ou les abbés qui conduiſent les intrigues, on dit que Madame la Comteſſe de Maurepas & ſon petit-colet font des démarches en faveur du cardinal; mais on ne croit pas qu'ils réuſſiſſent; la cabale oppoſée à ce projet, le fera avorter. Il y a même grande apparence que le Roi ne donnera pas

de ſucceſſeur au comte de Maurepas, & que M. de Vergennes aura ſeul toute ſa confiance.

Comme nos nouvelliſtes ſont d'uſage de renouveler le miniſtère tous les ans, voici les changemens qu'ils faiſoient : ils donnoient à M. le comte d'Aubeterre les affaires étrangères, à M. le Duc d'Aiguillon la guerre ou la marine. Rien de tout cela n'arrivera; mais je crois qu'avant la fin de l'année, M. de Sartine ſautera ; ce miniſtre a fait & fait encore des fautes impardonnables ; les dépenſes de ſon département ſont exceſſives, & M. Necker peut à peine y ſuffire. On m'aſſure que ce dernier a remis au Roi un mémoire à ce ſujet, & qu'il a propoſé quelqu'un qui ſera beaucoup plus économe & qui conduira mieux la marine que M. de Sartine.

L'ambaſſadeur de Hollande a eu une grande conférence avec M. de Vergennes, au ſujet de dépêches qu'il a reçues de la Haye. On dit que les hollandois craignent que les ſujets des pays-bas autrichiens

chiens ne profitent de la guerre actuelle pour redonner de l'extenſion à leur commerce, & qu'à la paix il ne ſoit queſtion de rétablir le port d'Anvers &c. &c. ; que Leurs Hautes Puiſſances requierent la France d'employer ſon influence pour que ce projet ne ſe réaliſe pas. Le comte de Vergennes doit avoir répondu, que les Seigneurs Etats-généraux pouvoient compter ſur les bons offices du Roi ſon maitre à cet égard.

M. de Berkenroode a annoncé, de la part de ſes commettans, qu'il avoit été réſolu à la pluralité des voix, aux états-généraux, de garder la plus parfaite neutralité envers la France & l'Angleterre; & que L. H. P. pour aſſurer la liberté de leur pavillon, donneroient des eſcortes à tous leurs navires marchands, avec ordre de repouſſer la force par la force, dans le cas où les anglois voudroient les moleſter en la moindre choſe. M. le comte de Vergennes a été fort content de cette déclaration; il

lui tarde maintenant d'en voir l'exécution.

L'affaire du rappel des proteſtans eſt ſuſpendue. M. le comte de Maurepas a dit à M. Necker, que les circonſtances ne permettoient pas de s'occuper d'un pareil objet, qui pourroit exciter des réclamations de la part du clergé & des parlemens; & que, dans le moment actuel, il ſeroit à craindre de voir ſe renouveler les mêmes troubles qui agitèrent la France ſous le dernier regne.

On aſſure ici que le comte d'Eſtaing partira inceſſamment pour Madrid, à l'effet de concerter avec le miniſtère eſpagnol les opérations de la campagne. On ajoute que ce général ſe rendra enſuite à Cadix, pour y prendre le commandement en chef de 39 vaiſſeaux de ligne, avec lesquels il ſe joindra à l'eſcadre de M. Duchaffault. Ce dernier commandera la diviſion de la droite, & M. de Bougainville celle de la gauche de cette flotte formidable, dont la pre-

miere

miere opération ſera d'effectuer, s'il eſt poſſible, une descente du côté de la Manche. Voila la verſion la plus accréditée: d'autres aſſurent que ces forces maritimes n'auront d'abord pour objet que de favoriſer l'expédition ſecrète que Mrs. de Rochambeau & de Vioménil doivent tenter du côté de l'Irlande.

On écrit de Madrid que le Roi d'Eſpagne eſt vivement ſollicité de faire la paix ; & que le parti qui nous eſt oppoſé veut faire entendre au monarque, „ qu'il coure les risques de perdre ſes „ plus belles poſſeſſions dans le nou- „ veau - monde, s'il perſiſte à vouloir „ mettre à exécution le projet que le „ cabinet de Verſailles lui a fait adop- „ ter; qu'il eſt très dangereux d'envo- „ yer les flottes espagnoles tenter une „ expédition ſur les côtes d'Angleter- „ re, tandis que les ports d'Espagne & „ les poſſeſſions éloignées ſe trouvent „ ſans défenſe ".

Copie

Copie d'une lettre de M. le comte de Vergennes à M. de.... Envoyé en Hollande pour y négocier ſecrétement avec Leurs Hautes Puiſſances. Datée de Verſailles, le 12 Mai 1780.

„ J'ai appris avec plaiſir, Monſieur! „ par votre lettre du 28 du mois der- „ nier, que vous avez communiqué à „ quelques-uns de M. M. les Etats-gé- „ raux, la propoſition que vous étiez „ autoriſé à leur faire, rélativement à la „ poſition dans laquelle la république „ ſe trouve dans ce moment avec l'An- „ gleterre. J'ai vu avec étonnement la „ réponſe qui vous a été faite ſur les „ quatre points que vous étiez chargé „ de mettre en négociation. J'approuve „ la manière dont vous y avez répli- „ qué; elle doit engager L. H. P. à „ prendre une réſolution plus conforme „ à leurs vrais intérêts. J'espère tou- „ jours que l'opinion de quelques mem- „ bres ne prévaudra pas ſur la majori- „ té, & que les craintes qu'on paroit a- „ voir de la France ſe diſſiperont, lorſ-

„ qu'on

„ qu'on verra avec quelle bonne - foi
„ nous en agiſſons, & l'envie que nous
„ avons de maintenir la république in-
„ dépendante de ſes voiſins.

„ La lenteur de Leurs Hautes Puiſ-
„ ſances à ſe déterminer, cauſée par les
„ cabales du parti orange; les commités
„ ſecrets qui ſe tiennent chez le Stad-
„ houder, auxquels on appele, comme
„ vous me le dites, l'ambaſſadeur d'An-
„ gleterre: tout cela me fait craindre
„ que ceux qui ſont bien intentionnés
„ pour nous ne puiſſent réuſſir dans
„ tout ce qu'ils nous ont promis. Le
„ prince d'Orange, comme amiral - gé-
„ néral, trouvera le moyen d'empêcher
„ les armemens; s'il eſt forcé de met-
„ tre des escadres en mer, cela ſe fera
„ lentement; on inventera mille prétex-
„ tes pour éluder les ordres & retar-
„ der les opérations. Il y a longtems
„ que je vous ai dit ma façon de pen-
„ ſer ſur le Stadhouder, & je perſiſte
„ dans mon opininon. Il faut donc que
„ nous ſachions à quoi nous en tenir &

„ que

„ que la province de Hollande faſſe un
„ dernier effort pour anéantir le parti
„ Stadhoudérien & ſe rendre maitreſſe
„ des délibérations dans l'aſſemblée des
„ états. Aſſurez, où vous êtes, que
„ nous ne craignons nullement les in-
„ trigues de ceux qui ſont dévoués à
„ nos ennemis, & que la conduite que
„ tiennent ces derniers ne peut man-
„ quer d'attirer de grands maux ſur la
„ république, ſi par malheur ils avoient
„ le deſſus.

„ Le cabinet britannique n'a d'autres
„ vues que de ſacrifier la Hollande &
„ de l'entrainer dans une guerre déſas-
„ treuſe; ce qui ne peut manquer d'ar-
„ river, ſi Leurs Hautes Puiſſances ne
„ prennent pas, comme elles le doivent,
„ le parti de la France, & que, par
„ crainte ou autrement, elle refuſent
„ de continuer à nous envoyer des mu-
„ nitions navales. Comme la flotte com-
„ binée qui entrera inceſſamment dans
„ la Manche, va nous y donner une ſu-
„ périorité décidée ſur les anglois; je

„ doute

„ doute que ces derniers oſent ſe per-
„ mettre d'attaquer les navires de la
„ république; s'ils le font, c'eſt le cas
„ de leur déclarer la guerre. Les ſe-
„ cours qu'ils réclament de Leurs Hau-
„ tes Puiſſances ne doivent pas leur ê-
„ tre accordés, même d'après la ſtricte
„ teneur des traités, auxquels ils ont
„ contrevenu eux-mêmes, en agiſſant
„ hoſtilement contre la flotte comman-
„ dée par l'amiral Byland: conduite que
„ rien ne peut juſtifier.

„ Il eſt eſſentiel de repréſenter aux
„ membres des états-généraux qui
„ ſont dans notre parti, qu'il importe
„ beaucoup que ceux à qui on confiera
„ le ſoin d'escorter les navires mar-
„ chands chargés de munitions, ne ſoient
„ point des perſonnages vendus au par-
„ ti ſtadhoudérien & voués à la Gran-
„ de-Brétagne. Vous pourriez auſſi aſ-
„ ſurer que le Roi reconnoîtra d'une
„ manière conforme à ſa grandeur, le
„ zèle des officiers qui ſeroient chargés
„ de convoyer les navires qui apporte-

„ roient

„ roient dans nos ports des munitions „ navales.

„ Vous me ferez plaiſir d'entrer dans „ de plus grands détails ſur l'affaire „ d'Amſterdam dont vous me parlez. Il „ me ſemble cependant que les propo- „ ſitions qui ont été faites aux régens „ de cette ville ſont d'une nature ſi „ avantageuſe, qu'ils ne doivent pas „ balancer à les accepter ſans aucune „ reſtriction. Je voudrois bien qu'où „ vous êtes, on abrégeât toutes les „ lenteurs & qu'on ſe décidât promp- „ tement. La campagne eſt commen- „ cée, il eſt important de ne pas ſe „ laiſſer prévenir, où vous ſavez, par „ nos ennemis; il l'eſt auſſi que la pro- „ vince de Hollande donne l'exemple „ aux autres en reconnoiſſant l'indépen- „ dance de l'Amérique.

„ C'eſt principalement ſur ce point „ que vous devez inſiſter, en aſſurant „ que tout delai ultérieur pourroit fai- „ re ſoupçonner qu'on n'agit pas de bon- „ ne-foi avec nous.

„ Je

„ Je vous envoye un extrait des nou-
„ velles que nous avons reçues de l'A-
„ mérique-Septentrionale. Je crois que
„ M. de la Luzerne voit les choſes trop
„ en noir, & qu'il a été trompé par les
„ rapports qu'on lui a faits.

„ Je fais valoir, comme je le dois,
„ Monſieur! vos ſervices auprès du Roi.
„ S. M. me charge de vous dire qu'elle
„ y aura égard, lorſque l'occaſion ſe
„ préſentera de vous donner des preu-
„ ves de ſa ſatisfaction. Obſervez tou-
„ jours le plus grand *incognito* pour ne
„ point cauſer d'ombrage à M. le Duc
„ de la Vauguyon, à qui je ne voudrois
„ pas déplaire, & qui ſeroit fâché s'il
„ ſavoit qu'un autre que lui fût chargé
„ de négocier en Hollande; attendu ſur-
„ tout qu'on eſt très content de ſa be-
„ ſogne & qu'il a réuſſi dans ſa miſſion
„ au delà de nos eſpérances.
„ J'ai l'honneur d'être &c.

D'après cette lettre, vous voyez, mon cher Comte! que les Hollandois feront de deux choſes l'une: ou ils gar-

deront la neutralité, ou ils ſe déclareront en notre faveur. Je crois qu'ils prendront ce dernier parti, par la raiſon que la province de Hollande ne laiſſera ſurement pas échapper cette occaſion favorable de ſe venger du parti Stadhoudérien; elle a trop beau jeu dans ce moment pour ne pas profiter des circonſtances. L'ordre équeſtre & le militaire ont beau être pour le Stadhouder; que feront-ils, ſi Amſterdam refuſe de payer? Sans argent, vous ſavez qu'on ne fait rien; & les provinces qui nous ſont contraires, n'ont pas de quoi faire armer deux vaiſſeaux-de ligne.

On a publié par ordre de M. de Sartine, à la bourſe & dans les principaux caffés de Paris, la nouvelle apportée par un navire américain, que les inſurgens ont remporté de grands avantages ſur les anglois & que New-Yorck étoit près de tomber entre les mains du général Washington.

Des

Des lettres de la Martinique nous annoncent que l'amiral Rodney étoit arrivé aux Antilles avec ſa flotte en très bon état; & que, le 10 d'Avril, il avoit préſenté le combat à M. le comte de Guichen, qui s'y étoit refuſé par la raiſon qu'il n'avoit pas encore raſſemblé toutes ſes forces. M. de Guichen ſe plaint du mauvais état dans lequel il a trouvé les bâtimens qui devoient ſe joindre à ſon eſcadre, ce qui le mettoit dans l'impoſſibilité de rien entreprendre avant que ces vaiſſeaux ne fuſſent réparés & mis en état de ſervir.

On nous écrit de Londres que les Lords North & Germaine ont reçu des dépêches de l'Amérique, dans leſquelles on leur mande que deux des principales provinces des états-unis avoient fait des propoſitions d'accommodement; que les anglois avoient trouvé le moyen de ſoulever les eſprits, & que l'on craint une inſurrection à Charles-Town contre le général Lincoln. Le comte d'Estaing a eu une conférence à ce ſujet

avec M. Francklin, qui a assuré que c'étoit une nouvelle que la cour de Londres avoit fait répandre à dessein & qui ne méritoit pas la moindre croyance.

L'entrevue que l'Empereur doit avoir avec l'Impératrice à Mohilow, pique notre curiosité. Nous envoyons, ainsi que vous, des émissaires dans ce pays. M. de Vergennes a choisi pour cette mission un allemand & un polonois qui sont à notre service.

Adieu, mon cher Comte! Que fait-on chez vous pour le coadjuteur de Cologne? On ne parle plus de cette affaire.

LETTRE XXV.

De VERSAILLES, *le 30 Mai 1780.*

Du même, au même.

La grande révolution que l'on annonçoit devoir s'opérer dans le miniſtère, s'eſt réduite à la retraite de M. Bertin, que l'on appeloit la cinquième roue du caroſſe miniſtériel. Sous le précédent regne, ce miniſtre étoit l'agent de change du Roi; c'étoit lui qui faiſoit valoir les épargnes de S. M. Il faiſoit l'agiotage avec aſſez d'avantage, en achetant ſur la place de bon papier à ſix & ſept pour cent, ſuivant la rareté de l'argent. Un jour il propoſa à Louis XV, une opération de pluſieurs millions. — „ Sire, dit-il au monarque, les effets „ royaux perdent beaucoup ſur la pla„ ce; ce ſeroit le moment d'en prendre „ pour quelques millions. Je ſuis cer„ tain qu'ils hauſſeront & qu'il y aura „ un bénéfice conſidérable à faire ſous

„ peu de tems“. — *Ce papier eſt mauvais*, répondit le Roi ; *il y a trop de riſque à courir*.... C'étoit de ſon propre papier qu'il parloit.

M. Bertin a de petits talens, peu d'eſprit; c'eſt une créature de Madame de Pompadour. Il fut un moment contrôleur général ; le peu de tems qu'il fut en place, il ne fit ni bien ni mal ; il plut au Roi par ſa ſimplicité & ſa bonhommie. Dans le conſeil, il étoit nul ; mais dans le travail particulier qu'il faiſoit avec le Roi, il diſoit ſon mot, & pouvoit nuire beaucoup à ceux qu'il n'aimoit pas. C'étoit le ſeul miniſtre qui eut toute la confiance de ſon maître, & il ne ſe ſoutint qu'en ne ſe mêlant jamais ouvertement d'intrigues & n'épouſant aucun parti.

Lorsqu'il étoit intendant de Lyon, il fit connoiſſance d'un Sr. Parent, négociant, qui lui rendit des ſervices pécuniaires. M. Bertin fut reconnoiſſant envers ſon bienfaiteur: parvenu au miniſtère, il l'attira à Paris & le fit nommer

mer premier-commis des finances. Ce Monſieur Parent étoit un homme d'eſprit; il gagna bientôt la confiance de ſon principal, & tout le travail de ſon département rouloit ſur lui ſeul. Comme les honneurs changent les mœurs, Mr. Parent ne fut pas exempt de cette métamorphoſe: d'homme aimable qu'il étoit à Lyon, il devint dur & emporté, & s'attira beaucoup d'ennemis. Une fortune aſſez conſidérable qu'il avoit amaſſée, fut diſſipée avec les femmes; le miniſtre Bertin ſe trouva compromis. Le déſordre qui regne dans ſon département, eſt, à ce qu'on aſſure, la cauſe de ſa retraite.

Comme il faut faire des ſottiſes ici pour être récompenſé, M. Bertin obtient 40 mille livres de penſion, dont 20 mille reverſibles ſur ſa niece. Vous voyez que la généroſité de notre monarque s'étend jusques aux collatéraux.... La ſupreſſion de ce cinquième département eſt une économie pour le Roi. On partage les dépouilles de l'ex-miniſtre

entre le directeur des finances, le miniſtre de la guerre, M. Amelot & le directeur-général des bâtimens. Le premier aura la manufacture de Sêve; le ſecond reprend la partie des haras, qu'il cede à ſon fils le prince de St. Maurice. Le troiſiéme rentre dans les fonctions qui lui avoient été ôtées, ainſi que le quatrième, qui aura, dit-on, les loteries, la poſte de Paris & les fiacres.

Vous voyez, mon cher Comte! combien un grand royaume offre de reſſources pour l'impoſition. Ces loteries ſont un impôt qui, pour être volontaire, n'en peſe pas moins ſur toutes les claſſes de la nation; l'appas flatteur qu'elles offrent à la miſere, met à contribution la baſſe-claſſe du peuple, qui ſe refuſe le néceſſaire pour tenter la fortune; elles rendent ſouvent infideles des ſerviteurs vertueux, qui volent leurs maîtres dans le frivole eſpoir de devenir riches tout d'un coup. Elles ruinent des pères de famille, qui fondent le bien-être de leur poſtérité ſur le gain d'un terne ou d'un qua-

quaterne ; lorſqu'ils ont épuiſé toutes leurs reſſources, le déſeſpoir s'empare d'eux, & une mort violente détruit en même tems leurs illuſions & leur miſère. Vous ne pouvez vous former une idée de la quantité de ſuicides occaſionnés par cette roue de fortune, qui tous les mois prive l'état de quelques citoyens. Si M. Necker étoit réellement pénétré de ces vues bienfaiſantes dont il fait parade dans tous ſes écrits, la premiere opération qu'il auroit dû faire eut été de ſupprimer la loterie-royale; mais bien loin de débuter par une réforme auſſi ſalutaire, il a créé lui-même d'autres loteries qui ne ruinent pas moins l'état que la premiere ruine la claſſe du peuple. Comment un homme, qui ſe pique de marcher ſur les traces des Sully & des Colbert, peut-il ſe laiſſer aller à des opérations qui détruiront à la longue l'agriculture, le commerce & les manufactures. Il y a quelques années que les biens-fonds, de ſimples fermes ſe vendoient au denier 40. Depuis quelques tems, tout le numéraire des

provinces eſt paſſé dans la capitale, pour être placé dans les emprunts viagers ou employé à l'agiotage. Les fortunes rapides que quelques particuliers ont faites par l'établiſſement de cette caiſſe d'eſcompte, régie par des gens à argent des banquiers &c., ont excité la cupidité de tous les gens un peu aiſés. On ne ſe ſoucie plus de placer ſon argent à quatre & cinq pour cent ſur des terres, tandis qu'on peut en retirer 10, 15 & 20 pour cent par l'uſure & l'agiotage. Vous concevez que ceux qui s'enrichiſſent à ce métier ſont les prôneurs du directeur; le peuple qui, pour le moment, ne ſe voit point ſurchargé de nouvelles impoſitions, chante auſſi ſes louanges. Mais attendez, & vous verrez le réſultat de toutes ces belles opérations.

Nous ne ſommes guères plus heureux dans nos expéditions maritimes que dans nos opérations de finance. Notre brave la Motte-Piquet vient encore de recevoir une bleſſure. Voici ce qu'on

qu'on nous écrit du Cap françois, en date du 31 Mars.

Le 19 à onze heures du ſoir, M. de la Motte Piquet ſe trouvant à environ ſept lieues de la Grange (dans l'isle de St. Domingue) apperçut, dans la partie du nord-oueſt, deux bâtimens qui faiſoient des ſignaux. Auſſitôt il fit à ſon escadre le ſignal de ſe préparer au combat, & au convoi qu'il escortoit, celui de gagner la terre; ce qui fut exécuté. Ce premier ſignal fut ſuivi immédiatement de celui de donner la chaſſe aux bâtimens découverts. Le 20 au point du jour, on reconnut trois vaiſſeaux de guerre & deux corvettes, mais le calme ne permit pas de les joindre. Ce ne fut qu'à cinq heures du ſoir que le vaiſſeau l'*Annibal*, monté par M. de la Motte-Piquet, qui étoit meilleur voilier que les deux autres vaiſſeaux de l'eſcadre du Roi, parvint à ſe trouver à la portée du canon des trois vaiſſeaux chaſſés, qui furent reconnus pour ennemis; & il engagea le combat, en faiſant feu

ſur

ſur eux, ce qu'il continua juſqu'à onze heures du ſoir, que le *Diadême* & le *Réfléchi* aiant pu s'approcher, tirerent quelques volées ſur les vaiſſeaux anglois. L'*Amphion* étoit encore trop éloigné. A une heure après minuit, les ennemis avoient aſſez gagné d'avance pour s'être mis hors de la portée du canon; mais le 21, à quatre heures du matin, l'*Annibal*, le *Diadême* & le *Réfléchi* ſe trouverent aſſez près des vaiſſeaux anglois pour recommencer le combat, qui eut été déciſif, ſi un calme qui ſurvint, & la violence des courans n'euſſent empêché toute évolution. L'*Annibal* ſe trouva même engagé par là dans la poſition la plus déſavantageuſe, étant forcé de préſenter ſa poupe au travers d'un vaiſſeau ennemi qui l'incommodoit beaucoup par ſon feu. Ce fut dans ce moment que M. de la Motte-Piquet reçut un coup de feu dans la poitrine; mais la balle ayant perdu une partie de ſa force, il ne fut pas bleſſé dangereuſement. Il ſe fit panſer ſur le pont, en préſence de l'ennemi, continuant de donner les or-

dres

dres pour le combat. Un peu de vent qui s'éleva permit à l'*Annibal* de ſe rapprocher des trois autres vaiſſeaux, qui faiſoient tous leurs efforts pour le joindre & le protéger contre les vaiſſeaux ennemis qui avoient profité de ſa poſition pour l'envelopper. Les quatre vaiſſeaux du Roi ſe trouvant réunis, ils attaquèrent de nouveau les anglois & firent ſur eux un feu d'enfer qui força enfin ces derniers à prendre chaſſe. Un calme plat qui ſuivit le combat ne permit pas de les pourſuivre. Le 22, au point du jour, M. de la Motte-Piquet ne ſe trouvoit plus éloigné de l'ennemi que d'une portée & demie de canon, & il faiſoit déja toutes les diſpoſitions pour une nouvelle attaque, lorsqu'il apperçut quatre vaiſſeaux qui arrivoient à toutes voiles ſur les deux escadres. Il continua la chaſſe pendant quelque tems; mais, ſur les ſept heures environ, il reconnut que trois de ces bâtimens étoient des vaiſſeaux de guerre. Alors il fit le ſignal à ſon escadre de tenir le vent & dirigea ſa route pour faire rentrer ſes vaiſſeaux dans le port

du Cap françois, où ils mouillèrent le ſoir du 22.

L'arrivée du comte de Guichen dans la mer des Antilles, a déconcerté tous les projets des ennemis, qui, d'après différens avis qu'on a reçus, faiſoient déja des diſpoſitions pour attaquer quelques-unes de nos îles. Dans cette intention ils avoient retiré les troupes de pluſieurs de leurs poſſeſſions pour en former un petit corps d'armée, avec lequel ils comptoient, dit-on, nous enlever la Martinique ou la Grénade; mais, à l'approche de M. le comte de Guichen, ils ſe ſont mis ſur la défenſive. Nous nous attendons que, ſous peu de tems, il y aura un combat entre notre escadre & celle de l'amiral Rodney, les deux flottes ſe trouvant à la vue l'une de l'autre. M. le comte de Guichen, de concert avec M. le marquis de Bouillé, avoit voulu tenter une attaque ſur Ste Lucie; mais l'entrepriſe fut reconnue impoſſible, attendu que cette île ſe trouve défendue par un corps de 6000 hommes

hommes & 21 vaiſſeaux-de ligne qui ſont emboſſés de maniere à empêcher toute approche. Mr. le Marquis de Bouillé écrit que, ſi le comte de Guichen fut arrivé quatre jours plutôt, nous aurions pu reprendre Ste. Lucie, & quelques autres îles encore qui ſe trouvoient alors ſans défenſe.

Le terrible Rodney eſt malade de la goute; nous faiſons des vœux pour que ce mal lui dure longtems; nous redoutons ſon bonheur. Nous avons cependant la plus grande confiance en Mrs. de Guichen & la Motte-Piquet; mais toute leur bravoure ne peut rien contre les vents, les calmes, les courans & les autres événemens de mer qui vous arrachent la victoire des mains au moment où il ſemble qu'elle ne peut vous échapper.

Nous avions des inquiétudes au ſujet de la bleſſure de M. de la Motte-Piquet; mais notre miniſtre de la marine vient de recevoir des lettres qui lui diſent, qu'après la levée du premier

appa-

appareil, on a reconnu qu'elle n'étoit pas dangereuſe. Ce général montre beaucoup de chagrin ſur les contrariétés qu'il a éprouvées. Il écrit : *je me conſolerois de ma bleſſure, ſi le* Diadême *avoit pu s'emparer d'un des vaiſſeaux ennemis ; ce qui lui eut réuſſi, ſans le calme plat qui ſurvint & le ſignal de ralliement que je fus obligé de donner.*

A Gibraltar, mon cher Comte! on eſt auſſi tranquille qu'en tems de paix. On dit que les eſpagnols font des préparatifs immenſes pour attaquer & ſurprendre le général Elliot ſur pluſieurs points, & lui ôter le tems de ſe reconnoitre. Ce dernier, inſtruit du mal qu'on veut lui faire, n'en eſt, dit-on, que plus tranquille. Il écrit à un de ſes amis de Londres :

Aſſurez où vous êtes, mon Ami! qu'on peut ſe repoſer ſur moi pour la garde de la fortereſſe confiée à mes ſoins; Toutes les forces réunies de nos ennemis ne m'intimideront point ; je regrette ſeulement les braves gens à qui cette folle entrepriſe va coûter la vie.

Toutes

Toutes les proueſſes eſpagnoles échoueront contre Gibraltar, comme les flots de la mer ſe briſent contre le rocher qui ſert de baſe à cette fortereſſe. Nos ennemis font des préparatifs immenſes; juſqu'àpréſent je ne les ai point troublés; je les laiſſe faire; il ne me faudra que quelques heures pour détruire le travail de pluſieurs mois. J'ai fait élever des ouvrages du côté de la mer, qui me mettent à l'abri de toute ſurpriſe. Les troupes que j'ai ſous mes ordres ſont pleines de courage & de bonne-volonté. Nous recevons fréquemment de la côte d'Afrique des transports de vivres que nos ennemis, malgré leurs efforts, ne peuvent empêcher de paſſer. Les eſpagnols hériſſent de batteries la côte d'europe; l'effet de cette formidable artillerie ne répondra pas à leur attente. Faute de mieux, je ſuis occupé à échanger des priſonniers. Depuis quelques ſemaines, on m'a laiſſé fort tranquille. J'en ai fait de même, & je menage ma poudre & mes boulets pour m'en ſervir plus utilement, lorſque l'occaſion s'en préſentera. Adieu, mon cher ami! Faites des vœux pour la proſpérité de notre chere patrie & le ſuccès de ſes armes. Que fait notre amiral Rodney? Je

lui ſouhaite une victoire auſſi complette ſur les françois que celle qu'il a remportée ſur les eſpagnols.

On eſt d'opinion ici que l'expédition contre Gibraltar aura le ſort prédit par le général Elliot, & que jamais les eſpagnols ne réuſſiront à s'emparer de cette fortereſſe. Le duc de Crillon prétend le contraire.

Adieu, mon cher Comte! Le bruit vient de ſe répandre que le comte de Guichen s'eſt meſuré aux Antilles avec Sir Rodney, & que, de part & d'autre, on s'eſt bien battu, ſans que la victoire ſe ſoit déclarée pour l'un ou l'autre parti.

FIN du Tome IV.

MVSEVM BRITANNICVM